This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

D·1F
Dampna

LA FRANCE

SOUS SES ROIS.

LA FRANCE
SOUS SES ROIS;

ESSAI HISTORIQUE

SUR LES CAUSES qui ont préparé et consommé la chute des trois premières dynasties ;

PAR A. H. DAMPMARTIN.

« Du haut de son immutabilité, Dieu semble » se jouer des choses humaines, en les laissant » dans une révolution éternelle. »

MASSILLON.

TOME SECOND.

807 D

PARIS,
Chez LE NORMANT, Imprimeur-Libraire ;
LYON,
M.me J. BUYNAND née BRUYSET, Libraire.

1810.

ESSAI HISTORIQUE

SUR LES CAUSES

QUI ONT PRÉPARÉ ET CONSOMMÉ

LA CHUTE DES

TROIS PREMIÈRES DYNASTIES

EN FRANCE.

SUITE DE LA TROISIÈME DYNASTIE.

Ce n'est pas sans une douloureuse surprise que l'on retrouve à tout instant dans l'histoire, la prompte dégénération des descendans des princes vertueux. Les exemples et les leçons échouent contre le malheureux penchant, qui, en inspirant aux fils une ambition mal entendue, les tourmente sans cesse du désir de surpasser leurs pères, en suivant d'autres règles de conduite. Philippe IV dit le Bel. 1285

Le fils de St. Louis ne fait naître qu'un sentiment de pitié, et son petit-fils pénètre

Philippe-le-Bel. 1285 d'horreur. Philippe IV dit *le Bel* (1) fut un prince dissipateur, emporté, sans foi, méconnoissant la justice, étranger aux vertus sociales, et violant sans scrupule les devoirs les plus sacrés. Ses défauts et ses vices qui le précipitèrent dans un grand nombre de fautes graves, ne le privent pas du rang qu'il doit occuper parmi les princes qui ont le plus étendu l'autorité royale. Sa constance et sa fermeté dans le plan qu'il avoit conçu pour parvenir au despotisme, avancèrent prodigieusement le terme de son ambition : loin d'y rencontrer le bonheur, il fut dévoré de chagrins et de remords, comme si sa destinée eût été de montrer aux tyrans le sort qui les attend, et qui doit venger leurs victimes.

Nous nous contenterons de parler de deux guerres, dont les suites furent peu importantes. Celle contre l'Angleterre eut pour
1292 motif les insultes que les Anglais avoient faites à quelques vaisseaux normands. Edouard repoussa avec hauteur la demande d'une juste réparation. Philippe le fait ajourner à la cour des pairs, « pour y répondre à l'ac-» cusation de félonie par lui commise contre » le roi son seigneur. » Les anciennes formes furent pour la dernière fois respectées. Deux pairs, l'évêque de Beauvais et celui de
1293 Noyon, portent l'acte de citation. Sur le refus

(1) Philippe-le-Bel monta sur le trône à l'âge d'environ dix-sept ans.

d'Edouard, un arrêt confisque la Guyenne au profit du roi. Quatre campagnes heureuses ne produisirent qu'une trève de deux années, dont les principaux articles sont, les mariages de Marguerite, sœur de Philippe, et d'Isabelle, sa fille; la première avec Edouard, et la seconde avec le fils de ce monarque. La restitution des conquêtes que l'on avoit faites en Guyenne, servit en grande partie de dot aux deux princesses. Philippe-le-Bel. 1297.

La guerre de Flandres débuta par une défaite sanglante. Robert, comte d'Artois, reproduisit dans les plaines de Courtrai les mêmes fautes, et occasionna les mêmes désastres dont on avoit eu tant à gémir dans la Massoure, par l'obstination d'un autre comte d'Artois. Il insulte le connétable Clermont de Nesle; précipite la cavalerie dans des fossés profonds, laisse son infanterie découverte, périt avec une foule de grands seigneurs, et coûte à sa patrie plus de vingt mille soldats. Quatre mille éperons dorés furent la plus glorieuse partie du triomphe des Flamands, d'autant que les seuls chevaliers avoient le droit de s'en parer. 1302

Gaucher de Châtillon sauva les débris de l'armée battue. Des blessures dangereuses ne suspendirent pas les prodiges de sa vaillance. Le monarque reconnoissant de ce grand service, et sensible aux vœux de l'armée, remit entre les mains de ce guerrier l'épée de connétable.

Philippe-le-Bel. 1302 Châtillon tarda peu à se montrer digne du dépôt précieux qui lui étoit confié. Dans les champs de Mons-en-Puelle, il répara la honte des armes françaises, et vengea l'hon-
1304 neur national. Nous croyons superflu de louer Philippe de son courage durant l'action; l'exemple de presque tous les princes de ce siècle, lui faisoit une loi de payer franchement de sa personne. Ce ne fut que par lassitude qu'il s'écria : « Ne finirons-nous jamais ? je » crois qu'il pleut des Flamands. »

Il rentra triomphant dans Paris, couvert de ses armes, monté sur le coursier qui lui servoit le jour de la bataille : il fit aux pieds des autels, hommage de cet appareil militaire. Une statue équestre dans l'église de Notre-Dame et une rente de cent livres, ont longtemps attesté ce singulier tribut de respect et de reconnoissance.

Nous ne nous arrêterons qu'à regret aux querelles qui s'élevèrent entre Philippe et Boniface VIII; nous les réunirons sous un seul et même point de vue, pour éviter la fatigue douloureuse de reporter souvent nos regards sur des objets affligeans. Ces deux hommes également emportés, s'avilirent par les insultes qu'ils se prodiguèrent et par des actes de violence. Il en résulta une foule de scènes indécentes, à la honte de ceux qui les donnoient, au grand scandale des spectateurs chrétiens : elles ne se terminèrent que par la mort du pape.

La première éclata lorsque Philippe défendit, sous des peines sévères (en 1296), de conduire hors de la France des transports d'or, d'argent, d'armes, de chevaux et des munitions de guerre. Boniface tonna contre une loi sage, mais contraire à ses intérêts : « Si l'intention des auteurs de cette défense a » été de l'étendre à nous, à nos frères les pré- » lats et aux autres ecclésiastiques, elle seroit » non-seulement imprudente, mais insensée, » puisque ni le roi, ni les autres princes sé- » culiers n'ont aucune puissance sur eux : ils » auroient donc encouru l'excommunication, » pour avoir violé la liberté ecclésiastique. »

Philippe-le-Bel. 1304

Philippe repoussa par d'énergiques argumens cette attaque peu mesurée : « Pour- » roit-on penser qu'il soit licite et honnête » de défendre aux ecclésiastiques, enrichis » et engraissés par la dévotion des princes, » de les aider, à proportion des grands biens » qu'ils tiennent d'eux, à repousser les in- » cursions de leurs ennemis, en fournissant » à la solde de ceux qui combattent pour le » roi, pour l'état et pour les ecclésiastiques » eux-mêmes ? »

La médiation de Ferdinand IV, roi d'Espagne, et les prières des cardinaux suspendirent le cours de cet orage. Le pape acquit même des droits à la reconnoissance des Français, par la canonisation de saint Louis (en 1297). Bientôt son avarice, son ambition et son orgueil rallumèrent les feux de la

Philippe-le-Bel. 1304

disorde, excitèrent le courroux du monarque, et remplirent d'indignation tous les ordres de l'état.

Jaloux de voir les républiques de l'Italie s'approprier, par leur commerce florissant, les richesses du monde entier, tandis que Rome languissoit dans la pauvreté par le désavantage de sa position et l'indolence de ses habitans; Boniface, au moyen de l'établissement de l'année jubilaire, s'assura l'exploitation d'une mine abondante. Cette cérémonie religieuse qui ne devoit, dans son principe, avoir lieu qu'à cent années d'intervalle, trouva les esprits préparés par la longue passion des croisades, et fut regardée comme un précieux dédommagement des expéditions de la Terre-Sainte. Deux millions de pélerins accoururent avec ferveur. Philippe ne dissimula point le chagrin que lui causoit ce nouveau genre de pélérinage, qui dépouilloit la France d'une grande quantité de son numéraire

Le jubilé s'ouvrit (en 1300) avec une pompe imposante. Le premier jour, Boniface, revêtu de ses habits pontificaux, donna sa bénédiction aux fidèles rassemblés : le jour suivant, paré des ornemens impériaux, et précédé du sceptre et de la main de justice, il reçut les hommages de ses courtisans : le troisième jour, armé de pied en cap, il étonna le peuple sous cet appareil guerrier; prenant enfin la parole, il prononce d'une voix menaçante :

« Chrétiens, venus de toutes les régions du » monde pour satisfaire à un devoir de piété, » j'ai voulu vous apprendre que le chef de » l'Eglise rassemble, dans sa personne sacrée, » les caractères de suprême pontife, d'unique » César, de roi des Romains et de supérieur » de tous les souverains séculiers. »

Philippe-le-Bel. 1304

Philippe, uni par des relations d'amitié avec Albert d'Autriche, nouvel empereur d'Allemagne, s'indigne des attentats faits aux têtes couronnées. Philippe de Nogaret, baron de Calvisson, que sa dignité d'ambassadeur et ses vertus personnelles rendoient respectable, adresse de sages représentations au pape, qui lui répond par des reproches et des menaces. « Saint père, reprend Nogaret » d'un ton ferme, ce n'est pas sans danger » que l'on attaque mal-à-propos un prince » tel que mon maître, qui joint à la parfaite » connoissance de ses droits, la forte résolu- » tion de faire respecter sa personne. »

Boniface, peu touché de ces conseils salutaires, commande que la moitié des décimes levés sur le clergé de France, soit livrée à la cour de Rome. Philippe rejette avec indignation un tel acte d'usurpation. Alors le pape sans le secours de l'autorité royale, crée l'évêché de Pamiers : comme pour franchir toutes les bornes, Bernard Sacetti, pourvu de ce nouveau siége, paroît à la cour de France en qualité de légat. Ministre digne de son maître par son insolente audace, il ose donner au

Philippe-le-Bel. 1304

roi l'ordre de délivrer le comte de Flandres; et de partir pour une croisade. Philippe, indigné, fait arrêter le téméraire Bernard, et le remet entre les mains de l'archevêque de Narbonne son métropolitain.

A cette nouvelle, Boniface se livra à toute sa fureur : il lance les foudres de l'excommunication sur la tête du monarque sacrilége; » met le royaume en interdit, et délie les » Français de leur serment de fidélité. »

Philippe envoie à son ambassadeur l'ordre de tirer une vengeance publique de tant d'outrages accumulés. Le fils de Nogaret, chevalier entreprenant, et Siarra Colone, gentilhomme romain, lèvent secrètement trois cents chevaux et s'emparent d'Agnani, ville ouverte, dans laquelle Boniface vivoit sans crainte, et par conséquent sans aucune force militaire. Les cardinaux prennent la fuite; les habitans se renferment dans leurs maisons. Boniface, abandonné de ses gardes et de ses domestiques, n'ayant près de lui que deux chapelains assez fidèles pour partager ses périls, se montre inébranlable, et s'écrie : « Puisque je suis lâchement livré, que je » suis pris par trahison, et que je tombe » entre les mains de mes ennemis comme le » Sauveur du monde, je prétends du » moins mourir en pape. » Après ce peu de » mots, il revêt le manteau de St. Pierre, couvre ses cheveux blancs de la couronne de Constantin, prend dans l'une de ses mains

les clefs, dans l'autre la croix et s'assied sur son trône. Philippe-le-Bel. 1304

Guillaume de Nogaret exécute les ordres de son maître, sans les aggraver par des traitemens rigoureux; au contraire Colonne, ennemi violent, s'abaisse au point de vomir des injures, et s'oublie jusqu'à frapper à la joue le vieillard, qui ne rompt point son silence imposant.

Par une lenteur inexcusable, les vengeurs de Philippe perdirent trois jours dans Agnani; ce retard suffit aux partisans du saint-siége pour revenir de leur terreur panique, et pour prendre les armes. Boniface est rendu à la liberté, et rentre dans Rome; mais ses facultés morales et physiques étoient usées par le désespoir; il expira au milieu des convulsions de la rage, et en prononçant des anathèmes (en 1303). Son élévation, sa puissance et sa mort, sont caractérisées avec une vérité frappante dans le mot que quelques chroniques attribuent à Célestin V, son prédécesseur et sa victime : « Il est entré dans le pontificat » comme un renard, a régné comme un lion, » et meurt comme un chien. »

Le règne de Philippe, l'un des plus remarquables de notre histoire, va nous occuper sous des rapports qui montrent son influence sur la constitution du royaume.

La multiplicité des meurtres cachés ne permit pas d'observer la défense que saint Louis avoit prononcée contre les gages de

Philippe-le-Bel. 1304

bataille. Un vœu général redemanda cette sanglante ressource dans quatre diverses circonstances. « 1.° Lorsque le crime par sa » nature emportoit la peine de mort. 2.° Lors- » qu'il étoit difficile d'avoir des preuves par » témoins. 3.° Lorsqu'il y avoit contre l'ac- » cusé de simples présomptions, sans preuves » concluantes. 4.° Lorsque le délit deman- » doit une prompte punition. »

Quelque entreprenant que fût Philippe-le-Bel, il garda quelque mesure dans ses procédés ; il eut même recours à la plume des moines, les seuls écrivains de son temps, pour établir l'opinion que la noblesse n'étoit qu'une distinction, d'après laquelle quelques familles se trouvoient délivrées du poids de charges onéreuses, et que la pairie ne pouvoit être regardée que comme une dignité que la noblesse obtenoit par ses services, et qui supposoit la possession de biens considérables. Les rois, selon ces écrivains gagés, exerçoient le droit de récompenser les belles actions, soit par l'anoblissement, soit par la création des pairies : le premier devoit être la récompense de la bonne conduite des roturiers, et la pairie entretenir parmi les grands seigneurs ce zèle ardent et cette émulation généreuse, qui s'éteindroient dans les belles ames, si ce noble mobile cessoit d'exister.

D'après ces principes qu'une grande partie de la nation avoit intérêt d'accueillir, Philippe

distribua plusieurs anoblissemens, avec la seule précaution de ne les donner que deux à deux : enfin il prononça la création de deux pairies (en 1297), le duché de Bretagne, pour remplacer celui de Normandie, dont la réunion à la couronne avoit été confirmée par le traité de St. Louis avec Henri III, roi d'Angleterre ; et le comté d'Artois, au lieu de celui de Champagne qu'il venoit d'acquérir par son mariage avec Jeanne, qui en étoit l'héritière. Une si belle prérogative que l'autorité royale s'attribuoit, produisit une impression douloureuse sur les grands seigneurs. La majorité de leur ordre décida, que l'intérêt général faisoit aux nouveaux pairs une loi de refuser les faveurs de la cour. Toute délibération pour l'avantage commun des corps, ne manque jamais d'être contrariée par des ambitieux, qui ne suivent d'autre règle que leur intérêt personnel. Le comte d'Artois, l'homme de son siècle le plus injuste et le plus emporté, déclara que lui-même avoit fait différentes démarches pour obtenir sa nomination, et que par conséquent son refus seroit un acte de folie. Yolande de Dreux, veuve d'Arthur duc de Bretagne, s'excusa d'abord, d'après l'avis de ses barons, qui soupçonnoient quelque piége dans les dons d'un roi peu digne de confiance. Mais elle accepta ensuite sur la déclaration formelle, que la pairie ne porteroit aucune atteinte à ses droits, à ceux de ses enfans, non plus qu'aux coutumes de ses sujets.

Philippe-le-Bel. 1304

Philippe-le-Bel. 1304

Les premières entreprises toujours couvertes d'un voile de justice, sont souvent suivies de conséquences abusives. Peu d'années après (en 1300), le comte d'Anjou reçut des lettres de pairie, sans qu'il y eût aucune vacance. C'étoit n'avoir aucun égard au nombre, et étendre ce choix aux seigneurs de fiefs fort considérables. Bientôt tous les princes issus du sang royal, eurent la prétention d'avoir des pairies, et dans la vue de les satisfaire, on créa celles de Cureaux, d'Etampes, d'Alençon, de Clermont, etc.

Une foule de vassaux furent soustraits à la subordination envers leurs seigneurs, par l'établissement des lettres de sauve-garde, au moyen desquelles tous ceux qui prétendoient avoir à se plaindre d'un déni de justice, se mettoient sous la protection immédiate du monarque. Les rois avoient trop d'intérêt à la réussite des demandes de ce genre, pour qu'elles subissent un examen scrupuleux.

Philippe sentit quel avantage résulteroit pour les rois de se saisir de toutes les prérogatives du suzerain général; aussi favorisa-t-il les usurpations des suzerains subalternes. En effet, ces canaux détachés ne pouvoient éviter de se perdre tôt ou tard dans le grand fleuve. Les seigneurs levèrent impunément des impôts nommés *aides*, et dans trois cas spécifiés. 1.° « Lorsqu'ils armoient leurs fils » aînés chevaliers. 2.° Lorsqu'ils marioient » leurs filles. 3.° Lorsqu'étant prisonniers il

» falloit payer leur rançon. » Ils s'attribuèrent le droit de *garde-noble*, qui, lorsqu'un vassal ne laissoit en mourant que des mineurs, leur donnoit la jouissance des fiefs, à la charge de subvenir à l'éducation des enfans. Ils furent enfin aveuglés par une puérile vanité, qui les fit travailler eux-mêmes à l'avilissement des titres, par le désir indiscret d'en obtenir. Tout gentilhomme dont les possessions resserrées contenoient ou un péage, ou un moulin, se hâtoit de demander d'être mis au nombre des barons.

Philippe-le-Bel. 1304

Les progrès de l'abaissement de la noblesse, quoique fort sensibles, n'étoient encore que de simples préludes, lorsque l'habile monarque adopta l'idée de Marigny, la création des états-généraux.

Philippe feignit d'avoir conçu de vives alarmes sur les excommunications dont Boniface VIII le menaçoit : « Tant de princes et » de rois étoient tombés sous les coups de » ces foudres imaginaires, que la prudence » exigeoit une grande mesure, qui lui donnât » la certitude qu'il ne seroit abandonné par » aucune classe de ses sujets. » Tel fut le prétexte spécieux dont il se servit pour fasciner les yeux à tel point que peu de personnes s'aperçurent des conséquences d'une opération qui dénatura le système constitutionnel de la France. Les communes, parées du nom de *Tiers-État*, furent invitées à joindre leurs représentans aux prélats et aux

Philippe-le-Bel. 1304

grands seigneurs. Sous la présidence des baillifs royaux ou de leurs commissaires, les communautés des villes et des territoires élurent (en 1301) des syndics ou procureurs en état de délibérer sur les matières importantes que l'on avoit à discuter.

A l'ouverture de l'assemblée, le roi, dans un discours dont le chancelier développa les principes, annonça que le désir de réformer les abus, et de repousser les entreprises de la cour de Rome, étoient les motifs qui l'avoient dirigé dans cette circonstance ; que la nation formant une famille sous les yeux d'un père vigilant, ses membres devoient vivre unis par des liens de tendresse et de confiance ; que tous possédoient le droit de veiller à sa sûreté comme à son bonheur ; que pour son compte, il s'estimoit heureux d'avoir réparé l'injustice qui condamnoit une classe entière au partage des sacrifices, sans aucune portion dans les priviléges. Il promit qu'à l'avenir les assemblées de la nation porteroient le nom d'*États-Généraux ;* qu'elles seroient composées des trois ordres, mais que chacun prendroit séparément ses délibérations.

Les ordres se retirèrent dans diverses chambres. Après quelques momens de discussion, les prélats firent une réponse équivoque, dont l'objet étoit de satisfaire le monarque sans offenser le pape : ils protestèrent de leur ferme résolution à défendre la famille royale et les libertés du royaume, et soutinrent avec cha-

leur l'obligation d'entretenir le plus qu'il se pourroit l'union avec le saint-siége. Ce discours, artistement tissu, se terminoit par demander la permission de se rendre auprès du pape, s'il les appeloit pour la tenue d'un concile général que les troubles de l'église rendoient extrêmement nécessaire. Philippe-le-Bel. 1304

Le comte d'Artois, orateur de la noblesse, fit au roi des remercîmens sur sa sollicitude pour le bien de l'état, et des protestations de fidélité. Il ajouta : « Tous les individus qui » composent l'ordre dont j'ai l'honneur d'être » l'organe, furent et seront toujours attachés » à la personne du roi : ils se font honneur » de ne tenir leurs terres que de la couronne, » et ne reconnoissent que vous pour supérieur » temporel. Les prétentions du pape sont si » peu raisonnables et si contraires aux lois de » l'honneur français, que si vous jugiez à » propos de souffrir ou de dissimuler ce témé- » raire outrage, nous solliciterions comme » une faveur la permission de le venger de » toute notre puissance. »

Le tiers-état offrit sa réponse à genoux : elle exprimoit une vive et sincère reconnoissance de la grâce que Philippe venoit de lui accorder ; elle déclaroit, en outre, qu'il falloit que le monde entier apprît : « Que le » pape Boniface avoit erré manifestement, et » *fait péché mortel* dans ses bulles, contraires » aux droits de l'autorité royale. »

Les premiers états-généraux durèrent

Philippe-le-Bel. 1304

depuis la mi-carême jusqu'au mardi de la semaine sainte. La dernière séance fut employée à la rédaction des lettres que les prélats écrivirent à Boniface, et les nobles, conjointement avec le tiers-état, aux cardinaux, dans la vue d'offrir des moyens de conciliation. La réponse de Rome pour le dernier ordre fut adressée « aux maires, échevins, jurats, » consuls des communautés des villes, cités » et bourgs du royaume de France. »

Quoique depuis l'entrée des légistes dans les parlemens, les seigneurs et les chevaliers n'y conservassent plus de prépondérance, conséquence naturelle de leur défaut total d'instruction, leur présence néanmoins gênoit et conservoit à la noblesse une prérogative dont Philippe crut qu'il étoit essentiel de la dépouiller. Jean Montluc, le premier auteur des greffes du parlement, suggéra un moyen sûr d'atteindre un but si désiré. D'après le plan de cet homme habile, les gens de loi eurent une nouvelle existence. Long-temps après que leur puissance eut bien changé de nature, le nom de *Conseiller* rappeloit encore que dans le principe ils avoient reçu la permission de donner des conseils; mais à l'époque dont nous nous occupons, ils obtinrent avec la voix délibérative l'honneur de siéger parmi les membres de la noblesse. Le parlement, jusqu'alors ambulant, et suivant la cour, fut déclaré sédentaire à Paris (en 1302). Les seuls pairs y entrèrent à vie. Les

prélats, les seigneurs et les chevaliers devoient être nommés à chacune des deux séances qui se tenoient chaque année, et qui duroient deux mois. Des hommes passionnés pour la guerre, et ne respirant qu'après les combats, ne tardèrent point à se dégoûter des fonctions de juges, qui leur sembloient fatigantes, tristes et suivies de peu de gloire. « Ils ne firent » pas réflexion que rendre la justice étoit rem- » plir une des fonctions de l'antique cheva- » lerie, et que les magistrats combattoient » sans cesse les plus dangereux ennemis de » l'état. »

Philippe-le-Bel. 1304

Dès que les gentilshommes se furent retirés des tribunaux, les légistes prouvèrent sans peine la nécessité d'anoblir les principaux d'entr'eux, pour accroître la considération de la magistrature. Les rois accueillirent favorablement une demande qui divisoit le second ordre de l'état en deux classes, l'*Épée* et la *Robe*. La haine et la jalousie entre des partis dont les prétentions étoient les mêmes, devoient nécessairement épuiser les forces de la masse totale.

Les gentilshommes attachés à la magistrature se consacrèrent, par intérêt et par reconnoissance, au soin d'étendre l'autorité royale : indignés, en outre, de l'orgueil des gentilshommes voués aux armes, ils s'appliquèrent à miner sans relâche les droits et l'indépendance des seigneurs. Toute entreprise des baillis royaux contre les justices sei-

Philippe-le-Bel. 1304

gneuriales, trouva un appui dans des hommes qui, pour leur intérêt personnel, hasardoient des usurpations sur les grands vassaux.

Le chancelier présida le parlement. Le comble de l'adresse fut de parer cette nouvelle cour du nom d'une antique assemblée, dont elle différoit essentiellement, mais dont elle eut toujours l'ambition de s'attribuer les honneurs, les prérogatives et l'influence.

Le parlement puisa, dans le code de Justinien, des autorités pour établir que la puissance souveraine étoit de sa nature la même que celle dont avoient joui les empereurs romains; et, d'après ce principe, il investit les rois de France du pouvoir législatif. Les seigneurs n'élevèrent aucune réclamation; leur ignorance les empêchoit de soupçonner l'incalculable valeur du droit qui leur étoit enlevé. Le parlement obtint quelques parcelles de cette conquête, dans la déclaration royale qu'il vérifieroit et qu'il enregistreroit les lois avant qu'elles fussent publiées.

Des services importans et soutenus devinrent autant de témoignages de la reconnoissance qu'inspiroit (1) une grandeur souvent

(1) Les zélés parlementaires étoient dans la ferme opinion que ces corps avoient, avec usure, payé les rois de leurs bienfaits. Pasquier, si connu par sa vaste érudition, dit dans ses Recherches sur l'histoire de France : « Nos rois » doivent aux parlemens trois ou quatre fois plus qu'aux » autres ordres politiques. Et toutes et quantes fois que par » opinions courtisanes, ils se désuniront des sages conseils et » remontrances de ce grand corps, autant de fois perdront-ils

colossale, sans jamais être réelle; elle s'abaissoit toujours devant la personne du roi, d'après cet axiome reçu : « Le prince paroissant, toute magistrature cesse. » Philippe-le-Bel. 1304

La stabilité du parlement de Paris rendit nécessaire la création des tribunaux, chargés de fonctions semblables, qui jouirent presque de prérogatives égales. Le premier que l'on érigea, fut à Toulouse (en 1302).

La France, quoique malheureuse, prenoit de l'accroissement. Louis, fils aîné du roi, réunit à la couronne Lyon, qui, durant plusieurs siècles, tantôt ville impériale, tantôt soumise aux rois d'Arles et à ceux de Bourgogne, reconnoissoit depuis peu ses archevêques pour souverains, sous le titre de princes. Les habitans se soulevèrent contre Pierre de Savoie, leur archevêque, et favorisèrent l'attaque du prince français, qui crut avoir à se louer des chanoines, puisqu'il leur accorda le titre de comtes. Cette superbe cité devint en peu d'années une des sources les plus abondantes du commerce, et rendit les étrangers tributaires de l'industrie française. 1306

Philippe, avide et prodigue, ne cessa de chercher des ressources pour s'approprier le numéraire de la nation. Vingt ans de suite il mit en usage des procédés iniques, les soutint avec vigueur, et réprima par la force plusieurs signes du mécontentement des peuples.

» beaucoup du fond de leur majesté, étant leur fortune liée » avec cette compagnie. »

Philippe-le-Bel. 1306 Il eut recours à l'altération des monnoies : leur matière dégénéra si fort, que dans les premières années du quatorzième siècle, un denier nouveau n'avoit la valeur intrinsèque que du tiers d'un denier ancien : aucune des vexations financières n'échappa à sa vigilante avidité. Après avoir défendu la sortie de l'or et de l'argent du royaume, il donna l'ordre aux particuliers de porter à la monnoie le tiers de leur vaisselle d'argent, et d'en recevoir le prix en espèces nouvelles, sous peine de confiscation. Le clergé, dans l'espérance d'appaiser le peuple prêt à se révolter, et ne voulant pas trop blesser les intérêts du souverain, montra dans cette circonstance un empressement généreux à faire des sacrifices. Il offrit les deux tiers de ses revenus, à condition que les monnoies fussent remises au même titre que sous saint Louis.

Philippe répondit par des promesses flatteuses, qui lui valurent la levée d'un don gratuit considérable sur les biens ecclésiastiques. L'admission du tiers-état étoit une faveur encore trop nouvelle pour ne pas produire beaucoup d'avantages à la cour ; mais enfin, l'arc trop tendu se rompit. La patience
1307 du peuple étant épuisée, il se souleva, courut en tumulte au Temple, fut repoussé par les sergens d'armes, et pilla la maison de l'un des instrumens de la misère publique, de Barbet, qui, dans sa place de maître des monnoies, avoit amassé des richesses im-

menses. Depuis ce jour jusqu'à la fin du règne, ce ne fut qu'une suite de concessions accordées à regret, et retirées avec plus ou moins d'adresse, mais qui ne permirent pas de jouir d'un seul moment de repos. Philippe-le-Bel. 1307

La chevalerie chercha vainement dans ses vertus, un rempart contre les entreprises d'un prince ombrageux. Cette noble association étoit trop élevée, pour craindre des attaques ouvertes; mais elle éprouva des atteintes sourdes. L'accroissement de ses membres sans aucune mesure, devint l'une des plus funestes à sa gloire. Dans une cérémonie d'apparat, le monarque arma ses trois fils, et sur l'heure ces princes reçurent quatre cents autres chevaliers.

Les démarches de Philippe furent secondées par la haine que sa perfide adresse fomentoit entre les deux premiers ordres de l'état. Sur la juste représentation que le corps du clergé ne s'éteignoit point, et n'aliénoit jamais ses fonds, les nobles obtinrent une loi qui prononça, que les écclésiastiques ne pourroient acquérir aucune terre, sans dédommager les seigneurs par le payement d'une taxe, qui prit le nom de *droit d'investiture*. Le clergé cédant à la force, se hâta de prendre le ciel et les hommes à témoin d'une entreprise qu'il dénonçoit comme un attentat sacrilége.

Les états-généraux convoqués plusieurs fois et caressés avec art, accordèrent souvent des

Philippe-le-Bel. 1307

subsides. Ils adoptèrent des règlemens, les uns à l'avantage de la couronne, les autres à celui de l'état. On distingue dans les premiers la loi qui rendit la fabrication des monnoies si dispendieuse, que la plupart des seigneurs se crurent heureux de céder leurs droits pour des sommes modiques. Le plus remarquable des seconds, restreignit les apanages aux seuls *hoirs mâles* : c'étoit un grand pas de fait vers la réforme d'un abus destructeur.

Une catastrophe telle que l'histoire en présente peu de plus capable d'imprimer l'horreur et l'effroi, achève de caractériser une époque où l'arbitraire et la tyrannie triomphoient. La cupidité, la jalousie, la vengeance et la soif du pouvoir absolu, se réunirent pour tramer et pour consommer la ruine des Templiers. Philippe prépara de longue main l'explosion de ce grand complot.

A la mort de Benoît XI (en 1304) plusieurs concurrens aspiroient à la tiare. La surprise devint générale lorsqu'on vit Philippe se prononcer en faveur de Bertrand Got, archevêque de Bordeaux, qui de tout temps s'étoit montré son plus grand ennemi ; mais la connoissance parfaite du caractère du prélat gascon, ambitieux et souple, lui fournit les moyens d'en faire une de ses créatures : il le mande à sa cour, et l'assure du trône pontifical sous la condition de consacrer une hostie dans son oratoire, et de prêter sur ce corps sacré le serment de satisfaire à

toutes les demandes qu'il lui adresseroit. L'archevêque désire connoître l'étendue de l'engagement qui lui est imposé : les signes de l'humeur que ses incertitudes causent au roi, le déterminent ; il jure sans aucune réserve, et se place sur le trône de St. Pierre sous le nom de Clément V (1). Philippe-le-Bel. 1307

Le premier acte de la fidélité du pape à remplir ses promesses, fut la condamnation publique des bulles lancées par Boniface VIII : il ne se prêta, qu'avec une certaine répugnance, à l'injonction précise d'ordonner que le procès fût fait à la mémoire de ce prédécesseur, qui l'avoit comblé de bienfaits

(1) Je ne citerai pas tous les écrivains qui attestent cette circonstance scandaleuse. Je me borne au témoignage de quelques auteurs que leur caractère d'ecclésiastique empêche d'être suspects.

« L'archevêque promit le tout, avec serment, sur le corps » de Notre-Seigneur, et de plus donna pour ôtage son frère » et deux de ses neveux. Le roi lui promit, avec serment, de » le faire élire. » (FLEURI, *Histoire Ecclésiastique*, tome 19, livre 90, page 94, édition in-4°, 1717.)

« L'archevêque, dit saint Antonin, étoit gascon, par » conséquent avide de gloire : il jura, sur le St. Sacrement, » de faire tout ce que le roi souhaiteroit, et lui donna en » ôtage son frère et ses deux neveux. » (CHOISI, *Histoire Ecclésiastique*, tome 7, livre 23, page 43, édition in-4°, 1740.)

« Le roi et l'archevêque de Bordeaux assistèrent à la » messe, et firent serment sur l'autel de se garder fidélité. » (L'abbé RACINE, *Abrégé de l'Histoire Ecclésiastique*, tome 6, page 324, édition in-12, 1752.)

« L'archevêque s'engagea, par un serment solennel, sur » le corps et sur le sang même de Jésus-Christ. » (BAILLET, *Démêlés de Boniface avec Philippe-le-Bel*, page 266.)

Philippe-le-Bel. 1307

et de marques de confiance ; non que les ambitieux forcenés nourrissent dans leurs ames la moindre étincelle de gratitude ou d'amitié, mais tous désirent d'en conserver les apparences. Il renonça sur-le-champ à la prétention de la souveraineté suprême des papes : il ne fit pas long-temps désirer la permission de prendre pendant cinq ans le dixième des revenus ecclésiastiques, sous le prétexte des frais que la guerre de Flandres entraînoit. Plusieurs instances furent réitérées, avant qu'il ordonnât la translation du saint-siége de la ville de Rome dans celle d'Avignon ; mais du moins il pensa que ce sacri-
1308 fice pénible étoit le dernier qui lui seroit prescrit. Dans cette illusion il calma le mécontentement des cardinaux, par l'assurance que, libre désormais de toute entrave, il se consacreroit tout entier à l'avantage et pour l'honneur de la dignité pontificale.

Mais Philippe avoit bien d'autres desseins ; il n'avoit que préparé le grand coup qu'il lui tardoit de frapper. Il attendit que Clément fût dans son entière dépendance, pour mettre au jour la condition dont il avoit dit : « Je me » réserve de la déclarer en temps et lieux, » parce qu'elle est secrète et importante. » Il somma le pontife de prononcer l'abolition des Templiers. Un pape fixé dans Avignon, étoit presque réduit à la condition des évêques français : la résistance ne put donc être que foiblement soutenue.

Le même jour, les Templiers sont arrêtés dans toutes les parties du royaume. Le roi les déclare coupables avant de les avoir interrogés : la cour s'établit au Temple : des aveux forgés avec une noirceur absurde, et remplis d'infamies aussi peu naturelles que contradictoires, sont publiquement attribués aux chevaliers et aux principaux officiers de l'ordre. Un monstre, revêtu de l'habit de jacobin et du titre d'inquisiteur, en fait périr dans les flammes cinquante-neuf qui, jusqu'à leur dernier soupir, ne cessèrent de chanter les louanges du Seigneur. Philippe-le-Bel. 1310

Le concile provincial de Rheims fait brûler à Senlis neuf chevaliers, qui démentent à leur dernière heure les aveux que les tortures leur avoient arrachés.

Un concile se rassemble à Vienne : vingt archevêques, trois cents évêques et six cents abbés ou prieurs, forment cette imposante assemblée. A la suite d'une recherche approfondie durant le cours de deux années, les pères prononcent que les Templiers doivent être entendus dans leurs défenses. Les archevêques de Rheims, de Sens et de Rouen, ainsi qu'un évêque d'Italie, refusent leur assentiment à ce décret. Furieux d'une majorité si contraire à ses desseins, Clément rassemble un consistoire, dans lequel ne sont introduits que les cardinaux et les quatre prélats qui ont osé s'opposer au vœu général. L'ordre est aboli par une sentence provi- 1311

Philippe-le-Bel. 1311

soire, dans laquelle « le pape se réserve la » disposition des biens et des personnes des » Templiers. »

Le peuple croit reconnoître dans la rigueur des souverains, et dans le dévouement du plus grand nombre des chevaliers, le caractère de l'innocence. Les murmures éclatent; Philippe et Clément se flattent de les appaiser en engageant Jacques Mollay, grand-maître de l'ordre, à convenir de la vérité des accusations. Sur un
1313 échafaud et devant une foule immense, on amène chargé de fers comme le plus vil criminel, ce vieillard illustre par sa naissance, fameux par sa valeur, et vénérable par ses vertus. Le bûcher s'allume sous ses yeux; les apprêts d'un supplice cruel se préparent : huit commissaires l'interrogent; il persiste à protester de la pureté des principes de son ordre, et justifie sa propre conduite. Le greffier fait tout haut la lecture d'une déposition que l'accusé a signée : une juste indignation le saisit; il secoue ses chaînes, lève les bras au ciel, accuse de calomnie les cardinaux ses dénonciateurs, jure, foi de chevalier et foi de chrétien, que jamais de pareilles horreurs ne souillèrent sa bouche ni ses oreilles, ni même ses pensées : il offre de confondre ses ennemis par les voies de la justice ou par celle des armes, et demande de sceller de son sang la vérité de ses protestations. Le légat confus et furieux, le livre au bras séculier, en le traitant de *relaps*. Ce mot répété par une troupe de farouches

satellites, éteint dans les cœurs tout sentiment de pitié; on le jette dans le bûcher du milieu duquel, par un mouvement bien naturel à l'innocence immolée, il ajourne Clément et Philippe à comparoître avec lui devant le tribunal du Juge suprême. Le peuple épris du merveilleux, ajoute d'après les évènemens, que Mollay n'avoit donné que quarante jours au premier et qu'une année au second. Philippe-le-Bel. 1313

Le roi, trop certain du mécontentement général, n'osa exécuter son projet d'envahir les richesses qu'il convoitoit avec tant d'avidité : il ne confisqua à son profit que les deux tiers de l'argent comptant et des meubles, abandonna l'autre tiers pour les frais énormes de la procédure, et distribua les terres aux hospitaliers qui portoient le nom de Chevaliers de Rhodes, depuis la conquête qu'ils venoient de faire de cette île (en 1310), sous la conduite de Foulques de Villaret. Observons que les prodiges de valeur qui produisirent dans ce siècle des choses que ce qui se passe de nos jours peut seul rendre croyables, eurent pour auteurs des Français.

Il ne pouvoit appartenir qu'aux dernières années d'un siècle si épris des paradoxes de tout genre, de fouiller dans la tombe de l'infortuné Mollay, pour trouver en lui le fondateur d'une secte antisociale et dévastatrice. Un vieillard blanchi sous les armes, qui n'est parvenu à l'éminente dignité dont il étoit revêtu que par de hauts faits, et par une con-

Philippe-le-Bel. 1313

duite sans reproche, qui reconnoît dans son interrogatoire ne savoir ni lire ni écrire, et qui ne possédoit pas *quatre deniers* pour payer un conseil ; ce vieillard, disons-nous, paroît peu propre à organiser un système, dont la seule conception demanderoit autant de profondeur dans l'esprit, que de perversité dans l'ame. Une des plus grandes contradictions de cet acte révoltant de barbarie, se trouve dans l'hypocrisie attribuée aux membres de l'ordre. Leurs ennemis les avoient jusqu'à ce jour peints sous des traits bien différens. Richard-Cœur-de-Lion, qui les haïssoit, ne parle dans ses reproches que de *leur superbe*. L'ordre des Templiers, loin de favoriser le système d'égalité, défendoit au contraire avec trop de hauteur les priviléges de la noblesse. Par ce mouvement plus généreux que politique, il enflamma le courroux de Philippe, toujours implacable dans ses ressentimens (1).

(1) La plus forte et la plus pressante attaque qui se soit dirigée contre les Templiers, s'appuie sur les actes du concile de Londres, d'après lesquels il résulteroit que les Templiers avoient deux différentes professions de foi : la première *bonne et sainte*, la seconde *contraire à la foi et souillée par toutes sortes d'abominations et d'impiétés*. La foule des chevaliers n'étoit pas admise au nombre des initiés. On subissoit des épreuves sur son caractère et sur sa discrétion. En admettant ce système, nous devons reconnoître que la plupart des individus étoient innocens des crimes attribués à l'ordre. Plusieurs écrivains assurent même que quelques provinces ignoroient toutes ces horreurs ; ce qui, selon eux, explique la différence des arrêts portés par les conciles.

La déposition de Jean Stook, chevalier anglais, est aussi

Nous pouvons nous mettre à l'abri de tout reproche de partialité, en adhérant au jugement du dernier père de l'Eglise. Bossuet dit en parlant de ces victimes malheureuses : « On les brûloit vifs à petit feu, avec une » cruauté inouie, et on ne sait s'il n'y eût » pas plus d'avarice et de vengeance, que de » justice dans cette exécution. » Philippe-le-Bel. 1313

Le célibat et le luxe suivent pas à pas la débauche et la prodigalité. Les parlemens voulurent réprimer ces deux fléaux destructeurs qui ne cèdent qu'aux bonnes mœurs et jamais aux exhortations ni aux défenses. Les lois somptuaires dénotent donc, sans y porter aucun remède, les maladies qui rongent un état. Celles rendues sous le règne de Philippe-le-Bel, régloient la quantité de mets qui devoient être servis sur les tables à

---

détaillée que positive : toutefois, elle fait naître plusieurs doutes. Quelle imprudence et quelle légèreté de la part du grand-maître, de laisser la vie à un chevalier qui répond à ses confidences : « Dieu me préserve de renier mon Sauveur. » On ne sauroit raisonnablement prendre confiance dans des promesses arrachées par la crainte : à l'heure même, le sujet incertain et dès-lors dangereux, devoit tomber frappé par les glaives *nus et posés auprès des frères assistans*. D'ailleurs, la profession de foi que Stook prête au grand-maître, est bien éloignée de *la cordelette*, *de l'idole*, *de la tête dorée*, en un mot, des horreurs contre la nature et contre la divinité. Cette profession de foi est un sacrilége dans la bouche d'un chrétien, mais seroit une maxime sage dans celle d'un homme privé du bonheur d'être éclairé des lumières de la religion. « Il faut croire non pas au crucifié, mais au grand Dieu qui a » créé le ciel et la terre. »

Philippe-le-Bel. 1313

chaque repas : au souper, deux plats avec le potage de lard ; au dîner, un plat de viande et un entremets. Elles prescrivoient plusieurs restrictions relatives aux chars, aux flambeaux et aux fourrures. L'une de leurs dispositions interdisoit aux femmes publiques, l'usage des ceintures en or ; mais la mauvaise conduite de plusieurs femmes mariées, donna naissance au proverbe : *bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée.*

Clément se flatta que la honte de ses lâches complaisances et de ses décrets plus lâches encore, seroit effacée s'il parvenoit à ranimer le zèle des croisades. Un cardinal eut la permission de prêcher en France ; mais les derniers désastres épouvantoient encore les esprits. Quelques seigneurs prirent la croix, pendant que le gros de la nation suivit la route qui lui fut ouverte pour concilier leur dévotion et leurs mouvemens de crainte. Clément rendit l'ordonnance irréligieuse, d'après laquelle au moyen d'un denier on pouvoit racheter une année de pardon, et en employer jusqu'à douze à cet usage. La somme qui suffisoit pour l'entretien d'un homme de guerre durant le cours d'une campagne, assuroit l'absolution définitive de tous les péchés dont on avoit pu se rendre coupable avant l'époque du payement.

La vue de quelques établissemens d'une utilité réelle, devient nécessaire pour soulager les cœurs fatigués par tant de scènes affli-

geantes. On en est particulièrement redevable à l'épouse de Philippe-le-Bel, Jeanne reine de Navarre. Cette auguste princesse faisoit, au sein d'une cour corrompue, respecter dans sa personne les vertus et la piété que nous avons louées dans saint Louis. Fondatrice d'un collége qui fut le second en France, et qui jusqu'aux orages de la révolution a conservé le nom de Navarre, elle eut le bon esprit de sentir combien les études demeuroient imparfaites, lorsqu'elles étoient bornées à la théologie. Aussi sur les soixante et dix écoliers à l'éducation desquels ses bienfaits pourvurent, vingt furent destinés à l'étude de la grammaire, trente aux arts, et vingt à la théologie.

Philippe-le-Bel. 1313.

Les sollicitations de la reine obtinrent de Philippe la fondation d'une école de chirurgie. Cette branche de l'art de guérir, dans laquelle aucune nation ne peut rivaliser avec les Français, étoit restée jusqu'à cette époque entre les mains de quelques hommes sans instruction, de plusieurs charlatans et surtout des femmes. Le premier appareil des blessures que recevoit un chevalier, étoit posé par son écuyer : le malade tâchoit ensuite de gagner l'un des châteaux voisins du lieu du combat. Là, les dames et les demoiselles se disputoient l'honneur de faire les pansemens. Leurs mains adroites et légères paroissoient les plus propres aux opérations chirurgicales.

Philippe-le-Bel. 1313

Ce fut vers ce temps que Jean de Meung dit *Clopinel* (1), perfectionna le roman de la Rose, publié par Guillaume Loris sous le règne de saint Louis. C'est le premier d'entre les ouvrages modernes où on commence à apercevoir quelques étincelles de talent et de goût. La simplicité du sujet et l'élégance du style, ne sembloient pas devoir être goûtés d'hommes ignorans et grossiers.

Les orages, les désastres et les calamités ne troublèrent pas la marche d'un artiste intelligent. Privello, habitant de Padoue, inventa la fabrication du papier qui, malgré sa grande utilité, ne s'introduisit en France que long-temps après. Tandis que la nation se dégradoit, un homme assuroit l'honneur du pavillon français. Primognet, capitaine breton, repoussa les vaisseaux anglais qui commettoient des ravages sur les côtes de la Bretagne. A la suite de différens succès, une bataille s'engagea presque à la vue de Saint-Malo. Quoique la flotte des Anglais comptât quatre-vingts bâtimens, tandis que celle des Français n'en avoit que vingt, la victoire fut long-temps balancée. La retraite des ennemis après neuf heures de combat, eût été un triomphe sans les regrets que laissa la mort du brave Primognet, qui périt au milieu des débris enflammés de deux vaisseaux amiraux.

Nous remarquerions la naissance de l'usage absurde de jouer des *Mystères* sur le théâtre,

(1) Ce sobriquet lui fut donné parce qu'il étoit boiteux.

si la fin déplorable de ce règne permettoit d'arrêter nos regards sur des objets d'agrément. La misère, le libertinage et la scélératesse désolèrent la surface de la France. Le vol, l'adultère, l'incendie et l'assassinat devinrent si communs et si familiers, qu'ils ne suffirent plus pour assouvir la perversité des hommes. Quelques-uns empoisonnèrent des puits, des fontaines et des sources, hasardant sans frémir la vie de plusieurs milliers d'innocens, pour tirer vengeance de quelques ennemis particuliers. Les favoris et les ministres se permirent avec l'audace de l'impunité, les exactions les plus révoltantes. Les grands seigneurs reçurent ou plutôt donnèrent l'exemple de tous les forfaits. Les femmes effrayèrent leurs contemporains, par une dépravation sans bornes. Un comte de Flandres étrangla de ses propres mains son épouse, princesse de la maison de Bourgogne, qui fut convaincue de l'empoisonnement des enfans qu'il avoit d'un premier lit. Les trois belles-filles de Philippe-le-Bel se rendirent coupables de désordres assez publics, pour que leurs *galans* fussent jugés par le parlement et condamnés à être mutilés, écorchés vifs, ensuite pendus à un gibet.

Philippe-le-Bel. 1313.

La conduite que les trois princes tinrent dans cette circonstance, indiquoit d'avance le caractère qui les distingua sur le trône. Louis, violent et opiniâtre, fit étrangler sa femme dans la prison. Philippe, modéré, feignit de croire la

Philippe-le-Bel. 1313

sienne innocente, et la reprit. Charles, étourdi, reconnut sa honte, mais fit valoir un degré de parenté qui rendoit son mariage illégitime.

La haine commande si souvent l'obéissance, que le despote est porté à se dire : Que m'importe d'être aimé, pourvu que l'on m'obéisse : mais lorsque le mépris dépouille le souverain de sa considération, les ressorts du gouvernement sont relâchés ; les différens ordres qui formoient la nation, avoient fléchi sous le joug ; ils avoient contenu leur indignation tant que la famille royale forma un ensemble imposant par le nombre, la jeunesse et l'éclat de ses membres. Dès l'instant où ses disgrâces eurent jeté sur elle une teinte de ridicule, le respect s'évanouit et fit place à la crainte. L'épuisement irrémédiable du trésor, le faste insolent des ministres, et la rigueur inflexible de l'administration, produisirent un mécontentement général, dont le résultat fut une désobéissance presque unanime. Le monarque, déjà tourmenté par ses chagrins domestiques, n'eut pas la force de supporter ce
1314 nouveau coup de la fortune ; il expira consumé de douleur et de regrets. Ses dernières paroles, adressées à son successeur, l'exhortèrent à profiter de sa fin déplorable, comme d'un exemple dont Dieu se servoit pour épouvanter les souverains qui rendoient malheureux les peuples confiés à leur surveillance (1).

(1) Philippe-le-Bel mourut âgé de 46 ans, après avoir régné vingt-deux années et dix mois.

Les Français crurent pendant quelques instans qu'ils alloient respirer enfin ; mais Louis le *Hutin* (1) ne tarda guère à se perdre dans l'opinion publique, par la foiblesse avec laquelle il sacrifia le seul ministre qui fût alors recommandable par sa probité. Enguerrand de Marigny, surintendant des finances, périt pour avoir encouru la haine du comte de Valois, homme violent et féroce, digne frère, en un mot, de Philippe-le-Bel. On appela tous ceux qui voudroient se rendre accusateurs. Malgré l'aversion que les peuples ont en général pour les dépositaires des finances, personne ne se présenta : le comte, furieux de voir sa victime au moment de lui échapper, mit en usage la ressource décisive dans ce siècle ; il dénonça des opérations magiques, au moyen desquelles il prétendit que Marigny avoit voulu l'*envouter*, ainsi que le roi. Cette bizarre opération consistoit à piquer ou à brûler avec des cérémonies mystérieuses, et accompagnées de paroles cabalistiques, des figures de cire qui représentoient les personnes que l'on avoit le dessein de sacrifier. On croyoit assez communément alors que ce sortilége donnoit une mort inévitable à celui qui en étoit l'objet. Quelques témoins subornés confirmèrent la vérité de l'accusation. Le roi, loin de rejeter ce conte absurde et d'en punir les auteurs, prononça par timidité le supplice d'un homme

Louis-le-Hutin. 1314

(1) Louis-le-Hutin monta sur le trône à l'âge de 23 ans.

Louis-le-Hutin. 1314 qu'il estimoit, qu'il plaignoit et qu'il croyoit innocent de tout autre crime. Marigny fut pendu au gibet de Montfaucon, que lui-même avoit fait dresser pour la punition des malfaiteurs.

Le trésor étoit vide; les ressources qu'avoient offertes les extorsions et le rappel des Juifs, se trouvoient épuisées : le mécontentement des peuples ne permettoit plus la voie des impôts. Dans cette crise difficile, Poirier,
1315 conseiller au parlement, proposa une ordonnance, dont voici l'esprit : « Le roi voyant » que son royaume est dit des *Francs*, désire » que la vérité soit conforme au nom qu'il » porte; en conséquence, par son autorité » souveraine, et d'après son amour paternel, » il prononce l'affranchissement de tous les » serfs qui se trouvent encore en France, » parce que naturellement tout le monde » naît libre, et ne peut être tombé en servi- » tude que par mauvais usage, ou par le » *méfait* des prédécesseurs. »

D'après l'esprit de cette loi, on auroit dû donner la liberté par forme de restitution; mais loin de là, on envoya des commissaires dans les provinces, avec l'ordre de vendre le plus cher possible les chartres d'affranchissement, et d'employer la force contre les serfs qui répugneroient à ce marché. Plusieurs habitans des campagnes opposèrent de la résistance, aimant mieux garder leur argent que de s'affranchir de leur esclavage; quelques-

uns y parvinrent à l'aide des secours que les seigneurs leur donnèrent en secret. Dans cette circonstance, une grande partie de la nation française refusa le bien le plus précieux, celui qu'elle aime avec une constance soutenue, mais qu'elle n'a jamais prétendu acheter que par des efforts généreux ou par des actions héroïques. Louis-le-Hutin. 1315

Louis continua la guerre de Flandres, commencée sous le règne précédent. Prince aussi médiocre à la tête de ses armées, qu'il étoit foible dans ses conseils, il n'obtint aucun succès, et fut réduit à lever le siége de Courtrai. Cette guerre, humiliante pour l'honneur national, devint un poids d'autant plus onéreux, qu'elle fournit le prétexte et l'excuse d'une foule de vexations, de l'établissement de plusieurs péages, de la vente de plusieurs offices de judicature, et de la levée des décimes sur le clergé.

L'imprudence de boire de l'eau glacée à la suite d'un violent exercice, délivra la France d'un roi qui ne mérita ni le trône, ni une place dans l'histoire (1). 1316

Philippe, comte de Poitiers, se trouvoit à Lyon lorsque son frère mourut, laissant après lui sa femme enceinte : il vint à Paris, où la régence étoit réclamée par Hudes, duc de Bourgogne, à titre d'oncle de Jeanne,

(1) Louis X dit le Hutin mourut âgé de 25 ans, après avoir régné deux années.

fille du premier mariage de Louis-le-Hutin, et par le comte de Valois, grand-oncle de l'enfant à naître. Il eut l'adresse de l'emporter sur ses rivaux, et fut le premier prince qui prit avec appareil le titre de régent du royaume.

Après un mois, la reine douairière accoucha d'un fils qui reçut le nom de Jean, et ne vécut que huit jours. Aussitôt Hudes réclama la couronne pour sa nièce Jeanne. Un grand nombre de seigneurs se rangèrent de son parti : le comte de la Marche eut l'imprudence de se déclarer en faveur de sa nièce contre son frère. Il voyoit à ce dernier un fils qui mourut bientôt après, et sacrifioit un grand intérêt, quoiqu'incertain, aux avantages présens dont une minorité lui offroit l'assurance.

Le régent, attaqué par de si puissans ennemis, entrevoyoit d'autant moins de moyens de réussite, que son caractère de sagesse et de réserve sembloit peu propre aux entreprises hasardeuses. Ses espérances furent relevées par le connétable Gaucher de Châtillon, qui venoit d'ajouter à la prépondérance dont il jouissoit, par le mariage de son fils avec Marguerite de France, fille de Charles, comte de Valois. Châtillon, plein d'honneur et de fidélité pour ses maîtres, détermina les Parisiens à se prononcer en faveur de Philippe : il leva quelques troupes, avec lesquelles il conduisit ce prince à Rheims, le fit sacrer par l'archevêque, en présence

Philippe V dit le Long. 1316

de deux seuls pairs, Mahaut, comtesse d'Artois, et le comte d'Evreux : ensuite il le ramena dans sa capitale, où les habitans le reçurent avec de vifs transports de joie, et lui rendirent de grands honneurs. Philippe-le-Long. 1316

(1) Philippe V dit *le Long*, convoqua les états-généraux pour l'année suivante. Durant le temps qui s'écoula jusqu'à l'ouverture de cette assemblée, il eut l'adresse de gagner 1317
les plus redoutables de ses adversaires. Hudes, duc de Bourgogne, épousa Jeanne, fille aînée de Philippe, et reçut pour dot le comté de Bourgogne. Le comte de la Marche se contenta d'une somme de cent mille livres, et de vingt mille livres de rente en fonds de terre. Le comte d'Evreux, petit-fils de Philippe-le-Hardi, reçut pour récompense de sa fidélité, la main de Jeanne, fille de Louis-le-Hutin. Cette princesse fut déclarée héritière du royaume de Navarre, qui provenoit du chef de sa grand'mère, épouse de Philippe-le-Bel. Rien ne paroissoit plus sage que son mariage avec le prince qui s'étoit déclaré avec le plus d'énergie contre les prétentions qu'elle élevoit sur la couronne de France.

A la suite de ces préliminaires, le cardinal Arablei, chancelier de France, décida, sans de grands efforts, l'assemblée à prêter entre ses mains serment à Philippe. Il s'appuya de

(1) Philippe V dit le Long monta sur le trône à l'âge de 23 ans.

Philippe-le-Long. 1317

la loi Salique, qui, jusqu'au règne de Hugues Capet, avoit exclu les femmes de la possession des fiefs. Mahaut, mère de la reine régnante, donna comme souveraine du comté d'Artois, sa voix contre l'hérédité des femmes; mais elle eut sur-le-champ une querelle à soutenir contre Robert son neveu, qui réclama le grand fief de l'Artois, qu'il prétendit être sa propriété, puisque la loi Salique étoit remise en vigueur : il fut condamné par les états-généraux, qui prononcèrent : « Que » quoique le royaume ne tombe pas en que- » nouille, les femmes sont pourtant capables » de tous autres fiefs. »

Philippe, paisiblement assis sur le trône, montra de la modération, et se rendit le protecteur de la justice : néanmoins, sous ces apparences qui lui captivoient les suffrages, il travailla avec succès à l'accomplissement du grand projet de ses aïeux.

Il multiplia les anoblis, et les rapprocha des grandes places, dont l'opinion publique les avoit jusqu'alors tenus à une distance assez éloignée.

Il déclara que le payement de trois années du revenu des fiefs en assuroit la possession aux roturiers.

Animé par un intérêt particulier en faveur des parlemens, il chercha à en accroître le pouvoir, l'éclat et la considération. Ce corps, rendu sédentaire à Paris dix-huit années auparavant, fut déclaré l'être à perpétuité : « Item,

» en parlement il y aura un baron ou deux, » et déjà le roi y met le comte de Boulogne. » Philippe-le-Long. 1319

Sous le prétexte de soulager, du moins en partie, l'épuisement des finances, il vendit les charges des juges : cette disposition cachoit des vues plus lointaines que les chefs des jurisconsultes suggérèrent. En hommes accoutumés à réfléchir, ils sentoient que leur existence recevroit un nouveau lustre, lorsqu'à la juste considération que procure le mérite, ils joindroient celle que s'attirent les richesses, qui sans doute est une usurpation, mais qui procure le crédit et obtient les empressemens de la multitude.

« Se faisant conscience de empêcher les » évêques au gouvernement de leurs chré- » tiennetés, » il les dépouilla du droit d'assister aux séances du parlement. Le clergé ne perdit pas sans regret et sans opposition l'un de ses plus beaux priviléges : toutefois la soumission à l'autorité royale fut prescrite par les bulles de Jean XXII, qui prévenoit les désirs d'un prince auteur de son élévation au trône pontifical.

Il leva sur les biens ecclésiastiques des décimes considérables, dont la moitié devint le prix des complaisances du pape.

Il surpassa la hardiesse de son père, en adressant aux baillifs l'ordre d'enlever toutes les monnoies particulières, et d'envoyer les coins, ainsi que les espèces, à la chambre des comptes de Paris. Cette mesure arbitraire

Philippe-le-Long. 1319

eût excité des mouvemens dangereux, si les plus puissans d'entre les grands seigneurs ne s'étoient laissé gagner par des sommes considérables.

Il désarma les bourgeois, sous le prétexte que la misère les engageoit quelquefois à vendre leurs armes; elles furent déposées dans des arsenaux publics, pour être distribuées toutes les fois que la guerre se feroit au nom du roi. Chaque bailliage eut un capitaine général pour commander ces milices, et chaque ville un capitaine particulier pour en commander la bourgeoisie.

Autant que les circonstances le lui permirent, il prévint les funestes démembremens du royaume, par deux lois qui annoncent des vues saines sur la constitution de l'état. La première déclaroit inaliénables les domaines de la couronne. La seconde fixoit la nature des apanages (1), qu'elle rendoit réversibles aux rois, faute d'hoirs.

Il dut à la justesse de son esprit, la conception d'un projet vaste, important et salutaire, mais si difficile, si long-temps attendu, et depuis si heureusement exécuté, celui d'établir dans toute la France une même monnoie, les mêmes poids, les mêmes mesures et les mêmes lois.

Il rejeta, comme dignes de son mépris, les accusations intentées contre les Juifs, que

(1) Le mot *apanage* vient de l'allemand, et signifie droit de réversion.

le cri public dénonçoit comme coupables d'avoir, à l'instigation des rois de Tunis et d'Alger, empoisonné les puits et les fontaines. On attribuoit cet attentat chimérique à la crainte qu'avoient les princes africains d'une nouvelle croisade, et ces bruits trouvoient des partisans sans nombre chez des hommes que leur crédule ignorance rendoit avides de tout ce qui paroît extraordinaire ou merveilleux. Philippe-le-Long. 1319

Il acquit des droits à l'estime de ses contemporains et aux éloges des historiens, par ses efforts constans dans le noble dessein de réprimer la corruption qui avoit fait sous le règne précédent des progrès si alarmans. Nous nous contenterons d'en donner une idée par la punition d'un misérable, dont l'atrocité froide et calculée fait frémir d'horreur. Un scélérat, possesseur de grandes richesses, mérita par ses crimes d'être condamné au dernier supplice : le prévôt-général se vend à prix d'or, ouvre la porte de la prison au criminel, et traîne à l'échafaud un malheureux innocent qui se trouvoit avoir quelques traits de ressemblance avec le condamné. Philippe fit attacher au même gibet ce magistrat si peu digne de ses fonctions.

Le monarque ne suspendit pas le cours de ses travaux, quoiqu'attaqué par une maladie longue et douloureuse. La dernière de ses opérations, fut une ordonnance par laquelle il établit un impôt général du cinquième du revenu et du centième des meubles, dans

Philippe-le-Long. 1319 toute l'étendue du royaume, sans nulle exception des personnes. Le mécontentement général éclata : les trois ordres se prononcèrent d'un accord unanime. Le roi parvint à gagner la commune de Paris, et indiqua dans cette ville une assemblée pour lever cet obstacle; mais il mourut le jour même qu'il avoit dé-
1322 signé pour ouvrir la première séance (1).

(2) Le comte de la Marche monta sur le trône sans aucune opposition. Il prit le nom de Charles IV, et reçut le surnom de *Bel*, par lequel fut désigné le seul avantage qu'il tint de la nature. Ses promesses d'améliorer le gouvernement, et sur-tout l'économie des finances, déterminèrent l'assemblée à faire plusieurs sacrifices. Il s'étoit flatté que des rigueurs exercées contre les administrateurs du fisc, combleroient une grande partie du vide qui se trouvoit dans le trésor royal. Des recherches peu décentes et faites avec dureté, n'eurent qu'un médiocre succès; mais elles contentèrent le peuple d'autant plus aisément, que l'ignorance des nationaux avoit introduit l'usage de confier la gestion des deniers publics à ces Italiens si connus et si détestés sous le nom de *Lombards*.

Les deux plus abhorrés de ces brigands périrent. La Guette expira dans les tortures de

(1) Philippe V dit le Long mourut âgé de 28 ans, après avoir régné six années.

(2) Charles IV dit le Bel monta sur le trône à l'âge de 26 ans.

la question, et Jourdain de Lille, conduit à la potence, satisfit à l'indignation publique. De telles ressources étoient foibles; aussi furent-elles promptement épuisées. Après avoir long-temps hésité, Charles accorda de nouvelles décimes à l'avide Jean XXII, sous la condition de les partager.

Charles IV dit le Bel. 1322

Le hasard mit sous les yeux de Charles un écrit de Philippe-le-Bel, qui recommandoit à ses successeurs de ne jamais perdre de vue le but auquel les monarques devoient toujours tendre. A l'en croire, il n'étoit pas de moyen plus sûr et plus prompt d'y parvenir, que d'attaquer l'*hydre de la noblesse par la tête et par la queue*. Le sens de cet avis fut facilement saisi. Pour s'y conformer, le roi fit de nombreux anoblissemens, et créa deux pairies, l'une pour la maison de Dreux, l'autre pour celle de Bourbon. Les pairies détachoient de l'intérêt commun des familles puissantes, et les anoblissemens avilissoient l'ordre, par l'introduction d'une foule d'individus encore flétris des marques de la servitude.

Un roi dont le passage est si peu sensible dans l'histoire, eut la satisfaction de voir le régime féodal presque entièrement abattu : sous son règne, il ne subsistoit plus que quatre grands vassaux, qui soutinssent l'antique splendeur de la noblesse; les ducs de Bourgogne, d'Aquitaine, de Bretagne et le comte de Flandres. Encore ces colosses étoient-ils sans cesse en butte à la haine active des rois, à

Charles IV dit le Bel. 1322 l'envieuse jalousie des seigneurs subalternes ; ils devoient dès-lors prévoir que leur ruine n'étoit que retardée.

Une guerre de courte durée eut lieu dans
1324 la Guyenne ; les Anglais y reçurent quelques échecs, quoique les Français y marchassent avec répugnance sous les ordres du comte de Valois, qui ne pouvoit sous aucun rapport justifier leur confiance.

Valois, administrateur violent et général médiocre, exerçoit un pouvoir absolu sur l'esprit du roi son neveu. Sa mort prématurée fut reçue avec indifférence. On se contenta de remarquer « qu'il avoit été fils, frère,
1326 » oncle, gendre, beau-père de roi et jamais » roi. » Ses remords tardifs justifièrent la mémoire de l'infortuné Marigny : aux approches rapides de ses derniers momens, il voulut que des hommes vêtus de noir parcourussent les rues de Paris en criant : « Priez » Dieu pour le repos de l'ame de monseigneur » de Valois, et de celle de monseigneur de » Marigny qui est mort innocent. »

Charles s'occupoit de l'idée chimérique de posséder la couronne impériale. Jean XXII se servit de cette amorce pour continuer à lever des décimes sur les revenus du clergé de France. Les Allemands se jouèrent de la crédulité du monarque français ; le bercèrent de fausses espérances, et manquèrent à leur parole après lui avoir extorqué des sommes considérables. Le chagrin et la honte abré-

gèrent ses jours : leur terme parut un bienfait de la Providence (1). Charles-le-Bel. 1328

La postérité de Philippe-le-Bel, qui sembloit appelée à remplir de si longues destinées, s'éteignit avec une effrayante promptitude : il ne restoit qu'un seul rejeton de cette tige superbe, Isabelle, femme d'Edouard II roi d'Angleterre. La débauche entraîna cette princesse de l'adultère au meurtre : elle déposa son époux, et le fit périr par le supplice douloureux d'un fer rouge qui lui fut enfoncé dans le fondement. Edouard III, que ce crime plaçoit sur le trône, en devint le vengeur. Mortimer, l'amant d'Isabelle, porta sa tête sur l'échafaud ; et la princesse renfermée dans une étroite prison, y languit l'espace de vingt-huit années.

Charles aima les lettres et accueillit les troubadours, dont il se plaisoit à répéter les chansons. Sous son règne, la fameuse Clémence Isaure fut, dans Toulouse, la fondatrice des jeux floraux. Cette intéressante réunion a été durant plusieurs siècles l'asile paisible du goût et des talens. Les concurrens y reçoivent pour prix de leurs succès, des fleurs qui reportent les souvenirs et les pensées vers la galanterie noble et délicate des troubadours, dont on voit toujours avec intérêt le dernier monument. La beauté l'avoit

(1) Charles IV dit le Bel mourut âgé de 33 ans, après avoir régné six années.

Charles-le-Bel. 1328

élevé, et les grâces contribuèrent plus d'une fois à l'orner de leurs productions (1).

Charles-le-Bel sur son lit de mort, donna la régence à Philippe de Valois, et déclara que si son épouse qu'il laissoit enceinte accouchoit d'un fils, Philippe gouverneroit jusqu'à ce que le roi fût majeur; mais que si elle donnoit le jour à une fille, les pairs et les hauts barons s'assembleroient pour juger du droit des prétendans à la couronne. Les dernières volontés d'un roi qui avoit été témoin et même occupé des discussions élevées lors de l'avénement de Philippe-le-Long, prouvent d'une manière évidente qu'il ne croyoit pas à l'existence de la loi Salique, ou que du moins il ne la regardoit pas comme loi constitutionnelle de l'état. Les Français partagèrent son opinion à cet égard, puisqu'aucune voix ne s'éleva contre ses dispositions, et que la reine étant accouchée d'une fille, les grands se réunirent pour juger entre les prétendans. Cette assemblée mérite d'arrêter les regards de l'historien, et pour la manière dont elle fut composée, et comme étant le dernier effort de la noblesse.

---

(1) Une des plus intéressantes de ces émules, est madame Verdier. Malgré la scrupuleuse modestie que cette femme, supérieure en talens comme en vertus, met avec tant de soin à se dérober aux yeux empressés du public, elle n'échappera point à la gloire. L'Aristarque du dix-huitième siècle, le judicieux et sévère Laharpe, dit en parlant d'elle :

» Et Verdier dans l'Idille, a vaincu Deshoulières. »

Les douze pairs furent les chefs, ou plutôt formèrent le véritable corps dépositaire de l'autorité légale qui disposa de la couronne. Les autres membres de l'assemblée ne parurent convoqués que pour donner leur conseil. Les nouvelles pairies ne s'attribuant aucune égalité de rang avec les anciennes, ceux qui les possédoient se placèrent à la tête des hauts barons de France. Le clergé et le parlement furent invités à l'honneur de fournir des prélats et des conseillers, les uns et les autres reconnus pour habiles dans le droit canonique et civil. Le tiers-état fut si loin d'élever des prétentions, que les bourgeois de Paris et de plusieurs autres lieux, reçurent avec reconnoissance la permission d'être spectateurs dans les tribunes de la salle. Charles-le-Bel. 1328

Jamais cause d'un intérêt aussi important n'avoit été jugée avec autant de solennité. On écouta avec une attention calme, les ambassadeurs des six rivaux qui aspiroient au trône. Isabelle, reine d'Angleterre, fille de Philippe-le-Bel; Jeanne, comtesse d'Evreux et reine de Navarre, fille de Louis-le-Hutin; Marguerite, comtesse de Flandres, fille de Philippe-le-Long; Isabelle, dauphine de Viennois, seconde fille de Philippe-le-Long; Jeanne, fille posthume de Charles-le-Bel; enfin, Philippe de Valois, petit-fils de Philippe-le-Hardi, parurent dans ce concours. D'un commun accord, Philippe de Valois remporta l'avantage: « Il fut » déclaré le vrai roi et souverain seigneur,

» privativement à tous les autres, parce que
» le royaume de France est de si grande
» noblesse, qu'il ne doit mie par succession
» aller à femelle. »

Philippe VI dit de Valois 1328

La cérémonie du couronnement de Philippe se fit à Rheims, sans aucune opposition (1).

Edouard III, le plus redoutable des rivaux du nouveau monarque, vint lui rendre hommage en personne. Il est vrai que la magnificence de son cortége, la fierté de son maintien et la hauteur de ses discours, donnèrent à cet acte de soumission l'apparence d'une bravade. Les deux rois conçurent l'un pour l'autre une haine qui ne tarda pas à éclater. La comtesse d'Evreux obtint la jouissance du royaume de Navarre, que ses deux oncles avoient injustement retenu; mais elle ne plaça cette couronne sur la tête de son époux, qu'après avoir fait le sacrifice de la Champagne et de la Brie, qui, huit ans après, furent irrévocablement réunies à la France.

Philippe, à peine assis sur le trône, marcha pour réprimer les Flamands, qui venoient de se révolter et de chasser leur seigneur. Un marchand de poissons les commandoit, et inspiroit leur audace autant par son exemple que par ses discours.

L'armée française attaque Cassel avec une

(1) Philippe VI dit de Valois monta sur le trône à l'âge de 25 ans, et reçut d'abord le titre de Fortuné, que les événemens de son règne démentirent.

fureur qu'excitoit la bravade des habitans, qui avoient placé « sur les bords de leurs » retranchemens un coq de pierre avec ces » mots écrits à l'entour : *Quand ce coq chanté aura, le roi, Cassel conquêtera.* Philippe de Valois. 1328

Philippe brûloit du désir d'en venir à une bataille générale. Les membres du conseil de guerre balançoient, il s'adresse au connétable Gaucher de Châtillon : « Et vous, mon père, » lui dit-il, que vous en semble? —Sire, répond » le connétable, qui a bon cœur a toujours » le temps propre. » Ce mot devient le cri de bataille : il vole de bouche en bouche; on court avec joie aux armes; la victoire est assurée par les prodiges de valeur du monarque et par ceux du connétable, qui, chargé du poids de quatre-vingts années, porte par-tout la mort.

Ce fut le dernier exploit d'un guerrier magnanime, qui avoit eu l'honneur de recevoir l'ordre de la chevalerie des mains de St. Louis, et qui s'étoit montré durant sept règnes consécutifs, le plus ferme appui du trône de ses maîtres. Il laissa, d'Isabeau de Dreux, une 1329
postérité nombreuse, formée par ses leçons et plus encore par ses exemples. Aussi le soupçon de flatterie n'a-t-il jamais flétri cet éloge que l'histoire a plus d'une fois répété : « Il ne » s'est fait aucune affaire de guerre ou de » paix, où quelqu'un de la maison de Châ- » tillon n'ait été employé, ni aucune bataille » mémorable ou voyage, tant dedans que » dehors le royaume, deçà et delà la mer

Philippe de Valois. 1329

» sur les infidèles, où il ne se soit trouvé » quelqu'un de cette famille (1). »

L'enthousiasme du peuple tint de l'ivresse : il se promettoit de grands avantages d'un prince qui devoit son sceptre au choix de la nation, qui déployoit une valeur si chère aux Français, et qui succédoit à des rois peu dignes de regrets. Ces favorables impressions furent effacées par un long enchaînement de disgrâces. Philippe, violent, implacable, avide et dissipateur, n'eut que de l'ingratitude pour ses plus zélés partisans : passionné pour la guerre, il eut la bravoure du soldat sans aucune des qualités du général, et ne calcula jamais les suites de ses démarches.

Robert d'Artois avoit soutenu les droits du roi son beau-frère, avec une telle chaleur, qu'il se crut dans la position la plus favorable pour renouveler le procès dans lequel il avoit succombé contre la princesse Mahaut. D'après une faveur particulière, la cause fut encore portée devant la cour des pairs qui de plus

(1) L'auteur des mémoires pour l'instruction du Dauphin, fils de Louis XV, dit : « Que la maison de Châtillon a été » décorée dans ses premières branches de tant de grandeur, » qu'il ne restoit au-dessus d'elle que la royauté. » Cette souche de tant de personnages illustres s'est terminée par deux rameaux qui se sont réunis à des tiges considérables. L'aînée des héritières de la maison a épousé le duc d'Uzès, ci-devant premier pair de France, et la cadette le duc de la Trimouille. L'une et l'autre vivent au moment où j'écris. Elles sont un exemple intéressant de la magnanimité des grandes ames, réunie aux grâces d'un sexe aimable.

se complèta par l'admission, comme duc de Normandie, de Jean fils aîné de Philippe. Malgré ces avantages, la fausseté des titres fournis par Robert fut tellement évidente, qu'une fille de Béthune, nommée la Divion, fut condamnée au feu comme sa complice, et lui-même sommé à comparoître devant le parlement. Furieux de cet arrêt, il s'enfuit en Angleterre, flatta le penchant d'Edouard, et devint le principal auteur d'une guerre de près d'un siècle, qui fit couler à grands flots le sang des Français et celui des Anglais.

Philippe de Valois. 1329

1336

Edouard étoit bien supérieur à son rival, soit comme politique, soit comme capitaine. Avant de publier son manifeste pour demander la restitution de quelques places dans la Guyenne, et pour se plaindre de l'asile que la cour de France donnoit à Bruce, roi d'Ecosse, détrôné par ses sujets, et dont lui-même avoit envahi les états, il s'assura de l'alliance des Flamands, par l'entremise d'Artevelt. Ce fameux brasseur de Gand, étoit brave, intrigant et riche; possédant, en un mot, les qualités qui caractérisent un véritable chef de faction : il gouvernoit ses compatriotes, que leur inquiétude porte à la révolte depuis tant de siècles, et dont la soumission produite quelquefois par la crainte, ne l'est jamais par l'amour.

Des ravages funestes au peuple, sans être avantageux aux princes, furent l'unique fruit de la première campagne. La seconde devint

1338

Philippe de Valois. 1339 fatale aux Français, par la bataille qu'ils perdirent sur mer, près de l'Ecluse. Leur flotte composée de cent vingt vaisseaux d'une énorme grandeur, et montée par quarante mille hommes, fut complètement battue. Leurs deux amiraux ne purent résister à la valeur et à l'habileté d'Edouard, qui n'abandonna pas le commandement malgré deux blessures qu'il reçut. D'ailleurs, l'ignorance honteuse de la marine avoit confié l'honneur national à des vaisseaux étrangers, que leurs conducteurs n'exposoient au péril qu'avec de grands ménagemens.

Le vainqueur mit le siége devant Tournai. Jeanne de Valois, sœur de Philippe et belle-mère d'Edouard, parvint avec d'autant moins
1340 de peine à faire signer une trève à ces deux monarques, que le premier étoit épuisé par les revers, et que le second étoit rappelé dans ses états par les troubles qui ne cessoient d'agiter l'Ecosse.

C'est à cette époque que l'on trouve les premières traces de l'usage de la poudre à canon : son invention est attribuée à Bacon, anglais, qui vivoit dans le quatorzième siècle : elle a totalement changé l'art de la guerre, elle a produit une révolution dans l'état politique de la terre, et a même influé sur les mœurs des nations. Ceux qui gémissent sur cette importante découverte comme destructive du genre humain, cèdent à un sentiment louable dans son principe, mais combattu

cependant et rejeté par l'expérience. Les combats plus bruyans que chez les anciens, sont moins sanglans. Ces épouvantables détonations que l'homme ne soutient que par un effort sur lui-même, ne multiplient pas autant la mort que l'arme blanche, le plus terrible instrument du carnage. Philippe de Valois. 1340

Un acte de cruauté dont l'histoire offre heureusement peu d'exemples, ralluma les flambeaux de la guerre. Philippe célébra les noces de son second fils par des fêtes magnifiques, 1344
auxquelles les gentilshommes de la France s'empressèrent d'accourir. Cette circonstance lui parut favorable, pour frapper la noblesse d'un coup qui portât l'épouvante parmi ses membres. Au milieu de la pompe d'un tournois, quatorze seigneurs bretons et normands furent saisis et décapités, sans que l'on suivît aucune forme de procédure, et sans que l'on donnât le plus léger prétexte.

La stupeur contint la nation dans le silence; tandis que les étrangers exprimèrent hautement combien cette conduite leur sembloit odieuse. Edouard tirant avantage de cette disposition des esprits, déclara par un héraut : « Qu'il ne prétendoit plus avoir ni paix ni » trève avec un ennemi violateur de toutes » les lois humaines. »

Il prit le titre de roi de France, et pro- 1345
testa contre l'arrêt qui lui avoit ôté une couronne sur laquelle il possédoit, par sa mère, des droits incontestables. D'après les induc-

Philippe de Valois. 1345 tions de Geoffroi d'Harcourt, il se jeta sur la Normandie, l'envahit sans beaucoup d'efforts, porta la désolation jusqu'aux portes de Paris, mais se trouva, faute de vivres, dans la nécessité de revenir derrière la Somme.

Philippe bouillant de colère, et ne respirant que les combats, marche sur les traces de son ennemi, l'atteint au bout de peu de jours, le rencontre dans un poste avantageux au-dessus de Crécy, l'attaque avec impétuosité, et paye sa faute par une défaite désas-
1346 treuse.

Les Français laissèrent sur le champ de bataille treize cents princes, seigneurs ou chevaliers. Jean de Luxembourg, roi de Bohême, vieillard aveugle, se jeta dans le plus fort de la mêlée : les rênes de son cheval étoient attachées à celles des chevaux de deux chevaliers qui lui servoient de guide. On trouva sous un tas de morts ces trois braves guerriers que l'on avoit pu détruire, mais non séparer. Trente mille soldats furent tués, soit dans l'affaire, soit dans la déroute.

Le roi, grièvement blessé, et ayant eu deux chevaux tués sous lui, ne fut arraché du lieu du carnage que par le zèle de quelques chevaliers qui lui démontrèrent l'inutilité de ses faits d'armes. Il arriva presque sans suite à la porte d'un château : le châtelain lui demanda son nom : « Ouvre, répond-il » avec dignité, c'est la fortune de la France. »

La victoire des Anglais fut en grande partie

attribuée à la valeur du prince de Galles, âgé pour lors de quinze ans, qui fut depuis le héros de son siècle, et à qui son père laissa l'honneur de la journée, afin qu'il gagnât *ses éperons*, par égard pour l'ordre de la chevalerie dont il venoit d'être décoré. Plusieurs écrivains croient voir une seconde cause de la déroute des Français, dans le trouble que six pièces de canon fondues par Bertold Swart, portèrent au milieu de leurs troupes, qui ne connoissoient pas encore ce genre d'armes : mais rien ne fut aussi funeste que la délicatesse qui leur donnoit de la répugnance pour l'arbalète. « Avec cet instrument per-» fide, disoient-ils, un poltron peut, sans » risque, tuer le plus vaillant homme; nous » ne voulons vaincre qu'avec nos lances et » qu'avec nos épées. » Saint Louis avoit inutilement créé la charge de grand-maître des arbalétriers, avec des distinctions honorables : les rois de France étoient obligés d'employer des archers allemands ou génois, qui prenoient bientôt la fuite devant les archers anglais. Le même préjugé retarda long-temps les progrès de l'artillerie, et produisit de nombreuses calamités.

Philippe de Valois. 1346

Edouard vainqueur forma le siége de Calais, événement à jamais glorieux pour le caractère français, et dont le seul souvenir remplit l'ame d'un généreux enthousiasme. L'amour de la patrie a donc enfanté chez les modernes des actes de dévouement au-dessus de ceux 1347

Philippe de Valois. 1347

que l'on vante avec tant de complaisance chez les Grecs et chez les Romains !

Jean de Vienne, gouverneur de Calais, trouva les moyens d'une vigoureuse résistance dans ses propres vertus, dans la bravoure de la garnison et dans le dévouement des habitans. Philippe se consume en tentatives infructueuses pour dégager une place de cette importance. Un dernier effort lui amène soixante mille hommes, à la tête desquels il somme Édouard d'assigner, d'après les règles de la chevalerie, le jour et le lieu de la bataille. Le monarque anglais sourit de l'appel, et y répond en général. « Je suis ici pour » prendre Calais, et non pour me battre. Si » votre maître veut combattre, c'est à lui de » voir comment il pourra m'y contraindre. » La famine étend ses horreurs; les assiégés dévorent les animaux les plus dégoûtans, et même des cuirs bouillis, avant d'arborer le drapeau bleu. Edouard refuse toute espèce de capitulation, et ordonne le sac, le pillage et la ruine entière de la ville. *Mauwn*, la fleur des chevaliers de l'armée anglaise, adoucit en partie cet arrêt rigoureux; les Calésiens obtiennent leur grâce sous la condition que six notables viendront, la corde au cou, présenter les clefs de la ville et se dévouer pour leurs concitoyens. Eustache de Saint-Pierre, maire de la ville, prend la parole et demande, comme un privilége appartenant à sa place, l'honneur d'être la pre-

mière des victimes. Jean d'Aire, les deux frères Issant ses parens, et deux autres hommes vertueux dont l'histoire ne nous a pas transmis les noms, se partagent la gloire de l'accompagner. Edouard, égaré par la passion de la jalousie, n'envisage que le bonheur de son rival qui commande à des sujets si fidèles. Il prononce le supplice des six héros; il touche au moment de se souiller d'une tache ineffaçable, lorsque pour l'honneur de sa mémoire, son épouse et son fils embrassent ses genoux, et réveillent dans son cœur des sentimens d'humanité. Les fers d'Eustache et de ses compagnons sont brisés : on les comble de marques de considération, d'offres d'honneurs et de richesses : leurs modestes refus les rendent encore plus dignes d'une éternelle mémoire.

Philippe de Valois. 1347

Les Français nourrissent l'espoir de recouvrer par une surprise cette place importante : malheureusement un déserteur les trahit; ils sont attaqués et battus malgré des prodiges de valeur. Edouard, animé du désir de conserver sa riche conquête, se livre tout entier à son impétuosité : à la suite de plusieurs hauts faits, il se bat corps à corps avec Ribaumont, réputé pour sa vaillance, sa force et sa galanterie; ce chevalier le renverse deux fois de cheval, et finit par se reconnoître vaincu. Le lendemain du combat, Edouard rassemble à souper les principaux d'entre les prisonniers, et fait asseoir près de lui Ribaumont, qu'il

Philippe de Valois. 1347

comble de caresses. A la fin du repas, il prend la parole d'un air affable, reconnoît hautement Ribaumont « pour le plus rude jouteur » contre lequel il se soit jamais mesuré, le » prie de recevoir pour gage de son estime » un magnifique bracelet, et lui donne sa » liberté sans rançon. »

Les guerriers étoient abattus et les peuples ruinés, lorsque pour comble de maux, une peste terrible, après avoir désolé l'Asie et
1348 l'Afrique, vint ravager la France. Cinq cents morts sortoient chaque jour du seul Hôtel-Dieu de Paris. Les villes et les campagnes n'offroient plus que le spectacle du désespoir. Des fanatiques se répandirent de toutes parts en se déchirant les épaules à coups de fouet, sous le prétexte d'expier les péchés du monde. Plusieurs scélérats se joignirent aux *flagellans*, et l'on fut obligé de recourir à la force pour réprimer leurs brigandages. Pendant ces secousses intérieures, le roi s'occupa du dessein d'accomplir la ruine du système féodal. Les usurpations et même les supplices ne lui coûtoient aucun remords; mais lorsque des revers le forcèrent à rechercher une paix désavantageuse, « il donna pour » garans des traités qu'il passoit, les grands » vassaux qu'il autorisoit à prendre les armes » contre lui, s'il en violoit quelques articles. »

Justement offensé de la trop grande latitude que les exceptions introduites par Philippe-le-Bel donnoient à l'abus d'offrir des gages de

bataille, Philippe déclara que « les règle- » mens du *saint monarque* reprendront une » nouvelle vigueur ; » mais lorsque la noblesse ne montra que du dégoût pour la guerre, il sacrifia tout au désir de ranimer l'ardeur de cet ordre naturellement belliqueux. Les combats judiciaires furent alors permis, soit en personne, soit par avoués, pourvu que les champions ornassent leurs bannières « d'un » crucifix, ou de l'image de la Vierge, et » prissent le Ciel à témoin de n'avoir aucune » arme enchantée. » Cette condescendance illégale flatta les préjugés anciens, combla de joie la noblesse, et surprit les suffrages des magistrats. Le parlement donna l'ordre (en 1343) qu'il y eût *gage de bataille* entre le chevalier Dubois et le chevalier Vervins : l'arrêt fut motivé sur l'accusation contre Vervins, « d'avoir fait effort pour persuader au » roi Philippe, que Dubois s'étoit rendu cou- » pable de tentatives criminelles, dans la vue » d'ensorceler son altesse. »

Philippe de Valois. 1348

Aussi fier qu'emporté, il arrêta les prétentions et les entreprises du parlement ; mais le besoin d'argent le réduisit à de nombreuses condescendances pour un corps qui chaque jour faisoit de nouveaux progrès dans l'opinion publique. Ce fut alors que les nobles de robe, importunés depuis long-temps de la présence des nobles d'épée, parvinrent à les éloigner des assemblées, au moyen de l'introduction de formes et de langage, qu'à leur retour de

Philippe de Valois. 1348

l'armée, les guerriers étoient hors d'état de comprendre. Par un effet bizarre du caprice de l'esprit humain, des Français venus de la Germanie adoptèrent la jurisprudence d'une nation de l'Italie, qu'ils avoient chassée de la Gaule pour y dominer à sa place.

Les plaintes du peuple, les reproches des étrangers et la langueur du commerce dictèrent à Philippe la sage ordonnance « qui » remit les monnoies sur le pied où elles » étoient sous saint Louis; » mais l'épuisement du trésor royal ramena bientôt ces altérations dont les suites ruineuses échappent à l'ignorance et sont bravées par la cupidité.

Témoin, sous quatre règnes, de la rapacité d'une foule de financiers; scandalisé de la tolérance de Philippe-le-Bel et de ses deux fils aînés; ayant recueilli les bénédictions prodiguées par le peuple à quelques châtimens tardifs, il annonça la ferme volonté d'être encore plus « sévère justicier que Charles-le-» Bel; » mais les financiers humiliés, abattus même, sortirent de cette lutte plus puissans que jamais, lorsque les sources de leurs richesses de tout temps méprisées comme impures, parurent les uniques canaux propres à vivifier la noblesse. Gaucher de Châtillon, le plus grand et le plus illustre personnage de l'état, ne crut point au-dessous de son caractère et de sa dignité « de toucher certains » gages provenant du soin et de l'intendance » de la subvention que la Picardie payoit

» pour l'entretien des hommes qu'elle four- Philippe de
» nissoit dans la guerre contre les Anglais. » Valois.
1348

Tandis que l'augmentation des revenus de l'état faisoit un devoir de créer un second trésorier, Philippe ne satisfaisoit aux besoins 1349
de ses dépenses que par des extorsions. Sans respect pour les organes de la justice, il mit en ferme toutes les places de juges.

Aucune ressource ne parvient à combler le gouffre que la prodigalité creuse sous les pas des mauvais administrateurs. L'établissement de la gabelle, qui depuis a coûté des larmes à tant de malheureux, flétri des livrées du crime tant d'innocens, et plongé tant de familles dans le désespoir, fit à sa naissance dire assez gaiement au roi d'Angleterre : » Valois est le véritable auteur de la loi Sa-
» lique. »

La fortune parut un instant vouloir réparer cette suite de calamités, par une acquisition imprévue. Humbert II, dauphin de Viennois, jouoit avec son fils unique, âgé de neuf ans, sur un balcon de son palais à Vienne, dont le Rhône baignoit les murs : l'enfant tombe et disparoît dans les flots. Le père, inconsolable d'une perte si sensible, s'enferme dans la solitude d'un cloître, et cède ses états à Philippe, second fils du roi. Le don de Humbert ne fut pas accepté pour le jeune prince, qui reçut en échange du Dauphiné le duché d'Orléans, à condition de le tenir comme pairie. Le désir de s'attacher les habitans d'une

Philippe de Valois. 1349 province importante par ses rapports et par sa position, détermina sans doute nos rois à décider que l'héritier direct de la couronne prendroit le titre de Dauphin, et qu'il écartèleroit les fleurs de lys avec les armes du Dauphiné. Une distinction si flatteuse dut inspirer d'autant plus de reconnoissance, qu'elle n'avoit point été stipulée.

Les peuples malheureux se répandirent en plaintes amères. Le roi devenu l'objet de l'exécration générale, après avoir été celui de l'amour, ne put soutenir ce cruel contraste : il succomba, rongé d'inquiétudes et de re-
1350 mords (1).

Quoique plongé dans une brutale ignorance, Philippe eût cependant l'instinct heureux de s'annoncer le protecteur des arts, des sciences et des lettres : il accueillit et fixa par ses bienfaits, le napolitain Flaviogiova (en 1345). Cet artiste ingénieux perfectionna la boussole (2), sans pressentir sans doute la révolution qu'il alloit opérer dans le monde politique, et la source de jouissances, de maux et de vices qu'il ouvroit à ses semblables.

Il encouragea le zèle des médecins par la

(1) Philippe dit de Valois mourut âgé de 57 ans, après avoir régné vingt-deux années.

(2) Guyot de Provins dit dans son poème :

» Une pierre laide et brunière,
» Où le fer volontiers se joint,
» Quand la mer est obscure et brune,
» Quand on ne voit étoile ne lune
» Contre le nord s'en va la point. »

création d'une charge (en 1348), ornée du titre « de physicien ordinaire de la cour, et » pourvu, à raison de vingt sous tournois, » pour chaque jour. » Philippe de Valois. 1350

Toujours entraîné loin du but par une humeur fougueuse, ses dons à l'Université furent excessifs et dangereux. « Il déclara que les » écoliers seroient exempts de tout péage, » tailles, impositions, coutumes et autres » charges personnelles; que l'on ne pourroit » dans leurs procès les appeler hors de Paris, » afin de ne les pas détourner de leurs études. » Les abus ne tardèrent point à se montrer : le nombre des écoliers ou des personnes qui prenoient cette qualité, devint immense. Les rhéteurs s'occupèrent de l'accroissement comme de la conservation des priviléges que les rois accumuloient sur eux. L'amour excessif du corps perdoit une foule de jeunes gens, de qui les professeurs n'exigeoient aucune exactitude aux classes, ni aucune suite d'application. Il leur suffisoit d'être inscrits sur les registres, et d'annoncer la volonté de soutenir les prérogatives des maîtres et des élèves.

Les secours destinés à propager les lumières ne se restreignirent point à la capitale. Poitiers vit à cette époque (en 1349) naître son Université.

Philippe, que les principes de son père et son humeur naturelle portoient au despotisme, saisissoit avec ardeur les occasions d'usurper un pouvoir absolu : à peine quelques coups

Philippe de Valois. 1350

d'autorité produisoient-ils des murmures, quelques actes de rigueur inspiroient-ils la haine ou l'effroi, soudain des complaisances indiscrètes fomentoient l'audace et l'agitation. Un souverain inconséquent, au point de reculer avec foiblesse, avilit sa dignité, use les ressorts de l'état, et sape les fondemens du trône.

Néanmoins dans le nombre immense des fautes et des malheurs accumulés à cette triste époque de notre histoire, l'observateur reconnoît à chaque pas les preuves évidentes de la force d'impulsion qui hâtoit les progrès de la monarchie absolue. La France est humiliée; le clergé succombe sous le poids de décimes énormes; la noblesse éprouve une ruine presque totale; le peuple gémit de l'excès de sa misère; les lois languissent ou sont violées; une maladie contagieuse dévore les deux tiers de la population; le roi rassemble sur sa tête, la haine et le mépris général; et pourtant, d'après une tendance qui remonte à Hugues Capet, la couronne s'enrichit de nouveaux fleurons. Dans un assez court espace de temps, Philippe réunit le Dauphiné et la baronie de Montpellier. Le roi de Majorque lui cède les comtés d'Aujou et du Maine, qui lui revenoient du chef de sa mère.

Que les écrivains qui se plaisent à peindre sous des traits généraux les caractères des hommes, et qui se proposent de donner de riches galeries, dans lesquelles l'on distingue les bons souverains d'avec les mauvais, essayent

de tracer l'image fidèle du roi Jean (1). Leur art parviendra-t-il à réunir les contrastes frappans, desquels doit résulter le mérite du portrait ? Comme chevalier, il n'eut pas d'égal sur le champ de bataille. Ses principes de morale le rendoient digne d'être l'instituteur de tous les princes, qui ne sauroient graver trop profondément dans leur mémoire cette maxime qu'il nous a laissée : « Si la » justice et la bonne foi étoient bannies du » cœur du reste du monde, il faudroit que » l'on retrouvât ces vertus dans la bouche et » dans le cœur des rois. » Savant pour son siècle, il aima les lettres et protégea ceux qui les cultivoient avec quelque succès.

Jean. 1350

Ces traits avantageux formeront la première esquisse ; mais le tableau en devenant fidèle, va se rembrunir. Foible dans son intérieur, Jean fut le jouet de ses favoris; impétueux à la guerre, il la conduisit sans prudence et sans habileté ; violent jusqu'à la fureur, il se livra à des actes de cruauté qui le dégradèrent ; étranger à la plus légère idée d'ordre, il écrasa ses peuples sans jamais sortir d'un état de pénurie qui le réduisit à la bassesse de vendre, selon l'expression d'un historien, *sa propre chair à l'encan*. Galeas Visconti lui donna six cents mille écus de sa fille Isabelle, pour la marier au jeune Galeas.

Le début de ce règne si fatal à la France,

(1) Jean monta sur le trône à l'âge de 30 ans.

Jean. fut marqué par une atrocité tyrannique. Pen-
1350 dant la nuit on enleva le connétable comte d'Eu, et le roi le fit décapiter sous ses yeux sans aucune forme de procès, sous le prétexte de relations criminelles avec les Anglais; mais en effet pour satisfaire sa haine jalouse contre un rival, que l'une des plus belles femmes de la cour lui préféroit. Charles d'Espagne de l'Acerda, favori tout puissant, avoit hâté la ruine d'un homme dont la dépouille devint en grande partie la proie de son avidité.

Jean se persuada qu'il appaiseroit l'indignation de la noblesse, en instituant l'ordre de
1351 l'Étoile à l'exemple d'Edouard, qui s'étoit attaché les grands de son royaume par la création de l'ordre de la Jarretière, dont la devise est un hommage que nos rivaux rendent depuis cinq siècles à la langue française (1).

Les guerres entre les Anglais et les Français furent suspendues pendant plusieurs années. Si les maux de l'un des deux peuples le rendoient presque incapable d'opposer de résistance, les agitations du second s'opposoient à son désir d'attaquer; mais la haine particulière des Bretons étoit trop forte, pour leur permettre de goûter un bien long repos. Les chevaliers anglais reçurent des chevaliers bretons un cartel, qui produisit la rencontre si célèbre dans l'histoire, et appelée le *combat des trente*, nom qu'elle emprunta du nombre des

(1) Honni soit qui mal y pense.

chevaliers que chacune des deux contrées fournit. Cette généreuse élite « mena des » mains, pour savoir qui avoit la plus belle » amie. » Jean. 1351

Montauban et Brenbrock sont unanimement proclamés chefs; seuls ils portent la parole, discutent les conditions et donnent le signal de la charge. La valeur la plus brillante ne s'étoit jamais déployée avec autant d'impétuosité. Montauban abat sept chevaliers. Beaumanoir, l'un des plus fameux d'entre les Bretons, après avoir fait des prodiges, se retiroit couvert de blessures : un de ses compagnons le voyant s'éloigner du champ de bataille, lui crie : « Où vas-tu? » — J'ai soif, dit Beaumanoir. Des voix terribles répètent soudain : *Bois ton sang, Beaumanoir;* il retourne avec une nouvelle fureur, et prend ce mot de rappel pour le cri d'armes de sa famille.

Le mécontentement qu'avoit excité l'administration arbitraire et capricieuse de Jean, fut aigri par un de ces princes pervers, tels que la Providence semble, à de longs intervalles, en produire pour porter le déshonneur dans leur famille, et pour déchirer le sein de leur patrie. Charles, roi de Navarre, petit-fils par sa mère de Louis-le-Hutin, réunissoit ce mélange de belles qualités et de vices, qui rend un homme vraiment dangereux. Il étoit bien fait, spirituel, éloquent et brave; mais faux, méchant, libertin, impie

Jean. et sanguinaire. Ses contemporains, long-
1351 temps séduits par son hypocrisie, se vengèrent de leur erreur, en lui donnant le surnom de *Mauvais*. Son premier début dans la carrière du crime, fut l'assassinat du con-
1354 nétable Pierre d'Espagne, qui lui donnoit de l'ombrage. Pour concevoir la facilité avec laquelle Jean pardonna cet attentat, nous avons besoin de nous persuader d'un principe incontestable. Les rois blasés sur les jouissances du cœur, comme sur celles des sens, choisissent en général leurs favoris et leurs maîtresses par caprice, s'en dégoûtent de même, les gardent par foiblesse ou par habitude, et se croient heureux lorsque la mort les débarrasse d'un fardeau dont le poids leur est devenu insupportable.

La cour donna l'exemple d'un luxe effréné, qui s'introduisit dans les différentes classes de la nation : la vanité puérile des parures devint une affaire grave : les bonnets furent relevés par des plumes, et les pourpoints enrichis de broderies. Les souliers à la *poulaine* eurent des pointes qui s'élevoient à une hauteur aussi incommode que ridicule. Les essences parfumèrent jusqu'aux cheveux des guerriers. Les grands seigneurs, ainsi que les gentilshommes, se ruinèrent aux jeux de hasard, et dans le commerce des *femmes de ville ;* tandis que leurs épouses, confinées dans les châteaux, y traînoient une vie solitaire et triste. Les bourgeois et les habitans des campagnes sui-

virent ces dangereux exemples, pour satisfaire la misérable manie qui portera toujours les petits à se précipiter sur les traces des grands. Jean. 1354

Cependant l'accroissement des richesses, l'étalage du luxe, les efforts de l'ambition et la bienveillance des rois n'avoient encore pu porter le tiers-état au-delà des barrières dans lesquelles le régime féodal l'avoit renfermé. La loi qui repoussoit les roturiers de la possession des fiefs, étoit en pleine vigueur et planoit sur toutes les têtes, sans aucun égard pour la fortune, le crédit ou les grandeurs. Nous la voyons soumettre Pierre de la Forêt, l'un des exécuteurs testamentaires de Philippe-de-Valois, archevêque de Rouen, cardinal et chancelier de France. Tant d'honneurs accumulés nous annoncent des qualités éminentes chez l'homme dont une origine obscure n'entrava point la marche, et confirment pleinement la vérité de cet axiome, que plusieurs écrivains ont vainement combattu. « Les dignités ne faisoient pas les gentilshommes: » il n'y avoit qu'une sorte de noblesse, qui » étoit celle de naissance et d'extraction. (1) »

(1) Ducange rapporte que le chancelier la Forêt voulut acheter une terre dans le Maine, où il avoit pris naissance. Ce ne fut que par des sollicitations réitérées qu'il obtint des lettres par lesquelles : « Le roi confirme son acquisition, et » supplée tous les défauts et omissions qui s'y pourroient » opposer, et même d'avoir été faite pendant la fonction de » son office de chancelier, par personne qui n'étoit pas noble, » (portes-titres) et de choses qui étoient de l'ancien domaine » des comtes du Maine, dont le retrait féodal appartenoit au

Jean. 1354 Des besoins sans cesse renaissans ramenoient chaque année la tenue des états-généraux. Le roi, dont l'unique but étoit d'obtenir des secours, faisoit des règlemens sages, mais qui demeuroient sans exécution. Les trois ordres accordoient toujours de nouveaux dons gratuits. Nous ne saurions décider sur ce qui doit le plus étonner, ou d'un prince qui promettoit de bonne foi sans avoir assez de force pour remplir ses engagemens, ou d'une nation qui continuoit à faire des sacrifices, quoique toujours trompée dans ses espérances.

Les chartres nous apprennent que la France étoit divisée en deux parties, que la Loire séparoit. La LANGUE D'OYL comprenoit les provinces septentrionales, et la LANGUE DE HOC les provinces méridionales (1). La première étoit le *pays coutumier*; la seconde suivoit le *droit écrit*, qui venoit des Romains. Cette division étoit cause que les états-généraux ne comprenoient le plus souvent que les députés de l'une des deux langues. Toutes les fois que l'on ne s'occupoit que de règlemens intérieurs, chacune d'elles préféroit que ses représentans délibérassent seuls, d'après la différence qui existoit entre leurs lois et leurs

» roi, et de ce qu'elles ont pu sembler être une aliénation » faite *in potentiorem*, (par effet de puissance) avec clause » d'anoblissement formel, et d'habilitation à tenir fief noble. ».

(1) L'origine de ces deux mots vient du mot oui, qui s'exprimoit par *oyl* dans le nord de la France, et par *hoc* dans le midi.

usages. Les déclarations de guerre, les traités Jean.
de paix, en un mot, les grands intérêts de 1354
l'état nécessitoient seuls le vœu des représentans du royaume entier.

Une de ces assemblées a mérité de marquer
dans l'histoire. La rupture avec l'Angleterre 1355
sembloit devoir être prochaine. L'épuisement du trésor rendoit le roi moins impérieux, et les états-généraux plus hardis : aussi les députés affoiblirent-ils par des reproches durs le mérite de leurs sacrifices. N'ayant pas assez d'énergie et de lumières pour ressaisir la puissance législative, « ils ne s'attachèrent qu'à » l'objet des finances, et non-seulement ils » consacrèrent ce principe, qu'aucun impôt » ne pouvoit être levé sans le consentement » de la nation ; mais en accordant un aide » suffisant à la défense de Jean contre Edouard, » ils ne voulurent pas que l'argent passât à » la disposition du roi. Ils s'établirent eux-» mêmes les receveurs et les administrateurs » des finances. »

Des entraves de cette nature blessèrent l'orgueil d'un monarque qui regardoit comme un crime la plus légère résistance à ses volontés; mais la crise du moment le força à dissimuler son courroux et à différer sa vengeance.

La haine que Jean portoit au roi de Navarre, préparoit une explosion d'autant plus dangereuse, que, fondée sur un juste éloignement pour des vices odieux, elle étoit

Jean. 1355 excitée par des qualités trop brillantes pour ne pas exciter l'envie. D'ailleurs, comme tous les hommes corrompus, ce prince se plaisoit à pervertir des jeunes gens qui, devenus les compagnons de ses désordres, pouvoient alléger le poids de l'indignation publique en la partageant avec lui. Il avoit séduit avec beaucoup d'art le dauphin Charles. L'intimité de ces deux princes déplaisoit à la nation, et alarmoit la tendresse paternelle. Le dauphin venoit de prendre possession du duché de Normandie, et tenoit dans le château de Rouen, une cour où le roi de Navarre étoit regardé comme l'ame des plaisirs.

Les deux princes dînoient un jour avec quelques seigneurs de leur âge, et se livroient aux éclats d'une joie bruyante. Leurs cris et leurs chants d'allégresse sont tout-à-coup interrompus par la présence de Jean, qui, suivi d'une troupe de satellites, entre précipitamment dans la salle. L'effroi remplace la confusion, et l'horreur lui succède, lorsque les têtes de quatre convives roulent sur la table tout-à-coup transformée en échafaud. Le dauphin et le roi de Navarre ne parvinrent, ni par leurs prières, ni par leurs gémissemens, à suspendre la hache du bourreau. Des mains barbares les empêchent même de se détourner de cet affreux spectacle. Le tyran dévore d'un œil avide le supplice de ses victimes, le comte d'Harcourt, le seigneur de Graville, Maubué de Mesmenar et Olivier

Doublet (1). Les deux premiers étoient des chevaliers illustres; les deux autres, à cause de leur grande jeunesse, n'avoient encore que le rang d'écuyer. Jean. 1355

Jean adresse ensuite de vifs reproches à son fils, déclare que le roi de Navarre le suivra comme prisonnier, et termine cette sanglante tragédie en renvoyant libres les frères, les parens et les amis des malheureux qui venoient d'être égorgés. Tous courent en Angleterre implorer le bras vengeur d'Edouard, qui, sur leurs prières réitérées, prend encore une fois le titre de roi de France, et se prépare à de nouvelles conquêtes.

Le prince de Galles, si célèbre sous le nom de prince *Noir*, de la couleur de ses armes, débarque sans rencontrer d'oppositions, ravage le Berry, l'Anjou et le Poitou. Jean rassemble à la hâte le ban et l'arrière-ban : le premier comprenoit les possesseurs des fiefs, et le second ceux de l'arrière-fief : ils ne marchoient que dans les occasions extraordinaires, et toujours suivis d'une foule de vassaux. Cette troupe nombreuse, mais mal ordonnée, s'avance soutenue par les plus braves chevaliers du royaume, et précédée par dix mille archers génois. Le roi s'engage avec serment à combattre l'ennemi dans quel-

(1) Les historiens diffèrent dans plusieurs circonstances de cet acte d'atrocité dont le fonds est réel. Daniel ajoute: « Leurs corps furent pendus au gibet, et leurs têtes plantées » dans un champ appelé le *champ du pardon*.

Jean. que endroit qu'il puisse le rencontrer. Les
1355 deux armées sont en présence à Maupertuy, proche de Poitiers : celle des Français montoit à plus de soixante mille combattans, et celle des Anglais ne s'élevoit qu'à huit mille, qui occupoient, il est vrai, un poste avantageux.

Le prince de Galles, pressé par la disette des vivres, se détermine à faire l'offre de remettre ses prisonniers, ainsi que ses conquêtes, et de signer une trève de sept années. Jean, qui se croyoit lié par ses vaines promesses, et qui brûloit de l'ardeur de combattre, propose des conditions qu'il s'attend bien à voir refusées : il veut que le prince se rende prisonnier avec cent des seigneurs les plus distingués de sa suite. « C'est les armes à » la main, répond le jeune héros, que je per- » drai, soit la liberté, soit la vie, ou plutôt, » que je remporterai la victoire. »

1356 La bataille s'engage ; les archers génois prennent la fuite, sous prétexte que les cordes de leurs arbalètes sont détendues par la pluie : les chevaliers combattent sans ordre ; chacun d'eux s'occupe de son intérêt personnel, et cherche à faire des prisonniers, afin de s'assurer des rançons. L'infanterie, dégarnie sur son front et sur ses ailes, est bientôt mise en désordre. La gendarmerie met pied à terre, reconnoît les inconvéniens de sa fausse manœuvre, et court en tumulte dans le dessein de reprendre ses chevaux. Les ennemis ne

laissent point échapper une position extrêmement critique : le maréchal de Clermont tombe percé de coups, et celui d'Audenehem est désarmé. Le dauphin et deux de ses frères abandonnent le combat bien avant qu'il soit désespéré. Huit cents lances servent d'escorte aux princes fugitifs. Cet exemple, propre à ébranler les troupes, occasionne l'une des plus funestes journées dont les fastes de la France affligent l'historien (1). La déroute devient générale : les Anglais font main-basse sur les paysans mal aguerris. Jean. 1356

Le roi, descendu de cheval et la tête nue, reçoit deux blessures au visage. Couvert du sang des ennemis et du sien, il animoit encore de la voix ses soldats, et renversoit tous ceux qui l'approchoient. Son héroïsme pénètre de respect et d'admiration ; mille cris s'élèvent : « Sire, sire, rendez-vous, ne nous » réduisez pas au malheur de trancher une » si glorieuse vie. — Où donc est mon cousin » le prince de Galles, s'écrie le roi, c'est à

(1) Daniel a fait d'inutiles efforts, pour justifier une faute inexcusable. Charles, âgé de vingt ans et d'un esprit fort avancé, ne put pas alléguer sa soumission aux ordres ou aux conseils des personnes qui le surveilloient. Cependant les seigneurs de Landois, de Beauderoi et de Saint-Venant, entre les mains de qui Jean avoit déposé ses fils, méritoient d'expier sur l'échafaud le crime d'avoir si mal surveillé les démarches des princes, précieux sans doute, mais qui devoient préférer l'honneur à la vie. Pourquoi ne se précipitèrent-ils pas au même lieu où leur frère cadet fut entraîné par le courage et par la nature ?

Jean. 1356 » lui que je prétends parler ? » Enfin, accablé de lassitude, il remet sa hache redoutable entre les mains de Morbecq, qu'un meurtre avoit banni de la France. C'étoit épuiser la coupe de l'infortune. Son premier mouvement est de serrer dans ses bras, avec la plus vive et la plus tendre effusion, Philippe son quatrième fils, qui touchant à peine à sa quatorzième année, n'avoit cessé de le seconder. Ce jeune prince, pour premier prix de sa vaillance, reçoit de la bouche de son père le surnom de *Hardi*. Les regards de Jean se portent sur les archers de sa garde : tous couchés à ses pieds, étoient morts à leur poste. Le monarque vaincu exprime avec attendrissement son admiration, gémit de la stérilité de sa reconnoissance, et jure, foi de chevalier, d'élever un monument qui transmette à la postérité le souvenir de cet acte d'héroïsme.

Des incidens frivoles se réunissent quelquefois aux causes majeures pour déterminer les plus fatales catastrophes. Les chevaliers français furent en partie victimes de la forme incommode et bizarre de leurs habillemens. Des manches d'une ampleur extraordinaire les empêchoient de manier avec adresse l'épée, la lance et la hache.

Le vainqueur ajouta à sa gloire par sa modération et par son humanité. Ne se bornant pas à combler le roi des marques d'une respectueuse déférence, il adoucit la rigueur de ses chagrins, par des éloges pleins de déli-

catesse et dictés par la franchise. Les autres prisonniers eurent également à se louer de ses égards, et les blessés le bénirent de ses soins empressés. Tel fut, et tel sera dans tous les temps le véritable héros : terrible dans les combats, humain après la victoire, et toujours sensible aux peines des malheureux. Jean. 1356

Le monarque prisonnier passa quelques semaines à Bordeaux, pour se remettre de ses fatigues et pour se guérir de ses blessures. Il fut ensuite embarqué pour l'Angleterre, où son rival, sous le prétexte de lui rendre des honneurs, l'offrit en spectacle au peuple. Le roi de France entra dans Londres, revêtu de ses habits de cérémonie, et monté sur un magnifique cheval d'une blancheur éblouissante, tandis que le prince de Galles marchoit à ses côtés couvert de sa simple armure, sur un cheval petit et noir. Le souverain dans les fers ne paroissoit avec cet éclat que pour mieux relever le triomphe de son adversaire, qui traversoit les flots d'une foule empressée à le couronner de lauriers, et faisoit retentir l'air de ses louanges.

Le malheureux Jean reconnut, dans ces prévenances ironiques, la vengeance d'Edouard, qui substitua bien vîte des traitemens cruels à la générosité de ses premiers procédés. Cet implacable ennemi, oubliant toute réserve et toute espèce de modération, osa prétendre que le prisonnier rachetât sa liberté, par le honteux hommage de la France, à titre

Jean. 1356 de fief de l'Angleterre. A cette offre insultante, l'ame du monarque déploya sa grandeur, et seule inspira cette réponse magnanime : « Les droits de ma couronne sont » inaliénables. J'ai reçu de mes aïeux un » royaume libre ; je laisserai un royaume » libre à mes descendans. Le sort des com- » bats a pu disposer de ma personne, mais » non des droits sacrés de ma royauté. »

Dans cet intervalle, le dauphin avoit tellement pressé sa fuite, que dix jours après la bataille, il publia dans Paris la convocation des états-généraux. Cette assemblée formée, interrompue et recommencée à plusieurs reprises, se tint long-temps dans les bornes d'une sage modération. Elle adressa des plaintes, sollicita des réformes, et donna des secours.

La langue d'*oyl* se signala sur-tout par un entier désintéressement ; la langue de *hoc* ne prétendit qu'à la légère faveur d'échanger contre les *novelles de Justinien*, les lois *Théodosiennes* qu'elle avoit toujours suivies.

La province de Languedoc en particulier s'acquit des titres glorieux à l'estime de la nation et à la reconnoissance du monarque. Ses états rassemblés à Toulouse, sous la présidence du comte d'Armagnac, offrirent un don gratuit considérable, et s'engagèrent à l'entretien, pendant une année, de cinq mille hommes d'armes, de mille hommes à cheval, de mille arbalétriers et de deux mille

pertuisaniers : ils proscrivirent les parures, Jean
les bals, les spectacles, les fêtes ; en un mot, 1356
toutes les apparences de joie. Plusieurs règlemens somptuaires furent rendus sur les équipages et sur les repas.

Tout-à-coup la scène changea de face.

Le roi de Navarre s'échappe de sa prison, 1357
se rend à Paris, y souffle le feu de l'insurrection, et forme un parti redoutable. Soudain l'assemblée se montre inquiète et turbulente. D'un commun accord, les trois ordres déclarent les conditions auxquelles ils se prêteront à donner des secours au dauphin.

« 1.° Il exécutera fidèlement les arrêtés des » états précédens.

2.° Il chassera les ministres et les conseil- » lers du roi.

» 3.° Il composera son conseil de quatre » prélats, de douze seigneurs et de douze » députés des communes, qui seront nommés » par les états. »

Le tiers-état forme des prétentions exagérées, se plaint des actes de tyrannie qui l'ont trop souvent dépouillé de ses prérogatives, et proteste contre la reconnoissance que Philippe-le-Bel avoit réclamée pour prix de l'admission du peuple dans l'assemblée nationale, » tandis que ce monarque ne peut avoir eu » que la gloire de l'y rappeler. Cette gloire » est encore très-altérée par l'injustice de faire » payer bien cher le rétablissement des droits

Jean. 1357 » les plus imprescriptibles et les plus sa-
» crés. » (1).

Le dauphin prend le titre de régent du royaume, dans l'espérance d'inspirer plus de respect : mais il se voit bientôt prisonnier. Un prince du sang rongé de vices, le roi de Navarre ; un grand seigneur infidèle à ses devoirs, à son rang, à son prince et à son honneur, Jacques de Péquigny ; un prélat séditieux, Lecoq, évêque de Laon ; un magistrat démagogue, Etienne Marcel, prévôt de Paris ; deux orateurs incendiaires, Charles Couzal, échevin, et Malus le Chanteur, avocat, égarent les esprits. Ces chefs de révolte tiennent, dans l'église des Cordeliers, des assemblées particulières qui dictent des lois aux états-généraux ; Paris est en proie à la plus sanglante anarchie, et des émissaires sont répandus pour soulever les provinces.

Les factieux prennent pour signe de ralliement, des chapeaux rouges et bleus. Une de leurs troupes se porte avec fureur chez le régent, égorge dans sa chambre et sous ses yeux Robert de Clermont, maréchal de Normandie : le prince voit le fer levé sur lui, touche à sa dernière heure, et ne doit la vie qu'à l'humiliante protection de Marcel, qui

(1) Faucher et Caseneuve qui dans l'étude de notre histoire méritent d'être au nombre des autorités, établissent sur des preuves d'une grande force l'opinion « que le tiers-état n'a » point eu d'entrée aux états-généraux de la première et de » la seconde race. »

lui couvre la tête du chaperon aux deux couleurs. Il licencie ses gardes, congédie vingt-deux officiers de sa maison, livre enfin aux factieux sa personne, le trésor public et l'entier gouvernement de l'état : les chefs de la populace parcourent les rues de Paris avec un cortége imposant. Jean. 1357

Tandis que ces scènes tumultueuses se passoient dans la capitale, le reste de la France étoit en proie à des horreurs encore plus révoltantes. Les paysans se rassemblent de toutes parts, courent aux armes, recouvrent leurs habits de chemises, prennent pour enseigne des chaperons rouges et bleus placés au bout de quelques piques, s'intitulent le rassemblement *de la Jacquerie*, et jurent de brûler les châteaux et d'égorger les nobles.

Un habitant de Sens, Jacques Gouge, s'arroge le titre de roi, se déclare « le chef su» prême de la désolation, » et devient l'instrument des maux les plus terribles.

Les actes de férocité se multiplient à chaque pas, et sous des formes hideuses : nous n'attristerons pas nos lecteurs par des récits qui, en portant aux ames sensibles de cruelles atteintes, rappelleroient nécessairement de trop cuisans souvenirs. Un seul trait ne donnera que trop l'idée de ceux du même genre que je passerai sous silence. Dans le Vermandois, un chevalier fut mis à la broche : ses bourreaux le dévorèrent, et contraignirent sa femme et ses filles à prendre part à cet horrible festin.

Jean. 1357 Les campagnes étoient désolées, les villes livrées au pillage, les magistrats chassés des tribunaux, les hommes vertueux proscrits, les innocens moissonnés par la hache des bourreaux, et Paris cependant offroit le spectacle de ce luxe grossier qui distingua dans tous les temps les parvenus d'un jour, ou les misérables engraissés du sang de la patrie. La magnificence effrénée des principaux d'entre les factieux, outrageoit hautement la misère profonde des victimes de leur ambition. Les vils agens que Marcel tiroit de la fange, étaloient des chaperons chamarrés d'or, de dentelles et de broderies; consumoient le jour dans l'ivrognerie, et se souilloient durant les nuits de débauches infames.

A cette époque, les châteaux n'étoient pas encore décorés avec ce luxe aussi frivole que ruineux, qui nourrit la mollesse en flattant la vanité : tout y respiroit la guerre; des fossés, des ponts-levis et des tours les distinguoient au dehors. Dans leur enceinte, d'immenses cours conduisoient à de vastes salles, dont les murailles étoient couvertes d'armures, et dont les sombres voûtes supportoient des enseignes. Les vieillards assis près des foyers, montroient avec complaisance ces monumens qui la plupart rappeloient les hauts faits de leurs aïeux, ou leurs propres exploits; ils avoient soin d'indiquer par une foule d'exemples, que la bonne foi, l'honneur et la vaillance étoient des vertus qu'ils possédoient comme

un antique héritage, et qui devoient se perpétuer de génération en génération. Les jeunes gens dévoroient ces récits, et regardoient d'un œil ardent des trophées dont ils juroient en eux-mêmes d'augmenter le nombre. Les enfans jouoient parmi les casques et les épées; aussi leur jeune cœur s'embrâsoit-il de l'amour de la patrie. Jean. 1357

Bientôt la flamme des donjons incendiés sert de signal : sans qu'aucun âge fournisse d'excuse, les gentilshommes courent aux armes, fondent sur les brigands et les dispersent.

Le dauphin échappe à ses surveillans. Une erreur sur laquelle des expériences nombreuses et fatales n'éclairent pas les malheureux, le conduit chez les étrangers. Il court mendier à Metz les secours de l'empereur Charles IV, et satisfait à quelques promesses vaines, par son humiliante résignation à supporter des outrages réels. Un arrière-vassal de son père, un ancien curé de Paris, le cardinal d'Albe, le précède à la diète (1). L'empereur applaudit à cet insolent outrage, et trahissant la majesté du sang des souverains, il mange en public sur une table élevée et seul, avec le présomptueux prélat, que l'honneur lui commandoit de faire rentrer dans les bornes d'un juste respect.

(1) Les actes de la diète donnent pour excuse de cet indécent procédé : « *Ob reverentiam pontificis* » (à cause de la vénération pour le pontife.)

Jean. 1357 Tandis que le régent et l'héritier de la couronne de France étoit abreuvé d'humiliations, son épouse demeuroit exposée au plus imminent danger. Cette princesse, avec la duchesse d'Orléans et trois cents dames ou demoiselles, avoient été placées à Meaux, sous la garde du duc d'Orléans : les habitans de la ville conspirent avec les factieux des campagnes : l'escorte oppose une vigoureuse résistance ; mais bientôt repoussée par le grand nombre des assaillans, elle se retranche sur le *marché des bestiaux*, et forme la résolution de défendre jusqu'au dernier soupir le dépôt qui a été remis à sa courageuse fidélité.

A l'instant où le désespoir sembloit l'unique ressource de ces infortunées, le comte de Foix et le captal de Busch, revenant de la croisade de Prusse, apprennent à Châlons-sur-Marne, les outrages dont des dames du plus haut rang se trouvent menacées. Sous leurs bannières marchoient soixante chevaliers que l'indignation transforme en autant de héros. Ils hâtent leur marche, fondent sur les Jacquiers et les renversent. Le captal de Busch (1) étoit trop généreux pour garder, dans une circons-

(1) Captal est un mot gascon qui signifie *chef ou seigneur*. Le duc d'Epernon prenoit dans le fastueux étalage de ses titres, celui de *captal* de Busch, pour avoir épousé la fille unique de Henri de Foix, duc de Candal, le dernier descendant du fameux captal. A l'époque de la révolution, le captoulat de Busch faisoit partie des biens de la maison de Biron.

lance aussi critique, le souvenir de l'inimitié qui régnoit entre le roi de France et celui d'Angleterre, son seigneur; il se distingue, au contraire, parmi les plus valeureux. Le comte de Coucy s'attache à la poursuite des fuyards : sept mille Jacquiers périssent, soit dans le combat, soit dans la déroute. Jean. 1357

A la nouvelle de ces sanglantes secousses, et plus encore à la vue de sa triste situation, Charles reconnoît qu'un prince ne puise des moyens de reconquérir l'autorité qu'au sein de ses propres états. Il s'éloigne d'un allié foible et peut-être perfide : il reprend sa véritable place, en se mettant à la tête de la noblesse qui, transportée de joie, l'accueille par de vives acclamations, et qui, rendue plus magnanime encore par le funeste concours des troubles de l'intérieur et des victoires de l'irréconciliable ennemi, prononce le vœu solennel « de ne poser les armes que » lorqu'elle aura puni les révoltés et chassé les » Anglais de la France. »

Le dauphin accepte le commandement et marche contre Paris. Marcel effrayé de l'approche d'une armée redoutable, forme la résolution de livrer la ville aux Anglais. Le jour est pris et la porte indiquée. Bien avant le lever du soleil, il marche suivi d'un gros de ses partisans. Maillard, bourgeois de Paris, vient à sa rencontre, et lui dit d'une voix terrible : « Où vas-tu ? pourquoi tiens-tu ces » clefs ? » Le scélérat hésite : Maillard d'un 1358

Jean. 1358 coup de hache lui fend la tête. A la chûte de leur chef, les traîtres saisis d'épouvante se dispersent; l'intrépide citoyen, les clefs dans une de ses mains, et la hache encore sanglante dans l'autre, se rend à la porte opposée à celle où les ennemis attendoient Marcel et reçoit le régent. La populace, légère dans les impressions auxquelles elle se livre et jouet de son propre caprice, quand elle n'est pas celui de chefs intrigans, prodigue ses acclamations au prince, que peu d'heures auparavant elle accabloit d'invectives. Un seul homme a l'impudence de lui dire : « Par » Dieu, sire, si l'on m'avoit cru, vous n'y » seriez entré; mais on y fera peu pour vous. » Les gardes veulent punir cet insolent; le dauphin le protége et lui dit d'un ton calme : « On ne vous en croira pas, beau sire. »

Durant les troubles, plusieurs membres des états-généraux avoient pris la fuite : quelques-uns s'étoient joints aux factieux : il fallut convoquer une nouvelle assemblée qui se tint à Soissons, et qui donna des subsides assez considérables pour entretenir une armée de trente mille hommes. L'ardeur pour former ce nouveau corps et le grand nombre de volontaires, mirent à portée de repousser les Anglais. Les ennemis du bien public tentèrent pour dernière ressource, l'empoisonnement du dauphin. Le roi de Navarre fut soupçonné d'avoir donné l'idée de cet attentat. Le danger du dernier espoir de

salut, causa de vives alarmes; mais pour le bonheur de la France, un médecin allemand guérit Charles avec le secours de deux cautères. Jean. 1358

Les états-généraux ne furent plus entre les mains du régent, qu'une arme qui servit ses desseins et qui soutint ses volontés. D'après une suite inévitable d'abus de pouvoir et de tentatives malheureuses contre l'autorité suprême, ces assemblées jusqu'alors chères à la nation, toujours respectées, quelquefois même formidables aux monarques, tombèrent dans l'avilissement et dans l'impuissance. Avant de montrer une prompte soumission, à peine hasardèrent-elles de respectueuses doléances. Toutes les classes de la société leur reprochoient les maux sans nombre sous lesquels la France gémissoit. 1359

Charles sauve l'état; il sait dans sa conduite allier l'habileté, la sagesse et l'énergie; il signe un traité de paix avec le roi de Navarre; il contient les habitans de Paris; il verse des secours sur les campagnes; il rend un hommage aux antiques priviléges de la noblesse, par l'érection du comté de Mâcon en pairie: « Pour récompenser le zèle du » prince mon second frère qui, d'après des » services importans, mérite d'être élevé à » ce rang et à cette dignité; » il maintient dans une pleine vigueur le règlement honorable à la magistrature, par lequel le roi son père prescrivoit qu'à l'avenir les charges de

Jean. 1359 juges fussent données au seul mérite et *sans aucune finance ;* il rappelle le parlement, dont les assemblées avoient été suspendues par les discordes intérieures ; il fixe, d'après la détresse du trésor public, le nombre des conseillers à trente ; il s'attribue le droit d'introduire dans ce corps autant de prélats, de princes et de barons que les circonstances lui sembleroient le demander, « parce que tels » personnages ne touchant pas de gages, ne » chargent la France. »

L'active surveillance du dauphin ne put tempérer cependant la constante avidité avec laquelle le parlement recueilloit des avantages de toutes les époques où l'autorité royale perdoit de sa vigueur, durant le cours d'une régence. Le préambule de l'édit de rappel de cette cour flatta son orgueil, et fraya une route à ses prétentions exagérées. Charles se soumit avec regret à l'impérieuse loi de proclamer « que le parlement de tout temps » a été et est, quand il se tient, la justice » capitale et souveraine de tout le royaume » de France, représentant sans moyen la per» sonne de mon dit seigneur et la mienne. »

Edouard crut qu'il trouveroit de l'avantage à délivrer son imprudent ennemi. Les premières prétentions furent un peu diminuées,
1360 et l'on signa le traité de Brétigni. Les principaux articles furent : que le roi d'Angleterre garderoit la Guyenne, le Poitou, la Saintonge, le Limousin et la ville de Calais ;

mais qu'il remettroit les autres places conquises durant le cours de la guerre : que le roi de France payeroit trois millions d'écus d'or pour sa rançon, dont six cents mille, quatre mois après son arrivée, et quatre cents mille d'année à année jusqu'à entier payement. Les deux rois signèrent à Calais, et Jean envoya l'un de ses fils à Londres pour y demeurer en ôtage. Jean. 1360

Le cœur du farouche Jean éprouva des émotions de tristesse et de regret, à l'aspect des calamités qui désoloient son royaume. Ce n'est pas sans un intérêt douloureux, que l'on s'arrête sur l'esquisse qu'en a tracé le spirituel et sensible Pétrarque : » Je ne » reconnois plus la France; une vaste soli- » tude, une désolation affreuse, une mi- » sère déplorable, des terres en friche, des » champs ravagés, des ruines éparses, des » traces d'incendies, tous les effets de ce fléau » redoutable qui s'appelle guerre, frappent » mes yeux et font couler mes larmes. »

Il n'est point de prince sur qui le malheur ait produit des sensations aussi rapides, et des effets aussi funestes que sur le roi Jean. Cependant les peuples, charmés de son courage, lui donnèrent des preuves de leur attachement. Les habitans des pays cédés, exprimèrent leur répugnance et dirent avec franchise : « Nous nous soumettrons aux An- » glais; mais nos cœurs seront toujours fran- » çais. »

Jean. Aucun murmure ne s'éleva contre l'éta-
1360 blissement des *aides*, qui sont des impôts mis sur les marchandises et sur les boissons.

Le reste de ce règne n'offre plus qu'un enchaînement de fautes, dont quelques-unes ressemblent à la démence.

Jean alla dans Avignon pour combiner les préparatifs d'une croisade. Le pape fut, par sa place, obligé d'applaudir en public à cette résolution prétendue sainte; mais il eut la sagesse de susciter secrètement assez d'obstacles pour qu'elle n'eût aucune suite.

Foulant aux pieds tout principe de délicatesse, il conçut la bizarre et honteuse idée d'épouser Jeanne, reine de Navarre, réputée la princesse la plus dissolue et la plus méchante de son siècle.

Ayant eu le bonheur d'hériter du duché
1361 de Bourgogne, il se détacha de cette superbe possession, et la déclara la première pairie de France, en faveur de Philippe-le-Hardi, qui devint le chef de cette seconde maison royale de Bourgogne, dont la grande puissance fut si long-temps funeste aux Français. Philippe, le favori de son père, lui devenoit cher par plusieurs traits de ressemblance. On le vit dans une assemblée d'apparat arracher son frère aîné qui s'étoit placé près du roi son père, sans avoir égard au rang que par un acte contraire aux anciens usages le monarque accordoit à la nouvelle pairie.

Le service que la noblesse venoit de rendre

étoit de nature à ne laisser de choix qu'entre la plus éclatante reconnoissance, ou la plus noire ingratitude. Si le cœur du roi pencha d'abord vers le premier de ces sentimens, des conseillers perfides l'entraînèrent bien vîte vers le second ; ils lui firent entrevoir des dangers dans la promptitude avec laquelle un ordre, jadis dominateur, déployoit encore ses forces. Une ordonnance prononça le désarmement de tous les Français. Les gentilshommes, il est vrai, ne furent pas désignés ; mais la cour soudoya secrètement des bandes d'aventuriers, dont les chefs sans loi, comme sans affection pour aucun parti, s'engagèrent à désarmer les nobles aussi bien que les roturiers. C'étoit favoriser des hommes que la prudence prescrivoit de réprimer. Sous le nom de *Tards-Venus* et de *Malandrins*, ils commirent des brigandages horribles. Brocard de Fenestrange, qui s'intituloit *l'ami de Dieu et l'ennemi de tout le monde*, eut l'audace, durant la régence du dauphin, de déclarer la guerre à ce prince, ainsi qu'au royaume. Il ravagea la Champagne, et ce ne fut qu'au moyen d'une gratification de trente mille écus que l'on parvint à le désarmer.

Jean. 1361

Jean, instruit que les scélérats rassemblés dans les grandes compagnies, livroient aux flammes, au pillage, au massacre, les campagnes, les villes et les églises, violoient les femmes et les filles, conçut d'après son humeur belliqueuse, le désir de réprimer

Jean. 1361 en personne ces abus ; mais les membres du conseil s'opposèrent avec force à ce qu'il compromît la dignité royale. Le connétable Jacques de Bourbon partit à la tête d'un corps nombreux de troupes. Une bataille se donna près de Brignais dans le Lyonnais : le connétable la perdit.

La déroute de l'armée royale exposoit le repos du royaume, lorsque par un bonheur inespéré, le marquis de Montferrat prit à son service un grand nombre de compagnies et les appela en Italie. Une des conditions qui facilita le plus ce recrutement, fut la promesse que le pape fit de donner à ceux qui passeroient les monts, une absolution générale de leurs péchés. Ces bandits superstitieux et cruels, pensoient qu'une indulgence de Rome les rendroit libres de tout faire en sûreté de conscience.

Les restes d'une ancienne inclination parurent ramener le roi de France en Angleterre. Cette contrée devoit cependant retracer à sa mémoire l'humiliation de sa captivité. La justice nous force d'avouer que le souvenir de la comtesse de Salisbury, ne fut pas le seul motif qui détermina Jean à ce retour, au moins déplacé. Le duc de Berry, celui de ses fils qu'il avoit envoyé pour ôtage à Londres, étoit revenu sans prendre congé d'Edouad, et se refusoit à toutes les instances de remplir les engagemens de son père. Celui-ci déclara sur-le-champ le ferme

dessein d'aller en personne se rendre le garant de l'exécution du traité de Brétigni. Jean. 1361
Edouard et son illustre fils lui prodiguèrent les honneurs et les fêtes. On y remarqua 1363
comme un signe de la prospérité du commerce qui languissoit dans les autres parties de l'Europe, qu'un marchand de vin de la cité reçut dans sa maison les trois princes avec leurs suites ; donna des jeux magnifiques, et fut admis à l'honneur de manger à la table des grands personnages qu'il accueilloit.

Jean fut attaqué à Londres d'une fièvre putride qui l'enleva en peu de jours (1) : il 1364
laissa son royaume dans un état déplorable.

L'impartiale postérité assigne à chaque souverain la place qui lui appartient dans l'estime publique. Ce principe est si généralement adopté, que l'on n'ose le combattre sans un sentiment de crainte : cependant une foule de circonstances particulières influent quelquefois sur les réputations. Quelques louanges accordées aux hommes de lettres, la maxime que le prince répétoit : « Que les clercs » ou à sapience l'on ne peut trop honorer, » et que tant que sapience sera honorée en » ce royaume, il continuera en prospérité; » les dons qui portèrent la bibliothèque royale, de vingt volumes à neuf cents ; enfin, la cons-

(1) Jean mourut âgé de 44 ans, après avoir régné quatorze années.

Charles V. 1364 truction du Pont-au-Change, si commode pour les habitans de Paris, ont valu de nombreux panégyristes à Charles V (1). Ce prince conserve un rang parmi les rois les plus célèbres de la monarchie française, et plusieurs écrivains se sont empressés de lui donner le titre de grand homme.

Nous nous étions senti l'assurance de repousser des éloges qui contrarioient nos idées. Les reproches de plusieurs critiques et de nombreuses plaintes, nous ont imposé la loi de commencer un nouvel examen avec une impartiale et scrupuleuse attention. Quoique nous n'ayions vu qu'avec quelque surprise l'influence du discours éloquent de la Harpe en faveur de ce prince, sur l'opinion publique, nous ne balançons pas à avouer que notre premier jugement porte l'empreinte d'une sévérité outrée. Cette espèce d'injustice a sans doute pris sa source dans notre invincible éloignement pour tout prince qui ne donne pas à ses soldats l'exemple de la valeur, lors même que la nature lui refuse le talent de général.

Charles possédoit de l'esprit, de l'habileté, de l'application et de la prudence. Placé sur le trône à l'époque la plus désastreuse, il rendit la force et le courage à des armées vaincues, releva la marine tombée dans l'oubli, repeupla les campagnes désertes, revivifia le trésor épuisé, substitua l'aisance à la misère,

(1) Charles V monta sur le trône à l'âge de 21 ans.

et fut, en un mot, le restaurateur de la France. Charles V. 1364

L'élévation du connétable du Guesclin et celle de l'amiral de Vienne, attestent cette connoissance des hommes, l'une des premières qualités qui doivent distinguer les souverains. Son art profond de fatiguer ses ennemis, est attesté par la plainte d'Edouard : « Cet homme, » sans sortir de son cabinet, me suscite plus » d'affaires que s'il marchoit continuellement » à la tête de ses armées. »

Doué du talent de dire des mots heureux, il se plaisoit à répéter : « Saint Louis me pé- » nètre de respect et d'admiration; je le révère » comme le plus illustre de mes aïeux, et » comme celui que mon ambition est de » prendre pour modèle. » Il répondit un jour au premier chambellan, la Rivière, qui le félicitoit sur le bonheur de son règne : « Je » suis heureux parce que j'ai le pouvoir de » faire du bien. » Ainsi, sans l'ombre même du doute, l'exercice de plusieurs qualités dignes d'estime, le soulagement de maux nombreux, et le retour de la considération nationale, assurent à Charles V une place honorable parmi les souverains, et bien au-dessus de celle du commun des rois. Mais se crut-il lui-même des titres à la gloire, lorsqu'incapable de mettre dans sa conduite une dignité noble, il se livra tout entier aux négociations et même à l'intrigue? Sa marche fine et sourde déceloit un esprit de chicane

Charles V. 1364 qui répugnoit aux Français, et qui le rendoit odieux aux étrangers. Dans le conseil d'Edouard, le duc de Lancastre dit, avec plus de vérité que de décence : « Le roi Charles » n'est qu'un avocat. »

Son défaut de courage reconnu à la bataille de Poitiers, et confirmé par toutes les circonstances de sa vie, ne pouvoit que déplaire à une nation toute guerrière. Le mépris de cette foiblesse lui parut venir plus particulièrement des classes supérieures : dès-lors son désir d'abaisser les grands et d'avilir les nobles, devint en lui une passion violente qui produisit plusieurs actes de despotisme.

La reconnoissance publique, aiguillonnée par la flatterie des courtisans, le décora successivement des surnoms de *Riche*, d'*Éloquent* et de *Sage*. Ces titres brillans reposoient-ils sur des bases solides, étoient-ils donnés par des juges sans prévention ?

Son épargne regorgeoit d'or, et renfermoit dix-huit millions d'écus ; mais ce trésor excessif, vu le peu d'abondance du numéraire, ne s'étoit accumulé que par des vexations cruelles et des bassesses honteuses. Tous les ordres de l'état gémissoient de l'accroissement prodigieux des impôts, et le peuple, en particulier, se plaignit avec amertume de la première taxe imposée sur le vin. La ruine d'une multitude de Français, préparée par ces droits exhorbitans, fut consommée par l'usure dans

laquelle Charles ne rougit pas de chercher des ressources qui pussent suffire aux largesses que les calculs de son intérêt prodiguoient. Quel a donc été le front de l'écrivain qui s'écrie avec l'accent de l'enthousiasme : « Ce » grand homme fut économe du sang et de la » fortune de ses sujets? »

Charles V. 1364

Son goût et son talent pour porter la parole, se montrèrent avec éclat dans les circonstances d'apparat. Rarement négligeoit-il sur aucun objet, quelques points que son chancelier ou que son avocat-général fussent à portée de développer. Toujours sous les formes d'une discussion amicale et paternelle, il amenoit ses auditeurs à ses vues secrètes ; mais partisan du faux bel-esprit, il étaloit un savoir pédantesque, et citoit indifféremment la Bible et l'Art d'aimer d'Ovide.

Nous persistons à penser que le titre de *Sage* ne jouissoit pas, chez des hommes ignorans et simples, de l'importance que lui ont attachée depuis des siècles plus éclairés ; mais quelle que soit l'étendue de son acception, Charles le mérita par une marche également mesurée et soutenue, et par une constante apparence d'amour de la patrie. Ce prince compromit pourtant le plus honorable d'entre ses surnoms, lorsqu'en manquant aux égards dus aux rois d'Angleterre, et plus encore au prince de Galles mourant, il sembla perdre de vue « que les insultes que reçoit un mo- » narque, rejaillissent sur toutes les têtes cou-

Charles V. 1364 » ronnées. » Maxime aussi importante qu'elle est vraie (1).

(1) Il n'exista peut-être pas de prince dont il soit plus difficile de tracer un portrait fidèle. Après avoir pesé fort attentivement les opinions contradictoires de plusieurs historiens sur Charles V, on n'a rien fait encore, puisqu'il reste à discuter les contradictions, dans lesquelles des hommes renommés pour leurs lumières tombent eux-mêmes.

Boulainvilliers (*Lettre IX sur les anciens Parlemens*) dit: « Charles V, l'un des plus sages et des mieux intentionnés » de nos monarques, né avec de très-grandes qualités, avoit » beaucoup d'esprit. » Dans le même ouvrage (*Lettre X*) il ajoute : « Charles s'appliqua aux intrigues et aux négociations plus que n'avoit fait jusqu'à lui aucun roi de France; » mais il ne tarda guère à les trop aimer et à les trop pratiquer, ce qui lui attira la haine des étrangers et de plusieurs » de ses sujets. On se plaignoit qu'il étoit chicaneur; que » n'osant attaquer ses ennemis à force ouverte, il ne faisoit » la guerre que par procédures. »

Hénault, dans le résumé d'une seule année, avance deux choses, dont l'une détruit nécessairement l'autre. « Ce » prince, le jour même de sa mort, supprima par une défense » expresse, une partie des impôts qu'il avoit établis. » Plus loin, on lit: « Ayant trouvé à la mort de son père, le trésor » épuisé, il répara les finances, ses troupes furent bien » payées, il gagna les princes ses voisins, il bâtit plus qu'aucun » de ses prédécesseurs, et il ne mit pas d'*impôts*. »

Les inconséquences de Mably sont bien plus fortement prononcées. « Charles comprit que le bonheur du peuple est » le ressort le plus puissant que la politique puisse mouvoir, » pour le rendre redoutable au dehors. Tel fut son premier » principe, et tel a toujours été celui de tous les princes qui » ont médité de grandes entreprises. Ses vertus lui gagnèrent » promptement le cœur de ses sujets, et le bon ordre qu'il » établit dans les parties désunies de son état, ne donna à » tous les Français qu'un même intérêt. » Comment concilier cet hommage flatteur avec la sanglante diatribe à laquelle l'auteur se livre bientôt après? « Le dirai-je? Il se dédom- » magea de sa libéralité et de l'avarice de ses courtisans et de

Charles avoit trop connu, par sa propre expérience, les inconvéniens attachés à la tenue des états-généraux, pour employer souvent cette ressource. Il ne les convoqua que deux fois dans le cours de son règne (en 1369 et en 1370), et son éloquence, jointe à son affabilité, le rendit maître de diriger les délibérations. Charles V. 1364

Du Guesclin étoit alors à l'aurore de la gloire militaire qui l'éleva depuis au rang des héros les plus illustres de la France. Près de Cocherel, il bat le roi de Navarre que le célèbre captal de Busch avoit rejoint. Au moment d'en venir aux mains, le héros breton parcourt les rangs de sa petite armée, et répète d'une voix forte : « Compagnons, la journée » est à nous ; pour Dieu, songez que nous

---

» ses officiers, en devenant un usurier public. Il fit de l'usure » une prérogative de la couronne. On aura peine à croire » qu'un prince aussi circonspect que Charles, envoyât dans » les principales villes des espèces de courtiers ou d'agioteurs, » à qui il accordoit le privilége exclusif de prêter sur gages » et à gros intérêt, et qui lui rendoient une partie de leur » abominable gain. Le roi prenoit ces hommes odieux sous » sa protection spéciale ; il leur donnoit une sorte d'empire » sur les femmes de mauvaise vie, en défendant qu'elles » fussent reçues à se plaindre en justice de leurs violences, » et leur promettoit de les défendre contre le clergé..... S'il est » vrai que pouvant donner des règles et des principes fixes » au gouvernement, son ambition s'y soit opposée, ne faut-il » pas le regarder comme l'auteur de tous les maux que la » France a éprouvés ! » (Mably, *Observations sur l'Histoire de France*, liv. VI.) La crainte de fatiguer nos lecteurs nous empêche de prolonger ces citations, peut-être déjà trop multipliées.

Charles V. 1364 » avons un nouveau roi en France ; qu'au-
» jourd'hui sa couronne soit honorée par
» vous. »

La victoire de Cocherel parut d'un augure favorable pour la cérémonie du sacre. On y vit la comtesse d'Artois remplir les fonctions de la pairie.

Du Guesclin, assuré qu'il avoit réduit le roi de Navarre à la nécessité de demander la paix, alla se ranger sous les enseignes du comte de Blois, qui disputoit le duché de Bretagne au comte de Montfort, qui gagna la bataille d'Aurai, dans laquelle Jean Chandos, fameux capitaine anglais, eut le double honneur de tuer de sa propre main le comte de Blois, et de prendre du Guesclin prisonnier.

A cette journée, Clisson fit ses premières armes ; *le martel en main*, il portoit la mort au milieu des rangs ennemis avec une ardeur admirée des deux armées, et qui devint une des causes de la victoire : un coup de lance lui creva l'œil gauche sans ralentir le cours de ses exploits. L'histoire transmet rarement le souvenir d'une rencontre où l'on ait déployé tant de fureur et tant d'acharnement. La fleur de la noblesse bretonne, ainsi que les intrépides guerriers de la France et de l'Angleterre, dont la valeur s'étoit si souvent signalée, y baignèrent de leur sang le champ de bataille.

Pendant ces agitations, le roi gémissoit de voir la France déchirée par ses propres enfans, et menacée par ses ennemis. Les restes des

grandes compagnies dévastoient le royaume. Charles V.
Les *cotteraux* à pied, et les *routiers* à che- 1364
val, renouveloient les spectacles des anciennes horreurs : ils affichoient le dernier mépris pour les *villains* ou paysans, ne traitoient pas mieux les prud'hommes ou bourgeois des villes, et presque toujours ils aggravoient leur barbarie par de sanglans outrages. Quelques chefs, tels qu'Arnold et l'Archevêque, avoient assez de talent pour rendre ces brigands redoutables. La fortune offrit l'occasion si désirée de se délivrer de ces fléaux destructeurs.

Henri de Transtamar, fils naturel d'Alphonse, disputoit le trône de Castille à son frère Pierre qui, comme enfant légitime, y avoit un droit incontestable ; mais que sa cruauté rendoit peu digne du pouvoir souverain. Henri pensa que les aventuriers français lui seroient d'un grand secours pour faire sa conquête et pour repousser les Anglais, que Pierre-le-Cruel avoit mis dans ses intérêts. On ne pouvoit gagner de tels hommes qu'en leur donnant un chef qui les remplît d'enthousiasme ; les yeux se tournèrent vers du Guesclin. Henri, Charles et le pape fournirent entr'eux trois cents mille livres, que Chandos exigea pour la rançon de son 1365
illustre prisonnier.

Du Guesclin devenu libre, et déjà reconnu pour le plus loyal et le plus vaillant des chevaliers, rassemble à Châlons-sur-Saône les chefs des compagnies, et leur dit avec une

Charles V. simplicité soldatesque, mais convenable à
1365 leur humeur : « Nous avons assez fait pour » damner nos ames : vous pouvez même vous » vanter d'avoir fait plus que moi : faisons » maintenant honneur à Dieu, et le diable » laissons. » Cet exorde fut suivi de protestations amicales qui gagnèrent les cœurs, et de promesses séduisantes qui firent disparoître les incertitudes. On reçut avec transport deux cents mille livres de la part du roi de France; l'espoir des trésors de la Castille, avec la rémission des fautes passées, et même de celles à venir.

Après d'assez courtes conférences, du Guesclin forma les bandes noires et les entraîna sur ses pas; mais avant de passer en Espagne,
1366 il vint à Avignon implorer pour lui-même et pour ses camarades, les bienfaits temporels et spirituels du pape. Cette visite donna de l'humeur au saint père, en le forçant de fournir des vivres aux aventuriers, de verser cent mille livres dans leur caisse, et de leur donner une absolution générale, qui fut signée en bonne forme.

Deux années s'étoient écoulées, et Henri n'étoit point encore parvenu au trône de Castille, lorsque la guerre prête à se rallumer entre la France et l'Angleterre, rappela du
1368 Guesclin dans sa patrie.

Charles méditoit depuis long-temps les moyens d'arracher aux Anglais les riches provinces qu'ils possédoient dans le cœur de la

France. La révolte d'une partie des habitans de la Guyenne, facilita l'exécution de ses desseins. On reconnoît dans les plaintes de ce peuple opprimé, la vérité d'une opinion que nous avons eu souvent à défendre, soit contre des partisans outrés de l'anglomanie, soit contre les détracteurs acharnés du pays qui les a vus naître. La plupart des victoires dont les Anglais s'énorgueillissent avec tant de complaisance, ont été dues à la valeur des Français que le gouvernement féodal armoit contre leurs compatriotes. « Les Anglais » viennent s'engraisser dans notre pays, pendant que c'est au prix de notre sang que » l'on a gagné les batailles de Crécy, de Poitiers et de Navaret. Leurs armées n'eussent » point fait des progrès aussi considérables, si » elles n'avoient pas compté plus de Gascons » que d'Anglais naturels. » Le célèbre Robertson n'a pas craint d'adopter un sentiment, dont l'aveu ajoute sensiblement à sa gloire. « Lorsque les monarques Anglais se regardoient » plutôt comme les rivaux que comme les vassaux du souverain dont ils relevoient, les » Anglais étoient les maîtres de plusieurs des » plus fertiles et des plus opulentes provinces » de la France, et une partie des plus belliqueux habitans de cette contrée étoient » forcés à suivre leurs enseignes. »

Charles V. 1368

Charles tint un lit de justice, auquel assistèrent les princes ses frères, un grand nombre d'évêques, et les grands officiers de la cou-

Charles V. 1368 ronne. Cette assemblée admit l'appel des gentilshommes gascons, et prononça que le procès du prince de Galles seroit sur-le-champ instruit. Le chevalier Chaponel et Bernard Pelot bravèrent le vainqueur généreux et magnanime des rois Philippe et Jean, et l'ajournèrent à comparoître en personne devant la cour des pairs (1).

Indigné de cet oubli des bienséances, le héros réplique avec l'accent de l'ironie : « Oui j'irai » comparoître ; mais ce sera l'armet en tête, » et suivi de soixante mille hommes. Cependant dérobez-vous par une prompte fuite au » courroux de mes braves chevaliers, que ma » présence peut seule contenir quelques instans. »

Le peuple de Bordeaux, moins réservé que le prince et sa cour, accabla d'injures et même accusa de vol ces malheureux envoyés.

L'éclat qu'un choix indécent venoit de produire, fut une leçon perdue pour Charles V. Edouard frémit de fureur en recevant une déclaration de guerre des mains d'un « Breton » simple valet. »

---

(1) Le mandement de Charles V, dans cette circonstance, fait peu d'honneur à sa mémoire : « De notre majesté royale » et seigneurie, nous vous commandons que vous viegniez » en notre cité de Paris en propre personne, et vous montriez » et vous présentiez devant nous et notre chambre des pairs, » pour ouir droit sur lesdites complaintes et griefs et mus » par vous à faire, sur votre peuple qui réclame à avoir et » ouir ressort à notre cour. »

Si quelques subterfuges spécieux parvenoient à pallier ces indignes procédés, il n'en seroit pas de même de la faute qui marqua le commencement de l'année suivante. Les récits combinés des historiens, les raisonnemens des politiques et l'éloquence des orateurs, échouent ici contre la vérité. Le don que l'imprévoyance de Jean avoit fait du duché de Bourgogne, n'étoit point encore consommé. La loi suprême du salut de l'état demandoit qu'il fût révoqué dans une assemblée des trois ordres. En supposant que des scrupules frivoles eussent déterminé à ce parti violent, la raison proscrivoit le mariage de Philippe-le-Hardi avec la plus riche héritière de l'Europe. Cette dangereuse alliance préparoit une des branches de la famille royale à devenir plus puissante que celle qui occupoit le trône. Charles, aveuglé par l'ascendant de son épouse, et subjugué par l'audace de son frère, alla dans Tournai solliciter la main de Marguerite de Flandres, veuve de Philippe de Rouvre: il repoussa même avec aigreur les représentations que l'amour de la patrie inspiroit à Gaucher de Châtillon, au moment où son mérite l'appeloit à l'honneur de signer les articles. Philippe acquit la certitude de joindre aux deux Bourgognes la Flandres, le Pays-Bas, avec les comtés d'Artois, de Nevers et de Réthel.

Charles V. 1368

1369

Le jour où du Guesclin marcha pour se mesurer avec le prince de Galles, Carvalei

Charles V. vint, les larmes aux yeux, l'embrasser et
1369 rompre leur fraternité d'armes. Dans cette union sacrée, les dangers, les biens et la gloire étoient en commun. Carvalei demanda de connoître l'état de ce qu'il pouvoit devoir, afin d'en acquitter sur-le-champ une partie et le reste à des termes convenus. Le généreux Breton lui répondit : « Mon ami, ce n'est » qu'un sermon ; je n'ai point pensé à ce » compte ; ne sais ce que peut monter ; si » vous me devez ou si je vous dois. Or soit » quitte, puisque vient au départir. »

Du Guesclin s'empare de la Saintonge, du Rouergue, du Ponthieu, d'une partie du Limousin et du Poitou, dont la défense coûta la vie au brave Chandos, que son rival, jadis son prisonnier, honora de sincères regrets. Le vœu général des Français détermina de Fienne à remettre l'épée de connétable entre les mains du conquérant de ces nombreuses provinces.

La guerre, quoique soutenue avec vigueur, n'épuisoit pas les finances de Charles, puisqu'il fit poser par Aubriot, prévôt de Paris,
1370 les fondemens de la Bastille, de ce château si long-temps l'objet de l'aversion et de l'effroi des Français. Les prosateurs et les poètes l'avoient peint sous des couleurs si désastreuses, que sa ruine a été consommée par ceux mêmes qui n'avoient rien à redouter de son existence.

Les succès des armes françaises se soutiennent durant plusieurs campagnes.

L'amiral de Vienne attaque la flotte anglaise, remporte une victoire complète, rentre dans le port de la Rochelle, et présente au roi, pour signe de sa victoire, le duc de Pembrock, général des ennemis, avec trente mille prisonniers et trente-deux de leurs vaisseaux. Charles V. 1371

Châtillon porte les premiers coups à la Guyenne, et force à fuir devant les drapeaux français le prince Noir, qui avoit jusqu'à ce jour joui de la réputation d'*invincible*. 1372

Les Anglais se décourageoient par la perte successive des chefs qui s'étoient acquis tant de gloire. Dans une découverte aux environs de Saintes, le captal de Busch fut fait prisonnier. Charles évalua le prix de cette belle capture avec plus d'économie que de délicatesse; il repoussa les offres d'une rançon, hasarda des tentatives de séduction, et se couvrit d'une tache ineffaçable, par la rigueur avec laquelle il laissa languir pendant cinq années et mourir dans les prisons du Temple, l'ennemi qu'il eût été généreux, même juste, de traiter avec les égards auxquels ses vertus lui donnoient autant de droits que son éclatante valeur. 1373

Couvert de lauriers moissonnés dès sa plus tendre jeunesse; supérieur aux dangers d'une réputation précoce; l'objet de l'idolâtrie de ses compatriotes et la terreur de ses ennemis, Edouard, prince de Galles, se vit à la force de l'âge, miné par une longue et douloureuse

Charles V. consomption. Sur les bords du tombeau, sa
1374 force d'esprit et la grandeur de son ame, surmontèrent les souffrances physiques qui le détruisoient : ses soldats versèrent des pleurs d'admiration et de désespoir, lorsqu'ils le virent marcher à leur tête, les traits altérés par la maladie au point d'en être méconnoissable, et paroître sur le champ de bataille, quoique son bras n'eût plus assez de vigueur pour soutenir une épée.

Entièrement épuisé par ses courageux efforts, et par les progrès d'un mal sans remède, le
1375 prince signa les conditions d'une trève, qui laissoit à la France tous ses avantages. Il se retira en Angleterre, où il mourut bientôt, emportant les regrets sincères de ses compa-
1376 triotes, et l'estime même de ses ennemis.

Une approbation générale récompensa Charles V du service qu'il fit célébrer, dans la cathédrale de Paris, en l'honneur du prince qui lui avoit donné de si fréquentes et de si vives alarmes.

Edouard ne survécut qu'une année au fils dont les armes avoient si bien secondé son insatiable ambition, et dont les vertus lui garantissoient le respect de ses sujets. La mort du prince *Noir* laissa chez les Anglais un vide désespérant: ils gémissoient de voir sa brillante carrière, terminée à l'âge de quarante-six ans; ils disoient hautement que le prince Noir, soldat intrépide, général habile, vainqueur modeste, administrateur juste et fils respec-

lueux, ne seroit jamais remplacé. Le père se vit tout-à-coup haï et presque délaissé ; son cœur fut brisé de douleur ; il mourut dans les bras de sa maîtresse, après un règne de cinquante années.

Charles V. 1376 1377

L'incursion de du Guesclin dans le comtat, avoit profondément affecté les chefs de l'Eglise. Le pape se plaignoit de plusieurs outrages sanglans, et les cardinaux gémissoient de la perte d'une partie de leurs richesses. La crainte, la vengeance et l'avarice dominèrent dans le cœur des membres du consistoire. Ces passions ne pouvoient que les égarer. La superstition prêta de vaines ressources pour éblouir le peuple. Le sanctuaire de l'Eglise reste impénétrable à ce vice, qui rouge les fondemens de la religion. L'homme, que son état appelle aux études saintes, s'élève jusqu'à la foi du chrétien, ou s'abîme dans les ténébres de l'athéisme. Les prédictions de sainte Brigitte de Suède, et les discours de sainte Catherine de Sienne, n'exercèrent donc aucune influence sur une démarche qui ouvrit la source de repentirs amers, mais tardifs. Du jour où les papes résidèrent à Rome, les Français perdirent la tiare sans retour (1).

(1) Durant l'espace de soixante-dix ans, que les Italiens désignent sous le nom de la *captivité de Babylone*, sept papes habitèrent Avignon : Clément V, Jean XXII, Benoît XII, Clément VI, Innocent VI, Urbain V et Grégoire XI. Ce dernier pontife étoit du Limousin, et le troisième fils du comte de Beaufort. Le regret de s'être éloigné d'Avignon, hâta le terme de sa vie ; il mourut dans sa 57e année.

Charles V. 1377 Charles calcula mieux que les chefs du clergé, les suites fâcheuses que la translation du saint-siége entraînoit. Dans l'espoir de dissuader le pape, il chargea Nicolas Oresne, le plus illustre parmi les gens de lettres, du soin de rompre les préparatifs du voyage. L'ambassadeur sensible à ce choix, et jaloux des suffrages d'une cour célèbre par sa politesse, fit remarquer dans sa fastidieuse harangue une érudition indigeste, un esprit faux et un orgueil révoltant (1).

Cependant la trève expiroit, et les hostilités recommencèrent. La Guyenne fut presqu'entièrement soumise : les seules villes de Calais et de Bordeaux, repoussoient constamment les attaques des Français. Ce premier revers sembla refroidir les sentimens d'estime et d'amitié que le roi devoit à tant de titres au connétable. Ces dispositions désavantageuses furent aigries par une circonstance dans laquelle les partisans les plus zélés de Charles ne sauroient le justifier, ni même le défendre avec quelqu'apparence de sincérité.

(1) Ce présomptueux pédant prétendit : « Que le pape » devoit rester en France, parce que la France étoit sa » patrie; parce que la France étoit au milieu de l'Europe; » parce que la France étoit plus tranquille et mieux gou- » vernée que l'Italie. Il ajouta que la France étoit plus sainte, » parce qu'il y avoit eu jadis des Druides dans les Gaules, et » que César avoit parlé des Gaulois comme d'une nation fort » attachée aux cérémonies religieuses : enfin, que Jésus-Christ » préféroit la France aux autres pays, parce qu'elle renfermoit » un trésor de reliques précieuses, dont l'orateur fit une » longue énumération. »

Les sujets du duc de Bretagne avoient levé contre ce prince l'étendard de la révolte ; ils l'avoient réduit à la nécessité de chercher un asile en Angleterre. Charles, irréconciliable ennemi de Montfort, crut le moment propice pour l'accabler : fidèle à sa marche tortueuse, il ne rougit point de paroître au parlement pour y dénoncer son vassal. Canart, avocat du roi, donna sur le discours du monarque, des conclusions qui déclaroient le duc coupable de félonie, et qui tendoient à réunir la Bretagne à la couronne. Charles V. 1377

Dans cette assemblée, du Guesclin garde le silence, donne des armes à ses ennemis, et ne se charge qu'avec répugnance de faire exécuter un arrêt dont l'injustice le blesse. 1379 Les Bretons furent indignés que Charles eût assez peu de délicatesse pour traiter avec rigueur un ennemi malheureux : ils n'écoutent que la magnanimité naturelle qui distingua toujours leur caractère : ils rappellent Montfort, le placent à la tête de leurs escadrons, et repoussent les Français. La Rivière, favori de Charles, qui dès-lors haïssoit et redoutoit les hommes de mérite, abuse de son fatal ascendant pour faire tomber sur le connétable les soupçons d'une intelligence secrète qui le détermine à ménager ses compatriotes. Les esprits trop subtils repoussent avec une espèce d'effroi cette confiance qui plaît tant aux belles ames. Charles accueille donc leurs insinuations perfides, et ne craint pas d'accabler un

Charles V. grand homme par d'indignes reproches. Mais
1379 il existe un degré d'élévation d'où la vertu sait imposer silence à la jalousie, et la forcer au respect. Le royaume retentit de plaintes; le roi reconnut et l'étendue de ses torts, et la nécessité de les réparer. Les ducs d'Anjou et de Bourbon se firent un honneur d'être chargés de fléchir et de ramener du Guesclin, qui ne céda, qu'après une longue résistance, à la demande de quitter le séjour de ses pères, qu'il avoit choisi pour le lieu de sa retraite. Son arrivée à la cour fut célébrée par des réjouissances publiques. Peu sensible à cet accueil, il part pour commander une expédition dans les provinces méridionales. Les dernières paroles qu'il adresse à son souverain au moment de le quitter, sont d'instantes prières de conclure la paix avec les Bretons, qui pouvoient rendre des services importans à la France.

Au siége de Châteauneuf-Randon, du Guesclin est attaqué d'une fièvre putride : il meurt
1380 âgé de soixante-six années, dont cinquante avoient été consacrées à la guerre, soit dans sa patrie, soit chez les puissances voisines. Près d'expirer, il dit aux capitaines qui l'entouroient : « Mes amis, rappelez-vous ce que » je vous ai répété tant de fois : En quelque » pays que vous fassiez la guerre, les gens » d'église, les femmes, les enfans et le pauvre » peuple ne sont point vos ennemis. »

Telle fut la fin d'un des plus illustres capi-

taines que les fastes de l'histoire ancienne ou moderne présentent à notre admiration. Les éloges qu'il nous seroit bien doux de donner à tant de grandeur et de vertus, paroîtroient sans doute bien foibles à côté des traits que nous allons rapporter. Charles V. 1380

L'enfance de du Guesclin sembloit annoncer en lui un caractère dangereux : peu docile à l'autorité de ses maîtres, il opposoit les coups même aux plus légères réprimandes. A quinze ans, en dépit de son père, couvert d'armes rouillées, et monté sur le cheval d'un meunier, il remporta le prix d'un tournois dont la ville de Rennes fit hommage avec beaucoup de pompe aux chevaliers les plus renommés. L'âge mûr développa en lui les talens, les qualités et les vertus qui appellent l'admiration, l'amour et la reconnoissance des hommes. Semblable à ces métaux précieux que la nature recouvre d'une terre hérissée de rocs et de ronces, l'ame de ce grand homme étoit cachée sous un extérieur grossier ; mais trop au-dessus de ces frivoles avantages pour ne pas les dédaigner, souvent il répétoit : « Je suis fort laid ; jamais » je ne serai bien vu des dames ; en revanche » je saurai me faire craindre des ennemis de » mon roi. » Les Anglais assiégés dans Châteauneuf-Randon, avoient depuis plusieurs jours entamé les pourparlers d'une capitulation : le gouverneur ne consentit à se rendre qu'autant qu'il déposeroit les clefs de la place sur le cercueil du héros. Cette conduite res-

Charles V. 1380. pire une délicatesse chevaleresque, qu'aucun militaire ne se rappelle sans émotion. Le généreux Anglais étoit digne de l'honneur de se mesurer avec le grand homme qui reçut de sa part un hommage dont nous ne connoissons pas un second exemple.

D'après un sentiment de modestie, Coucy, Clisson et Senneterre, les frères d'armes de du Guesclin, refusèrent d'accepter l'épée de connétable.

Par l'effet d'un transport spontanée, les habitans des villes et des campagnes se couvrirent des marques d'un deuil profond.

Les princes conjurèrent Charles de mêler les cendres du héros à celles de la famille royale.

L'honneur jusqu'alors inusité d'une oraison funèbre, fut le dernier hommage de douleur, d'enthousiasme et de vénération que le monarque et le peuple rendirent aux services signalés et aux vertus éminentes du *bon connétable*.

L'usage de prononcer l'éloge d'un homme mortel en face du sanctuaire, prit son origine dans la confiance que la vérité seule se feroit entendre dans un lieu habitué à retentir des louanges ou de la parole du Seigneur. Lorsque l'intérêt, la flatterie et le mensonge prostituent cet hommage, le temple est profané par un sacrilége. La gloire d'un aussi grand homme que du Guesclin justifie sans doute l'honneur d'avoir ouvert en sa faveur la car-

rière la plus magnifique, dans laquelle l'éloquence française se soit assuré des triomphes, sans chercher des modèles parmi les chefs-d'œuvres des anciens, qui, dans ce genre, ne nous en ont laissé aucun. Charles V. 1380

De tout temps Charles avoit admis pour principe d'éviter les batailles décisives, de diviser ses forces, et de harceler un ennemi que la fatigue détruisoit insensiblement, tandis que le désespoir pouvoit le rendre terrible. Convaincu des talens supérieurs du héros breton, il avoit néanmoins ressenti plusieurs fois des inquiétudes sur son intrépidité bouillante. La perte de l'auteur de ses triomphes augmenta sa circonspection : ses généraux n'obtinrent que des corps peu considérables, et reçurent la défense expresse d'engager des affaires générales. Quant à lui, renfermé dans la ville de Tours, il régloit les marches et dirigeoit les opérations. Les bravades, les sarcasmes et les outrages de ses ennemis ne réussirent point à l'émouvoir. Kersalek disoit d'un ton méprisant : « Je brave impunément les troupes de Charles; si Bertrand » vivoit encore, il y auroit bataille. » Le roi répartit avec calme : « Il a raison; peut-être, » dans ce cas, mes troupes combattroient. »

Dans le cours de son règne, Charles fit construire trente-cinq gros vaisseaux : on a donc eu raison de le compter dans le très-petit nombre des rois de France qui se sont occupés de l'accroissement de la marine. Une

Charles V. 1380 immense étendue de côtes sur l'Océan et sur la Méditerranée, sembleroit pourtant appeler la France au premier rang des puissances maritimes ; mais cet attrait ne sauroit avoir l'influence que le besoin exerce chez un peuple convaincu que ses flottes peuvent seules l'élever au-dessus des puissances du second ordre, parmi lesquelles ses forces et le peu d'étendue de son sol le relèguent.

Sous ce monarque, le clergé reconnut encore une fois que la piété d'un prince sage sait allier avec le respect pour la religion, l'énergie qui oppose une juste résistance aux usurpations et aux entreprises hasardées. Les prélats et les autres ecclésiastiques reçurent la défense expresse de lancer des excommunications « contre les villes, bourgades et » communautés du royaume. »

L'archevêque de Bourges eut l'audace de prononcer dans ses statuts synodaux : « Que les » tribunaux ne possédoient le droit de juger » les clercs, ni pour les discussions civiles, » ni pour les matières criminelles. » D'après ce principe, il donna l'ordre aux curés de son diocèse d'excommunier les juges séculiers qui procèderoient contre un membre de l'église. La rétractation du prélat ne sembla pas une peine suffisante ; il fut réduit à solliciter durant plusieurs années, avant d'obtenir » des lettres d'abolition, comme d'un attentat » contre l'autorité royale, les lois et les usages » du royaume. » Toujours animé du désir

d'abaisser la puissance des grands vassaux. Charles V. 1380
Charles conçut et exécuta le projet de créer des gouverneurs dans les provinces. L'essai de la nouvelle institution eut lieu (en 1374) dans la province du Languedoc, et cette honorable fonction fut décernée au comte d'Anjou. Le choix du premier prince du sang étoit on ne peut mieux calculé pour étendre les prérogatives de la nouvelle charge, la décorer de titres et l'investir du respect public. Les gouverneurs entourés de gardes, possesseurs de revenus considérables, exerçant une autorité presque absolue, et certains de l'appui de la cour, devinrent sur-le-champ les rivaux des petits souverains qu'ils tardèrent peu à surpasser. On vit dès-lors les grands seigneurs solliciter avec empressement des emplois qui consommoient la ruine de leur antique existence.

Le roi, jaloux de renchérir sur les atteintes que ses prédécesseurs avoient portées à la noblesse, rendit une loi dont l'excès même démontroit à tout esprit clairvoyant sa désuétude prochaine. Il déclara (en 1371) que tous les bourgeois de Paris étoient nobles : « qu'ils » jouiroient des avantages et des honneurs » de la chevalerie; en conséquence, qu'ils » useroient d'éperons dorés et autres orne- » mens appartenans aux chevaliers. »

Une foule de revers le convainquit des vices intérieurs qui rongeoient une armée dont le courage fougueux ne servoit qu'à rendre les défaites encore plus sanglantes. Des règle-

Charles V. 1380 mens hasardés avec la réserve que prescrivoit l'esprit d'insubordination du siècle, firent éclore quelques germes de discipline. Une loi porta jusqu'à cent le nombre des gardes écossais. L'estime qu'on ne peut refuser à ces sages changemens, est bien atténuée par le souvenir des attaques sourdes et constantes qui ne cessèrent de presser la chute de la chevalerie. Cette superbe récompense de l'héroïsme du guerrier, devint l'un des attributs paisibles du magistrat. Arnaud de Corbie étant nommé premier président du parlement de Paris, ne put prendre possession de sa charge, qu'après avoir été reçu chevalier.

La justice dicta plusieurs défenses réitérées, mais presque toujours superflues, pour extirper les racines des guerres particulières. Les rois éclairés attaquoient depuis bien des siècles cet abus désastreux, sans qu'aucun succès couronnât leurs efforts.

L'active sollicitude de Charles contre les jeux de hasard, demeura sans résultat. Une passion que fomentent les foiblesses de la vanité, l'horreur de l'ennui, les chimères de l'espérance et la soif de l'or, ne peut être étouffée dans le cœur humain. Elle se joue des menaces, brave les punitions, et trompe les soins du souverain, qui doit s'applaudir quand il la force seulement à ramper dans un petit nombre de repaires obscurs.

Il réduisit au nombre de trois les fleurs de lys, qui remplissoient sans nombre fixe le

sceau de la couronne de France. Ce changement ne fut point le fruit du hasard ou du caprice, mais du dessein de représenter les trois anciennes cours souveraines de la nation : « La cour de la pairie présidée par le roi, » et composée des pairs de France avec les » grands officiers de la couronne; la cour » législative présidée par le chancelier, et la » *cour palatine* présidée par un comte du » palais (1).

Charles V. 1380.

Charles crut couronner ses travaux de souverain par la loi qui portoit : Qu'à l'avenir les rois seroient majeurs à l'âge de quatorze ans. Cette fameuse ordonnance (en 1374), préparée dans le secret depuis plusieurs années, discutée devant une assemblée solennelle, et rendue sur l'avis des hommes les plus habiles de ce siècle, a fourni le sujet de nombreuses discussions. Sans vouloir traiter une question trop délicate et trop difficile pour être approfondie dans cet ouvrage, nous avouerons que les dangers nombreux qui suivent une

(1) Le savant Loyseau dit : « Que les trois principales » branches de la puissance publique sortant d'une même » tige, sont les trois fleurons de la couronne ou les trois fleurs » de lys des armoiries de France où les armes et la justice, » comme les deux principales, sont posées d'égale hauteur ; » aussi sont-elles représentées par le sceptre et la main de » justice, que notre roi tient en chaque main quand il est » dans son habit royal : et quant aux finances, comme n'étant » pas si nobles que les deux autres, pour autant néanmoins » que ce sont les nerfs de l'état, elles sont représentées par » la troisième fleur de lys qui est au bas des deux autres. »

Charles V. 1380 minorité, ne sauroient nous familiariser avec l'idée de remettre le timon de l'état entre les mains d'un enfant qui n'a ni la force de le retenir, ni la raison nécessaire pour le diriger (1).

C'est à ce règne que s'attache le premier anneau de cette longue chaîne de poètes français, qui depuis ne s'est pas interrompue. Froissart, historien justement estimé, fut un poète médiocre qui prit pour modèle, mais qui n'égala point les troubadours provençaux. Les *Mystères* parurent pour la première fois, et firent les délices de spectateurs qui n'avoient pas encore assez de goût pour rejeter des pièces grossières, absurdes et même impies. Les Romans furent recherchés. Quelques traductions foibles, il est vrai, annoncèrent le goût de l'antiquité. L'amour des sciences devint assez général pour que l'Université de Paris comptât vingt mille écoliers. Le besoin que l'on eut de faire venir d'Allemagne Henri de Vicq, pour placer une horloge sur la tour du palais, prouve combien les arts étoient encore reculés. La passion démesurée des chimères de l'astrologie, montre assez l'ignorance du

(1) L'assemblée qui prononça sur la majorité des rois, fut composée du roi, du dauphin, du duc d'Anjou, de quatre autres princes du sang, du patriarche d'Alexandrie, de quatre archevêques, de sept évêques, de six abbés crossés et mitrés, d'une foule de comtes et de seigneurs, du chancelier du parlement, du prévôt des marchands, des échevins de Paris; enfin, d'une grande affluence de peuple.

temps ; enfin, le plaisir que le roi, ainsi que sa cour, prenoient aux bouffonneries *des fous en titre d'office*, nous indique quelle étoit encore à cette époque la rudesse des mœurs. Charles V. 1380

La vie privée de Charles étoit assez réglée, et elle paroîtroit exemplaire aujourd'hui dans le chef d'une famille particulière. Chaste dans ses mœurs, il vécut fidèle à l'épouse dont le choix avoit été le fruit de sa tendresse, plus que le calcul de la politique. Sobre par goût et par régime, il ne mangeoit que d'une seule espèce de viande, trempoit son vin de beaucoup d'eau, et vouloit que pendant ses repas, toujours de très-peu de durée, « un *pru-* » *d'homme* racontât des choses vertueuses du » temps passé. »

Partisan des lettres, il consacroit chaque jour quelques heures à l'étude, et possédoit à un rare degré la langue latine. Les traducteurs des ouvrages de l'antiquité furent, sous ce règne, récompensés avec une magnificence jusqu'alors inconnue, et qui depuis ne s'est pas renouvelée. Dans l'espace de quatre années, Raoul de Presle toucha « la somme de » quatre mille francs d'or, par chaque an, » pour son travail de la traduction du livre de la Cité de Dieu. Le bienfait d'une Bible en langue française devint le sujet d'une juste reconnoissance. « La Bible parut en trois » manières, c'est à savoir, le texte à part, » puis le texte et les gloses ensemble, et puis » allégorisée. » Ces richesses de l'esprit hu-

Charles V. 1380 main furent déposées dans une tour du Louvre, qui reçut le nom de *Tour de la librairie*, et dont les portes restèrent ouvertes aux hommes studieux.

Un penchant irrésistible l'entraînoit vers la magnificence, et contrarioit ses calculs, ainsi que ses plans d'économie. Des sommes immenses furent employées aux embellissemens de l'hôtel de Saint-Paul, qu'il avoit acheté pendant la prison de son père, et qu'il appeloit l'*Hôtel des grands ébattemens*.

Une prodigalité imprudente dans un moment même de prospérité, devint scandaleuse à une époque où de longues infortunes affligeoient la nation.

La richesse des parures lui plaisoit; et le premier il imagina la mode grotesque de chamarrer d'armoiries les habillemens. Une femme portoit sur le côté droit l'écusson de son époux, et sur le côté gauche celui de sa famille.

Le médecin allemand qui avoit dérobé Charles aux effets du poison, avoit annoncé que ce prince courroit le plus éminent danger, du jour où se sècheroient ses cautères. La prédiction se vérifia. Le roi vit la mort s'approcher pas à pas, et soutint son pénible aspect avec un sang-froid qui confirme le principe que nous avons avancé dans d'autres circonstances, que la supériorité d'esprit inspire le courage dès que le danger devient inévitable et sans remède. La crainte naît le plus souvent d'une foiblesse dans les organes, et de

l'excès d'une prévoyance mal entendue. Lorsque toutes les ressources sont éteintes, la force du raisonnement amène la fermeté des résolutions. L'homme intrépide sur le champ de bataille, envisage la mort quelquefois avec plus de trouble dans son lit, ou au pied d'un échafaud, que celui qui n'affronta jamais les périls des combats. La mort de Charles V vient accroître la foule d'exemples mémorables sur lesquels se fonde la vérité de notre observation.

Charles V. 1380

Ce monarque ne fut point exempt de la foiblesse qui presque toujours entraîne les hommes, et de préférence les princes mourans, à prononcer des discours, à débiter des maximes, à donner des conseils qui le plus souvent n'ont aucun rapport avec leur conduite précédente. Triste et dernière ressource de l'orgueil, qui ne s'éteint qu'avec la vie, qui se rattache aux plus petites choses, et oublie la négligence avec laquelle il a plusieurs fois reçu des exhortations de cette nature.

Citons comme un exemple peut-être unique dans les annales des cours, la complaisance avec laquelle les frères de Charles V adoptèrent l'avis qui termina ses adieux solennels : « Or faites le sire de Clisson connétable, car » tout bien considéré, je n'y vois nul plus » propre que lui. »

Les sacremens lui furent apportés avec grande pompe. La Rivière, premier cham-

Charles V. 1380 bellan, supplia le monarque de donner sa bénédiction à la foule qui remplissoit sa chambre : il se souleva et satisfit à cette demande avec une pieuse modestie. Les pleurs, les sanglots et les soupirs furent le gage attendrissant de la douleur des assistans, qui demeuroient toujours à genoux. Le malade vivement ému de ce tableau rassembla ce qui lui restoit de forces, et d'une voix foible, mais distincte, il dit avec affection : « Mes amis, » allez-vous-en ; priez Dieu pour moi et me » laissez, afin que mon travail soit fini en » paix (1). »

On fouilleroit dans les annales de tous les peuples, sans rencontrer quarante années aussi désastreuses que celles sous le poids desquelles la France fut condamnée à souffrir. Un roi âgé de douze ans, dont l'enfance fut livrée à quatre oncles, qui, sans principes comme sans honneur, ne rougissoient d'aucune démarche, dès qu'elle contribuoit à les enrichir, et qui sacrifioient sans remords le bien de l'état à leur intérêt personnel : ce roi devenu majeur, tombe dans des accès de démence : une femme corrompue, des ministres avides et des favoris sans pudeur mettent le royaume en lambeaux. Les sujets accablés d'impôts, sont encore livrés aux horreurs de la guerre civile ; enfin, le malheur et la honte de la France

(1) Charles V mourut âgé de 43 ans et quelques mois, après avoir régné seize années.

parviennent à tel point que, pendant quelques Charles VI.
années, un roi d'Angleterre lui donna des 1380
ordres absolus.

Charles V connoissoit trop les ducs d'Anjou, de Berry et de Bourgogne ses frères, pour ne pas appréhender que le gouvernement leur fût remis. Le duc de Bourbon, son beau-frère, avoit des droits à sa confiance; mais il n'étoit pas assez puissant pour lutter contre de si redoutables adversaires. Les flambeaux de la discorde s'allumèrent avec fureur.

Le duc d'Anjou enleva le trésor royal, et découvrit le dépôt de lingots d'or et d'argent que Charles avoit fait en secret entre les mains de Savoisy. Malgré ces ressources, il ne parvint à s'emparer que d'une courte régence, dans le cours de laquelle il montra la plus révoltante rapacité. Les sommes extorquées par la violence et par la ruse, lui servirent dans la suite à seconder ses tentatives sur le royaume de Naples. La France eut à regretter la plus grande partie de son numéraire, qui suffisoit à peine pour la circulation. Les révoltes renaissoient chaque jour et faisoient couler beaucoup de sang, lorsque les prélats réunis aux grands seigneurs s'interposèrent pour appaiser ces différends. On convint de hâter la cérémonie du sacre, de déclarer aussitôt après le roi majeur, et de convoquer les états-généraux. Le parlement parut dans cette assemblée comme un corps intermédiaire 1381
entre l'ordre de la noblesse et celui du tiers-

Charles VI. 1381 état. Arnaud de Corbie, premier président, montra de l'éloquence, influa sur les délibérations, et fit nommer un conseil de gouvernement, composé des princes du sang, des grands officiers de la couronne, de plusieurs prélats, d'un petit nombre de comtes; il eut lui-même l'honneur d'en être membre.

Ce conseil accorda au duc de Bretagne une paix honteuse, qui laissa dans l'incertitude les droits qu'avoit le monarque d'exiger du duc l'hommage lige de ses états et de sa personne. Les princes délivrés d'une guerre opposée à leurs vues, satisfirent sans retenue leurs goûts et leurs intérêts.

1382 Chargé de l'exécration publique, le duc d'Anjou partit pour l'Italie, emporta d'immenses trésors, se fit dans Avignon couronner roi des Deux-Siciles, essuya une foule de disgrâces, et mourut au bout de deux années, rongé de chagrins et de remords (en 1384).

Le duc de Berry assouvit ses deux passions favorites, la paresse et l'avarice : il enleva au comte de Foix le gouvernement du Languedoc. Les malheureux habitans de cette province eurent à gémir sous le poids d'exactions encore plus dures que celles dont le duc d'Anjou les avoit accablés, et dont Charles V les avoit délivrés.

Suivi d'un nombre de chevaliers d'élite, le duc de Bourbon courut sur les côtes de Barbarie faire des prouesses qui, par leur inutilité, parurent plutôt romanesques qu'héroïques.

Le duc de Bourgogne resta chef suprême du conseil, régla les destinées de l'état, et se livra sans réserve aux caprices de son humeur, aux emportemens de son caractère, et à la fureur de son despotisme. Charles VI. 1382

Un schisme scandaleux vint aigrir les maux de la France. Tandis que la cour avoit la politique de reconnoître sous le nom de Clément VII Robert de Genève, pour prix de la complaisance qu'il avoit eue de rétablir le saint-siége sur les rives du Rhône, le plus grand nombre des fidèles reconnoissoit les décrets d'Urbain VI.

Les habitans de Paris se soulèvent, brisent les portes de l'hôtel de ville, s'arment dans l'arsenal, saccagent les maisons des Juifs, et se précipitent chez les changeurs ainsi que chez les banquiers. Les caisses sont pillées : « les livres de raison et les cédules sont livrés » aux flammes. » Les coupables auteurs de ces attentats reçoivent le nom de *Maillotins*, de ce que la plupart d'entr'eux portoient des *maillets* de plomb qu'ils avoient pris dans les salles de l'hôtel de ville. Dans le principe des émeutes populaires, l'enthousiasme s'accroît par la vue d'armes inusitées : les piques inspiroient aux atroces exécuteurs des crimes révolutionnaires, plus d'ardeur et plus d'audace, que n'auroient produit des fusils, instrumens terribles et redoutables de destruction.

Le désordre s'étend dans les provinces. A Rouen, un bourgeois riche est arraché de sa

Charles VI. 1382 maison, proclamé chef, conduit en triomphe dans toutes les rues, et forcé de promettre par serment que durant le cours de son règne le peuple ne supportera aucun nouvel impôt. Cet homme honnête a la sagesse de profiter des ténèbres de la nuit, pour se dérober à de si dangereux honneurs.

La convocation des états-généraux demandée, promise, mais différée, parut l'unique ressource capable d'apaiser un mécontentement, qui à chaque instant faisoit appréhender des suites toujours plus funestes.

A peine avoit-on employé quelques palliatifs pour subvenir aux misères publiques, que le duc de Bourgogne se disposa à marcher au secours du comte de Flandres son beau-père, qui se défendoit avec peine contre ses sujets révoltés. Charles voulut participer à cette expédition : les Flamands l'appeloient le petit roi, et annonçoient hautement le dessein de le renvoyer, sans lui faire aucun mal, dès qu'il auroit appris à Gand la langue flamande ; il déploya beaucoup de courage, et montra le goût et le talent de la guerre. La campagne fut décidée par deux sanglantes actions.

L'habileté de Clisson assura la prise du pont de Commines, et rendit entièremeut libre le passage de la Lys. La garde de ce poste important avoit été confiée à dix mille Flamands, dont le fanatisme s'enflammoit encore à la vue de *Marie Jétrude*, jeune fille qui pleine d'ardeur marchoit à leur tête, et qui

du ton d'une inspirée promettoit la victoire, pourvu qu'elle parvînt la première à verser du sang français. La malheureuse périt dès le commencement de l'attaque. Charles VI. 1382

Artevel sent la nécessité de parer sur-le-champ la défaveur qu'un premier échec ne manque jamais de jeter sur les chefs de faction : il s'avance avec promptitude dans le dessein de livrer bataille. Les deux armées se trouvent en présence au milieu de la vaste plaine qui sépare Rosbecq de Courtrai.

Les Français étoient enflammés du désir de vaincre sous les yeux de leur jeune monarque. Les Flamands brûloient de l'ardeur qu'allume une violente passion de la liberté : leur camp retentissoit des sermens « de vaincre » avec gloire, ou de mourir libres. » Ils s'écrioient avec transport : « Nous ne serons » jamais asservis, et si l'on parvenoit à nous » tuer tous, nos ossemens se rassemble- » roient encore pour combattre. » Avec ces dispositions de part et d'autre, la bataille ne pouvoit être que sanglante.

La valeur bouillante de Charles, l'intrépidité farouche du duc de Bourgogne, et la bravoure éclairée de Clisson, déterminèrent la victoire. Sur quarante mille Flamands, il en resta vingt-cinq mille sur le champ de bataille. Artevel ne combattit qu'avec la témérité d'un soldat ; mais s'il manqua des talens qui seuls peuvent assurer les succès d'un général, il eut du moins trop d'élé-

Charles VI. 1382

vation dans l'ame pour survivre à des fautes qui portoient à sa patrie des coups aussi douloureux. Son corps trouvé parmi les morts, fut, d'après l'ordre barbare du duc de Bourgogne, attaché à une potence.

La joie des vainqueurs fut troublée un moment par la perte de l'oriflamme. Vainement épuisa-t-on toutes les recherches possibles; on se perdit en conjectures pour retrouver les traces d'un gage aussi précieux que sacré. Le duc de Bourgogne s'arrêta sur l'idée de publier que la sainte banuière étoit retournée au ciel, d'où les premiers Francs l'avoient reçue. L'abbé de Saint-Denis parut donner une croyance respectueuse au récit de cette ascension : mais il pensa que l'intérêt du monastère demandoit l'apparence d'un second miracle. L'oriflamme descendit de nouveau, et reparut rajeunie d'un plus brillant éclat. Les moines l'accueillirent avec une pompe solennelle, et des spectateurs de tout genre accoururent, pour lui rendre l'hommage de leur vénération.

La difficulté des circonstances avoit suspendu le châtiment des Parisiens : son retard ne servit qu'à le rendre plus terrible. L'armée entoure la ville qu'elle menace d'une ruine totale. Les habitans à genoux et tête nue, demandent le pardon de leurs nombreuses offenses ; ils promettent de se résigner sans murmure à la punition qui leur sera imposée ; ils s'écrient : Que de quelque châtiment qu'il

plaise au roi de les accabler, leur amour pour sa personne sera pur et sincère. Charles VI. 1382

Le roi prononce d'une voix affoiblie par l'émotion, l'arrêt rigoureux qui, sous peine de la vie, défendoit aux bourgeois toute espèce d'assemblée ; privoit Paris du droit de commune, rétablissoit les impôts, supprimoit les officiers municipaux ; enfin, exigeoit le payement de quatre cents mille écus, somme exhorbitante à cette époque.

D'après des ordres arbitraires et sans ombre d'aucune procédure, trois cents individus que l'on regardoit comme les *boute-feux* de la sédition, périrent dans les eaux de la Seine. L'usage de renfermer ces malheureux dans un sac qu'une corde lioit par le haut, donna naissance à l'expression proverbiale : *des gens de sac et de corde.* 1384

Aux époques de trouble et d'anarchie, il est difficile à la vertu de se soustraire à la haine générale. Sa présence fatigue, sa modération blesse, son impartialité révolte. L'esprit de parti veut anéantir tous ceux qui ne secondent pas ses fureurs. Desmarets avoit fait un usage respectable de l'influence que lui donnoient la place d'avocat-général, des lumières rares aux yeux de ses contemporains, une longue expérience et une réputation sans tache. Médiateur entre la cour et le peuple, il avoit souvent obtenu l'avantage si précieux pour l'homme de bien, de prévenir le mal ou de ramener l'ordre. Ses services ai-

Charles VI. grirent les chefs dont il entrevoit les desseins
1384 criminels, n'obtinrent d'autre prix que l'ingratitude des hommes qui lui devoient des secours, et devinrent son arrêt de mort. La mâle et noble fermeté de ce vénérable vieillard, le suivit sur l'échafaud. Pressé de demander pardon au roi, il prononça d'un ton calme : « J'ai bien servi Philippe son bisaïeul, » Jean son aïeul et Charles son père. Aucun » de ces rois ne m'a rien reproché ; celui-ci » feroit de même, s'il avoit âge et connois- » sance d'homme. C'est à Dieu seul que je » demande pardon. »

Malgré l'épuisement du trésor, le conseil ordonna les préparatifs d'une descente en
1385 Angleterre. Cette noble résolution fut suggérée par Clisson, qui portoit au plus haut point l'antipathie naturelle des Bretons contre les Anglais. Les vœux du connétable trouvèrent de puissans secours dans l'amiral de Vienne, qui tenoit pour maxime constante que « les » Anglais n'étoient jamais plus faciles à » vaincre que chez eux. » L'immensité des préparatifs sembleroit à peine croyable, sans l'accord qui règne dans les récits des historiens (1). La fleur de la noblesse montroit la

(1) Nous rencontrons dans plusieurs récits une teinte de merveilleux qui ne s'accorde point avec nos opinions, mais dont nous allons rapporter un exemple, que le lecteur appréciera selon la tournure de son esprit. « Notre formidable flotte » offroit douze cent quatre-vingt-sept voiles, dont soixante » gros vaisseaux. Au milieu de cette flotte, étoit une ville

plus grande ardeur, dans l'espérance de marcher à la tête de l'armée de débarquement qui comptoit soixante mille hommes. Charles VI. 1385

L'Europe croit déjà l'Angleterre effacée d'entre les puissances : la terreur dépeuple ses côtes menacées ; mais dès ce temps, les orgueilleux insulaires s'étoient rendus habiles dans l'art de soudoyer à propos des agens dangereux et de séduire des alliés crédules. Tandis que le duc de Bourgogne, Clisson et de Vienne attisent la bouillante ardeur de Charles, les intrigues du cabinet de Londres détachent les ducs de Berry et de Bretagne.

L'insatiable avidité des premiers de ces princes, ouvre une route sûre et facile. Soixante mille écus furent le prix d'un acte d'infamie. Par malheur, le jeune monarque accordoit une tendre et respectueuse confiance à cet oncle perfide ; elle rendit vaines les instances qu'on lui fit de ne pas attendre son arrivée.

Des prétextes frivoles colorèrent la lenteur du duc à s'éloigner du Languedoc. Ne pouvant à la fin résister à des ordres réitérés, il ne parut à Boulogne que pour attaquer, par des discours, l'expédition dont il gros-

---

» de bois de trois mille pas de diamètre, avec ses tours et ses » bâtimens posés sur des bateaux liés ensemble. On pouvoit » monter et démonter cette espèce de ville en un jour. Cette » étonnante et singulière machine étoit destinée à loger les » troupes quand elles auroient mis pied à terre. » (*Histoire des hommes*, partie moderne, tome 3.)

Charles VI. 1385 sissoit les dangers, dissimuloit les avantages et blâmoit l'injustice. « Que votre majesté se » contente de se défendre; qu'elle loue Dieu » de ses victoires passées, et le prie pour » l'avenir que son peuple soit en repos, que » son règne se passe en paix; enfin, qu'elle » puisse faire à chacun justice équitable et » paisible. »

Une passion moins vile, mais plus terrible dans ses effets, déchira le cœur du duc de Bretagne. Epoux d'une des plus belles et des plus aimables princesses de son siècle, il savouroit les délices de l'amour, mais éprouvoit les tourmens de la jalousie. Des courtisans vendus aux Anglais, envenimèrent ses inquiétudes et lui persuadèrent que son honneur étoit outragé par le connétable qui, suivant leur délation, arrivoit à Rennes sous le prétexte spécieux d'assister aux états de la province, et de rompre les relations avec l'Angleterre, tandis qu'il n'étoit réellement livré qu'aux soins d'entretenir une liaison criminelle.

Victime de la plus douloureuse, de la plus bizarre et de la plus insensée des passions qui se disputent le cœur de l'homme, le duc ne voit qu'un rival heureux dans Clisson, quoique ce guerrier soit petit, borgne, étranger aux grâces, et dans un âge que la galanterie regarde comme suranné. Il l'attire au château 1386 d'Hermine et l'y fait arrêter. Sa fureur l'emporte au point de donner à Bavalan, gouverneur du château, l'ordre de renfermer le pri-

sonnier dans un sac et de le jeter à la mer, dès que les ténèbres de la nuit favoriseront le secret de l'attentat. Un signal convenu lui persuade que ses volontés sont remplies. La voix du remords se fait soudain entendre. Il exhale ses regrets, il verse des larmes amères sur son crime. Bavalan, informé de ces circonstances, accourt, et sensible à l'état de son maître, il s'écrie : « Consolez-vous, monseigneur, le connétable » est vivant : j'étois trop certain que votre » générosité ne tarderoit point à condamner » votre rigueur. » Le duc embrasse le vertueux Bavalan, et lui jure de ne jamais perdre le souvenir d'un service qui lui rendoit le repos de sa vie, et prévenoit la perte de sa gloire (1).

Charles VI. 1386

Quelques discussions d'intérêt prolongèrent la captivité de Clisson : l'absence de l'ame de l'entreprise et les menées constantes d'un oncle chéri, valurent aux Anglais l'avantage de parvenir au but vers lequel leurs négociations et leurs dépenses avoient tendu. Peu leur importa le déshonneur du duc de Berry, et le repentir du duc de Bretagne.

Le roi de Navarre, furieux de ne prendre aucune part au pillage de la France, conçut le dessein de s'en approprier la dépouille en-

(1) Le trait de Bavalan est un des plus nobles et des plus touchans que l'histoire offre dans ses fastes. Voltaire l'a transporté sur le théâtre dans la tragédie d'*Adélaïde du Guesclin*.

Charles VI. tière. Des dons et des promesses plus multi-
1386 pliées encore lui donnèrent quelques complices qui se chargèrent de l'attentat horrible d'empoisonner en même temps le roi, son frère et ses oncles. Ces scélérats furent découverts et condamnés au supplice du feu. On se préparoit à marcher contre le chef du complot, lorsque le Ciel sembla vouloir lui-même le punir de ses nombreux forfaits. Epuisé de débauches, il cherchoit à ranimer ses forces, en se faisant envelopper et coudre dans un drap imbibé d'esprit de vin. L'imprudence d'un valet de chambre enflamma ce drap : le prince souffrit des tortures affreuses qui ne
1387 furent terminées qu'avec sa vie, au bout de quatre jours. Le parlement fit en présence des pairs le procès à la mémoire de ce monstre.

Chaque jour le trésor royal offroit un vide plus effrayant. Les princes crurent opposer un palliatif à des maux si nombreux, par la
1388 nomination de trois officiers de la chambre des comptes, qui furent décorés du titre de *Trésoriers de France* : « Deux étoient tenus » de faire leur *chevauchée* tous les ans pour » visiter les domaines, ordonner les réparations et juger de l'état des choses. »

Le monarque inspiroit de l'amour et de l'enthousiasme à ses sujets. Tous couroient en foule à sa rencontre, et lui rendoient des hommages touchans. Ce prince réunissoit dans sa personne les qualités les plus séduisantes. Jeune, fort, adroit, beau, vaillant, affable

et généreux, il donnoit à chaque instant des preuves d'humanité : il avoit à peine douze années, lorsque par les ordres de son père, on plaça sous ses yeux une couronne enrichie de diamans et un casque. Le père lui dit : « Mon ami, prends de ces deux objets celui » que tu préfères. » L'enfant répliqua sans balancer : « Donnez-moi le casque. » A l'âge de quatorze ans, ses gouverneurs n'avoient pu l'empêcher de s'élancer au fort de la mêlée de Rosbecq, en prononçant avec énergie : « Je ne souffrirai pas que tant de braves gens » périssent pour moi, sans que je partage » leurs dangers. » A peine sorti de l'adolescence, il s'étoit fait admirer au tournoi qui fut le plus bel ornement des noces du comte de Nevers. Dans le feu de la jeunesse, tous ses désirs tendoient à rendre les peuples heureux.

Charles VI. 1388

On ne se dissimuloit pas que trop de circonstances justifioient la prédiction que Charles V avoit faite quelques heures avant d'expirer : « L'enfant est de léger esprit, de capricieuse humeur et de violent caractère ; » toujours il aura besoin d'être conduit et » gouverné. » Mais une douce illusion nourrissoit l'espérance que l'extrême bonté de son cœur étoufferoit à la longue les germes du défaut de son esprit. D'un accord unanime, les Français s'étoient plu à lui donner le surnom de *Bien-aimé*.

D'après son seul penchant, le roi choisit

Charles VI. Isabelle de Bavière, et son frère le duc d'Or-
1389 léans épousa Valentine de Milan. Ces deux noces se célébrèrent avec une pompe dispendieuse, qui creusa de plus en plus l'abîme des finances. Le mariage de Charles devint la source des souffrances et des humiliations du peuple français. Isabelle fut un monstre pétri de vices : princesse avide, sanguinaire et vindicative, épouse infidèle et mère dénaturée, elle mit le comble à ses crimes en livrant le royaume à un irréconciliable ennemi. Plus funeste que ne l'avoit été Judith de Bavière, tout bon Français ne prononce son nom qu'avec horreur.

Le premier essai de l'influence de la reine détermina le jeune monarque à se mettre à la
1390 tête du gouvernement. Après avoir remercié ses oncles de leurs services, il déclara premier ministre et prit pour son guide le connétable de Clisson, qui, par une honteuse rapacité, flétrissoit le titre glorieux de frère d'armes de du Guesclin. Malgré l'interprétation de rare vaillance et de grands succès que quelques historiens donnent au surnom de *Boucher*, il n'émeut pas l'ame comme celui du *bon connétable*.

Un hommage offert à la mémoire de ce dernier, marqua l'entrée de Charles dans l'administration de ses états. Ce beau mouvement de reconnoissance et de sensibilité n'auroit-il pas dû devenir le gage d'un règne florissant et glorieux? En présence de la cour

et d'une foule de spectateurs de toutes les classes, un service solennel fut célébré. L'évêque d'Auxerre développa, dans une oraison funèbre, l'éloquence d'un orateur et les sentimens d'un chevalier ; il loua du Guesclin d'avoir été la fleur de la chevalerie ; il fit entendre ces mots : « Que le vrai nom de preux » n'appartenoit qu'à ceux qui, comme le » héros breton, se signaloient également en » prouesses et en vertus. » Charles VI. 1391

Les princes, furieux de leur espèce de disgrâce, suscitoient sans cesse des entraves aux opérations du nouveau ministre. Le frère du roi, le duc d'Orléans étoit l'amant public d'Isabelle, et formoit un parti considérable. Au fort des intrigues les plus compliquées, Craon, seigneur d'une haute naissance, mais perdu de dettes, assassine le connétable et se réfugie chez le duc de Bretagne. Clisson, quoiqu'ayant reçu quinze blessures, guérit, et reçoit de la bouche de son maître le serment qu'il sera vengé. Le duc de Bretagne refuse de livrer le criminel. Malgré les représentations de quelques sages conseillers, le roi lève une armée et marche en personne. 1392

Comme il traversoit la forêt du Mans pendant les ardeurs d'un soleil brûlant, un inconnu couvert d'une robe blanche, la barbe longue, les pieds et les jambes nus, s'avance à la tête de son cheval, et lui dit d'une voix terrible : *Ne vas pas plus loin, car on te trahit.* Charles défend que l'on arrête cet 1393

Charles VI. homme extraordinaire, poursuit sa route et
1393 se plonge dans une profonde rêverie. Peu d'instans après cette rencontre, une lance tombe par hasard sur le casque du roi qu'un page portoit. A ce bruit le prince tressaille, ses yeux s'égarent, son teint s'anime : il tire son épée et se jette sur les personnes de sa suite, dont plusieurs sont blessées ou tuées avant que l'on parvienne à le désarmer. Tel fut le premier accès d'une longue et triste folie !

Les ducs de Berry, de Bourgogne et d'Orléans reprennent le pouvoir, et contraignent Clisson à se retirer. Le comte d'Eu a l'imprudente audace d'accepter l'épée de connétable.

Les Juifs se virent dépouillés de leurs biens
1394 et chassés du royaume. Cette mesure humiliante fit connoître le vide du trésor, ne fournit qu'une foible ressource, et devint l'origine de la fortune colossale de ce fameux Nicolas Flamel, qui, consacrant ses richesses à des actes de bienfaisance, fut soupçonné de magie par ses contemporains, et dont l'exemple autorisa depuis la ruineuse chimère des alchymistes.

Des remèdes, des prières et des exorcismes furent employés pour la guérison du roi : son état sembloit s'améliorer, lorsqu'un accident le rendit plus désespérant que jamais. Dans une fête donnée pour dissiper son humeur mélancolique, il parut en sauvage, et menant à sa suite cinq seigneurs qui, sous le même

déguisement, étoient retenus ensemble par des chaînes. Le duc d'Orléans s'approcha d'eux avec un flambeau dans la main, et par cette imprudence, mit le feu à leurs habillemens faits d'une toile peinte à l'huile. Quatre des seigneurs périrent en poussant des cris affreux, et le roi ne dut la vie qu'à la présence d'esprit de la duchesse de Berry, qui l'enveloppa de son manteau. Charles VI. 1394

Une trève avec l'Angleterre devint le prix du mariage d'Isabelle de France avec Richard II. 1395

La perspective d'un repos de plusieurs années affligea des hommes dont la guerre étoit devenue la passion dominante. Quatre mille volontaires coururent se ranger sous les drapeaux de Sigismond, roi de Hongrie, qui résistoit avec de grands efforts aux attaques des Turcs, commandés par un prince dévoré d'ambition et favorisé de la fortune.

Le comte de Nevers fut nommé le chef des aventuriers français, qui comptoient dans leurs rangs plusieurs rejetons des familles les plus illustres. Livrés à l'inexpérience d'un jeune homme à qui sa témérité mérita bientôt le surnom de *Sans-peur*, ils reçurent à Nicopolis le châtiment de leur audace. Réduits au nombre de douze cents, ils se soumirent à la dure loi de rendre leurs armes : d'après une trompeuse illusion, ils s'attendoient au traitement que les prisonniers de guerre rencontrent chez les peuples policés; mais les Turcs, pleins de 1396

Charles VI. 1396 haine et de mépris pour les Chrétiens, méconnoissoient le droit des gens. Le supplice des Français fut ordonné; déjà trois cents chevaliers venoient d'être égorgés de sang-froid, lorsque Bajazet apprit que le fils du plus puissant et du plus riche duc de l'Europe, étoit au nombre de ses prisonniers. La soif de l'or étouffa celle de la vengeance : le comte de Nevers fut admis à traiter de sa rançon et de celles des seigneurs d'Eu, de la Marche, de Châtillon, de la Trimouille et de Crussol. La remarquable intrépidité de Boucicaut lui valut une admission dans cette élite distinguée que le superbe soudan accueillit avec magnificence, et brava par d'outrageans défis.

Le duc d'Orléans parvint avec le secours de la reine à obtenir une prépondérance sur le duc de Berry, pendant que le duc de Bourgogne ne cessa de lui disputer le pouvoir. Il affichoit sans pudeur son commerce incestueux avec Isabelle, et par une réciprocité remarquable, sa femme entretenoit dans le cœur du roi une violente passion. Cette jeune princesse se lassa bientôt d'exercer son ascendant sur un esprit malade. Alors les maux de l'infortuné monarque furent aigris par l'abandon de sa belle-sœur, et ne trouvèrent quelques soulagemens que dans les soins de la belle Oudet de Champdivers, devenue sa garde, sa compagne, sa maîtresse; en un mot, *la petite reine*.

Le plus souvent, dans ce flux continuel de

débats et d'agitations, l'infortuné Charles VI languissoit dans le dénument des choses les plus nécessaires. Dans un de ses momens de raison, il se priva de sa coupe d'or pour la donner à la gouvernante de ses enfans qui se plaignoit, que les jeunes princes manquoient souvent d'habits et de nourriture : « Hélas, » lui dit-il, je ne suis pas mieux traité ; j'ai » du moins de la joie à vous offrir ce foible » secours. » Charles VI. 1396

Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, mourut à Hall. Jean-Sans-Peur son successeur, se rendit aussi redoutable par son caractère que par sa puissance. Du chef de sa mère Marguerite de Flandres, il possédoit les contrées dans lesquelles le commerce de l'Europe entière florissoit, et il devoit le Hainaut, la Hollande avec la Zélande, à Marguerite de Bavière son épouse. 1405

Dès-lors la haine entre les maisons d'Orléans et de Bourgogne répandit la désolation dans le royaume. Des querelles longues et sanglantes prenoient en grande partie leur origine dans une source impure et honteuse, dans une insatiable cupidité. Dans ces temps de deuil, les grands seigneurs fouloient aux pieds la délicatesse et le désintéressement qui doivent toujours les distinguer, et qui peuvent seuls les honorer. Deux princes du sang ne devinrent ennemis irréconciliables, que parce qu'ils prétendoient, à l'envi l'un de l'autre, disposer du trésor de l'état. Divers

Charles VI. incidens ajoutèrent à la violence de cette
1405 rupture.

Le duc d'Orléans emporté, prodigue et corrompu, mais d'un esprit agréable et d'une figure intéressante, abusoit sans cesse de son talent pour la séduction : « C'étoit un grand » débaucheur des dames de la cour et même » des plus grandes. » Il eut la vanité de plaire à la duchesse de Bourgogne, et se rendit coupable de l'indiscrétion de célébrer sa conquête dans des couplets. L'outrage fait à l'époux porta au comble le ressentiment d'un rival d'autorité, qui, dans le dessein d'assurer sa vengeance, suggéra les offres d'une réconciliation.

Pour donner de l'éclat à un rapprochement, objet du désir de tous les bons Français, les deux princes couchèrent dans le même lit, communièrent à la même messe, dînèrent avec un grand nombre de seigneurs, et se réunirent pour tenir une banque de jeu de hasard. Le duc d'Orléans se retira fort avant
1407 dans la nuit, et fut immolé par des assassins, que son hypocrite ennemi avoit apostés proche de la rue Barbette.

Ce meurtre, nié d'abord par son auteur, puis avoué comme une tentation du diable, ensuite reconnu publiquement pour la juste vengeance de l'insulte faite à l'honneur de la duchesse de Bourgogne, célébré enfin comme un acte de vertu par le cordelier Jean Petit, fut le signal d'un incendie presque général.

Dans plusieurs parties de la France et au milieu de Paris, les factions des Bourguignons et des Armagnac s'entr'égorgèrent et commirent les plus effrayans désordres. Le nom d'Armagnac distingua les partisans du feu duc d'Orléans, parce que le comte, chef de cette illustre famille, se mit à leur tête à titre de beau-père du prince assassiné. Des compagnies de gens de guerre devinrent autant de troupes de brigands, dont les chefs sans scrupule et sans frein passoient tour-à-tour dans chaque parti, pilloient et saccageoient, et renfermoient ensuite leur butin dans de forts châteaux (1).

Charles VI. 1407

Quelques chevaliers détestoient les guerres civiles, et dirigeoient leur inquiète vaillance contre leurs rivaux d'Angleterre. Plusieurs défis se proposoient et s'acceptoient. L'un de ces plus fameux combats fut de sept contre sept : les Français marchoient sous les ordres de Barbazan et du chevalier de l'Escale. Les Anglais eurent le désavantage dans cette ren-

(1) Les chefs de bande disposoient, sans ombre de remords, des fruits de leurs brigandages. Amérigot, surnommé *Tête-noire*, étant près de sa dernière heure, dit aux officiers qui l'entouroient : « Je laisse à la chapelle Saint-George, pour » les réparations, mille et cinq cents francs. Item, à ma mie, » qui m'a loyalement servi, deux mille cinq cents francs; et » le surplus, vous êtes compagnons et devez être frères, » partagez entre vous et tout bellement. Si vous ne pouvez » être d'accord et que le diable se mette entre vous, vous » voyez là une hache bonne, forte et bien tranchante, rompez » l'arche (le coffre-fort) et puis en ait qui en avoir pourra. »

Charles VI. contre : les vainqueurs vêtus de blanc et montés
1407 sur leurs *dextriers*, firent dans Paris une entrée triomphale.

Henri V, assuré sur le trône que son père avoit acquis par un crime, et conservé malgré les cris de ses remords, écouta la voix de l'ambition. Il étoit spirituel, entreprenant et brave. Sur ses menaces de rompre la trève qui se renouveloit depuis vingt-sept années, le gouvernement français proposa la cession de la Guyenne et de la Saintonge : ces offres furent rejetées avec mépris, et Henri ne demanda rien moins que la restitution de toutes les provinces que l'Angleterre avoit jadis possédées, et que Charles V avoit réunies à la couronne.

La crainte fit place au désespoir : on préféra la guerre à une paix honteuse. Henri débarqua
1414 sur les côtes de la Normandie, prit Harfleur ; mais le siége de cette ville fut assez long et assez pénible pour épuiser son armée.

La France ayant eu le temps de rassembler ses forces, ouvrit la campagne avec des troupes quatre fois plus nombreuses que celles des Anglais. Henri regagnoit Calais dans la vue de se ranger sous la protection des remparts de cette ville. Les maladies jointes aux fatigues, aggravoient sa situation, qui sembloit déjà sans ressource, lorsqu'une tempête dispersa sa flotte. Les Français n'avoient donc besoin que de temporiser ; par malheur, le connétable Charles d'Albret avança dans le conseil : « Que c'étoit se faire de lâches hommes que

» surmonter leurs ennemis par famine et non Charles VI.
» par armes. » Cet avis enflamma les imagi- 1414
nations. Dans l'espoir de faire encore mieux briller la délicatesse chevaleresque, un héraut se rendit au camp de Henri pour lui annoncer que l'on ne troubleroit pas son passage de la rivière de Somme, et que l'on offroit le gage de bataille qui seroit disputé dans les plaines d'Azincourt. 1415

Les fautes commises à Crécy et à Poitiers, ramenèrent ici les mêmes résultats. Des offres avantageuses que la prudence du monarque anglais lui prescrivoit d'accepter, furent regardées comme des signes de crainte : on les repoussa donc avec insulte. Le châtiment d'une présomption insensée ne se fit point attendre.

Les archers anglais pressent la cavalerie française qui porte le désordre dans l'infanterie qui la soutenoit. Des trois lignes qui composoient l'armée, deux combattent avec courage, mais avec confusion ; la troisième prend honteusement la fuite.

Henri développa les talens et l'héroïsme d'un général du premier ordre : la tête ceinte d'une couronne enrichie de diamans, le corps revêtu d'une cotte d'armes semée de léopards et de fleurs de lys, il vole au-devant des dangers, frappe des coups terribles, et excite dans ses soldats une fureur dont l'explosion devient fatale à leurs ennemis.

Par un mouvement de désespoir, dix-huit chevaliers français s'engagent, sur la foi de

Charles VI. 1415 l'honneur, à tuer le roi d'Angleterre, ou à périr dans leur tentative. Cette troupe dévouée fond sur Henri qui, renversé de cheval, atteint de deux blessures, sa hache d'armes rompue et avec sa seule épée, se défend un genou en terre. Il succomboit, lorsque l'écossais David Game et deux de ses compatriotes volent au-devant d'un trépas certain. Leur sacrifice magnanime donne à d'autres secours le temps d'approcher. Les dix-huit chevaliers français sont immolés. Henri se relève, se refuse aux instances de prendre quelques momens de repos, proclame chevaliers les corps de ses généreux libérateurs, prend une hache d'armes et s'élance au fort de la mêlée.

Le duc d'Alençon, chef de la seconde ligne, frémit à la vue de ses soldats prêts à se disperser : il prétend ramener la fortune par un coup d'éclat; il se nomme à grands cris; attaque Henri et lui porte sur la tête un coup de hache qui fait voler son casque en éclats, et le courbe sur le cou de son cheval. L'intrépide monarque se redresse avec la promptitude de l'éclair, terrasse son adversaire, et fait d'inutiles efforts pour le dérober à la fureur des soldats.

La mort du duc d'Alençon donna le signal de la déroute : les Anglais firent un horrible carnage de l'armée française. Le connétable, cent vingt seigneurs bannerets, quatre mille gentilshommes et six mille soldats, restèrent sur le champ de bataille. Les ducs d'Orléans

et de Bourbon, les comtes d'Eu et de Vendôme, et le maréchal de Boucicaut furent faits prisonniers avec une foule de grands seigneurs et de chevaliers. L'infanterie n'obtint point de quartier, mais fut par bonheur peu poursuivie (1). Charles VI. 1415

Henri flétrit en un instant ses lauriers par une tache ineffaçable pour sa mémoire. A la fin de la bataille, il apprit avec surprise que ses bagages étoient attaqués. Frappé de la crainte que les ennemis se fussent ralliés, et sachant que les prisonniers surpassoient en nombre ses soldats, il donna l'ordre de les égorger. L'auteur anglais qui a la franchise de rapporter cette action et le courage de la blâmer, s'écrie avec amertume : « Tant » l'héroïsme et toutes les vertus de ce siècle » portoient une teinte de barbarie. »

La victoire d'Azincourt ne fut pour les Anglais qu'un triomphe vain et stérile ; le défaut d'argent et d'hommes forcèrent bientôt le vainqueur à abandonner le continent.

---

(1) Fauchet attribue au malheur des trois funestes batailles perdues contre les Anglais, une révolution désavantageuse dans l'armée française. « Après les batailles de Crécy, de » Poitiers et d'Azincourt, plusieurs nobles furent obligés » de vendre leurs fiefs pour se racheter de prison. L'argent » étant demeuré ès-villes comme en lieux plus sûrs que ceux » des champs et de la campagne, les fiefs se trouvèrent aussi » à la possession des bourgeois, au grand préjudice de la » milice française, qui en fut tellement affoiblie que l'arrière-» ban, jadis la principale force du royaume, se trouva un » secours inutile et de petit effet. »

Charles VI. Les Français livrés à eux-mêmes redoublè-
1415 rent d'acharnement pour déchirer le sein de leur malheureuse patrie. La reine, attachée dans le principe à la faction des Armagnac, l'abandonna dès que les chefs prétendirent qu'une femme aussi galante restât fidèle à la mémoire du duc d'Orléans.

Le comte d'Armagnac s'étoit saisi de l'épée de connétable, dès le jour où la mort de Clisson en avoit rendu la possession légitime. Ce seigneur abusant de son pouvoir à la cour, fit à la faveur d'un ordre signé de Charles, ar-
1416 rêter Bourdon, l'un des nouveaux amans de la reine. Bourdon, d'une superbe tournure et chevalier fameux par plusieurs hauts faits d'armes, fut renfermé dans un sac sur lequel ces mots se lisoient écrits en gros caractères : « Laissez passer la justice du roi. » Sans autre forme de procès, on le précipita dans la Seine.

Isabelle furieuse, et brûlant de satisfaire sa vengeance, jura la perte de ses ennemis, celle de ses enfans et celle du royaume. Elle empoisonna Louis, premier dauphin : quatre mois après, Jean, le second dauphin, éprouva le même sort. Charles, le troisième, averti
1417 par ce double forfait, prit la fuite et emporta avec lui les trésors que cette marâtre aussi avide que méchante, avoit amassés aux dépens de l'état.

Depuis le meurtre du duc d'Orléans, Isabelle frémissoit au seul nom du duc de Bour-

gogne. La violence de sa rage surmontant son horreur, elle forma la résolution de s'unir d'intérêt avec un prince que ses ressources et son caractère rendoient si redoutable. Charles VI. 1417

Périnet-le-Clerc dérobe sous le chevet de son père les clefs de la porte de Bussy, reçoit Lisle-Adam et livre Paris à d'épouvantables désastres. Les Bourguignons se précipitent aux cris redoublés : « Mes amis, la paix, la » paix; vive Bourgogne. » Des factieux les joignent, après avoir pris pour signe de ralliement une croix de St. André : cette troupe à chaque pas grossie, et sans cesse plus animée, brise les portes de l'hôtel de Saint-Paul, s'empare du roi, le place sur un cheval et le fait marcher à sa tête. Sous les yeux du monarque captif, le connétable Bernard d'Armagnac, le grand-maître des arbalétriers Jean Drieux, le chancelier Henri de Marne, deux archevêques, six évêques, trente seigneurs de la cour, des présidens aux parlemens, des maîtres des requêtes, quelques conseillers et plusieurs bourgeois notables sont arrachés de leur demeure et traînés dans les prisons du Châtelet. Durant les révoltes, tout crime est le précurseur de crimes plus énormes, et le terme de cette affreuse progression reste couvert d'un nuage dont la prévoyance humaine ne sauroit pénétrer l'obscurité. Les agitateurs du peuple répandent le bruit que le dauphin, à la tête d'un corps de troupes, s'avance avec la résolution de délivrer les pri- 1418

Charles VI. 1418 sonniers, et de punir les Parisiens sans distinction d'innocens ou de coupables. La populace s'arme : une partie marche avec les Bourguignons pour s'assurer des portes, et l'autre court au Châtelet.

Sans respect pour les dignités, pour l'âge, pour les services et pour les vertus, les prisonniers sont impitoyablement massacrés. Ces victimes lancées du haut des tours, tombent sur les piques des meurtriers qui se livrent à une joie féroce : les monstres, souillés et enivrés de sang, parcourent les rues et égorgent plus de douze cents individus. Les ténèbres de la nuit arrêtent seules le cours de tant d'atrocités.

Le lendemain, la foule en tumulte se rassemble près des marais du Temple, et proclame pour son chef *Caboche*, écorcheur de bœufs. Ce scélérat justifioit la préférence des factieux par l'ardeur, l'acharnement et la recherche des cruautés qui l'avoient distingué durant le massacre. Le premier acte de son autorité, fut de faire jeter les cadavres dans la Seine; le second, d'organiser une confrérie sous la protection de la Vierge, et dont le lieu d'assemblée est l'église de St. Eustache. Seroit-ce l'aveuglement ou l'audace qui domine dans ce mélange sacrilége de crimes et d'actes de piété? Prétendroient-ils braver la toute-puissance de l'Être-Suprême, ou séduire sa justice et désarmer son courroux, à l'aide de quelques hommages si indignes de lui!

Dès que la première effervescence fut apaisée, le duc de Bourgogne fit une entrée solennelle dans Paris, et se rendit à St. Eustache au milieu des flots d'une populace qui répète : « Vive le bon duc de Bourgogne, le » destructeur de tous les impôts. » Le duc s'empare de l'exercice de l'autorité souveraine; restitue la charge de chancelier à Eustache de Lestre; nomme Morvilliers premier président du parlement de Paris; Amaulri de Severac, amiral; Lisle-Adam et Chambord, maréchaux de France; enfin, Pierre de Nédonchel, grand-veneur. Attentif à conserver une popularité sur laquelle sa force est fondée, il accorde une somme considérable à Caboche; il touche dans la main de Capluche, bourreau de Paris, « qui lui rend soudain cette marque » d'affection. » Charles VI. 1418

Le duc ne tarde guère à reconnoître que le pouvoir acquis par la licence et maintenu par l'anarchie, est toujours incertain « et tout » environné d'épines. » Bientôt le peuple se plaint de la lenteur du prince à faire justice des Armagnac. Les murmures précèdent de peu la sédition; une seconde fois les prisons violées, sont arrosées du sang des malheureux qu'elles renferment. Le duc introduit des troupes, bat les brigands et fait attacher à des potences Caboche, Capluche et vingt-six des principaux chefs d'*émeute*. Leur supplice ne rencontre aucun obstacle. Le lendemain de cette exécution, les bouchers qui étoient

Charles VI. « l'ame et la force de la révolte » demandent
1418 grâce pour les derniers attentats, et prêtent serment de fidélité dans les mains de Jean-Sans-Peur.

Le Ciel toujours juste et souvent aussi prompt que terrible dans ses décrets, ne trouva pas sans doute une satisfaction aussi légère, capable d'expier de pareils forfaits : la peste qui les suivit de près, moissonna dans Paris soixante mille personnes, presque toutes « de la » populace et meurtriers. »

La guerre civile parvient au dernier degré de fureur : les bons Français sont ou dépouillés de leurs biens, ou bannis, ou massacrés. Isabelle et le duc de Bourgogne ne se sentent pas assez forts pour résister aux provinces méridionales ; ils appellent le roi d'Angleterre. Ce prince accourt et forme le siége de Rouen, qui ne se soumet qu'après six mois d'une vigou-
1419 reuse résistance. Dès ce jour, le royaume renferme quatre ennemis acharnés à le déchirer : Henri roi d'Angleterre, Jean-Sans-Peur duc de Bourgogne, Isabelle reine de France, et Charles dauphin. Ce dernier n'eut qu'à se louer de la fidélité des habitans du Languedoc, et pour gage de sa reconnoissance, il accorda la noblesse aux capitouls, premiers officiers municipaux de Toulouse.

Le duc de Bourgogne conçut bientôt de l'ombrage de la grande prépondérance que le roi d'Angleterre acquéroit : il écouta favorablement les propositions de paix que lui firent

les agens du dauphin. A la suite de deux messages, les deux princes convinrent qu'ils auroient une entrevue sur le pont de Montreau. Les précautions inspirées par la méfiance, furent prises avec une scrupuleuse exactitude; de forts détachemens occupèrent les têtes du pont, au milieu duquel on fit dresser une tente divisée en deux parties égales, par une barrière haute de quatre pieds. Charles VI. 1419

Le dauphin et le duc s'avancent, suivis chacun de huit de leurs courtisans. Le premier tend la main en signe de réconciliation: au moment où le second s'incline pour la baiser, Tanneguy du Châtel franchit la barrière et lui fend la tête d'un coup de hache. Le tumulte est extrême: on en vient aux mains; plusieurs chevaliers sont grièvement blessés; le vicomte de Narbonne, l'un des plus fidèles serviteurs du roi, est tué par Noailles.

Le dauphin se retire en protestant de son innocence, et les Bourguignons rejoignent les Anglais avec la ferme résolution de tirer vengeance de cette insigne trahison. Il est vraisemblable que le zèle indiscret d'un favori produisit un attentat qui répugnoit au caractère du dauphin, contrarioit ses intérêts présens, et complétoit le triomphe de Henri (1).

(1) Les circonstances de l'attentat commis à Montreau, sont rapportées d'une manière si différente et si contradictoire, qu'il en résulte beaucoup d'obscurité. Les discussions les mieux faites et les plus sages sur ce point délicat, se lisent dans les *Essais sur Paris* de Saint-Foix: ce qui paroît le mieux constaté, c'est l'ignorance absolue où Charles étoit du complot.

Charles VI. Une déclaration du conseil proclama le
1419 traité de Troyes, qui prononçoit l'exhérédation du dauphin. Le roi d'Angleterre épousa Catherine de France, et prit le titre de régent
1420 et d'héritier du royaume. Depuis ce jour, les lettres qui s'expédièrent à la chancellerie, portèrent en subscription : « Pour le roi à la » relation du roi d'Angleterre, héritier et » régent de France. » Le dauphin reçut l'épithète injurieuse « *de soi-disant dauphin.* »

L'ame de tout homme honnête s'indigne en lisant un acte qui consacre le sacrilége d'une reine, la trahison d'un prince du sang, et la bassesse d'une tourbe de prélats sans religion, de nobles sans honneur et de magistrats sans amour de la patrie. La plus essentielle et la plus révoltante des conditions, portoit : « Qu'il » est accordé que tantôt après notre trépas » (de Charles VI) et dès-lors en avant, la » couronne et le royaume de France, avec » tous leurs droits et appartenances, demeu- » reront et seront perpétuellement de notre » fils le roi Henri et ses hoirs. »

Le parlement rendit un arrêt qui confirma le traité de Troyes, et qui cita « Messire » Charles à comparoître à la table de marbre, » pour se purger de l'homicide fait en la per- » sonne du duc de Bourgogne. » Le dauphin appela de cet indécent et téméraire outrage « à la pointe de son épée. »

Les habitans de Paris furent témoins du spectacle le plus humiliant pour des cœurs

français, celui d'un prince étranger qui commandoit en maître, et par son faste insultoit à la misère publique. Dans ce bouleversement, on aperçut encore quelques étincelles de la fierté nationale. Le maréchal de Lisle-Adam ne cessa de tenir le langage d'une noble franchise. Henri lui témoignoit un jour son étonnement que les Français le regardassent au visage. Le guerrier lui répliqua : « Très-» redouté seigneur, c'est la guise en France, » et si aucun n'ose regarder celui auquel il » parle, on le tient pour mauvais homme et » traître. »

Charles VI. 1420

Des magistrats et des docteurs sacrifièrent sans balancer leur fortune pour former le parlement et l'université que le dauphin avoit, comme régent, transférés à Poitiers. Barbasan et Bourbon de Préaux défendirent Melun avec une constance héroïque. Les soldats rencontrèrent dans les habitans des rivaux de leur enthousiasme. Les uns et les autres furent surpassés par les prêtres et par les moines, qui déployèrent à l'envi du zèle et de l'intrépidité. Un religieux Augustin tua soixante hommes d'armes anglais, et un plus grand nombre de soldats. Les mines furent combattues par des contre-mines, les assauts repoussés et les horreurs de la famine supportées. Les chevaux avoient été mangés, les nourritures les plus révoltantes dévorées, et les maladies contagieuses faisoient de rapides progrès, lorsque Barbasan accepta une capi-

Charles VI. tulation honorable, d'après laquelle les as-
1420 siégés sortiroient « sauves leurs vies sans être » mis à aucune rançon. »

L'orgueil de Henri V étouffa sa générosité. Loin d'honorer la valeur malheureuse, de maintenir des engagemens solennels, et de respecter le droit des gens si sacré pour les peuples civilisés, il fait jeter la garnison dans des cachots; tous les gentilshommes et presque tous les soldats y périrent « de faim et de » misère. »

Le maréchal de la Fayette, secondé par le comte de Douglas, à la tête de six mille Ecos-
1421 sais, battit à Bougé le duc de Clarence, lieutenant-général de Normandie.

La délivrance du royaume auroit été pour le moins retardée, si la mort n'eût enlevé le
1422 roi d'Angleterre. Ce prince périt à Vincennes, victime de l'ignorance des chirurgiens de son siècle, qui ne connoissoient pas encore l'opération de la fistule. Les grandes qualités de Henri sembloient chaque jour se fortifier, et le rendoient un ennemi redoutable. Mourant avant d'avoir atteint sa trente-sixième année, il laissa deux couronnes à son fils qui n'avoit que deux mois. Ses dernières volontés nommèrent le duc de Bedfort régent en France, et le duc de Glocester régent en Angleterre.

L'infortuné Charles VI ne survécut que trois mois à son gendre. Tel étoit l'abandon honteux dans lequel il languissoit, qu'un petit nombre de domestiques subalternes le servirent

durant sa maladie, et qu'aucun prince du sang ne parut à ses funérailles. Le peuple seul lui fit un cortége d'autant plus honorable, que le sentiment seul le conduisoit. On pleuroit sur ses longues souffrances; on se rappeloit avec un tendre intérêt qu'il avoit, dans sa jeunesse, mérité le titre de Bien-aimé; on se disoit que les maux publics avoient souvent affligé son ame sensible; on répétoit sa réponse touchante au délateur qui lui disoit : Que l'un de ses sujets le déchiroit par des discours injurieux : « Cela ne peut pas être; je » ne lui ai fait que du bien (1).

Charles VI. 1422

Pendant le long cours des secousses anarchiques de ce règne, toutes les classes de la société reçurent de violentes impulsions. Les unes firent des progrès, les autres essuyèrent des pertes.

Les premières années, le clergé souffrit des maux d'une désunion que le schisme rendoit inévitable. A la vue des dangers de l'état, ce corps sans impulsion étrangère, et de son propre mouvement, « divisa ses revenus en » trois parts égales : la première, pour l'en» tretien des églises et des bâtimens; la se» conde, pour les ecclésiastiques, et la troi» sième, pour aider le roi dans ses guerres » contre les Anglais. » Mais lors de la funeste époque de l'usurpation, plusieurs prélats, les uns ambitieux, les autres foibles, sanction-

(1) Charles VI mourut âgé de 54 ans, après avoir régné quarante-deux années.

Charles VI. 1422 nèrent les forfaits d'Isabelle, et aggravèrent les maux de la patrie.

La noblesse fut attaquée par des mesures indirectes, qui pressoient la dégradation de la chevalerie. Au seul siége de Bourges (en 1412), cinq cents écuyers furent reçus chevaliers. Sous le prétexte que la vie active des guerriers s'accordoit mal avec les fonctions sédentaires du magistrat, les nobles furent écartés des tribunaux (en 1419). D'après un foible et dernier reste du souvenir de leur élévation passée, ils demandèrent que du moins si quelques-uns d'entr'eux descendoient aux charges du palais, ils les obtinssent avant les roturiers qui entreroient en concurrence. Les hommes de robe soutinrent avec chaleur qu'il falloit, sans nul égard pour l'extraction, rechercher les lumières et sur-tout les vertus. La cour penchoit vers un système qui favorisoit ses desseins, lorsqu'un cri général procura à la noblesse un léger avantage.

Les corporations tendent dans toutes les circonstances à leur agrandissement, parce que quelques membres ont sans cesse les yeux ouverts sur l'intérêt général. Le parlement profita de la maladie du roi, des querelles des princes et des troubles du peuple, pour se rendre de lui-même permanent. Personne ne s'aperçut d'une usurpation que Charles VII crut de sa sagesse de confirmer. Cette cour acquit d'ailleurs des droits à la reconnoissance publique, par son zèle à conserver dans sa

pureté l'honneur de la couronne. L'empereur Sigismond vint à Paris (en 1415), avec la résolution louable de ramener la paix dans le sein de l'Eglise, comme entre les Français et les Anglais. La cour le combla de distinctions et de prévenances. Bien loin de se laisser attendrir par l'état déplorable de Charles VI, il ne pensa qu'aux moyens d'en abuser. Placé dans le parlement sur le siége royal, il arma chevalier un plaideur, à qui son adversaire opposoit le manque de cette dignité comme un reproche. A Lyon, il prétendit ériger le comté de Savoie en duché. « Mais les gens » du roi allèrent lui faire entendre que tel » acte d'érection étoit acte de souveraineté, » et que le roi ne veut et ne doit reconnoître » autre supérieur que Dieu. « Charles VI. 1422

L'Université crut que son influence se trouvoit assez enracinée, pour ne connoître que les bornes qu'elle-même voudroit y poser. Deux écoliers commirent un meurtre : le prévôt de Paris, Tignonville, magistrat intègre et ferme, fit exécuter les deux coupables au gibet de Montfaucon. L'Université par ses plaintes soutenues, arracha un arrêt qui condamna Tignonville à l'humiliation de dépendre les cadavres, de les baiser à la bouche, et les envoyer avec une escorte au parvis de Notre-Dame, où l'évêque et le recteur les reçurent avec pompe (1). Cet heureux essai

(1) Trop souvent le ridicule rend l'injustice plus dégoûtante. Dans cette occasion, la charrette fut conduite par le bourreau revêtu d'un surplis et monté sur un cheval blanc.

Charles VI. 1422 de ses forces, éblouit un corps ambitieux qui s'éloignant des mesures de la sagesse, prétendit, à l'aide de ses dix mille écoliers, donner la loi dans Paris, adressa des remontrances au conseil du roi, et s'immisça dans les opérations du gouvernement. L'abus d'une prépondérance établie sur la considération, ne pouvoit qu'en amener la ruine. Les rois se lassèrent d'être les protecteurs de l'Université, dès qu'elle les brava, et les parlemens réprimèrent avec vigueur cette indiscrète usurpation d'autorité.

L'indiscipline, vice caractéristique des jours de licence, suspendit les progrès de l'art de la guerre. Nous ne remarquons à cette époque qu'un pas sensible fait par l'artillerie. Des arquebuses parurent pour la première fois au siége d'Arras (en 1414). Cette arme nouvelle fut appelée *canon à main*.

Plus que toute autre branche de l'administration, la marine a besoin pour se maintenir ou s'accroître, du calme dans le conseil et de l'ordre dans les finances. Les fruits des longs et constans efforts de Charles V s'évanouirent promptement. Quelques vaisseaux échappés à la ruine totale servirent au chambellan Jean Bethemcour, pour s'emparer (en 1402) des îles Canaries dont il se fit reconnoître souverain.

La dépravation des mœurs devint hideuse, par le mélange du libertinage et de la férocité. Les robes qui jusqu'alors avoient été fort resserrées, furent échancrées. La pudeur des

femmes ne s'alarma plus de l'idée de paroître en public la gorge découverte. Charles VI. 1422

Le goût et le besoin de dissipation produisirent l'établissement d'un spectacle. Avant ce règne, les acteurs nommés *Confrères de la Passion*, étoient errans; ils parcouroient les villes, les foires et les châteaux, et ne faisoient dans Paris que des apparitions passagères. Au plus fort des querelles entre les ducs d'Orléans et de Bourgogne (en 1402), les confrères reçurent la permission d'acheter une salle (1), d'élever des tréteaux et de jouer des *Moralités*.

Le luxe aigrissoit la misère des peuples et ses souffrances. Quelques lois répressives dévoilèrent des abus, qu'elles ne parvinrent point à guérir. Le bon goût entièrement banni, fut remplacé par une prodigalité fastueuse (2).

Le désir de distraire le roi, fit ajouter l'usage des cartes à celui des dés, qui jusqu'alors avoient été les seuls instrumens de jeu. Le peintre Gringonneur et les autres inven-

(1) Cette salle à demi-ruinée avoit vingt-une toises de long sur six de large. Son usage primitif avoit été de recevoir des malades et des pélerins.

(2) A l'hôtel de St. Paul dont la magnificence attiroit l'admiration des Français et excitoit la jalousie des Anglais, les appartemens étoient d'une tristesse sombre et mal saine. « Les » vitres peintes de différentes couleurs et chargées d'armoi» ries, de devises et d'images de saints et de saintes, ne » laissoient passage qu'à de foibles rayons de lumière. La » circulation si salubre de l'air extérieur, étoit interrompue » par des barreaux de fer à toutes les fenêtres avec un treillage » de fil d'archal, pour empêcher les pigeons de venir faire » leurs ordures. »

Charles VI. 1422 teurs de ce frivole amusement, ne prévoyoient pas que cette nouveauté auroit un jour une si grande influence sur les mœurs des sociétés modernes. Depuis trois siècles, les cartes portent la ruine et le désespoir dans les familles; conduisent une foule d'individus, des angoisses de la misère aux tentatives de la fripponnerie; mais elles allègent pour les oisifs une partie du poids de leur existence, et mettent de niveau tous les esprits, au point que la médiocrité ne redoute plus ces concurrences désavantageuses qui pourroient l'humilier.

La France n'eût point été sauvée par la mort trop attendue de Charles VI, si le successeur de ce prince n'avoit réuni aux qualités aimables qui gagnent le cœur, celles qui s'attirent le

Charles VII. respect (1). Charles VII, jugé trop rigoureusement par un grand nombre d'historiens, mérita le surnom de *Victorieux*, et le titre bien plus honorable encore de *Sauveur de la patrie*. Econome, vaillant, humain et juste, il remplit ses devoirs avec une attention soutenue. Sérieux comme tous les hommes sensibles, il craignoit l'ostentation et mangeoit seul, afin que le temps de ses repas fût rempli par des lectures utiles, ou par des entretiens sur les règnes précédens. Il n'accordoit à son délassement que l'après-dînée des jeudis; les autres jours il entroit dans son cabinet de fort

(1) Charles VII monta sur le trône à l'âge de 20 ans.

grand matin, y travailloit tout le jour, et prenoit de courts intervalles de relâche dans la soirée. Son unique plaisir étoit alors de jouir chez la reine de la conversation de quelques dames, et plus particulièrement de celle d'Agnès Sorel. Charles VII. 1422

Le plus bel éloge de Charles est dans le dévouement constant de tous ceux qui l'approchèrent. Sans être détournés par l'approche d'une ruine presque certaine, des guerriers généreux entreprirent la défense du trône. Aucun monarque revêtu de l'éclat des succès, et versant à grands flots les honneurs et les richesses, ne parvint à inspirer ce zèle d'enthousiasme que fit naître un prince malheureux jusqu'à ce jour dans les combats, triste possesseur d'un trésor dilapidé, restreint à la souveraineté de quelques lambeaux de la France, et désigné par ses ennemis sous le nom de *roi de Bourges*. Combien à cette époque critique, mais glorieuse de l'histoire de France, brillent de noms illustres ! le sage Rieux, le fier Richmond et le grand Dunois. Près de ces héros se rangent Vignoles et Saintrailles qui, sortis du Languedoc avec leurs seules épées, se rendirent si célèbres sous le nom de *La Hire* et de *Poton*. Enfin, la noblesse se pressa sous les enseignes de son roi légitime, et ne fut jamais « plus unie, plus va-» leureuse et plus forte. »

On ne sauroit se dissimuler que Charles laissa prendre trop d'influence à ses favoris,

Charles VII. et qu'il fut dominé par une maîtresse. Nous
1422 trouverions sans doute des motifs pour le justifier, dans les vices de son éducation, et dans la dureté de ses proches. Il avoit un besoin si impérieux d'aimer, que son cœur se livroit à des émotions vives pour prix des signes les plus légers de dévouement. Sa sensibilité séduisoit sans cesse sa raison. Malheureux au sein de sa famille, trompé dans le choix de quelques serviteurs, il eut du moins l'avantage de rencontrer dans Agnès les charmes qui la faisoient appeler *madame Beauté*, la délicatesse d'une ame aimante, les agrémens d'un esprit aimable, et les avantages d'un caractère ferme. Ce fut elle qui le sauva de l'abattement, qui ranima ses espérances, et qui le conduisit au noble terme de son ambition. La reconnoissance due à tant de services, se perpétua long-temps chez les Français, et fut exprimée par François I.er dans ces vers où respire une grâce si naïve :

Gentille Agnès, plus d'honneur tu mérite
La cause étant de France recouvrer
Que ce que peut dedans un cloître ouvrer
Close nonnain ou bien dévot hermite (1).

---

(1) L'hommage du spirituel et galant monarque perd sans doute de sa valeur, lorsque l'on peut y reconnoître le désir de colorer sous des éloges aimables un tort grave dont il se rendoit lui-même coupable. Un sage a inculpé Charles VII et François I.er pour avoir donné « un exemple funeste; ils » firent une révolution domestique, et furent les premiers » rois de la troisième race qui entretinrent publiquement une » maîtresse, du vivant de leur légitime épouse. »

Le désintéressement d'Agnès est aussi rare que digne d'éloge. Elle eut de Charles trois filles qui furent élevées loin de la cour, et qui ne touchèrent que douze mille écus de dot. Lorsque cette femme si long-temps dépositaire de la faveur et arbitre des grâces, mourut empoisonnée par le dauphin qui envioit à son père la douceur de cet attachement, ses exécuteurs testamentaires furent surpris de la médiocrité de sa fortune. Charles VII. 1422

Charles accueillit tous ceux qui se vouèrent à son service : sa bonté facile s'accorderoit mal avec les idées actuelles. Le captal de Busch, possesseur de terres considérables sous la domination des Français et sous celle des Anglais, désira de conserver les unes et les autres à sa famille. Dans ce dessein, il se rendit avec ses deux fils à la cour du monarque, et le supplia de choisir celui de ces jeunes guerriers qui auroit l'honneur de combattre pour sa cause. Sans exprimer aucun mécontentement, et sans montrer l'ombre de la surprise, le roi marqua sa préférence pour l'aîné. Le cadet rejoignit le duc de Bedfort. Ces deux frères acquirent une haute réputation par le courage et la fidélité qui les distinguèrent dans l'une et l'autre armée.

Les ducs de Bedfort, de Bourgogne et de Bretagne étoient trois adversaires que leur réunion rendoit bien supérieurs au nouveau monarque, qui ne commandoit que dans un petit nombre de provinces. Pour comble de

Charles VII. 1422 malheur, le prince anglais joignoit à l'avantage d'être maître de la capitale, les talens d'un général consommé. La prudence nécessaire pour sortir d'une situation aussi critique, s'accordoit mal avec l'impétuosité française, 1423 qui valut aux Anglais la victoire de Crévent 1424 et celle de Verneuil. Cette dernière coûta la vie au comte de Douglas, seigneur écossais, qui possédoit la charge de connétable. L'unique ressource du roi fut de remettre son salut et celui de l'état entre les mains d'Arthur de Bretagne, comte de Richmond; il profita d'une faute, sans cesse renouvelée, lorsque l'on néglige des hommes que le désir de la vengeance rend des ennemis implacables. Le duc de Bedfort eut à regretter quelques froideurs dans cette circonstance et dans plusieurs autres, que la politique désavoue.

Richmond étoit l'un des premiers hommes de guerre de son siècle; mais d'un caractère dur et hautain, il n'accepta l'épée de connétable qu'après avoir dicté ses conditions en maître (1). De semblables défauts répugnoient à la douceur naturelle et aux habitudes de Charles; mais la nécessité lui faisoit une loi du sacrifice de ses penchans.

Le connétable, maître absolu du conseil,

(1) Les lettres qui nommoient Richmond connétable, portoient : « Mandons aux maréchaux de France, maître des » arbalétriers, amiral et tous autres seigneurs faisant profession des armes, d'obéir à notre beau cousin pour tout le » le fait de guerre. »

chassa les favoris, fit mettre dans un sac et jeter dans la rivière le président Louvet; remplaça ce dernier par Giac, à qui deux ans après (en 1426) il fit trancher la tête, sans aucune forme de procès. Quelle idée peut-on concevoir des moyens d'un ministre qui, marchant à l'échafaud, prononce avec toutes les marques de repentir, ce singulier aveu: « Je » le confesse, j'ai fait don au diable d'une » de mes mains, pour par son effet parvenir » à mes intentions. » Charles VII. 1424

Le roi souffroit du joug pesant qu'il s'étoit imposé, mais gémissoit en silence, lorsque Richmond lui présenta la Trimouille à titre de favori. Il répondit avec une sage prévoyance: « Beau cousin, vous me le baillez, » mais vous vous en repentirez; car je le con- » nois mieux que vous. »

Dunois, héros intéressant sous tous les rapports, commençoit alors à rendre des services pour lesquels il n'imposoit aucune reconnoissance. Sa première action éclatante fut de forcer les Anglais à la levée du siége de Montargis. Il étoit vaillamment secondé par une élite d'intrépides chevaliers qui, dévorés de l'amour des combats, ne connoissoient que l'honneur. Dans sa simplicité grossière, La Hire se piquoit d'une certaine dévotion et s'écrioit souvent: « Dieu! je te prie que tu fasses » aujourd'hui pour La Hire, autant que tu » voudrois que La Hire fît pour toi s'il étoit » Dieu, et que tu fusses La Hire. » 1428

Charles VII. 1428 Le connétable remporta divers avantages, et resserra tellement Paris, que cette capitale éprouva les maux d'une affreuse disette : plusieurs fois elle manqua de vin et de pain : sa dépopulation devint effrayante. Pendant la nuit, elle présentoit l'image d'une forêt. Les loups se répandoient dans les rues, remplissoient les airs de leurs hurlemens, et dévoroient les cadavres qui restoient abandonnés sans sépulture. Les malheureuses victimes de la misère publique imploroient vainement la pitié des seigneurs anglais, qui se partageoient avec arrogance les dignités et les richesses de l'état.

Un de ces orages si communs dans les cours, si dignes de mépris et si souvent funestes aux peuples, suspendent tout-à-coup les progrès des armes françaises. Le duc de Bedfort profite avec habileté de l'éloignement de Richmond, que la Trimouille avoit obtenu par un trait d'ingratitude qui justifioit les présages de Charles. Les habitans de Paris jouissent avec transport de l'abondance que les routes, devenues libres, ramènent dans leur enceinte. Bedfort y entre en triomphe : les ecclésiastiques lui prodiguent des hommages voisins de ceux qui n'appartiennent qu'à la divinité. Quelques nobles, infidèles à leur ordre, lui défèrent des honneurs avilissans lorsqu'ils sont rendus à tout autre qu'au souverain légitime. Le peuple fait éclater l'ivresse de sa joie par de bruyantes acclamations. L'objet de ce

culte insensé s'efforce de témoigner sa reconnoissance par la magnificence la plus somptueuse. Charles VII. 1428

On rassembla huit mille convives, choisis dans les différentes classes, à des tables immenses ; « il y eut bien huit cents plats de » viande, sans le bœuf et le mouton, qui » furent à foison. »

Les Anglais forment le siége d'Orléans. Le sort de cette ville importante va décider des destinées de la France. Déjà les habitans annoncent le désir de se soumettre ; mais rendant justice aux efforts magnanimes de Dunois, gouverneur de la place, ils demandent en sa faveur une honorable capitulation. Bedfort refuse leurs offres, et jure de venger la mort de Salisbury, tué dans une des attaques. 1429

Le roi, retiré dans la ville de Chinon, s'abandonnoit au désespoir. Tout-à-coup une héroïne se montre au milieu des armées, change la face de la guerre, et replace le trône sur ses antiques fondemens.

Jeanne d'Arcq, servante à Dom-Rémi, hameau près de Vaucouleurs, occupe dans l'histoire une place éclatante, sous le nom de la *Pucelle d'Orléans*. Cette fille avoit reçu de la nature, avec une force au-dessus de celle de son sexe, une imagination ardente, une ame forte et un courage inébranlable : son ignorance et sa simplicité la rendoient susceptible d'enthousiasme. Les églises de sa province retentissoient de discours en faveur

Charles VII. de Charles, et d'anathèmes contre les Anglais.
1429 On exhortoit la jeunesse à s'armer pour la défense de l'*Oint du Seigneur*, et à chasser de la bergerie des loups ravissans, *vrais enfans de Bélial*. Ces exhortations transportent Jeanne, et la jettent dans des extases : elle voit, elle entend saint Michel qui lui dévoile les grands desseins de Dieu sur sa personne : elle se rend chez Baudricourt, commandant de Vaucouleurs. Ce vieux chevalier la traite d'abord de visionnaire; mais vaincu par ses instances réitérées, il consent à son départ.

Jeanne paroît à la cour avec une noble assurance : elle reconnoît le roi lorsqu'il cherchoit à se confondre parmi plusieurs courtisans qui étoient revêtus d'habillemens semblables aux siens (1). Elle étonna le monarque par la connoissance de l'un des plus grands secrets de l'état : elle prédit, au nom du Très-Haut, la délivrance d'Orléans, et le sacre de Charles dans la métropole de Rheims. Elle sort avec honneur des examens du conseil que l'on avoit formé d'évêques, de docteurs et de magistrats. Tous les membres de cette assemblée reconnoissent la sainteté d'un agent des bienfaits de Dieu, et crient au miracle.

Quoique l'opinion de Charles fût fixée sur

(1) Les chroniques assurent que les vêtemens uniformes de Charles et de plusieurs de ses courtisans, furent introduits par la crainte que les Anglais ne subornassent des assassins. Une telle précaution seroit puérile. Il n'est personne qui n'en ait connoissance, et qui ne parvienne à la rendre inutile.

le compte de la jeune et merveilleuse paysanne, néanmoins, par mesure de prudence, on la fit comparoître devant le parlement qui se tenoit à Poitiers. Les membres de ce corps la sollicitèrent d'opérer quelques effets surnaturels qui justifiassent sa mission; mais ils reçurent pour unique réponse : « Je ne suis » pas venue ici pour faire signes; mais con- » duisez-moi à Orléans, et là, je vous don- » nerai preuve de *ma mission*. »

Charles VII. 1429

A son retour de Poitiers, Charles lui présente une armure qu'elle reçoit avec reconnoissance. Elle joint à des remercimens la demande de lui permettre de faire usage d'une épée qui demeuroit déposée derrière l'autel de Sainte-Catherine-de-Tieubois. Sur le fer de cette arme mystérieuse, on voyoit empreinte une croix avec cinq fleurs de lys, et la crédulité du peuple lui rendoit une espèce de culte comme à la redoutable *joyeuse* de Charlemagne.

Jeanne marche à la tête des troupes, rend les Français invincibles et inspire la terreur aux Anglais. Les premiers la célèbrent comme un ange; les seconds la maudissent comme une sorcière.

La levée du siége d'Orléans jette Bedfort dans des accès de fureur. Il livre une bataille, et se voit réduit à la honte de s'avouer vaincu par cette *vraie disciple de Satan*. Les Anglais ne sauroient justifier l'injustice et la grossièreté des injures qu'ils vomissoient contre une

Charles VII. 1429 guerrière dont la valeur étoit embellie par les charmes d'une touchante humanité. A l'instant où la victoire se déclaroit en sa faveur, on distinguoit sa voix qui répétoit : « Point de carnage inutile. »

Le duc de Bedfort ramène vers Paris son armée découragée, et laisse dans Jargeau douze cents hommes sous les ordres du comte de Suffolk. Jeanne reconnoît l'importance de ce poste, et s'avance avec six mille combattans que le duc d'Alençon commandoit. L'attaque se conduit avec vigueur et rapidité. Les faubourgs sont livrés aux flammes. Les machines ouvrent une brèche. Jeanne montée la première à l'assaut, devient le but vers lequel se dirigent les traits des assiégés. Son enseigne est déchirée au moment même où elle la faisoit flotter. Une pierre brise son casque, et la renverse au pied des murailles. Rendue plus terrible par sa chute, elle s'élance sur les ennemis, terrasse tous ceux qui cherchent à ralentir sa fougue, et porte l'enthousiasme dans le cœur des soldats par ses cris redoublés : « Or sus, amis! sus, sus ; » Notre-Seigneur a condamné les Anglais : » ils sont à nous : bon courage. »

Onze cents Anglais périrent : le comte de Suffolk entouré de ses compatriotes étendus sans vie, regrettant Guillaume et Paul ses deux frères, et couvert lui-même de blessures, créa Guillaume Beraud chevalier avant de lui remettre son épée. Tels étoient les

honneurs alors rendus à la bravoure, que personne ne s'éleva contre cette étonnante nomination. Charles VII. 1429

L'héroïne française, enhardie par ces premiers succès, presse Charles de venir à Rheims recevoir la couronne. De quelque importance que fût cette démarche, les hommes d'état et les militaires eux-mêmes jugent qu'elle ne peut être entreprise que par un excès de témérité. Sans argent comme sans vivres, avec un petit nombre de troupes fatiguées, il falloit traverser un pays dans lequel les Anglais possédoient plusieurs places qu'une armée d'observation soutenoit.

Des raisons aussi spécieuses recevoient un nouveau poids du caractère incertain du prince. Jeanne l'approche, et lui dit d'un ton respectueux, mais ferme : « Gentil dauphin, ne » tenez plus tant de conseils inutiles et pro- » lixes ; ne songez qu'à vous faire bénir » avec l'huile sainte. » Charles cède à cet avis, d'autant qu'il soupiroit après l'auguste cérémonie qui devoit et marquer le commencement de son règne, et l'autoriser à quitter le titre de dauphin. On n'avoit pas encore admis la maxime : « Que le roi ne » meurt jamais en France. »

La résolution de la Pucelle détermine les esprits les plus irrésolus.

La petite troupe se met en marche. Le fier Talbot rioit des bruits répandus sur le compte de la Pucelle, et promettoit de

Charles VII. 1429 la mener à Paris avec toute la cour qui s'avançoit sous son escorte. La bataille se donne dans les plaines de Patey : les Anglais sont complètement battus, malgré les efforts inouis de leur général. Ce guerrier, surnommé l'*Achille* de son temps, se reconnoît, en rugissant de courroux, le prisonnier d'une jeune fille. Auxerre envoie des vivres. Troyes, Châlons-sur-Marne, Soissons et Compiègne se soumettent. Rheims reçoit Charles : la cérémonie du sacre se fait avec pompe en présence de la Pucelle, qui étoit revêtue de ses armes, et qui se trouvoit au faîte de la gloire.

Le lendemain de ce jour décisif pour le roi, Jeanne vint lui demander son congé, puisqu'elle avoit rempli les deux objets de sa mission. Dans l'esprit du siècle, elle étoit un personnage trop précieux pour que sa perte ne causât pas de vifs regrets. Charles et Dunois la conjurent d'achever l'ouvrage qu'elle avoit commencé avec tant de gloire. Long-temps sa réponse fut : « Saint Michel m'a commandé » de délivrer Orléans, de faire sacrer le roi » dans la cathédrale de Rheims, et de retour- » ner ensuite au lieu de ma naissance. »

Pour son malheur, pour le regret éternel des Français, et la honte ineffaçable des Anglais, les prières et les flatteries eurent trop d'empire sur son ame; elle surmonta sa répugnance : elle étouffa ses noirs pressentimens; mais depuis ce jour, elle cessa de commander dans les combats et d'opiner dans les

conseils. Modeste et réservée, elle ne parvint point à désarmer la jalousie des courtisans, qui conjuroient la ruine de l'ange tutélaire du souverain et de la patrie. Charles VII. 1429

A travers les caresses et les éloges que la perfidie lui prodiguoit, pour frapper bientôt des coups plus sûrs, Jeanne reconnut le germe d'une haine implacable; son cœur souffrit, et dans l'amertume de ses peines, elle répéta souvent à l'archevêque de Rheims : « Plût à » Dieu que j'eusse la liberté de quitter les » armes, et de me retirer auprès de mes » parens pour les servir, et garder leurs trou- » peaux avec ma sœur et mes frères. »

Cette fille si digne de respect et d'admiration, sous quelque point de vue que l'on se plaise à l'envisager, avoit-elle senti que le merveilleux perd de sa valeur avec une extrême promptitude? Tel est l'empire de l'habitude que l'homme jouit sans émotion et sans reconnoissance, des utiles et magnifiques phénomènes, dont dès son berceau la bienfaisance de l'Être-Suprême l'a entouré.

Jeanne, tourmentée par la crainte d'un avenir malheureux, n'attendit pas long-temps les rigueurs de la fortune et les persécutions des hommes. Le conseil de Charles résolut de hasarder une surprise contre Paris. La Pucelle paroît la première à l'attaque. Sans être ébranlée par la vigoureuse résistance des habitans, elle demanda des fascines pour combler le fossé: personne ne se rend à ses exhor- 1430

Charles VII. 1430 tations : les troupes ne tardent pas à prendre la fuite. L'héroïne fit d'inutiles prodiges ; elle tomba noyée dans son sang sur le revers d'une éminence qui la déroboit aux traits des ennemis. Par l'effet d'un criminel complot, on l'abandonna le reste du jour dans cette triste situation, et le duc d'Alençon ne vint la relever que lorsque la nuit fut avancée. Le projet sur Paris avoit été trop légèrement entrepris, pour ne pas être bientôt abandonné de même. A ce premier revers la confiance de Jeanne s'éteignit, et l'enthousiasme qu'elle inspiroit aux soldats disparut.

Sa valeur surmontant tous les dégoûts, elle se jeta dans Compiègne assiégé par le duc de Bourgogne : elle anima par ses exemples la garnison, et se mit un jour à la tête d'une sortie. L'objet étoit d'embrâser quelques machines de guerre : après l'avoir rempli, les troupes se retirent, mais en tumulte et pressées par l'ennemi. Dans le désordre de la rentrée, le gouverneur ne s'aperçut pas que l'héroïne qui commandoit l'entreprise manquoit, et fit baisser les barrières.

Jeanne, la cuisse percée d'un coup de lance, se voit contrainte à ralentir sa marche : elle se retira toujours en combattant, et parvenue à la barrière elle essaya de la franchir, mais sa blessure l'arrêta. Elle se rendit au bâtard de Vendôme. Jean de Luxembourg de Ligni acheta sur l'heure même cette illustre prisonnière, et se couvrit d'une hypocrite

apparence de magnanimité ; mais la comtesse de Luxembourg, qui connoissoit trop bien son indigne époux, accourut au camp, tomba aux pieds de son époux et le conjura, avec les plus touchantes instances, de ne pas couvrir sa mémoire d'une honte éternelle. Charles VII. 1430

Les raisons, les prières et les larmes furent inutiles. Par le sacrifice d'une somme de dix mille livres et d'une pension de douze cents, les Anglais eurent en leur pouvoir cet ennemi redoutable. Dans les transports de leur joie, ils firent chanter le *Te Deum* en actions de grâces, insultèrent à la valeur, outragèrent le patriotisme, et violèrent les lois de la guerre.

Les noms du bâtard de Vendôme et de Luxembourg resteront à jamais entachés de déshonneur. Le vil intérêt qui les égara, inspire cependant moins d'horreur encore que la froide barbarie du duc de Bourgogne. Ce prince satisfit à sa curiosité de voir Jeanne dans sa prison, et loin de briser des fers odieux, il se dégrada par des reproches insultans. Grâces au ciel, le cœur de l'homme parvient rarement à ce dernier degré de corruption, qui peut soutenir sans émotion le spectacle de la vertu malheureuse et persécutée.

Un tribunal de sang présidé par un homme exécrable, composé de plusieurs évêques et d'un grand nombre d'ecclésiastiques, ayant pour rapporteur un jacobin, chef de l'inquisition, condamne Jeanne à une prison perpétuelle.

Charles VII. Jamais interrogations plus captieuses, me-
1430 naces plus effrayantes et piéges plus grossiers ne furent mis en usage. Le calme et la simplicité des réponses de l'accusée firent souvent frémir de rage, et quelquefois rougir de honte les juges, sans cependant leur inspirer de remords. Toutes ses réponses respirant le même esprit et le même sentiment, il nous suffira d'en citer une au hasard pour donner une idée juste des autres: « De quels charmes » usiez-vous pour animer les troupes? — Je » ne faisois rien croire ; je disois aux soldats » français : Entrez au milieu des Anglais et » j'entrerai moi-même. »

L'arrêt de condamnation défendoit expressément à Jeanne de prendre d'autres habillemens que ceux de son sexe. Le géolier, suborné par ses assassins, profita de son sommeil pour ne laisser près de son lit que des habits d'homme. Pressée de satisfaire aux besoins de la nature, elle se revêtit de ce qui tomba sous sa main. Des témoins forcèrent aussitôt la porte, et la dénoncèrent comme relapse. Sur cette accusation, elle fut livrée au bras séculier, c'est-à-dire, condamnée aux
1431 flammes.

Des troupes nombreuses remplissoient les rues de Rouen, et en imposoient à l'indignation du peuple. Deux échafauds étoient dressés sur la place, l'un pour servir au supplice, l'autre pour recevoir les personnes en dignité.

Les cheveux épars, la tête chargée d'une

mître sur laquelle on voyoit des flammes et des démons, les bras et le cou garrottés avec de fortes chaînes, le corps atténué par ses longues peines, le visage pâle, les yeux baissés, la victime s'avance à pas lents, et soutenue par deux moines bénédictins. Prête à monter sur l'échafaud, elle s'adresse à l'évêque de Beauvais : « Homme cruel, que vous » ai-je donc fait ? Ne sentez-vous point de » remords, d'avoir promis à une femme de » la réconcilier avec l'Eglise, et de la livrer » au supplice le plus barbare ? »

Charles VII. 1431

Au son touchant de cette voix « qui bientôt » alloit s'éteindre, » l'inflexible Cauchon lui-même ne put se défendre d'un mouvement de pitié. Le monstre couvrit son front de ses mains, indigné sans doute de sentir ses yeux s'humecter d'autres larmes que de celles de la rage. Les assistans gémissent, les bourreaux versent des pleurs, et les Anglais font retentir les airs des accens d'une joie féroce.

Jeanne, livrée aux horreurs et aux souffrances, satisfait encore l'impulsion de son ame généreuse et sensible. Dès que les premières douleurs l'avertissent de l'approche des flammes, elle remercie les deux prêtres qui l'exhortoient et les prie de se retirer.

Par un de ces raffinemens de cruauté qui font rougir l'humanité, l'échafaud construit en plâtre étoit si élevé que la flamme ne faisoit qu'atteindre l'infortunée et la consumoit avec lenteur. Jusqu'à son dernier soupir, elle

Charles VII. 1431 ne cessa d'invoquer l'intercession de saint Michel, de prier Dieu « pour elle, pauvre » pécheresse, et pour son roi, le plus noble » chrétien des chrétiens. »

La mort n'assouvit pas la rage de ses persécuteurs : ses restes furent indignement outragés. « Quand elle fut éteinte et sa robe » toute arse, fut le bois tiré arrière, et fut » vue du peuple toute nue pour ôter les » doutes, puis fut toute comburrée et os et » chair mis en cendres (1).

---

(1) Les historiens diffèrent beaucoup sur l'âge de Jeanne d'Arc : l'opinion la plus probable la fait naître à la fin de 1411 ; elle avoit donc à peine dix-huit ans accomplis, lorsqu'elle parut à la cour de Charles VII.

Quelques écrivains assurent qu'elle avoua dans son interrogatoire, avoir eu un procès en Lorraine à l'officialité, à l'occasion d'un mariage. Cette assertion est aussi dépourvue de preuves que de vraisemblance.

Une opinion fort discutée, et que j'ai vue appuyée de pièces justificatives, soutient qu'elle échappa au supplice, se maria dans sa province, et devint la tige de plusieurs familles nobles qui subsistent encore de nos jours. L'amour du merveilleux et la vanité des extractions se sont réunis pour maintenir cette croyance.

Des érudits, des critiques, des historiens, des philosophes et des hommes religieux s'accordent, dans leurs doutes, sur les révélations célestes dont Jeanne se disoit ou se croyoit honorée. L'opinion la plus généralement adoptée depuis un siècle, bannit le merveilleux et préfère de reconnoître que jamais la politique n'employa de ressource mieux adaptée à l'esprit du siècle. Mais la Pucelle, dépouillée de l'appui du bras du Tout-Puissant, ne se montre que plus digne de notre respect et de notre admiration.

Le seul du Haillan crut se parer du titre d'esprit fort, en outrageant la vertu par une indiscrète calomnie. « Les uns

Le supplice de la Pucelle pénétra Charles de douleur, et lui fit sentir la nécessité de plier de nouveau sous les volontés de Richmond. L'impérieux connétable marqua son retour par un nouveau trait d'audace ; il fit enlever pendant la nuit la Trimouille du château de Chinon. Le roi, dont l'appartement étoit voisin de la chambre du favori, fut presque témoin d'une entreprise qu'il approuva peut-être autant par foiblesse que par politique. On est assez surpris de voir dans cette circonstance, des hommes du plus haut rang se rendre les instrumens de la vengeance de Richmond. Sur la promesse qui fut faite au comte du Maine, frère de la reine Marguerite d'Anjou, d'une place de ministre, il engagea les seigneurs de Beuil, de la Varenne, de Brezé, de Chaumont, d'Amboise et de Cantivi, à surprendre la Trimouille

Charles VII. 1438.

» disent que c'étoit la maîtresse de Jean bâtard d'Orléans ; les » autres, du sieur de Baudricourt, et les autres de Poton ; » lesquelles fins et avisés, et voyant le roi si étonné qu'il ne » savoit plus que faire ni que dire, et le peuple pour les » continuelles guerres et oppressions souffertes tant abattu, » qu'il ne pouvoit relever son cœur ni son espérance, s'avi- » sèrent de se servir d'un miracle composé de fausse religion. »

L'immoralité du dix-huitième siècle ne laissa plus s'établir de discussion, au moment où les esprits et les cœurs furent viciés à tel point, que l'oracle du monde littéraire se fit un jeu de flétrir la mémoire d'une héroïne, dont il auroit dû célébrer la gloire. Les Français manquèrent à la reconnoissance, lorsqu'ils applaudirent un Poème qui fait souvent rougir l'honnêteté, ou révolte l'homme sensible, par l'excès de son injustice.

Charles VII. 1431 dans son lit, pour le reléguer dans un château. L'emprisonnement de ce favori se termina au bout de quelques années ; mais il n'approcha plus de son maître, qui l'avoit comblé de faveurs sans l'honorer jamais d'un sentiment d'estime.

Les Anglais crurent que la présence et le couronnement de Henri VI relèveroient leur puissance qui s'affoiblissoit chaque jour. L'entrée du jeune roi dans Paris fut magnifique et solennelle. Les échevins portèrent au-dessus de sa tête un dais parsemé de fleurs de lys d'or. Les rues offrirent à chaque pas des mystères et des représentations mécaniques. L'indigne Isabelle vit des fenêtres de l'hôtel de Saint-Paul passer le cortége, et n'obtint de son petit-fils qu'un salut plein de froideur.

L'infortune qui devoit dans la suite s'acharner sur le jeune Henri, laissa dès cette époque entrevoir sa funeste influence, et fit échouer les calculs du cabinet de Londres. La haine mutuelle des deux nations ne parut jamais plus envenimée : les querelles furent fréquentes et presque toujours ensanglantées. Les Anglais montrèrent un insultant orgueil. Les Français se crurent offensés par la parcimonie qui régna dans les fêtes du couronnement : elles n'offrirent que quelques misérables joutes, et des tables couvertes de mets grossiers : « Oncques personne ne s'en loua. »

Henri s'éloigna bientôt d'un séjour qui n'avoit à ses yeux aucun attrait. Les circons-

tances de son départ mirent le comble au mécontentement et justifièrent les murmures. Egaré par des conseillers ignorans ou perfides, il ne distribua aucune gratification, et partit sans laisser aucune trace de sa bienfaisance, sans délivrer aucun prisonnier, sans adoucir enfin le sort d'aucun malheureux. Charles VII. 1431

Durant trois campagnes, la guerre se soutint avec une égalité qui sembloit le signe certain d'une lutte longue et dangereuse, lorsque la fortune et la sagesse de Charles procurèrent à la France une incontestable supériorité. 1432 1433 1434

La paix avec la Bourgogne venoit depuis peu d'être préparée par la perte que Bedfort avoit faite de sa première femme. Cette princesse, sœur du duc de Bourgogne, avoit maintenu avec le plus grand soin la bonne intelligence entre son frère et son époux. Ce lien une fois rompu, le refroidissement éloigna bientôt deux hommes qui n'avoient nul rapport ni d'humeur, ni de sentiment.

Bedfort rehaussoit les talens d'un général habile, par les qualités d'un grand souverain. Philippe-le-Bon « étoit sans foi, sans probité, » d'une ambition démesurée, et toujours oc- » cupé du soin de s'agrandir. » Le premier se pénétra, pour le second, d'un mépris qu'il ne sut point assez dissimuler, et remplit de haine un cœur vindicatif. Le connétable reconnut les symptômes de cette heureuse désunion, en profita habilement, et s'acquit des droits à la reconnoissance publique.

Charles VII. Raoul Gruet, breton, devenu de simple
1434 écuyer de Richmond, son confident, et renommé par ses talens dans l'art des négociations, se chargea de la commission honorable de vaincre les dernières répugnances de Philippe. Cet homme habile eut peu de peine à convaincre le duc qu'il étoit de l'intérêt de sa gloire que sa famille occupât le trône de France, plutôt que des princes étrangers. Le meurtre de Jean-Sans-Peur étoit l'obstacle le plus difficile à surmonter; mais Gruet prouva que déjà trop de sang l'avoit expié. D'ailleurs, il annonça que Charles, innocent de ce crime, promettoit d'éloigner de sa personne ceux d'entre ses courtisans sur qui l'ombre du soupçon étoit tombée. Ce célèbre traité de paix et
1435 d'alliance fut signé dans la cathédrale d'Arras, en présence d'une auguste assemblée qui comptoit parmi ses membres quatre-vingts prélats, une foule de grands seigneurs des états des deux princes contractans, deux légats, l'un du pape, l'autre du concile de Bâle, et des ambassadeurs de toutes les puissances de l'Europe. Ceux du roi d'Angleterre firent des protestations entremêlées de menaces auxquelles on n'eut aucun égard. Philippe dicta ses volontés : Charles se soumit avec résignation.

Le duc de Bedfort vit dans ce traité la perte totale du fruit de ses longs travaux et de ses nombreux exploits. Il en ressentit une douleur qui creusa sa tombe, où il ensevelit avec lui les séduisantes chimères des Anglais. Ce prince,

ennemi constant et redoutable de la France, Charles VII.
y laissa une mémoire long-temps respectée. 1435
Ce sentiment se perpétuoit dans sa chaleur, lorsque quelques flatteurs conseillèrent à Charles VIII la démolition du monument qui se voyoit dans la cathédrale de Rouen. Ce roi répartit : « Laissons en paix un mort qui du-
» rant sa vie faisoit trembler tous les Français. »

Le connétable attend peu de mois l'honneur de recouvrer la capitale, dont la possession imprime le dernier sceau à la majesté du monarque. Des intelligences lui livrent la porte Saint-Jacques. Lisle-Adam entre le premier, 1436
plante la bannière royale et s'écrie : « Ville
» gagnée. » La garnison anglaise, forte de quinze cents hommes, se jette dans la Bastille. Villiby, gouverneur de cette place, manque de munitions soit de bouche, soit de guerre, et se voit contraint d'effectuer sa retraite sur Meaux.

Les Anglais quittèrent Paris sans retour; ils avoient payé bien cher la jouissance de cette ville, puisque les registres mortuaires fournirent la preuve que soixante et seize mille de ces étrangers avoient péri durant le cours de seize années. Le connétable rappela de Poitiers le parlement, rétablit l'ordre, chassa les chefs des séditieux, et n'infligea qu'un petit nombre de punitions.

L'abondance remplaça promptement la disette appesantie sur les Parisiens. Avant de se rendre à leurs vœux empressés, et de satis-

Charles VII. faire ses propres désirs, Charles eut la louable
1436 prévoyance de dissiper les doutes répandus sur sa valeur par quelques malveillans : il assiégea Montreau, marcha en plusieurs rencontres au-devant des dangers, monta le premier à l'assaut, et captiva les suffrages par une foule d'actions brillantes.

Son entrée, à la suite de vingt années d'absence, parut un triomphe offert par le repentir, le respect et l'amour. Les rues tapissées et jonchées de fleurs, étoient inondées d'une foule d'ecclésiastiques, de nobles, de bourgeois et d'habitans de la campagne, qui tous paroissoient dans l'ivresse du bonheur, et faisoient retentir les airs de l'antique cri de la nation : « Noël, Noël. »

L'état déplorable des finances autorisa la suppression des cours plénières. Depuis long-temps les hommes animés de l'amour du bien public se prononçoient contre des cérémonies de pur apparat. La noblesse y venoit par vanité consumer sa fortune, soit au jeu, soit en habillemens, soit en équipages. Le prince y vidoit ses coffres pour subvenir aux frais de la représentation.

Tandis que l'économie de Charles attaquoit les principales sources des dépenses, sa galanterie nourrissoit le goût de la parure. Pour
1438 la première fois, les femmes prétendirent ajouter à leurs attraits par l'usage « des pen-
» dans d'oreilles, des brasselets et des col-
» liers. » Ces divers ornemens devinrent com-

muns à toutes les classes; mais les ceintures d'argent, les collets renversés et les fourrures d'hermine demeurèrent, sous des peines graves, interdits aux courtisanes. Charles VII. 1438

Le désordre des affaires ecclésiastiques demandoit de prompts remèdes. Le roi convoqua dans Bourges une assemblée du clergé qui dressa la pragmatique-sanction. Ce fameux règlement fut conforme au décret du concile de Bâle, quant aux principes généraux, mais devint l'appui des libertés de l'église gallicane. Loi aussi chère aux Français qu'odieuse aux ultramontains, elle admit : « La supériorité » des conciles sur le pape, qu'elle dépouilla » du droit de conférer des bénéfices, et de » juger les causes ecclésiastiques : elle pros- » crivit l'abus des appels à la cour de Rome, » sans passer par les tribunaux : elle supprima » les annates, réserves et mandats. Enfin, » elle reconnut le pape chef de l'église, mais » étranger aux affaires temporelles. » 1439

L'assemblée du clergé parvint à détruire quelques abus qui nuisoient à la considération que les ecclésiastiques de France eurent toujours le droit de réclamer. On mit un terme au scandale dont Paris gémissoit. Dans cette cité si peuplée, les sépultures étoient suspendues depuis quatre mois, parce que « maître » Denis Des-Moulins, évêque, en vouloit » une trop grosse somme d'argent. » La cupidité de ce prélat étoit d'autant plus criminelle, qu'il avoit accumulé les honneurs et les ri-

Charles VII. chesses. Evêque de Paris, il étoit en outre
1439 archevêque de Toulouse, patriarche d'Antioche et membre du grand conseil du roi.

Charles poursuivoit la guerre avec vigueur, et se montroit quelquefois dans des occasions extrêmement périlleuses, voulant pour ainsi dire acquérir par des actes de témérité, le droit de s'appliquer aux soins de l'administration. Il vivifioit les différentes branches du gouvernement, lorsque le dauphin, séduit par les ducs d'Orléans et de Bourbon, ou plutôt entraîné par ses penchans pervers, se
1440 révolta. Le parti dont ce prince n'eut pas honte de se déclarer le chef, prit le nom *de la Praguerie*. Charles marcha lui-même, et dès ce jour il entra dans la carrière de douleur qui depuis a fait dire : « Que jamais homme » ne fut aussi malheureux et par son père et » par son fils. » Le dauphin effrayé demanda pardon, et l'obtint sans peine.

La facile bonté du père n'adoucit pas le caractère farouche du fils qui, confus du mauvais succès de ses efforts, cacha son ressentiment; mais au lieu de l'étouffer, il s'entretint dans l'espérance de le satisfaire.

Pendant que la révolte du dauphin occupoit les sollicitudes du roi, le ressentiment d'un prélat haineux lui ravissoit un de ses meilleurs généraux. Des longs démêlés avoient eu lieu entre Gilles de Laval, maréchal de Retz, et l'évêque de Nantes. Ce dernier, fidèle au serment d'assouvir sa vengeance, profita

de l'éloignement du monarque, fit enlever le maréchal, et le traduisit devant la sénéchaussée de Rennes, comme coupable du crime de sortilége. L'ignorance et la barbarie jetèrent dans les flammes un guerrier issu d'une illustre maison, et recommandable par ses grandes qualités. Les reproches de Charles et l'indignation des gens de bien furent les seules peines que l'évêque encourut pour un attentat qui combloit ses vœux criminels, et lui attiroit les applaudissemens de la foule ignorante et grossière. Charles VII. 1440

Les règlemens, les défenses et quelques exemples de rigueur, ne parvenoient pas à déraciner les derniers rejetons des grandes compagnies. Ces troupes de brigands se grossissoient sans cesse. Une foule d'hommes, qui avoient consommé plusieurs années dans le tumulte et dans la licence des camps, n'envisageoient qu'avec répugnance une vie paisible et laborieuse. Le cri général du peuple demandoit la levée de troupes qui fussent soumises aux lois de la discipline, et capables de réprimer les désordres. Charles pensa qu'un changement d'une si sérieuse importance exigeoit la sanction des états-généraux : ils furent en conséquence assemblés. 1443

Le roi exposa à l'assemblée : « Qu'à » tenir tant de gens courant sur les champs, » ce n'étoit que destruction des peuples, et » qu'à chacun des combattans falloit dix che- » vaux de bagage, de frétins, de pages, de

Charles VII. 1443 » valets et toute telle coquinaille, qui ne » sont bons qu'à détruire. »

Les grands seigneurs éblouis par une suite de succès, trompés dans la trop haute idée de leur force, se faisant illusion sur la reconnoissance du monarque, et lassés des frais de la guerre, applaudirent à l'établissement d'une milice qui accomplissoit la ruine du système féodal. Le ban et l'arrière-ban perdirent toute considération, et ne furent plus appelés que dans des circonstances extrêmement pressantes. Une révolution dans la politique de tous les peuples de l'Europe, devint dès-lors inévitable. Les forces militaires de l'état cessèrent en France d'être un dépôt confié à la noblesse.

L'ordonnance de la formation de l'armée présente des vues sages et raisonnées : elle contient quatre titres principaux.

D'après le premier, chaque paroisse du royaume fournira un homme obligé de se tenir prêt à servir ; à pied dans les communautés pauvres, et à cheval dans celles qui ne le sont pas. Ces hommes continuellement exercés, seront choisis par les élus de chaque élection, parmi les habitans les plus adroits, les plus forts et les mieux famés, sans exception de personne. Leurs nom, surnom et demeure seront inscrits : on les payera durant la guerre ; en temps de paix, ils seront exempts de toute espèce d'impôt, hors la gabelle. Cette dernière circonstance les fit appeler *francs-archers*.

Le second titre, crée quatre mille archers ou fantassins. Charles VII. 1443

Le troisième, confirme aux sergens d'armes le titre de gardes-du-corps, et maintient la compagnie des Ecossais, comme une marque honorable de confiance dans le plus ancien comme le plus fidèle de nos alliés. Il attache en outre à ce corps cinquante *francquiniers* ou porteurs d'arbalètes. Afin d'éclairer les Français sur la funeste prévention que leur inspiroit toute autre arme que l'arme blanche, le grand-maître des arbalétriers reçoit un grand accroissement dans ses prérogatives. « Outre la garde et l'administration de toute » la cour en l'host ou chevauchée du roi, il » avoit la surintendance sur les archers, » maîtres d'engins, canonniers, charpen- » tiers, etc. »

Le quatrième titre prescrit la levée de quinze compagnies de cent lances (1). « Elles » produisoient neuf mille hommes de cava- » lerie, parce que chaque lance ou homme

(1) Ce passage est extrait d'un de mes ouvrages publié à Berlin en 1799, et intitulé : *Evénemens qui se sont passés sous mes yeux pendant la révolution française.* Je le déposai sur la tombe de Frédéric-Guillaume, roi de Prusse, deux ans après sa mort, comme un foible hommage d'estime, de respect et de reconnoissance que je rendois à la mémoire de cet excellent prince trop peu connu, mal apprécié, mais dont le souvenir sera toujours cher aux personnes qui ont eu le bonheur de l'approcher. Les auteurs distingués qui l'ont jugé ne reconnoissent-ils pas en ce jour l'excès de leur rigueur, et n'éprouvent-ils pas du regret d'avoir employé le langage d'une justice trop austère?

Charles VII. 1443 » d'armes menoit à sa suite cinq personnes; » un coutelier ou cavalier armé d'un coutelas, et un page et trois archers. Il avoit en » outre un gros valet à pied. Les hommes » d'armes n'étoient reçus qu'après avoir donné » des preuves incontestables de noblesse de » sang, de bonnes mœurs et de probité. Les » grands seigneurs les plus réputés pour leur » vaillance et pour leurs talens, obtinrent » le commandement des compagnies. La ré» putation de ces chefs attira bientôt des » volontaires assez riches pour servir sans » solde. Leur nombre a souvent rendu les » compagnies fortes de douze cents lances : » le capitaine avoit sous ses ordres un lieutenant et deux guidons.

» Telle est l'origine de la gendarmerie » française, si fameuse dans l'Europe, et si » long-temps réputée invincible. D'abord » émule de la chevalerie, bientôt elle l'éclipsa. » La faveur du monarque, et plus encore une » discipline régulière, furent les véritables » causes de son élévation. Les progrès des » armes à feu n'ont point obscurci sa gloire, » mais ils ont amené l'affoiblissement de son » influence.

» Charles VII, jaloux de fixer sur la gen» darmerie la plus haute considération, en » choisit les trois premières compagnies pour » leur remettre la garde des enseignes, aux» quelles l'honneur du souverain et celui de » la nation paroissoit être attaché. La pré-

» séance fut accordée à la Cornette-Blanche : Charles VII.
» le roi l'avoit créée comme le signe de sa 1443
» respectueuse confiance dans le secours de
» la Vierge, lorsque les Anglais maîtres de
» Paris s'étoient emparés de l'oriflamme et
» de la bannière royale, qui se gardoient
» dans le trésor de St.-Denis.

» Le règlement de Charles VII nous dé-
» couvre l'origine des trois couleurs que tant
» de personnes croient encore avoir été
» choisies par les premiers agitateurs de la
» révolution. La cornette, tribut de recon-
» noissance offert par le roi à l'époque de
» son couronnement, étoit blanche, et tous
» les étendards se baissoient devant elle.
» L'oriflamme étoit rouge, parsemée de lys
» d'or, et la bannière royale étoit bleue,
» également parsemée des même fleurs de lys.
» Ces deux dernières ne se trouvant plus
» après la retraite des Anglais, furent rempla-
» cées par la *bonne ville* de Paris, qui de
» plus, afin de prouver son zèle au roi et de
» donner un signe d'approbation à la levée
» des troupes réglées, prit l'engagement de
» faire à l'avenir, à tous les corps de cava-
» lerie, le don de leurs étendards.

» Trois charges ont depuis été déposi-
» taires de ces enseignes distinguées. La pre-
» mière appartenoit au régiment du Colonel-
» général de la cavalerie; la seconde, au
» régiment du Mestre-de-camp-général; et
» la troisième, au régiment du Commissaire-
» général.

Charles VII. 1443 » Le blanc, le rouge et le bleu devinrent, » dès cette époque, les couleurs propres aux » Français. Lorsque les Hollandais soulevés » contre l'Espagne, résolurent de rompre » toute espèce de relation avec la puissance » qui les opprimoit, ils regardèrent comme » un devoir de laisser Henri IV maître de » choisir le pavillon qu'ils alloient arborer. » Cet excellent prince, leur sincère et fidèle » appui, leur donna les couleurs françaises, » qui depuis ont toujours flotté sur les vais- » seaux des Etats-Généraux. *Les liens d'ami-* » *tié* » leur manda-t-il « *se resserreront sans* » *doute, tant que les républicains auront* » *sous leurs yeux un objet qui rappelle le* » *souvenir des succès essentiels et nom-* » *breux, aux moyens desquels la France* » *a garanti l'existence de leur liberté.* »

Le roi, dans la double vue d'employer les troupes nouvellement organisées, et d'occuper l'humeur inquiète de son fils, profita d'une trève avec l'Angleterre, pour aider la maison d'Autriche à recouvrer la Suisse. Le dauphin punit le comte de Montbelliard de quelques usurpations, et marcha sur Bâle qui reçut aussitôt le secours des Suisses. Enflammés pour lors de l'amour de la liberté, ces nouveaux républicains cherchoient leurs ennemis sans jamais les compter : ils attaquèrent une armée cinq fois plus forte que leur petite troupe. Quatre mille d'entr'eux firent, au prix de leur sang, mordre la poussière à dix

mille Français. Seize Suisses se sauvèrent du champ de bataille ; ils furent à leur retour mis au conseil de guerre et punis comme déserteurs. Le dauphin, témoin de tant de valeur, assura qu'il éviteroit désormais de tels ennemis, et leur proposa la signature d'une trève. Charles VII. 1443 1444

Des campagnes fort vives contre les Anglais, ne furent interrompues que par de courtes suspensions d'armes. Charles, naturellement brave, s'éloignoit par humanité des champs de bataille ; mais à cette époque, des succès toujours douteux triomphèrent de ses répugnances. Il part, suivi de quelques bataillons, marche dans le dessein de rejoindre son armée, et rencontre près de Tormigni quatre mille Anglais. Il les bat, malgré la supériorité de leur nombre, et fait prisonnier leur chef, Thomas Kyriel qui jouissoit de la réputation d'un habile officier. A la nouvelle de cette heureuse journée, la France entière se livre à des transports de joie : Paris donne l'exemple, et exprime la sienne par des processions solennelles. L'armée pleine d'enthousiasme, acheva la réunion de la Normandie à la couronne. Sommerset, gouverneur de Rouen, livre son artillerie, et s'engage au payement d'une somme considérable. 1450

Le conquérant d'une riche province ne dédaigna point de contribuer à la destruction d'une troupe de brigands. Ces misérables s'étoient organisés en compagnies, et déso-

Charles VII. loient l'intérieur de la France. Charles les at-
1450 taqua dans les plaines de Châlons-sur-Marne, et les fit passer tous au fil de l'épée. Des forfaits atroces leur avoient fait donner le nom *d'écorcheurs*.

La campagne suivante fut célèbre par un siége digne d'être remarqué par une réunion de circonstances qui honorèrent les vainqueurs et les vaincus. Dunois pressoit la
1451 ville de Castillon. Deux ingénieurs d'un talent distingué, Jean et Gaspard Bureau, avoient fait faire des progrès à l'art important de l'attaque des places. Pour la première fois, des lignes furent tracées, fraisées de palissades et surmontées de batteries. Talbot attaqua les Français dans leurs lignes. Agé de plus de quatre-vingts ans, il rangea ses troupes en bataille, se mit à leur tête et les ramena deux fois à la charge; l'épée à la main, couvert du sang de ses ennemis, de celui de ses propres blessures, et monté sur une forte haquenée, il s'efforçoit par son exemple comme par ses discours de rallier ses soldats découragés, quand un coup de coulevrine le renversa. A l'instant même, le généreux vieillard reconnut la perte de tout espoir; et sentant les approches de la mort, il dit à son fils, le baron de Leude: « Mon fils, j'ai tant acquis de ré-
» putation par les heureuses entreprises que
» j'ai mises à fin durant ma vie, que je ne
» puis qu'honorablement mourir; mais tu es
» encore si jeune, que la mort ne te peut

» acquérir de gloire, ni la fuite te déshonorer. » Charles VII. 1451

Le baron, sourd à cette exhortation, se fit tuer sur le corps de son père. Charles s'honora lui-même, en ordonnant que des honneurs funèbres fussent rendus aux restes de ces deux illustres Anglais.

Talbot, quoique bon et compatissant, avoit durant un long cours d'années, désolé les campagnes et pillé les villes de France. Lorsque quelques-unes des victimes venoient lui faire des plaintes, il répondoit : « Je désirerois de tout mon cœur épargner vos biens » et vos personnes ; mais si Dieu devenoit » homme d'armes, il seroit pillard. »

Les habitans des différentes conquêtes de Charles, après avoir secondé ses succès par leurs vœux, se rangèrent sous sa puissance avec un empressement et une affection qui prouvoient à quel point ils s'estimoient heureux de redevenir entièrement Français. Les seuls habitans de Bordeaux conservoient un esprit d'agitation et d'inquiétude qui détermina le roi à faire construire le château Trompette et celui du Ha. Les Anglais ne conservèrent que Calais, poste précieux, quoiqu'il rappelât le souvenir de l'immense territoire dont ils avoient été long-temps possesseurs.

Un homme, dont les lumières et l'esprit aussi juste que fécond ont toutes sortes de droits à notre confiance, nous a fait part d'une remarque ingénieuse. Il regarde la grande

Charles VII. puissance des Anglais comme une des causes
1451 principales de l'accroissement de l'autorité royale. Les grands vassaux réunis pour chasser un prince étranger, ont, dit-il, beaucoup fait en faveur du roi, lorsqu'ils pensoient ne servir que l'état. Sans le mariage d'Eléonore de Guyenne avec le roi d'Angleterre, les petits princes de la France auroient fait ensemble cause commune, et se seroient perpétués comme ceux d'Allemagne. Le système féodal subsisteroit dans deux parties de l'Europe, et paroîtroit plus entier d'après ce double point de ralliement.

Charles s'applaudit d'avoir achevé l'entreprise commencée par Philippe-Auguste, pour l'anéantissement des grandes pairies; il avoit fallu trois siècles de travaux et de ruses pour consommer leur ruine: tant étoit colossale la puissance des antiques supports du système féodal! A cette époque, tous les pairs du
1452 royaume se trouvèrent issus de la famille régnante. Un progrès si considérable dans le principe fondamental de Hugues Capet, ne laissa plus à réduire que des adversaires d'un rang trop inférieur pour être long-temps redoutables.

Tandis que la France s'occupoit des changemens de sa constitution, l'Allemagne voyoit éclore une découverte qui devoit bientôt influer sur les mœurs et sur les gouvernemens de tous les peuples de la terre. Source aussi précieuse que féconde, d'où les connoissances

sè sont répandues jusque dans les classes les moins relevées, et se transmettent de siècle en siècle; mais dont l'abus a tant de fois égaré les esprits, propagé la corruption, porté le désordre dans les familles, et bouleversé la face des états. Jean Guttemberg, Jean Faust et Pierre Schoiffer inventèrent (en 1447) l'art de l'imprimerie. Les marchands de Cologne qui vinrent à Paris avec les premiers livres imprimés, se virent en danger d'être brûlés comme coupables de sortiléges. Les longues guerres qui avoient déchiré le sein de la patrie, s'opposoient aux efforts nécessaires pour bannir l'ignorance. Quoique le duc d'Orléans fût le plus célèbre poète de son temps, et que Marguerite d'Ecosse, première femme du dauphin, honorât singulièrement les gens de lettres, aucune trace d'émulation ne se montroit encore. Les beaux arts languissoient dans un oubli profond : le luxe fastueux se montroit si grossier, que lorsque les rigueurs de l'hiver empêchoient les hommes âgés et les dames de la cour de parcourir la ville à cheval, leur unique ressource étoit « de se faire rouler dans des tonneaux. » Charles VII. 1452

Charles signa le premier traité auquel les Suisses rattachent une longue alliance, qui ne s'est interrompue qu'à de rares intervalles, et toujours au désavantage de ces républicains. 1453

Une des branches du parlement devint un corps séparé. Pour la première fois, la

Charles VII. 1453 chambre des comptes eut son premier président, son procureur et son avocat-général.

A la suite d'un siége de quarante-neuf jours, Mahomet II se rendit maître de Constantinople, écrasa les foibles et tristes restes de l'empire d'Orient. Le dernier rejeton de l'illustre famille des Paléologues, quoique nourri au sein de la dégradation, trouve encore assez de grandeur dans son ame pour s'ensevelir sous les débris de son trône. La plus colossale des puissances disparoît de dessus la surface de la terre, et ne laisse qu'un nom illustre, l'admiration de ses antiques vertus, et l'horreur des vices de ses jours de décadence. A l'aspect du Croissant, les lettres et les arts s'enfuient avec l'urbanité sociale, et refluent vers l'Occident; mais les charmes d'un sol et d'un climat délicieux les arrêtent en Italie. A peine la France recueilloit-elle alors quelques foibles étincelles des lumières dont elle devoit être un jour le centre le plus éclatant.

Un homme né dans la classe utile, honnête, mais obscure des négocians, a fixé les regards des historiens. Jacques Cœur s'étoit, par ses talens, élevé à la place d'*argentier* du roi, c'est-à-dire, de trésorier-général. Charles lui prodiguoit les caresses, les honneurs, et répétoit avec complaisance, que les grandes richesses de ses sujets fidèles avoient souvent favorisé le succès des armes françaises. Tout-à-coup Jacques Cœur tombe dans la disgrâce, comparoît devant des commissaires, et perd

par un arrêt ses places et ses trésors. Cet effrayant revers de fortune, la jalousie qu'inspire tout homme sorti de sa sphère, et la pitié qui parle en faveur du malheureux, même le plus coupable, ont produit des discussions nombreuses et des jugemens opposés. Charles VII. 1453

Dans ces temps, tristes précurseurs des explosions révolutionnaires, les rois étoient regardés comme des despotes féroces; les ecclésiastiques, comme d'adroits charlatans; les grands seigneurs, comme des courtisans avilis; les nobles enfin, comme d'avides usurpateurs. Jacques Cœur parut alors une victime innocente, dont mille écrivains se disputèrent l'avantage d'honorer la mémoire. Entraînés par ce concert d'hommages, nous classâmes cet événement parmi les exemples des suites funestes de la calomnie des habitués des cours, et de l'ingratitude des souverains. Un plus mûr examen a changé nos idées à cet égard.

Jeanne de Vendôme, dame de Montagu, déposa des circonstances qui aggravent le soupçon généralement répandu, que Jacques Cœur fut du nombre des complices de la mort d'Agnès Sorel. Les fréquentes altérations des monnoies furent établies par plusieurs preuves évidentes. Différens témoins l'accusèrent d'avoir livré une grande quantité d'armes aux Sarrazins, et d'avoir acheté la protection du soudan par des présens considérables, et par la restitution d'un esclave chrétien, jeune

Charles VII. 1453 homme d'une famille honnête de Montpellier, qui avoit eu le bonheur de briser ses chaînes. Enfin, les seigneurs de Canillac et de la Fayette lui imputèrent le tort extrêmement grave de leur avoir protesté que, pour obtenir des succès dans la négociation du mariage de la princesse Jeanne avec le comte de Clermont, ils devoient faire un sacrifice de deux mille écus, qui seroit fort agréable au roi « pour » jouer aux dés, et assurer ses plaisances » aux fêtes de Noël. »

Charles fit grâce de la peine de mort au coupable; il fut déclaré inhabile à posséder aucun office royal ou public; fit amende honorable, paya cent mille écus d'aumônes, et trois cent mille de restitution au roi; vit ses biens confisqués au profit de l'état, et condamné au bannissement, il s'éloigna du royaume. Le nombre et l'éloquence de ses panégyristes ne parviennent point à compléter sa justification. Il ne survécut que trois années à sa chute. Le terme de ses jours fut, selon toute apparence, hâté par les chagrins; mais il détruit la fable que le goût du merveilleux a longtemps propagée. On prétendoit que ses facteurs, dans l'excès de leur reconnoissance, lui fournirent des fonds avec lesquels il recouvra, dans l'île de Chypre, une fortune encore plus énorme que celle qu'il venoit de perdre en France.

Le roi voulut en partie soulager les regrets amers qui déchiroient son cœur, lorsqu'il

pensoit que la postérité lui reprocheroit de n'avoir ni prévenu, ni vengé le supplice de Jeanne d'Arcq : il ordonna la réhabilitation de sa mémoire ; faveur tardive, presque insultante pour une héroïne dont les services, le patriotisme et le martyre réclamoient des statues, et non des lettres de grâce.

Charles VII. 1453 1454

Charles traîna les dernières années de sa vie dans une douleur bien plus amère que la longue affliction de sa jeunesse. Qu'ils sont déchirans les coups frappés par la main d'un fils !

Le dauphin avoit brisé tous les liens de l'affection, en osant se permettre de donner un soufflet (en 1448) à la belle Agnès, qu'il s'étoit ensuite empressé d'immoler. Le poison fut-il administré (en 1450) par la crainte de quelque trait de vengeance, ou par la rage du méchant contre ses victimes ?

Le dauphin, après avoir, sans la permission du roi, épousé (en 1451) la fille du duc de Savoie, gouverna le Dauphiné en souverain indépendant, au point de créer un parlement à Grenoble (en 1453). Instruit que son père se préparoit à le faire rentrer dans le devoir, il se retira chez le duc de Bourgogne, qui refusa de prendre part à sa querelle, mais qui le reçut et lui rendit de grands honneurs. Charles, avec autant de justesse que de prévoyance, répéta plusieurs fois : « Le duc de Bourgogne nourrit un renard » qui mangera ses poules. »

1456

Charles VII. 1456 Les derniers jours de l'infortuné monarque furent abreuvés de nouveaux chagrins. Le trouble et la méfiance règnent dans une cour, dès que l'héritier du trône s'élève contre le souverain. Plusieurs courtisans s'exposent au danger dont l'autorité actuelle les menace, pour s'assurer des droits à la faveur de la puissance à venir. Les hommes que la crainte, l'honneur ou l'affection retiennent dans le devoir, sont rongés par la tristesse et par l'inquiétude : ils voient sans cesse l'ancien maître prêt à périr, et celui qui s'avance prêt à les traiter avec rigueur.

Charles espéra qu'un acte de sévérité retiendroit les partisans que son fils s'attiroit par une adroite fourberie. Le duc d'Alençon, qui tiroit son origine du duc de Valois, fut arrêté. Le roi consulta le parlement sur les formes à observer dans le procès de ce duc et pair. Il reçut pour réponse : « Que le duc » devoit être jugé par le monarque, assisté » des pairs et d'autres personnages considé- » rables de l'ordre ecclésiastique et de son » conseil. »

Le roi parut avec pompe dans l'assemblée ; mais il eut la délicatesse de sentir que la présence du souverain ne peut jamais être qu'un bienfait pour ses sujets : les délégataires de sa puissance tiennent dans leurs mains le glaive de la justice, tandis que sa voix paternelle se réserve la prérogative de prononcer ou la récompense, ou le pardon ; aussi se pressa-t-il

de commuer la peine de mort en celle de ré- Charles VII.
clusion dans l'un des châteaux du coupable. 1456

Richmond étoit éloigné : devenu duc de Bretagne par la mort de Pierre II, il con- 1457
serva l'épée de connétable, « afin, disoit-il, » d'honorer dans ma vieillesse la charge qui » m'honora dans ma jeunesse. »

La dame de Villequiers avoit succédé dans les affections du monarque, à sa cousine la belle Agnès, mais ne l'avoit point remplacée.

La douleur du roi s'aigrit encore, lorsque par une indécente usurpation de l'autorité royale, le dauphin donna le titre de duc de Normandie au fils qui lui naquit. 1460

Durant cette agonie de tristesse, un affreux soupçon acheva de briser le cœur de Charles. Des serviteurs fidèles, mais indiscrets, lui persuadèrent que le dauphin avoit gagné des scélérats pour l'empoisonner. On attribue en général sa mort à la crainte qui, pendant plusieurs jours, lui fit refuser toute espèce de nourriture. Cependant un auteur dont le témoignage n'est rien moins qu'à dédaigner, assure qu'il mourut des effets d'un poison lent (1). Si cette seconde opinion est repous- 1461
sée par la répugnance que les hommes ont à revenir sur les idées qu'ils ont long-temps adoptées, la première n'a pas besoin d'être appuyée d'une accusation de démence injurieuse à la mémoire de cet auguste prince.

(1) Charles VII mourut âgé de 58 ans, après avoir régné trente-neuf années.

Charles VII. 1461 Une ame sensible et bienfaisante, dont la principale passion fut toujours de faire des heureux, ne devoit-elle pas être profondément navrée de la seule pensée d'un fils qui méditoit l'exécution d'un parricide par le plus lâche, le plus odieux et le plus révoltant des attentats ?

Dès que l'état du roi fut reconnu désespéré, tous ceux qui l'approchoient s'éloignèrent avec précipitation. Dans l'espoir de se faire distinguer du nouveau souverain, ils lui portèrent les bijoux de la couronne et jusqu'à la cassette royale. Tanneguy du Châtel accourut de l'exil dans lequel il vivoit depuis plusieurs années, et ferma les yeux d'un maître qu'il idolâtroit. Sauveur de ses jours à la surprise de Paris (en 1418), emporté par un excès de zèle pour ses intérêts sur le pont de Montreau, victime résignée de sa politique, il eut l'honneur singulier de subvenir aux frais de ses funérailles.

Des deux règnes que nous venons de parcourir, le second fut entièrement employé, par des efforts nécessaires, à réparer les maux du premier. Charles VII avoit reçu le corps politique de la France prêt à rendre son dernier soupir ; il le laissoit plein de vigueur. Tant de travaux et de combats avoient ralenti la marche de l'accroissement de l'autorité royale : d'ailleurs, un prince bon et reconnoissant se sentoit incapable de calculer dans son cabinet la ruine d'un ordre qui le

replaçoit sur le trône de ses ancêtres; mais son fils médita dès sa première jeunesse l'abaissement des grands seigneurs, combina les moyens d'écraser les princes au moment où ils lui fournissoient un généreux asile : il suivit son projet avec injustice, et plus souvent encore avec cruauté. Charles VII. 1461

(1) Louis XI est sans contredit un des rois dont l'histoire a paru le plus s'occuper. Ses maximes ont été reçues comme les principes fondamentaux de l'art de régner, même par des écrivains qui ne les envisageoient qu'avec répugnance. Un homme d'état en a fait son héros; mais ce Comines, courtisan habile, politique profond, historien supérieur, avoit été séduit par des dons et par des promesses. Infidèle au duc de Bourgogne, il se flatta que le mérite de son nouveau maître deviendroit l'excuse de sa trahison. Néanmoins la vérité perce et elle dément ses éloges. Louis XI.

Duclos sacrifie son opinion à la foiblesse de faire une antithèse, lorsqu'il termine ses récits et ses reproches par ce peu de mots : « Tout » mis en balance, c'étoit un roi. »

Nous adopterions plutôt le portrait qu'a tracé un pinceau dur, mais vrai : « Louis XI » eut le caractère farouche de Philippe de » Valois, l'humeur sanguinaire de Jean, la » trop grande prévoyance de Charles V, la » prodigalité de Louis duc d'Anjou, son grand-

(1) Louis XI monta sur le trône à l'âge de 39 ans.

Louis XI. 1461 » père maternel ; la malice et la noirceur » d'Isabelle de Bavière ; quelques symptômes » de l'égarement d'esprit de Charles VI ; » enfin, la défiance de son père. »

Un esprit supérieur, mais souvent faux, et un cœur méchant, firent de Louis XI un tyran *voluptueux*, *bizarre*, *timide*, *défiant*, *vain*, *rusé*, *superstitieux et cruel*. Nous allons prouver par des exemples la justesse de chacune de ces épithètes.

I. Trop de personnes supposent que le goût des voluptés annonce un heureux penchant vers la bonté : non ; la dépravation des mœurs ne sauroit être la sensibilité, et n'est que trop souvent la férocité même. Sans nous arrêter aux quatre filles naturelles que Louis XI maria, portons nos regards sur la vie qu'il menoit à Paris. Tous les jours il rassembloit dans son palais, ou rencontroit chez quelques hommes riches, mais d'une extraction peu relevée, des femmes et des filles de la bourgeoisie. La soirée s'ouvroit par des bains parfumés, qu'il prenoit avec celle sur laquelle il fixoit son choix. Les recherches de la table et les plaisirs des sens de toute espèce remplissoient ses momens jusqu'à l'aurore.

II. L'esprit seroit parfait, si l'imagination et le jugement qui forment son essence, étoient dans une juste proportion ; mais l'une de ces deux qualités obtient toujours la prépondérance : lorsque la première domine, elle n'est pas sûre de préserver des travers qui, chez

quelques individus, produisent la bizarrerie. Plusieurs des actions de Louis XI portent ce caractère. Lorsque le château d'Amboise parut être son séjour de préférence, il donna la commission à Henri Perdriel d'enlever de Paris et d'expédier pour sa demeure : « Toutes » les pies, geais et chouettes étant en cage ou » autrement et étant privés, et étoit inscrit » et enregistré le lieu où avoient été pris les- » dits oiseaux, et aussi tout ce qu'ils savoient » dire, comme *larron, va dehors, va Per-* » *rette, donne-moi à boire*, et plusieurs autres » beaux mots que iceux oiseaux savoient bien » dire, et qu'on leur avoit appris. » Dans ses dernières années, il rassembla plus de cent vingt bergers qu'il logea près de Tours, et qui venoient sous ses fenêtres chanter des romances villageoises.

Louis XI. 1461.

III. Il est une noble assurance qui quelquefois se confond avec la présomption ; mais qui loin de naître de l'orgueil, résulte du calme d'une conscience exempte de tout reproche. Au contraire, l'homme assiégé de remords, monarque ou simple particulier, ne se défendra jamais d'une timidité invincible. Louis XI éprouvoit une agitation continuelle, qui le faisoit sans cesse passer de l'espérance à la frayeur. Dans l'idée d'avoir moins à redouter les complots, il s'attachoit avec soin des hommes tirés de la lie du peuple, et diffamés dans l'opinion publique. Ceux qui lui causoient de l'inquiétude, obtenoient ses dons

Louis XI. et ses faveurs. Les gens fermes et puissans, le
1461 trouvoient affable jusqu'à la bassesse. Ses trésors s'ouvroient pour les personnages habiles, qui avoient l'art de paroître à ses yeux ou redoutables ou susceptibles de se rendre utiles. Jean Cottier, son médecin, le gouvernoit avec une verge de fer, et dut à son ton de menace des richesses énormes : « Je sais bien, » lui disoit-il, qu'un beau matin vous me » traiterez comme tant d'autres ; mais de par » Dieu, je jure que vous ne me survivrez » pas d'une semaine. » Comines, dans un de ces aveux que la vérité arrache par fois à la dissimulation, laisse échapper ces mots : « Il » étoit léger à parler des gens, sauf de ceux » qu'il craignoit ; car il étoit assez craintif » de sa propre nature. »

IV. L'un des plus rigoureux châtimens de l'homme vicieux, est de ne pas croire à l'existence de la vertu. Tourmenté de doutes et d'inquiétudes, il se croit entouré de ses semblables qui le pénètrent d'effroi : les épanchemens si chers aux belles ames, lui sont tout-à-fait inconnus ; ni l'indécence, ni la bassesse des moyens ne lui répugnent, pour peu qu'ils aident à calmer les agitations de ses défiances. Louis XI tenoit à ses gages des faussaires, qui passoient pour être consommés dans l'art de reconnoître les écritures et de les imiter. Il exigea de plusieurs grands seigneurs le serment de ne le pas tuer, sans penser que le meurtrier ne répugne guère au

parjure, et sans craindre de blesser la délicatesse des hommes honnêtes dont il exigeoit cette outrageante précaution. Louis XI. 1461

V. La vanité produit tour-à-tour la soif de se faire remarquer, et l'appréhension d'encourir le blâme. Les trous du manteau de Diogène le servoient aussi bien à cet égard, que les plus riches brocards des courtisans du roi de Perse : de même Louis XI outroit la négligence de sa parure à proportion que les circonstances prescrivoient plus d'appareil. Aux entrevues qu'il eut avec les rois de Castille et d'Angleterre, il portoit des habits d'une étoffe commune et de couleur grise ; son bonnet vieux et sale, n'avoit d'autre ornement qu'une petite Vierge de plomb.

Quoique familier en apparence, il exigeoit la plus entière et la plus prompte soumission.

Son inquiétude sur l'opinion publique, le jetoit souvent dans des entreprises périlleuses. Il ne dissimula point au grand-maître Chabanes, que les doutes énoncés par le duc de Bretagne sur sa valeur à la guerre, l'avoient au siége d'Arras rendu coupable d'actions inutiles et hasardées, dont il n'étoit revenu qu'avec deux blessures.

VI. La nature permet quelquefois que le mélange de deux poisons amortisse la force de leur venin : ainsi chez les hommes deux défauts sont, par leur réunion, rendus moins funestes. Sans cette vanité que nous découvrons dans Louis XI, sa dissimulation seroit devenue

Louis XI. 1461 bien plus à craindre. Il s'occupoit du double travail, et de cacher ses desseins, et de tromper le plus possible; mais la démangeaison d'être loué sous le rapport qui le flattoit davantage, l'éloignoit presque à chaque pas du terme où ses vœux tendoient. Comment captiver la confiance de ceux qui nous entendent répéter à tout propos, avec une expression maligne : « Qui ne sait pas dissimuler, ne sait » pas régner; si mon chapeau savoit mon » secret, je le brûlerois. »

Il se piquoit en outre de cette finesse subtile qui, semblable aux armes trop affilées, ne rend que de foibles services. Lorsque des circonstances imprévues arrachent à la solitude de son cabinet, l'homme studieux pour le lancer au milieu de quelque foyer d'intrigues, l'expérience ne tarde pas à lui découvrir que la finesse qui se montre à découvert et que chacun redoute, enfante des effets peu dangereux ; mais que celle qui porte des atteintes inévitables, qui marche à pas assurés vers son but, est celle qui fait naître la sécurité par les apparences de la candeur, et même de la bonhomie.

VII. Une longue hypocrisie mena Louis par degrés à la superstition. Le désir de séduire le peuple l'avoit jeté de bonne heure dans une foule de pratiques extérieures, telles que des pélérinages, des processions, des messes votives, etc. Il avoit recouvré comme une faveur signalée (en 1461) le titre de *Roi très-*

chrétien, que ses prédécesseurs avoient négligé et qui depuis a toujours été porté par ses successeurs. Bientôt la fête des Innocens lui parut un jour de mauvais présage, durant lequel il ne traitoit d'aucune affaire. La mort dans l'année parut à ses yeux la peine inévitable du parjure qui violoit un serment prononcé sur Notre-Dame de St. Lô. Une fois que sa foiblesse à cet égard fut reconnue, on dédaigna ses promesses faites sur l'honneur et sur les choses saintes. Louis XI. 1462.

Lorsque des maux sans remède eurent ruiné ses jours, et que la fermeté lui manqua pour mourir en homme, que d'actions lâches et minutieuses flétrirent ses derniers instans ! « Il » rassembla bon nombre de bigots, bigotes » et gens de dévotion, comme hermites et » saintes créatures, pour sans cesse prier à » Dieu qu'il permît qu'il ne mourût point, » et qu'il le laissât encore vivre. »

Par l'entremise de deux prélats, il engagea St. François de Paule à quitter quelques instans sa retraite : il embrassa ses genoux ; il le supplia de lui procurer une prompte guérison. Le pieux solitaire plaignit les souffrances du monarque, et l'exhorta à se soumettre aux décrets de la Providence avec la résignation d'un chrétien. L'espérance que ses douleurs seroient autant d'épreuves salutaires, ne parloit point à un cœur dont les désirs n'avoient pour but que de passer encore quelques années sur la terre. Peu de jours avant sa mort, le

Louis XI. 1461 bruit des miracles qui s'opéroient fréquemment dans une chapelle aux environs de Tours, lui donnèrent l'idée de se vouer à ce patron bienfaisant. Le prêtre chargé de cette cérémonie, imploroit la protection du saint pour obtenir la guérison du corps et le salut de l'ame du malade ; il l'interrompit : « Ne parlez que du corps ; il ne faut pas se » rendre importun en demandant plusieurs » choses à la fois. »

Peu satisfait de François de Paule, il retourna aux astrologues, qui durant plusieurs années, avoient dicté des lois à la cour. On entretenoit avec le plus grand soin l'un de ces imposteurs, qui par sa présence d'esprit s'étoit fait du péril le plus imminent un titre de sûreté. Louis, informé qu'il prétendoit avoir prédit la mort d'une de ses maîtresses dont la perte lui causoit beaucoup de chagrin, le fit amener devant lui : « Malheureux, lui dit-il, » qui prévois tout, quand mourras-tu ? » L'astrologue vit la hache levée, et la détourna par cette réponse adroite : « Je mourrai trois » jours avant votre majesté. »

L'approche certaine de sa dernière heure, courba tout-à-fait le tyran sous le joug de la superstition : atteint d'une espèce de démence, il sollicita près du pape la permission de faire oindre, avec l'huile de la sainte Ampoule, un corps usé par la débauche.

VIII. Il existe des passions funestes dont la soif dévorante, loin de s'apaiser, s'irrite au

contraire en raison des efforts que l'on fait pour les assouvir. Telle est la cruauté qui devient avec l'âge plus féroce et plus implacable. Les crimes s'accumulent avec une promptitude effrayante jusqu'au moment où la mort frappe enfin le monstre lui-même. Louis XI, cruel par penchant, le fut aussi par système ; il prétendit élever l'autorité royale sur les cadavres des grands seigneurs immolés : il se familiarisa tellement avec l'habitude de sacrifier des victimes à ses mouvemens d'humeur, de fantaisie ou de politique, qu'un historien assure « que sous son règne » il étoit plus rémissible de tuer un homme, » qu'un cerf ou un sanglier. » Nous allons indiquer, avec la rapidité que prescrit une juste répugnance, quelques-uns des forfaits qui souillèrent les pages de l'histoire à cette époque funeste.

Louis XI. 1461

Lorsqu'une violation inique du droit des gens dépouilla le duc de Normandie de ce riche apanage, le roi signala son entrée dans la ville de Rouen (en 1465), par l'assassinat du comte d'Esternai, grand-maréchal de la province, et de cinq autres seigneurs. Tous six furent, sans aucune forme de procès, renfermés dans des sacs de cuir et jetés dans la Seine.

Charles de Melun, grand-maître d'hôtel, fut immolé (en 1468), d'après un caprice que l'on colora de chimériques accusations.

Le cardinal de Labalue, né dans la fange,

Louis XI. 1461 chassé d'entre les valets du comte de Beauveau pour une escroquerie, et que Louis, d'après son humeur bizarre, avoit décoré des dignités les plus éminentes de l'église et des premiers emplois de l'état, fut pour prix d'une noire ingratitude et d'une basse trahison, renfermé (en 1469) dans une cage de fer. Son complice, l'évêque de Verdun, éprouva le même sort, et inspira d'autant moins de pitié, que le misérable avoit inventé ce genre de supplice (1).

Le frère de Louis XI, Charles de France, foible, léger, inconséquent, aimable et généreux, avoit suscité quelques embarras, mais sacrifié sans cesse ses crédules partisans et ses plus fidèles alliés, avec une honteuse condescendance : il étoit successivement devenu duc de Berry, de Normandie et de Guyenne. Ses complaisances multipliées ne furent point des titres de grâce auprès du tyran ombrageux. Un moine, aumônier et confesseur de ce prince infortuné, se chargea du crime de l'empoisonner, ainsi que la dame de Noirmoutiers sa maîtresse. Il leur offrit une pêche qui fut acceptée sans défiance. La dame mourut après

(1) « Ces cages de bois étoient couvertes de pattes de fer. » Il avoit en outre fait faire à des Allemands, des fers très-» pesans et terribles pour mettre aux pieds, et y étoit un » anneau fort mal aisé à ouvrir comme un carcan : la chaine » grosse et pesante et une boule de fer au bout beaucoup plus » pesante que n'étoit de raison, et les appeloit-on les fillettes » du roi. » Ce dernier mot suffit seul pour fixer l'idée que Louis donnoit de sa cruauté féroce et recherchée.

huit jours de douleurs insupportables (en 1471). Louis XI. 1461
Le duc languit six mois, perdit successivement les cheveux, la barbe, les ongles et les dents; expira enfin dans les plus horribles convulsions. Lorsque l'artisan de cet horrible forfait se présenta pour recevoir la récompense qui lui avoit été solennellement promise, on l'enterra vivant au fond des terribles *oubliettes*.

Le duc d'Alençon eut l'imprudence de regarder son ancienne complicité comme un titre à la faveur, ou du moins à l'indulgence de Louis; mais le roi ne conservoit la mémoire des services rendus au dauphin, que pour les punir. Le duc traduit à Paris, sous des prétextes plus spécieux que graves, entendit l'arrêt qui le condamnoit à périr par la main de bourreau (en 1473), et ne dut qu'aux charmes d'une de ses parentes, la grâce d'obtenir que son supplice fût commué en une prison perpétuelle.

La crainte arrachoit à Louis XI des dons, des grâces et jusqu'à des bassesses; mais la vanité transformoit ces sacrifices en autant de sources d'une haine implacable. Lorsque les Bourguignons menaçoient Paris, Louis de Luxembourg, comte de St.-Paul, qui possédoit à cette époque la confiance de Charles-le-Téméraire, fut tellement entraîné par les séductions du roi, qu'il lui fit accorder une trève avantageuse (en 1465). Pour prix de cet important service, il reçut l'accueil d'un frère

Louis XI. 1461 chéri, dîna plusieurs fois à la table du monarque, fut décoré avec grande pompe de l'épée de connétable, et se vit placé sur le balcon de l'hôtel de ville pour y recevoir les applaudissemens de la foule rassemblée. Charles et Louis ne tardèrent pas à se réunir dans leurs sentimens d'inimitié contre Saint-Paul : le premier de ces princes, aspiroit à se venger d'une trahison, et le second, des faveurs dont il avoit payé cette trahison. Sa perte fut donc résolue, et fondée sur des torts qu'il est si facile de trouver dans la conduite des hommes que dévore la soif de l'ambition. D'après un raffinement de noirceurs, Louis voulut que le lieu du supplice du connétable retraçât à ses regards le théâtre de son triomphe : l'exécution faite sur la place de l'hôtel de ville (en 1475), devint encore plus atroce par son appareil.

Auriol, capitaine de cent lances, et son lieutenant, n'expièrent que par leur mort (en 1476) quelques propos indiscrets.

Aucun des actes de rigueur de ce règne ne porte l'empreinte d'une passion aussi profonde et aussi raffinée, que la cruauté avec laquelle Louis s'acharnant sur l'infortuné duc de Nemours, entoura son supplice de circonstances si révoltantes, que l'ame humaine semble, au premier aspect, incapable de les avoir trouvées. Cette fureur atroce provenoit d'une ancienne origine. Charles VII, trop justement alarmé des germes funestes qui se dévelop-

poient chaque jour dans le caractère de son fils, espéra que d'heureux changemens seroient le fruit des leçons et des exemples qu'il recevroit de Bernard d'Armagnac, comte de la Marche et de Pardiac. Pour devenir l'objet de l'aversion de son élève, le gouverneur n'eut besoin que de remplir sa place avec une scrupuleuse et respectable exactitude. Ce seigneur, renommé pour sa vaillance et pour sa sagesse, n'échappa que par la mort aux persécutions qui le menaçoient; mais sa famille y resta exposée. La vengeance de Louis, trompée dans son premier objet, n'en éclata qu'avec plus de fureur. Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, fils du comte de Pardiac, et qui ne s'étoit rendu prisonnier que sous la condition d'avoir *la vie sauve*, fut durant l'espace de quinze mois conduit à la suite de la cour, dans une cage de fer, ensuite mis à la question, enfin décapité devant les Halles (en 1477.) Ses enfans traînés sous l'échafaud, y reçurent le sang de leur père. Pour rendre, s'il eût été possible, ce spectacle encore plus dégoûtant et plus affreux, on avoit eu la double précaution de former le plancher de l'échafaud avec une grille, et de revêtir les enfans de robes blanches. A l'aspect de ces innocentes créatures que l'on avoit ainsi souillées, le peuple poussa des cris d'indignation et détourna ses regards. Ce mouvement d'intérêt, l'élan de la nature révoltée, produisirent un nouvel arrêt de proscription. Les jeunes

Louis XI. 1461

Louis XI. princes d'Armagnac furent renfermés dans des
1461 cachots pointus par le fond, afin que les pieds n'y eussent aucune assiette, et que le corps ne pût prendre de repos. Ces malheureux en étoient tirés deux fois par semaine, pour être fustigés sous les yeux de Luillier; de trois en trois mois on leur arrachoit une ou deux dents. L'aîné de ces princes devint fou, et le cadet fut assez heureux pour être délivré par la mort de son persécuteur. Louis repoussa d'une manière insultante le parlement qui le supplioit d'adoucir de si cruelles persécutions; mais il ne put échapper aux remords dont ce souvenir poursuivit ses dernières heures. Plusieurs favoris se disputèrent entr'eux le partage de l'énorme fortune de la maison d'Armagnac. Comines dévoila la bassesse de son cœur, en se mêlant sans honte parmi les complices de cette lâche rapacité.

Mais fermons enfin ces archives sanglantes, dont les caractères hideux affligent également ceux qui les parcourent et ceux qui les retracent. Ne peignons pas Louis XI admettant à sa faveur Tristan-l'Hermite, prévôt de Paris, qui surpassoit en férocité tous les hommes que l'histoire a jamais pu flétrir, et qui se dégradant bien plus encore par sa familiarité avec Henri Cousin, bourreau de Paris, le nommoit son compère. Détournons nos regards du spectacle révoltant de cages de fer, de cachots dans l'épaisseur des murailles, d'abîmes profonds, d'*oubliettes* placées sous l'appar-

lement même du monstre, comme si son Louis XI.
ame infernale trouvoit des charmes plus pi- 1461
quans à la volupté, lorsque ses jouissances étoient accompagnées des soupirs et des gémissemens que poussoient les infortunés que la faim et le désespoir faisoient expirer dans les ténèbres. Sa rage destructive en étoit venue au point, dans les derniers jours de son règne, que ni les particuliers, ni les nobles, ni les grands seigneurs, ni même les princes du sang ne se croyoient en sureté dans leurs maisons.

A la mort de Charles VII, Louis habitoit la Flandres, et fut informé de cet événement avec une promptitude qui n'étoit pas propre à détruire les soupçons que la voix publique faisoit circuler. Le courrier porteur de la nouvelle, reçut cent cinquante marcs d'argent. La cour se revêtit à peine de ces signes extérieurs de deuil que la décence prescrit en pareil cas.

Le nouveau roi se rendit sur-le-champ à Rheims : la cérémonie du sacre fut remarquable par la démarche de Philippe, duc de Bourgogne, qui se jetant aux genoux du monarque, le conjura, pour le bonheur du royaume, pour sa propre gloire et pour l'amour de Dieu, de pardonner à tous ceux dont il pensoit avoir eu lieu de se plaindre sous le règne de son père. Il ne rappela qu'avec délicatesse les services qu'il avoit eu le bonheur

Louis XI. 1461 de rendre à son souverain, et demanda pour unique récompense un acte de bonté. Louis répondit qu'il accordoit cette grâce, en se réservant toutefois la punition de certains coupables, que le duc le supplia inutilement de nommer. Sa conduite prouva que cette exception portoit l'arrêt de toutes les personnes assez malheureuses pour avoir excité son courroux.

Les habitans de Rheims pensèrent que la présence du roi dans leurs murs, seroit un titre favorable pour obtenir la suppression de quelques impôts ; ils l'obtinrent sans peine. Bientôt convaincus que Louis se jouoit de ses promesses, ils se rendirent coupables d'une révolte ouverte, et de la mort de deux collecteurs. Quatre-vingts notables périrent sur l'échafaud, et ceux des bourgeois que le glaive de la justice n'atteignit pas, furent condamnés à une amende considérable.

A peine Louis fut-il assis sur le trône, qu'il éloigna tous les hommes que son père avoit employés. Les services importans n'obtinrent pas l'appui de la reconnoissance : les grandes dignités n'éprouvèrent aucun ménagement : les places subalternes n'échappèrent point à la faveur de l'obscurité de leurs fonctions.

La vengeance ne respecta même pas Dunois, admiré pour ses hauts faits et chéri pour ses grandes qualités ; vainement son bras victorieux avoit-il affermi la couronne sur la tête de Charles VII. Ce héros fut dépouillé de ses

charges, et se soumit à l'ordre de vivre dans l'exil. Louis XI. 1461

Dammartin perdit sa liberté. Nous sommes loin de partager l'opinion du président Hénaut. Cet écrivain justement célèbre pense : « Que » la justice divine poursuivoit en Dammartin » l'action inique d'avoir eu part à la confisca- » tion des biens de Jacques Cœur, dont il avoit » été le juge. » Nous reconnoissons au contraire, dans cet acte de despotisme, le signe certain de l'intelligence condamnable qui avoit uni le prince rebelle avec le financier dilapidateur. Un homme qui, durant le cours de sa longue carrière, accumula des titres de gloire par sa valeur, par son amour pour la patrie, et par son inébranlable fermeté, ne flétrit point sa réputation par la cupidité ou par l'injustice.

Le médecin de Charles VII subit le supplice d'un criminel de lèse-majesté. Un arrêt le condamna « pour avoir forcé le roi malade » à manger, et par cette démarche, blessé » l'autorité souveraine qui jusqu'à sa fin reste » sacrée. »

Toute passion violente aveugle les hommes sur leurs véritables intérêts, et les rend eux-mêmes les instrumens de leur propre ruine. Louis cassa les vieilles compagnies qui s'étoient distinguées durant une suite si longue de siéges ou de combats. Ces guerriers jurèrent entre eux d'épier les occasions favorables de tirer vengeance d'une aussi noire ingratitude. Ils

Louis XI. 1461 accoururent à la voix des princes mécontens, et les servirent avec une intrépidité qui trouvoit sans cesse de nouveaux alimens dans une haine fortement prononcée.

Cette fureur d'effacer jusqu'aux dernières traces du règne précédent, produisit l'anéantissement de la pragmatique-sanction. Il est bien vrai que Louis, convaincu de l'importance d'une telle mesure, se promettoit que la cour de Rome l'achèteroit par de nombreux sacrifices. Son attente fut trompée par un indigne agent qui trahit les intérêts du monarque et de la France, pour satisfaire ses vues personnelles. Une négociation si délicate avoit été remise à Jouffroi. Né de parens assez obscurs pour échapper à toutes les recherches; d'abord moine de Luxeuil, ensuite tiré du cloître par Philippe-le-Bon, assis sur le siége d'Arras, après avoir rampé treize ans dans une cour infidèle à son bienfaiteur, dévoué tout entier à Louis lors de sa révolte, et dévoré d'ambition, malgré les approches de la vieillesse, il fut facilement acheté.

Pie II parvint à l'objet de ses souhaits les plus ardens, par de trompeuses promesses et des éloges excessifs; par le renouvellement du titre de Roi très-chrétien, et par un chapeau de cardinal pour Jouffroi. L'Italie célébroit par des fêtes ce triomphe qui consternoit la France.

Le clergé se plaignit de la perte de l'unique appui sur lequel les libertés de l'église gallicane reposoient.

Par une heureuse hardiesse, le parlement se permit des remontrances qui portoient le caractère du zèle et du respect. Le mécontentement général présentoit une circonstance favorable pour introduire cette innovation : applaudie par la voix du peuple, et secrètement favorisée par le prince, elle se remontra plusieurs fois sous son règne. Nous verrons tantôt cet usage faire des progrès, tantôt se replier sur lui-même, à mesure que le gouvernement décèle de la foiblesse, ou déploie de la vigueur : on auroit de la peine à concilier l'époque de sa naissance avec le plein exercice du pouvoir arbitraire, sans la certitude que le sombre despote suivoit sans relâche son projet d'abaisser les grands seigneurs. L'élévation du parlement le rendoit certain de l'existence d'une rivalité, qui ne pouvoit que servir la soif ardente d'humilier et d'abattre les objets de sa jalousie, de son aversion et de ses craintes.

Louis XI. 1461

Honteux de se voir le jouet de la politique ultramontaine, et de la perfidie d'un ministre corrompu, Louis rougit de son erreur, mais la soutint par vanité. Il ne punit Jouffroi que par la disgrâce et par l'exil, et ne réprima les tentatives injustes du saint-siége, que par quelques ordonnances « touchant les réserves » et les expectatives. »

Tandis que Louis s'attiroit les plaintes du reste de son royaume, il acquéroit des droits à la reconnoissance du Dauphiné. Humbert,

Louis XI. partisan enthousiaste des antiques préjugés de
1461 la noblesse, avoit dans l'acte de cession de cette province, stipulé la durée des guerres particulières. Louis étant dauphin, les avoit attaquées : au mépris de ses défenses, et malgré les arrêts du parlement, Raoul de Casombe et Jacques de Bompar s'étoient livrés un combat à la vue de Grenoble. Des mesures énergiques anéantirent enfin ces derniers monumens d'un fléau jadis si funeste à la France.

Les anciennes pairies s'étoient fondues dans la famille régnante. Ce progrès considérable annonçoit leur réunion au sein de la monarchie. Les nouvelles pairies formoient le partage des princes du sang royal, et étoient encore les premières dignités de l'état. Cette ombre de grandeur blessoit les regards de Louis, et fut bientôt l'objet d'une nouvelle usurpation.

1462 De l'aveu du parlement, il déclara que les princes étrangers seroient susceptibles d'acquérir les pairies de France. D'après ce règlement arbitraire, Jacques d'Armagnac fut fait duc de Nemours, « avec les titres, rangs » et prérogatives des pairs de France » (1).

Une grâce sans exemple, et qui contrarioit le vœu national, excita l'indignation des grands seigneurs. Le duc de Bourgogne crut

(1) Les comtes d'Armagnac, qui remontoient à Clotaire II, n'avoient pu se confondre dans le corps de la noblesse française.

de son devoir et de sa dignité, de faire entendre de justes plaintes. Louis, sous différens prétextes, refusa d'accorder une audience au comte de Chimey, qui venoit pour remplir cette commisssion, et qui, fatigué de ses retards, l'aborda comme il rentroit dans son appartement. L'impatience du monarque et la fierté de l'ambassadeur produisirent un dialogue remarquable : « Le duc de Bourgogne » est-il donc d'un autre métal que les autres » princes ? — Sire, il le faut bien, puisqu'il » vous a reçu et protégé contre le roi votre » père, ce que pas un autre n'a fait et n'eût » osé faire. — Votre réponse me blesse par » sa hauteur. — Si j'y eusse manqué, je serois » revenu de cinquante lieues pour la faire, » et pour rappeler à votre souvenir vos anciens » amis que vous paroissez avoir oubliés. »

Louis XI. 1462

Trois cents mille écus d'or prêtés à Jean d'Arragon, valurent au roi pour sa garantie la Cerdagne et le Roussillon.

Vingt mille écus d'or avancés à Marguerite d'Anjou pour la délivrance de son époux, arrachèrent à cette princesse l'engagement de remettre en dépôt la ville de Calais, du jour où elle feroit remonter Henri sur son trône.

Quatre cents mille écus d'or apaisèrent les mécontentemens du duc de Bourgogne, et valurent la restitution des villes cédées par le traité d'Arras.

1463

Ces énormes dépenses se firent, en grande partie, à l'aide de nouveaux impôts qui fati-

Louis XI. guèrent le peuple. Des mépris indécens, et
1463 des atteintes à ses prérogatives, offensoient vivement le corps de la noblesse. Le rappel de la pragmatique-sanction, aigrissoit le clergé : en un mot, les trois ordres étoient mécontens.

Les grands seigneurs attirèrent le duc de Berry, frère du roi, et en firent le chef principal de la révolte, qui s'organisa sous le nom de *la Ligue du bien public*. Louis sembla perdu par l'impossibilité apparente de se mesurer avec des ennemis si nombreux et si puissans. Il consulta son ami Sforce, duc de Milan, qui lui répondit en peu de mots : « Montrez la résolution de vous battre avec » vigueur; mais n'ayez recours qu'à des né- » gociations, dans lesquelles vous promettrez » tout, et vous verrez ensuite ce que les cir- » constances vous permettront de ne pas tenir. » Je me rends responsable de la destruction » de cette hydre, que le nombre de ses têtes » affoiblit. » Jamais conseil ne fut mieux accueilli et plus exactement suivi.

Les restes du trésor de Charles VII four-
1464 nirent à la levée d'une armée. La promesse solennelle de réduire à moitié les impôts, contint le peuple de Paris, qui déjà s'ébranloit; mais la puissance des ducs de Bourgogne et de Bretagne, inspiroit des craintes; tandis que les vertus de Dunois et du maréchal de Laval-Lohéac, imprimoient le respect et donnoient à la ligue un grand poids.

La résolution de ne point combattre, devenoit d'une exécution difficile en présence d'un ennemi d'un caractère aussi entreprenant que le comte de Charolois. Louis hâta lui-même l'inexécution de son plan. Il demanda indiscrètement au maréchal de Brezé, si les princes « n'ont pas signature? » Cet officier, résolu de tirer vengeance d'un propos qui l'outrageoit, fait à la pointe du jour prendre les armes à l'avant-garde de l'armée royale; marche contre les Bourguignons, et commence une escarmouche qui devient bientôt une bataille générale. Dans cette journée, connue sous le nom de *rencontre de Montlhéry*, les deux princes animèrent les troupes plus encore par leur exemple que par leurs discours. Le roi y déploya une valeur audacieuse et calme; après avoir combattu un jour entier sans prendre ni nourriture ni repos, il est arraché du champ de bataille par le comte Conningham, qui l'entoure des gardes écossais, et qui l'entraîne dans le château de Montlhéry. Le comte de Charolois perd toute sa garde, se rend prisonnier à deux reprises; mais est presqu'aussitôt délivré. Se précipitant avec une nouvelle fureur au plus fort des dangers, il reçoit dans l'estomac une forte contusion, a la gorge percée d'un coup d'épée, et reste sourd aux cris redoublés: « Monseigneur, » rendez-vous, ne vous faites pas tuer. » Robert Cotteraux obtint, par son dévouement et par sa force prodigieuse, l'honneur de

Louis XI 1464

1465

Louis XI. 1465 dégager son maître qui, tout couvert de sang et dans l'horreur de la mélée, le crée chevalier à l'instant même.

Le courage réfléchi de Saint-Paul sauva aux Bourguignons la honte d'une défaite, et fut bien plus funeste aux Royalistes, que la témérité fougueuse de Charles, qui demeuré maître du champ de bataille, se crut vainqueur. La perte étoit cependant égale dans les deux armées. Brezé, l'auteur de tant de sang répandu, ne se retrouva que parmi les morts. On auroit sans doute donné plus de regrets au grand nombre de seigneurs, de chevaliers et de soldats qui venoient de périr, si les Royalistes et les Bourguignons n'avoient pas eu à déplorer également la perte du brave La Hire.

Le dépouillement des morts apprit que cette journée avoit coûté au roi plus de cavalerie, c'est-à-dire, plus de noblesse, et aux comtes plus de soldats que de noblesse.

Louis retiré dans Paris, s'embarrassoit peu d'être qualifié de vainqueur, et s'occupoit uniquement du soin de tirer avantage de sa prétendue défaite. Depuis ce jour, le comte de Charolois se rendit importun à ses alliés ; il ne les traita plus qu'avec la hauteur qui accompagne l'orgueil satisfait.

Le roi résolut de profiter des premiers symptômes de division qui perçoient entre les alliés : toujours esclave de la vanité qui lui faisoit regarder comme irrésistible l'art qu'il

employoit à séduire, il oublia la dignité de son rang, fit des avances peu décentes pour un souverain offensé ; alla à la rencontre du duc de Bourgogne, et le combla des plus flatteuses caresses. Charles, au contraire, n'accueillit ses avances qu'avec hauteur et avec arrogance. Louis XI. 1465

Les négociations s'entamèrent à Conflans. Le roi se montra d'autant plus facile, qu'il se promettoit bien d'éluder la plupart de ses engagemens, et qu'il avoit eu déjà la précaution de déposer au parlement une protestation juridique.

Le duc de Berry reçut avec le titre de duc de Normandie, la souveraineté de cette province. Des termes furent assignés auxquels le duc de Lorraine devoit toucher de grosses sommes, qui devoient lui faciliter la conquête du royaume de Naples. Le duc de Bourbon s'applaudit de l'attente des biens considérables qui lui revenoient de la dot de sa femme. Tous les seigneurs, jusqu'aux simples gentilshommes, se trouvèrent heureux de l'expectative de terres ou de pensions proportionnées au rang qu'ils occupoient.

Le comte de Charolois fut le seul qui recueillit des fruits réels du traité de Conflans. Il rentra dans les villes situées sur la Somme, et fit donner l'épée de connétable au comte de Saint-Paul, qui possédoit à cette époque sa faveur et sa confiance. Une lettre que Dammartin, homme sévère et ferme, écrivit à

Louis XI. 1468 se rendre lui-même son négociateur. Il demande des lettres de sûreté au duc qui désiroit peu sa visite : il s'avance vers Péronne sans gardes, seulement accompagné de quelques personnes de la cour, qui lui forment un cortége peu nombreux.

Les premiers instans se passèrent en vaines cérémonies d'étiquette, et de part et d'autre en de fausses protestations d'amitié. Le roi ne tarda pas à apprendre que plusieurs personnages reconnus pour ses ennemis, se rassemblent entr'eux. L'inquiétude le gagne, et dans son trouble, il demande avec instance au duc la liberté de transférer son logement au château, « parce que, dit-il, la ville » regorge de ses malveillans. » Ce point accordé, les affaires se discutent plusieurs jours de suite avec assez de calme, grâces aux complaisances du roi qui flatte le duc et caresse ses serviteurs. Tout-à-coup on entend dire que les Liégeois, gagnés par les émissaires de Louis, se sont révoltés, ont fait leur évêque prisonnier, et mis en pièces sous ses yeux le chevalier Robert et seize chanoines.

Charles, le plus impétueux et le plus violent des hommes, s'abandonne à toute la fougue de sa colère : tremblant de rage, il jure de tirer une vengeance éclantante de la trahison du roi. Il se dérobe à tout repos. Si, cédant aux prières de ses généraux, il se jette quelques instans sur un lit, il ne quitte ni ses armes ni ses habillemens. Il ordonne que

les portes de la ville soient fermées, que qui que ce soit n'entre sans sa permission dans le château, avec lequel on ne communique plus que par un guichet. Louis XI. 1468

Louis, moins bruyant dans sa position, n'éprouvoit pas moins d'agitation : la terreur glaçoit ses sens : prisonnier dans une chambre, dont l'unique aspect présentoit à ses yeux la tour où Charles-le-Simple avoit terminé sa triste carrière, il attendoit à tout instant l'arrêt de sa mort ou celui de sa captivité perpétuelle. Lorsque la première stupeur fut dissipée, le monarque captif met en jeu les ressorts dont il faisoit usage avec le plus d'habileté. L'or en abondance et de brillantes promesses abaissent les barrières : quinze mille écus sont prodigués aux seuls officiers subalternes, qui se glorifient d'être nécessaires.

Les négociations sont reprises, mais dans des termes fort différens. L'ordre de licenciement de son armée, est le premier acte qu'on exige de la complaisance de Louis : il n'y souscrit qu'avec une extrême répugnance. La conservation de son royaume et le salut de sa personne dépendoient entièrement de l'intelligence et de l'énergie du chef auquel il avoit confié le commandement de ses forces.

Dammartin, passé en peu de temps de la disgrâce à la faveur, disposoit de cet important dépôt. Avec le titre de grand-maître de la maison du roi, il voyoit servir sous lui deux maréchaux de France, celui de Rouhault

Louis XI. et celui de Borselles. Les lettres pressantes et
1468 réitérées du monarque ne purent tromper un homme dont les vertus étoient dirigées par de grandes lumières. Il sentit que la crainte arrachoit les assurances d'une parfaite satisfaction : il ne crut point à la liberté d'un prince renfermé dans l'une des places de son plus implacable ennemi : en conséquence, ses réponses annoncèrent avec les expressions du respect, la ferme résolution de désobéir. Le duc hasarda auprès de lui des promesses magnifiques, et ensuite des menaces violentes, dans le dessein d'ébranler une détermination qui contrarioit si fort ses intérêts. Dammartin répondit à l'agent qui le connoissoit assez peu pour se flatter de le séduire ou de l'effrayer : « Dites à votre maître qu'il tienne pour assuré » que si le roi ne retourne bientôt, tout le » royaume viendra le quérir, et l'on jouera » dans ses états semblable jeu que celui qu'il » veut jouer au pays de Liége. La France » n'est pas si dépourvue des gens de bien » qu'il peut se l'imaginer (1). »

(1) Les lettres du roi captif trahissent bien un peu la gêne de sa position : cependant elles sont écrites avec une si grande réserve, et des tournures tellement étudiées, que la résolution de Dammartin honore, comme je l'ai dit, autant son intelligence que son énergie. Je vais rapporter la seconde de ces lettres.

« Monsieur le grand-maître, j'ai reçu les lettres que par » le sire du Bouchage, vous m'avez écrites : tenez-vous sûr » que je ne vais en ce voyage de Liége par contrainte miette, » et que je n'allai onc de si bon cœur en voyage, comme je

Les caractères emportés reviennent promptement aux points les plus opposés, parce qu'ils écoutent d'abord la passion et n'attendent pas les conseils de la raison. Charles, séduit par les discours de ses favoris, et peu sensible aux représentations de ses conseillers, tempéra ses terribles menaces, et se borna à demander un traité de paix signé sur la vraie croix de Charlemagne : il exigea de plus que le roi l'accompagnât contre les Lié- Louis XI. 1468

» fais en celui-ci : et comme Dieu m'a fait grâce et Notre-
» Dame, que je me suis armé avec monsieur de Bourgogne,
» tenez-vous sûr que jamais nos brouilleries de par delà, ne
» le sauroient faire armer contre moi. Monsieur le grand-
» maître, mon ami, vous m'avez bien montré que m'aimiez,
» et m'avez fait le plus grand service que pouviez faire ; car
» les gens de monsieur de Bourgogne eussent cuidé que je
» les eusse voulu tromper ; ceux de par delà eussent cuidé
» que j'eusse été prisonnier : ainsi par défiance les uns des
» autres, j'étois perdu, monsieur le grand-maître. Touchant
» les logis de vos gens d'armes, vous savez que nous devi-
» sâmes vous et moi touchant le fait d'Armagnac, et me
» semble que vous deviez envoyer vos gens tout droit en ce
» pays-là. Je vous baillerai trois ou quatre ou cinq capi-
» taines, dès que je serai hors d'ici ; et ce pour que vous
» choisissiez lesquels vous voudrez et je vous les enverrai.
» Monsieur le grand-maître, je vous prie, venez-vous-en à
» Laon et m'attendez là, et m'envoyez un homme incon-
» tinent que vous y serez, et je vous ferai savoir souvent de
» nos nouvelles, et tenez-vous sûr que si Liége étoit mis en
» sujétion, que dès le lendemain je m'en irais ; car M. de
» Bourgogne est délibéré de me presser de partir, incontinent
» qu'il aura fait au Liége, et désire mon retour par delà plus
» que je ne fais. François du Mai vous dira la bonne chère
» que nous faisons, et adieu monsieur le grand-maître.
» Fait à Péronne le 22 octobre. »

Louis XI. 1468 geois. Louis est prévenu en secret, supporte les gestes menaçans, le ton impérieux de Charles, prononce son serment sur la Croix *dite de vérité*, que l'on sort de ses coffres, signe le traité d'alliance, et se prépare à marcher contre un peuple qu'il avoit égaré par de perfides séductions.

Les intérêts du frère du roi ne furent pas oubliés, puisqu'il reçut la Champagne et la Brie, ainsi que plusieurs places fortes, en dédommagement de la Normandie. Ce nouveau partage le mettoit à portée des secours immédiats du duc de Bourgogne, le plus puissant de ses alliés.

La confiance de Charles fut, dans cette occasion, indignement trahie par deux hommes qui savoient bien que Louis ne rempliroit aucun des engagemens que sa position critique lui avoit fait contracter. Charles Viven, valet-de-chambre fort en crédit, toucha des sommes considérables. Nous ignorons quelle récompense reçut Philippe de Comines de ses services, qui furent sans doute importans, d'après l'aveu de ce politique consommé : « Autrefois, écrit-il, a plu au roi me faire cet » honneur de dire que j'avois bien servi à » cette pacification. »

Louis but jusqu'à la dernière goutte le calice de l'humiliation. A la tête de quatre cents gendarmes, il suivit les pas de son heureux rival, qui le tenoit dans une espèce de captivité, et l'observoit d'un œil inquiet, de crainte

qu'il ne se jetât dans la ville assiégée, ou qu'il ne s'échappât vers les troupes campées derrière la Somme. Il eut différentes occasions de montrer son courage, et il ne les laissa pas échapper. Dans une sortie que les Liégeois firent pendant la nuit par un temps obscur et pluvieux, le duc de Bourgogne se troubla, et les personnes qui l'entouroient parurent alarmées. Le roi arriva en toute hâte de son quartier, s'empara du commandement, et donna des ordres qui firent autant d'honneur à sa bravoure qu'à sa présence d'esprit. Louis XI. 1468

Dès que la ville de Liége eut été prise et pillée, ses habitans se soulagèrent de leurs souffrances, en vomissant mille injures contre le roi de France. Pour lui, tourmenté du désir de rentrer dans ses états, il prodiguoit les plus grands éloges au duc de Bourgogne, et l'accabloit personnellement de flatteries. Cette conduite peu noble lui réussit; il obtint la permission de partir. Le dernier jour, on remarqua diverses inégalités dans l'humeur de Charles, qui, tantôt caressant, tantôt inquiet, fit à deux reprises lire le traité, se permit plusieurs reproches amers, demanda la promesse solennelle de se servir réciproquement contre leurs ennemis, et qui reçut enfin avec un air de satisfaction la parole que Louis lui donna de venir l'année suivante, *afin de faire durant un mois bonne chère en Bourgogne.*

L'heure de la séparation étant arrivée, le

Louis XI. 1468 duc, pour honorer l'hôte ou plutôt le prisonnier qui s'échappoit d'entre ses mains, le reconduisit l'espace d'une lieue. Le roi, dans l'habitude de tourner toutes les circonstances à son avantage, profita de l'espèce d'émotion qu'amenèrent leurs adieux, et fit avec un ton de bonhomie cette question insidieuse : « Si » d'aventure, mon frère qui est en Bretagne, » ne se contentoit pas du partage que je lui » baille pour l'amour de vous, que voudriez-» vous que je fisse ? » Le duc, sans y penser, répliqua : « S'il ne le veut prendre, mais que » vous fassiez qu'il en soit content, je m'en » rapporte à vous deux. »

La réponse peu mesurée de Charles le réduisit à la nécessité de renfermer en lui-même le mécontentement qu'il éprouva, lorsque le frère du roi, séduit par de trompeuses 1469 suggestions, consentit à l'échange désavantageux de la Champagne contre la Guyenne. Ce jeune prince fut égaré par les conseils perfides de son favori, Odet Daidié. Louis récompensa, par le don du comté de Comminges, une trahison qui tournoit à son avantage ; tandis qu'il punissoit au même moment celle de Laballue, qui l'avoit conduit si près de sa ruine. L'infame ministre, convaincu d'avoir eu des correspondances criminelles avec le duc de Bourgogne, réclama sans succès le respect qu'on devoit accorder à la pourpre romaine. Conduit au château de Loche, et renfermé dans une cage de fer, il languit

l'espace de dix ans dans une rigoureuse, mais juste captivité. Louis XI. 1469

L'avilissement de l'ordre de l'Étoile détermina le monarque à créer l'ordre de St. Michel (1). La pompe dont cette institution fut décorée, ne la défendit point d'un affront qui, presqu'à sa naissance, ternit son éclat. Après la cérémonie de la réception des chevaliers, le roi envoya le collier au duc de Bretagne qui le refusa en disant : « Qu'il ne » tireroit jamais au collier avec le gouverneur » du Limousin, Gilbert, avec le seigneur de » Curtois, ni autres gens du roi. »

Aux yeux de Louis, une capitale bien peuplée étoit indispensable pour assurer le plein exercice du pouvoir arbitraire. Echappoit-il à sa pénétration, que cette arme utile entre les mains d'un prince ferme, devient bientôt la plus dangereuse de toutes, lorsqu'un souverain foible s'assied sur le

(1) Soixante-cinq chapitres continrent ses statuts. Il ne dut dans le principe être composé que de trente-six gentilshommes, dont le roi étoit le chef. Les chevaliers, à l'exception des empereurs, des rois et des ducs, furent tenus à quitter toute autre décoration, que celle du collier d'or, fait de coquilles enlacées, et qui soutiennent une médaille représentant l'image de l'archange St. Michel, l'ancien patron de la France. On pourroit soupçonner dans le choix de la devise l'intention de donner de l'émulation au service de la marine : « *Immensi tremor Oceani.* » Mais le monarque dévoile son caractère, en annonçant que son vœu tendoit à rendre hommage « à celui qui pour la querelle de Dieu victorieusement » batailla le dragon, ancien ennemi de nature humaine, et le » trébucha du ciel. »

Louis XI. trône? Ses vues à cet égard furent trompées
1469 par la peste qui moissonna quarante mille personnes dans Paris. Dans la vue de réparer ce vide, il appela les hommes abîmés de dettes, les prisonniers, les banqueroutiers et les scélérats, pourvu qu'ils ne fussent pas accusés du crime de lèse-majesté. Cette lie impure fermenta dans la population de *la bonne ville*. Nous n'hésitons pas à croire que ce fut là le germe d'où sortit cette horde exécrable et sanguinaire que la police réprime avec une vigilante fermeté, dont les passions perverses épient, pour en abuser, les plus légers signes de condescendance, et qui, par son aspect hideux, forme un contraste révoltant avec la grande majorité des vrais Parisiens.

Une paix momentanée produisit quelques changemens dans l'attitude politique et dans la constitution du royaume. Jusqu'à ce règne, les diverses puissances avoient vidé leurs querelles à la vue de leurs voisins, spectateurs indifférens ou du moins immobiles de ces débats. Louis fut le créateur de ces rapports qui transmettent à tous les états un mouvement commun, et qui font de l'Europe un tout dont les parties correspondent nécessairement entr'elles.

L'abaissement des chefs de la noblesse fit des progrès sensibles. Les premières fonctions de l'état devinrent la proie d'une foule d'hommes obscurs, instrumens serviles que

le despote créoit et brisoit selon ses caprices. « Son tailleur se vit son unique héraut d'armes ; » son barbier devint son ambassadeur ex- » traordinaire près toutes les cours, et son » médecin représenta son chancelier. » Loin de s'attacher des secrétaires qui justifiassent sa confiance, il dictoit ses dépêches tantôt à quelqu'écolier, tantôt au premier clerc que le hasard lui faisoit rencontrer. Louis XI. 1469

La conduite de ses finances montra l'opposition d'une parcimonieuse lésine, unie à une vaine prodigalité. Par son ordre exprès, les registres de la chambre des comptes furent prostitués à plusieurs détails bas et ridicules : on y lisoit par exemple, « Que trente sous » furent payés au tailleur du roi, pour avoir » mis deux manches de futaine au vieux » pourpoint qui servoit à son usage journa- » lier ; dix sous pour une boîte de graisse pour » enduire les bottes dudit roi. » De ces mesquineries affectées, il passoit à la profusion.

Un jour il fait, à la vue de ses courtisans, étaler dix mille écus sur une table, dans la vue de stimuler les désirs de la cupidité : cette somme venoit de lui arriver sans être attendue ; il ne vouloit pas la renfermer dans ses coffres. Ceux qui se croyoient en droit d'aspirer à quelque récompense, n'avoient qu'à parler. Les spectateurs, séduits par cette apparente franchise, vantent leurs titres avec emphase. Le seul Morvilliers se tait : « Chan- » celier, lui dit Louis, pourquoi gardez-

Louis XI. 1469 » vous le silence ? — Sire, je suis occupé du » besoin de vous prouver ma reconnoissance, » et non du désir d'aspirer à vos bienfaits. Je » me vois riche au-delà de mes vœux. — » Quelles que soient vos richesses, je pré- » tends les augmenter ; cette somme va sur- » le-champ vous être délivrée. Quant à vous » autres, attendez une occasion plus favo- » rable. »

Fatale conséquence de la grandeur ! Un prince aussi soupçonneux que pénétrant, fut peut-être le jouet du plus vil de tous ceux qui l'entouroient. Dans l'art odieux de tromper les hommes, le dernier degré de la perversité est de prodiguer au vice les honneurs dus à la vertu.

Les plans d'économie de Louis s'évanouissoient ou étoient contrariés par quatre passions dominantes dans son ame, « la crainte, » la curiosité, le goût de la chasse et l'amour » des femmes. »

Il accumuloit ses dons sur les hommes qui se plaçoient dans une position propre à lui causer des inquiétudes.

Il entretenoit à grands frais des espions chez les princes étrangers et dans l'intérieur du royaume.

Il consommoit plusieurs parties de ses revenus « en veneurs, en chevaux, en faucon- » niers, en chiens et en oiseaux. »

Il répandoit l'or à grands flots pour acheter de nouvelles jouissances : le vide de son

épargne ne devenoit pas alors un obstacle capable de le retenir. Une fois même, la violence de ses désirs l'entraîna jusqu'à emprunter de Jacques Amelin, l'un de ses valets-de-chambre, une somme assez considérable pour le temps (1). La chambre des deniers porta atteinte à la morale publique, en inscrivant sur ses registres le payement de la dette contractée par le roi « pour fournir » à ses plaisirs et voluptés. » Louis XI. 1469

Les lettres n'étoient pas sans attraits pour lui; il les protégeoit et les eût cultivées, si les tourmens de l'ambition ne l'eussent absorbé au point de ne laisser presqu'aucun relâche à son esprit : il conçut même l'idée et posa les premières bases de trois ouvrages estimables : « Les Recherches sur la Pragmatique-Sanction; l'Examen des Droits des » Français sur le Royaume de Naples, et le » Rosier des Guerriers. »

La bibliothèque royale dut à ses soins des augmentations importantes. Ayant voulu l'enrichir d'une copie des Œuvres de Rhazès, médecin arabe, « il emprunta l'original de » la Faculté de Médecine de Paris, et donna » pour sureté de ce manuscrit, douze marcs » d'argent, vingt livres sterlings, et l'obligation d'un bourgeois pour la somme de » cent écus. » Les docteurs alléguèrent, pour excuse de cet indécent procédé, « qu'ils

(1) Trois cent vingt livres seize sous huit deniers.

Louis XI. » délivroient le plus beau et le plus singu-
1469 » lier trésor de leur Faculté ; qu'ils agis-
» soient selon les statuts, lesquels ils avoient
» tous juré aux saints Évangiles de Dieu de
» conserver. »

Le roi justement offensé s'occupa des moyens qui pouvoient rendre et moins chère et plus nombreuse la circulation des livres : il se rappela que lors de la guerre du *bien public*, Jean Faust avoit apporté de Cologne à Paris, plusieurs exemplaires imprimés de la Bible. Cet artiste, accueilli favorablement à son début, s'étoit bientôt vu accusé de sortilége, et contraint à prendre la fuite. Louis résolut de fixer l'imprimerie dans ses états, et sentit le besoin d'extirper les racines de plusieurs préjugés. Parmi les hommes réputés savans, Guillaume Fichet et Jean Heylem de la Pierre eurent seuls la noble émulation de seconder les vues du monarque. Leur nom mérite d'occuper une place dans notre histoire, à côté de ceux des trois artistes estimables qui vinrent d'Allemagne, et qui durent aux soins de ces deux protecteurs un vaste
1470 établissement dans la Sorbonne. Hulric Gering, Martin Crantz et Michel Friburger choisirent pour être le premier objet de leurs intéressans travaux, *le Miroir de la vie humaine*.

L'esprit naturel et les connoissances acquises du roi, ne lui fournirent aucun moyen de résister au pouvoir tyrannique de la superstition. Il cédoit avec un scrupule souvent pué-

rile à cette humiliante foiblesse. L'amertume des reproches qu'on lui faisoit à cet égard, ne devroit-elle pas être adoucie par la pensée que l'opinion de son siècle l'entraînoit ? Un homme loué par ses contemporains comme un modèle de sagesse, d'expérience et d'habileté, Comines donnoit de la confiance aux chimériques prédictions de l'archevêque de Vienne, Angelo Gallo. Nous lisons dans ses Mémoires, et sans y découvrir la moindre apparence de doute : « Duquel Frédéric » d'Aragon, monseigneur de Vienne, m'avoit » maintefois assuré qu'il seroit roi, et me » promit dès-lors quatre mille livres de rente » si ainsi advenoit ; et a été cette promesse » vingt ans avant que le cas advînt. »

Louis XI. 1470

Ces idées superstitieuses s'accordoient avec la valeur, et lui donnoient même une physionomie piquante. A la nouvelle que le roi formoit le projet de déclarer la guerre aux Anglais, Crève-Cœur, devenu dans la suite maréchal de Guerdes, s'écrie : « Je consen- » tirois volontiers à passer deux ans en enfer, » pourvu que j'eusse le plaisir de reprendre » Calais. »

Mais la pitié qu'inspire d'abord la superstition, se change bientôt en horreur, quand on se retrace les actes de barbarie qui flétrissent l'histoire de ce siècle. Le même palais étoit un jour inondé de sang, et brilloit le lendemain de l'éclat des fêtes, des danses et des spectacles. Souvent un prince, voluptueu-

Louis XI. 1470 sement assis près de sa maîtresse, repaissoit ses regards de l'exécution de quelques criminels, ou de quelques-uns de ses ennemis. La cour de Bourgogne, si renommée par sa grandeur et par sa magnificence, nous fournit un exemple d'une inhumanité révoltante.

Le comte d'Exeter, le défenseur de son roi, le compagnon fidèle des travaux, des succès et des disgrâces de la magnanime Marguerite reine d'Angleterre, vint chercher un asile dans les états du duc de Bourgogne: il n'y rencontra que des outrages, que l'on révoqueroit en doute, si Comines n'assuroit en avoir été le témoin. Sa dignité de lord, ses alliances avec plusieurs souverains, son rang parmi les premiers généraux, ses vertus distinguées et son infortune digne de respect, furent des titres insuffisans pour le préserver des affronts et de la misère. Durant plusieurs mois, il suivit les équipages du duc, marchant à pied, les jambes nues, et réduit à se procurer du pain en servant comme palefrenier. Opprobre ineffaçable pour la mémoire du prince, de ses courtisans, de ses officiers, et plus encore de l'historien qui nous transmet une telle infamie, sans nous apprendre qu'il se hâta d'y apporter des remèdes.

La surveillance de Louis découvrit que le duc de Bourgogne fomentoit le mécontentement du duc de Guyenne, encouragé par l'espoir de devenir son gendre. Dans cette intrigue, le connétable s'étoit chargé du rôle

périlleux de négociateur. Charles aggravoit ce premier tort par des menées sourdes, qui étoient au moment de lui assurer l'héritage du roi Réné. Louis XI. 1470

Le roi se plaignit de ces deux griefs. La seule réponse du duc de Bourgogne fut de prendre les armes. 1471

Dammartin marcha contre les Bourguignons, et sut par des manœuvres habiles, entraver leurs mouvemens. Charles, furieux de sa résistance, lui adressa des lettres chargées de menaces et d'injures contre le roi, mais flatteuses pour le général. La réponse de Dammartin respire une franchise vraiment militaire. « Très-haut et très-puissant prince, » je crois vos lettres avoir été dictées par » votre conseil et très-grands clercs, qui sont » gens à faire lettre mieux que moi; car je » n'ai point vécu du métier de la plume. »

Une campagne languissante amena la signature d'une trève : le connétable eut l'assurance de se rendre près du monarque, qui le reçut avec d'autant plus de caresses, que son cœur nourrissoit plus de haine et de vengeance. Le duc de Bourgogne, qui conservoit encore de l'intérêt pour Saint-Paul, essaya vainement de le détourner de ce voyage imprudent. « Beau cousin, vous êtes bien mon ami, » et partant je vous avertis que vous preniez » garde que le roi ne fasse de vous ainsi qu'il » a fait d'autres. Si vous voulez demeurer » par deça, vous serez le très-bien demeuré. »

Louis XI. 1471 Le roi Réné eut lieu de reconnoître que la fortune le traitoit, dans cette rencontre, avec sa rigueur accoutumée. Décoré de titres magnifiques (1), il traîna toujours son existence, tantôt captif, tantôt réduit à une sorte de misère. Bon prince, d'un esprit orné, mais d'une foiblesse pusillanime, il passoit ses journées à faire quelques vers et des enluminures. Il lui fallut dans cette circonstance s'humilier devant son neveu. Ses excuses et ses regrets n'auroient pas trouvé grâce près du vindicatif Louis, sans la généreuse énergie de Jean de Caumont. « Sire, dit ce serviteur » fidèle, j'ai conseillé à mon maître la dé» marche qui vous irrite, non que je voulusse » que de tels engagemens se remplissent, » mais dans l'idée que vous en seriez instruit, » et dans l'espérance qu'ils vous causeroient » assez d'inquiétude pour que vous remettiez » à votre oncle le duché d'Anjou. S'il y a » quelque faute, rendez-moi seul respon» sable. »

Louis parut satisfait de ce noble langage, combla Réné d'égards, de caresses, et lui rendit sa fille, qui avoit essuyé tant d'orages,

(1) Réné sans nulle puissance, et souvent sans un écu, se parait des titres fastueux « de roi de Sicile, de Naples, de » Jérusalem, d'Aragon, de Valence et de Majorque; de duc » d'Anjou, de Lorraine et de Bar; enfin, de comte de Pro» vence. » Il a laissé dans cette dernière province une mémoire qui y est encore chérie. On cite chaque jour avec complaisance, de ses mots heureux et de ses actes de bienfaisance.

et déployé tant de résolution chez les Anglais. Louis XI 1471

Edouard exigea cinquante mille écus pour la rançon de Marguerite. Cette héroïne occupe et mérite une place distinguée dans l'histoire. Dans le cours de vingt années, elle déploya les ressources du courage et du génie. Plusieurs fois elle replaça sur le trône son stupide époux. Pour le soutien de sa famille, elle s'immortalisa par une foule d'entreprises, dont quelques-unes tiennent du merveilleux des récits romanesques. Sa résolution ne fut ébranlée et les larmes ne s'échappèrent de ses yeux, que lorsqu'un ennemi féroce immola son fils qui dans la fleur de l'âge, brilloit d'une noble et vaillante magnanimité. De retour en France, elle parut avoir entièrement perdu le souvenir des orages de la terre. Elle se voua à la retraite, y coula des jours tranquilles, et satisfit les besoins de sa grande ame par une piété fervente.

A la mort terrible du duc de Guyenne, Charles se livra tout entier à sa fureur, sans 1472
observer aucun de ces ménagemens que les ennemis se doivent entr'eux. Il publia des manifestes non moins outrageans qu'absurdes, qui traitoient Louis de *parricide*, d'*hérétique* et d'*idolâtre*, et l'accusoient d'avoir fait périr son frère *par poison, maléfices et sortiléges*.

Le roi prétendit repousser les injures par un outrage qui remplît le double objet d'exaspérer le duc de Bourgogne, et d'avilir les

Louis XI. grandes dignités. Par un simple huissier du
1472 parlement, il fit assigner à comparoître devant la haute cour, le premier pair de France, l'un des plus puissans souverains de l'Europe, dont les ambassadeurs avoient, au concile de Bâle, obtenu la préséance sur ceux des électeurs.

Le duc de Bourgogne usa de toutes ses ressources pour frapper un coup décisif, et jura de rendre sa vengeance éclatante. Des préparatifs menaçans échouèrent devant Beauvais. Jeanne Hachette remplit les femmes de la ville de son héroïsme, surpassa les hommes en intrépidité, repoussa les ennemis des rem-
1473 parts, et détermina la levée du siége. Ce revers humilia l'orgueil de Charles, qui ne continua qu'à regret une guerre si mal commencée, et qui brûloit de l'impatience de se saisir en Allemagne de la succession du duc de Gueldre. Des conférences s'ouvrirent à Bouvines, et colorèrent du nom de trève une courte suspension d'hostilités.

Saint-Paul est instruit que les deux princes, peu d'accord sur plusieurs points, se plaignent également de la fausseté de sa conduite, et qu'ils méditent sa perte, sur les instances d'Imbercourt, le plus acharné de ses ennemis. Il conçoit le plan difficile, ou plutôt insensé, de se créer une souveraineté qui le rende assez puissant pour se soutenir entre deux adversaires si redoutables.

Dans son illusion, il s'empare de Saint-

Quentin ; mais fidèle à la marche tortueuse de la foiblesse, qui ne fait qu'aggraver ses torts par des mesures équivoques, il écrit au roi qu'il n'est animé que du désir d'empêcher une place de cette importance de tomber entre les mains du duc de Bourgogne. En même temps, dans ses lettres au duc, il le prie de regarder Saint-Quentin comme un dépôt remis au zèle d'un ancien serviteur. Louis XI. 1474

Charles occupé d'autres objets, s'embarrassa peu des protestations de Saint-Paúl, et marcha contre le duc de Wirtemberg.

Louis conçut de vives alarmes, et résolut de regagner l'homme auquel il vouoit un ressentiment implacable. La bassesse du souverain et l'audace du sujet, se montrèrent sans aucun voile de pudeur. Le roi de France et son connétable eurent une entrevue entre Noyon et la Fère, telle qu'elle auroit eu lieu entre deux princes d'un rang égal : chacun s'avança suivi de trois cents hommes d'armes : une barrière les sépara : Louis, délivré de la crainte de se compromettre davantage, fit des excuses sur un retard de peu d'instans. Saint-Paul, bourrelé par un reproche intérieur, balbutia quelques mots frivoles pour justification. Les promesses, les engagemens et les signes d'amitié furent ensuite prodigués de part et d'autre avec aussi peu de sincérité.

Cet avilissement de la dignité royale n'auroit sans doute pas scandalisé l'Europe, si

Louis XI. Louis eût voulu recevoir des conseils : mais
1474 il en étoit plus incapable que jamais, depuis la mort de Jacques de Crussol, le seul des courtisans dont les vertus parussent assez éminentes pour autoriser la hardiesse de son langage. Les titres de grand-sénéchal de Poitou, de grand-pannetier de France et de chevalier de l'ordre de St. Michel, avoient paru des honneurs trop foibles pour un homme, que l'opinion publique élevoit au plus haut degré de mérite. « Toujours fidèle » à son maître, il en fut aimé, mérita sa faveur » et n'en abusa jamais. »

Louis formoit des plaintes sur différentes infractions à la trève de Bouvines, lorsque la ligue la plus imposante menaça la France. Le roi d'Angleterre, le duc de Bourgogne, le duc de Bretagne et la duchesse de Savoie s'unirent pour démembrer le royaume, et sans doute ils y seroient parvenus, sans l'obstination du duc de Bourgogne à tirer vengeance des insultes dont le duc de Lorraine lui paroissoit coupable.

1475 Le roi d'Angleterre débarque sans obstacle, s'avance en Picardie, et se voit avec surprise privé des secours du plus puissant de ses alliés: il se regarde comme au moins certain de la possession de St.-Quentin ; mais le connétable se rit des promesses qu'il a faites, et repousse le corps anglais qui s'avançoit avec sécurité. Dans cette conjoncture, Louis paroît avec une armée florissante ; il peut combattre et tout

lui promet la victoire ; mais les négociations avoient des attraits irrésistibles pour lui. Louis XI. 1475

Edouard, mécontent du duc de Bourgogne, indigné contre le connétable et séduit par sa passion pour l'or, montroit des intentions pacifiques. Dans ces dispositions mutuelles, les conférences furent facilement ouvertes. Louis n'épargna ni présens ni caresses, pour faire tourner entièrement à son avantage l'entrevue de Péquigny, dans laquelle les deux rois signèrent une trève de neuf années.

Edouard débuta par des démonstrations respectueuses. « Entré dans la salle, il fléchit » deux fois le genou jusqu'à demi-pied de » terre. » Après avoir rendu cet hommage que l'usage avoit consacré et qu'une considération de tous les siècles arrachoit, il mit dans ses rapports de l'énergie et de la dignité. Il s'assura d'une somme de soixante mille écus et d'une pension de quinze mille. Ses soins s'étendirent sur les intérêts de ses alliés. « Mon frère, » dit-il, voici des lettres qui vous seront la » preuve que le connétable a, par ses menées » couvertes et par ses rapports calomnieux, » armé contre vous des princes qui vous » estiment. Vous êtes dans l'habitude de guerroyer et de faire des traités avec le duc de » Bourgogne. La galanterie française ménagera la duchesse de Savoie ; mais je prétends que vous ne vous permettiez aucun » acte d'hostilité contre le duc de Bretagne. » — Cependant, mon frère, s'il ne veut pas

Louis XI. » recevoir la paix ? — Tenez pour certain
1475 » qu'au moment où vous lui ferez la guerre,
» je reparoîtrai dans vos provinces. »

Dans cette circonstance, Louis prouva de nouveau que celui qui parvenoit à se faire craindre, étoit par cela même sûr de ses bienfaits. Un gascon nommé Bretaille, blâmoit hautement la paix, et disoit que son maître Edouard « venoit, par un trait de plume, de » se couvrir de plus de honte, que son épée » ne lui avoit acquis de gloire dans le gain » de neuf batailles. » Informé de ces propos, et les croyant dangereux, le roi fit dîner ce gentilhomme à sa table; lui proposa plusieurs postes avantageux pour le ramener en France, et sur son refus, lui donna mille écus de gratification, sans compter des promesses magnifiques en faveur de trois de ses frères qui demeuroient dans le royaume.

Le duc de Bourgogne laissa ses troupes au siége de Nuits, et vint presque seul joindre le roi d'Angleterre peu de jours après la signature de la trève entre les deux couronnes. L'entrevue fut orageuse. Charles se persuadoit que ses anciens bienfaits autorisoient ses reproches actuels, tandis qu'Edouard pensoit que sa dernière démarche acquittoit amplement sa reconnoissance.

Le duc ne tarda point à sentir que la sagesse lui prescrivoit de se modérer auprès du roi d'Angleterre, et de se rapprocher de celui de France : il chargea Comtay du soin

de sa négociation à la cour, où Saint-Paul envoyoit de son côté Créville pour obtenir un accommodement. Louis XI. 1475

Louis se déshonora par une de ces ruses avilissantes chez un particulier, infames chez un prince, et que Tacite dévoue à l'exécration des siècles avec son énergie ordinaire.

Il plaça Comtay derrière un paravent, et lui recommanda de prêter attention aux discours qui frapperoient son oreille : après ces dispositions, il fit introduire Créville. Cet homme dévoué au connétable, possédoit le talent dangereux d'imiter l'accent et les gestes des personnes dont il parloit. L'espérance d'un heureux succès, le pouvoir des caresses d'un roi et la certitude d'un inviolable secret, lui firent accueillir la demande de faire le récit des différends qui s'étoient élevés entre le fier Edouard et l'impétueux Charles. Louis parut prendre un grand plaisir à cette scène, et releva de préférence les fureurs du duc de Bourgogne. Ses éclats de rire et ses applaudissemens, déterminoient à donner à la parodie des traits plus prononcés.

Après quelques minutes de repos, il réclama de la complaisance de Créville, une nouvelle représentation : « Pour ce que vu sa surdité, » il avoit fallu perdre les traits les plus » joyeux, et d'autant qu'un joueur de farces » n'auroit su faire mieux sur un théâtre. » L'indiscret négociateur retomba sans peine dans le piége qui lui étoit tendu.

Louis XI. 1475 Comtay fut chargé de faire au duc le rapport de ce dont il avoit été témoin. Créville partit satisfait de la commission de dire à son maître : « Que le roi estimoit fort sa sagesse » comme sa vaillance, et qu'il avoit besoin *de* » *sa tête* pour s'en servir aux affaires de son » conseil. »

Le connétable démêla le sens d'une équivoque si peu digne de la majesté royale : ne se voyant pas assez fort pour défendre Saint-Quentin, il chercha un asile auprès du duc de Bourgogne, qui lui paroissoit un ennemi violent, mais généreux. Pour son malheur, trois puissantes passions le poursuivoient dans le cœur de Charles : la colère, que les sarcasmes de Créville enflammoient ; l'intérêt, que l'assurance de la riche dépouille du connétable éveilloit ; la vengeance, dont les armes du roi avoient jusqu'alors retardé les effets contre le duc de Lorraine. Un ordre donné d'abord avec empressement, rétracté peu d'heures après, livra enfin Saint-Paul et procura à Louis le plaisir et les moyens d'assouvir sa haine.

Le roi fut délivré du plus dangereux et du plus acharné des ennemis, par l'obstination de Charles à combattre les Suisses. Ce peuple, qui défendoit avec tant de bravoure sa patrie, puisoit dans sa pauvreté même le principe de son énergie. Ses ambassadeurs francs et simples, conjurèrent le duc de ne pas persister dans son dessein : « Seigneur, lui dirent-ils,

» nous sommes décidés à soutenir notre li- Louis XI.
» berté jusqu'au dernier souffle de vie : si 1475
» la fortune vous servoit assez bien pour que
» vous parvinssiez à nous détruire, le pays
» que nous vous laisserions est si pauvre, si
» stérile, que tous nos biens réunis ne valent
» pas les éperons et les mors de votre cava-
» lerie. »

Le duc essuya un premier échec sous les
murs de Granson. Les ossemens des Bourgui- 1476
gnons accumulés à Morat, rappellent après
plus de trois siècles, le second triomphe du
patriotisme helvétique. Depuis le jour de ce
dernier revers jusqu'au moment de sa mort,
Charles ne sortit point d'un état de colère qui
tenoit de la démence : entraîné à sa perte,
il repoussoit les conseils les plus sages : le
désordre de son esprit se manifestoit jusque
dans son extérieur. Personne ne l'approchoit
sans un sentiment de crainte.

Les riches dépouilles trouvées dans le camp
du duc de Bourgogne, portèrent un coup
mortel à la simplicité des Suisses : ces répu-
blicains, malheureusement plus instruits que
leurs ancêtres, rougirent bientôt de l'igno-
rance qui leur avoit fait prendre la vaisselle
des généraux pour de l'étain, et le plus beau
diamant connu pour un morceau de verre,
qu'un curé crut payer avec deux florins. Ils
tardèrent peu à éprouver cette soif des ri-
chesses, qui a donné lieu à la maxime vul-
gaire : *point d'argent, point de Suisses.*

Louis XI. 1476 Pour satisfaire cette passion, ils n'eurent d'autres ressources que de faire avec les princes étrangers, un trafic honteux de leur bravoure connue. Louis s'en rendit le premier acquéreur, et prit à son service six mille Suisses, qui furent réunis aux francs-archers, parmi lesquels ils firent naître une émulation avantageuse. Néanmoins la répugnance que l'on éprouvoit généralement pour combattre à pied, tenoit à des racines si profondes, que sous plusieurs règnes il fallut avoir recours à des Allemands, qui, peu satisfaits de leur paye, se livroient sans cesse à des mouvemens séditieux, et commettoient de nombreux désordres : on les appeloit *Lansquenets*, et plus souvent *Bandes-noires*, de la couleur de leurs enseignes. Les Bandes-noires se rendirent célèbres dans les guerres d'Italie. Elles rivalisoient avec les Suisses. Ces derniers devinrent des modèles que les Gascons imitèrent et bientôt égalèrent, pour la discipline et pour l'armement.

1477 Charles, esclave d'une aveugle et fougueuse fatalité, forma le siége de Nancy. Réné, duc de Lorraine, implore de toutes parts des secours, tandis que la place oppose une vigoureuse résistance.

Le roi qui désiroit la ruine du duc de Bourgogne, le redoutoit cependant assez pour ne hasarder dans cette circonstance que des coups secrets. Il cassa plusieurs compagnies d'hommes d'armes qui vinrent grossir les forces du duc

de Lorraine, et dont les officiers portèrent des sommes considérables. Les Suisses accoururent avec empressement. Réné se présenta suivi de troupes fraîches et pleines d'ardeur, devant des ennemis que les fatigues du siége, les rigueurs de la saison et les disgrâces de la fortune avoient entièrement découragés. Louis XI. 1477

Les généraux de Charles le conjurèrent de ne pas compromettre son armée, ainsi que ses jours, par une imprudente audace. Sa réponse fut décisive : « Quand je serois seul » contre cent mille, je me battrois toujours. » Il s'élance contre les ennemis avec une rage de barbare, et périt sur le champ de bataille : on ne le retrouva que le lendemain du combat, sous un monceau de cadavres, dépouillé de ses habillemens, le corps percé de plusieurs coups et le visage pris dans la glace. Réné lui fit des obsèques pompeuses, et s'adressant à ces restes inanimés, il dit d'une voix haute : « Beau cousin, votre ame soit à » Dieu ; vous nous avez fait moult de maux » et de douleurs. »

Ainsi mourut victime de sa témérité, de sa violence et de son ambition, un prince qui surpassoit en richesses les rois ses contemporains, et qui les égaloit en puissance. Ses états contigus touchoient aux rives de la Somme et aux portes de Strasbourg. Les Pays-Bas, jouissoient d'un commerce qui rivalisoit avec celui de Venise. Anvers, étoit l'entrepôt de l'Europe, grâces au cours de l'Escaut.

Louis XI. Gand, nourrissoit cinquante mille ouvriers en
1477 étoffes de laine. Bruges, s'enrichissoit par le canal d'Ostende. Arras, rendoit les étrangers tributaires de ses belles fabriques de tapisserie.

Cette superbe position enflamma Charles du désir de se placer parmi les monarques. Un respect suranné l'obligea de solliciter un diplôme de chef de l'empire. Frédéric III n'accueillit point une demande qui blessoit les intérêts de la France, et qui choquoit la vanité de plusieurs souverains. Le duc, furieux de ce refus, se persuada que la conquête de la Lorraine et celle de la Suisse le porteroient à un tel point d'élévation, qu'il prendroit la couronne, sans recourir à l'inutile consentement de l'empereur. Cette idée devint la source de ses nombreuses infortunes.

Louis, étranger à la délicatesse comme à la décence, négligea le soin de dissimuler la satisfaction qu'il éprouvoit de la mort d'un rival odieux et redouté. Comines et du Bouchage se partagèrent quatre cents marcs d'argent, pour récompense de leur empressement à donner cette importante nouvelle. Un festin magnifique fut ordonné (1) : les con-

(1) Comines nous apprend à ce sujet, que Louis XI avoit l'habitude d'admettre à sa table, même dans son lit, des grands seigneurs, des gentilshommes et même des bourgeois. Cette couche commune fut long-temps regardée en France comme la marque la plus distinguée d'un bon accueil : rejetée par la délicate recherche de notre siècle, elle porte un caractère de franchise et de cordialité qui mérite bien quelques regrets.

vives ne purent cacher les signes d'un embarras et d'une inquiétude, qui contrastoit avec la joie du monarque. La mort du duc de Bourgogne aggravoit le joug du despotisme et laissoit un libre cours à la cruauté. Comines assure n'avoir fait de sa vie un repas aussi triste : « Un seul ne mangea la moitié » de son saoul. » Louis XI. 1477

Nous voici parvenus à l'une de ces positions telle que la politique n'en offre d'aussi délicates, qu'à des époques fort éloignées les unes des autres. Louis avoit à se décider entre deux partis : le premier qui s'offroit à tous les esprits, lui déplut peut-être par sa simplicité même. Le mariage de Marie, fille unique du duc de Bourgogne avec le dauphin, assuroit à la France la succession la plus opulente. Le second demandoit à la fois de la souplesse et de la vigueur : il falloit d'abord s'assurer les suffrages des hommes en place, et gagner l'affection des peuples ; ensuite soutenir par les armes, le droit que la suzeraineté donnoit sur les fiefs de la couronne. Le choix de Louis XI est devenu l'objet de critiques si sévères, mais a reçu des éloges si motivés, qu'une excessive confiance en soi-même peut seule prononcer une décision définitive. Nous observerons seulement, que s'il a valu l'accession de la Bourgogne et même de la Bretagne, il a posé le premier fondement d'une puissance qui, durant plus d'un siècle, mit à diverses reprises le

Louis XI. 1477 royaume à deux doigts de sa perte, et menaça l'indépendance des autres états de l'Europe. Le mariage de Marie de Bourgogne, rendit Maximilien l'auteur de la monarchie colossale de l'Espagne.

Des troupes marchèrent à la conquête de l'Artois, des villes sur la Somme, et du duché de Bourgogne « comme fiefs mâles, et à celle » de Besançon par droit de convenance. »

Pour mieux constater son titre d'héritier du duc Charles, Louis eut le dessein de s'approprier l'ordre de la Toison d'or, comme une des parties de la succession de la maison de Bourgogne qui devoit rester à la France; mais les membres du conseil lui représentèrent, qu'il seroit au-dessous de sa dignité de prendre un ordre fondé par un prince son vassal. La splendeur de la Toison d'or ne parut pas être un motif de préférence en sa faveur. Déjà les ordres étoient devenus, pour les souverains, autant d'appas qui leur attachoient les grands seigneurs avides des distinctions dont la vanité s'alimente. Dans la suite, les intérêts de la noblesse furent sacrifiés à ces ordres, puisqu'ils dépouillèrent la chevalerie des restes de son antique considération.

Louis entremêloit à tel point les opérations de la guerre et les assurances d'amitié, qu'il laissoit également à douter si son dessein étoit de s'assurer l'alliance de Marie, ou de la dépouiller de ses états.

La jeune princesse, séduite par des protestations trompeuses, plaça dans son ennemi une imprudente confiance : elle lui montra d'abord du penchant pour le comte d'Angoulême, prince du sang, qui offroit en retour d'une si belle alliance des concessions avantageuses à la couronne. Mais ces sacrifices n'eussent pu prévenir les inconvéniens à redouter d'un voisin que sa puissance et sa proximité eussent rendu nécessairement un rival dangereux. Sur un refus que la sagesse dictoit, Marie se montra disposée à surmonter la disproportion d'âge qui, à vingt ans, l'éloignoit du dauphin entrant dans sa neuvième année. Elle ne tarda guère à déceler les sentimens de ceux qui présidoient à ses conseils. Louis, par une de ces finesses basses et criminelles qui flétrirent souvent sa conduite, livra les lettres de Marie aux états de Gand. Une si lâche trahison traîna sur l'échafaud le chancelier Hugonet et le baron d'Imbercourt. L'affection de leur souveraine pour la France fut éteinte sans retour, et sa main couronna les vœux de Maximilien.

Louis XI. 1477.

1478

Malgré les efforts de Louis sur trois grandes héritières qui parurent dans ce siècle, Marie de Bourgogne, Anne de Bretagne et Jeanne d'Espagne, la maison d'Autriche s'en assura deux par la supériorité de sa politique.

Les calculs de l'intérêt firent prendre au monarque le masque de plusieurs vertus qui lui sembloient nécessaires pour gagner les

Louis XI. suffrages des peuples qu'il prétendoit ranger
1478 au nombre de ses sujets. Les efforts de l'esprit cachant la sécheresse du cœur, il embellit par des mots heureux quelques actes d'une généreuse magnificence.

1479 Au siége du Quesnoy, Raoul de Lannoi monte le premier à l'assaut, brave un feu terrible et plante sur les remparts l'enseigne française. Louis devenu maître de la place, fait approcher le jeune guerrier, lui passe autour du cou une chaîne du poids de cinq cents écus, et lui dit avec gaîté : « Par la » Pâque Dieu, mon ami, vous êtes trop fu- » rieux, il faut vous enchaîner ; car je ne » veux pas vous perdre, puisque je désire me » servir plus d'une fois de vous contre mes » ennemis. »

Une modération qu'il suivoit par système, l'emporta quelquefois sur la violence de son caractère, et lui fit écouter sans aucun signe de mécontentement les représentations énergiques de la Vacquerie. Ce magistrat étoit chargé de la commission de défendre les intérêts de la ville d'Arras dont il étoit pensionnaire : le roi ne dédaigna pas le soin d'établir, par un discours raisonné, la justice de sa confiscation ; mais la Vacquerie répondit sans s'étonner : « Sire, le comté d'Artois ap- » partient à mademoiselle de Bourgogne, » fille du duc Charles, et lui vient de vraie » lignée à cause de la comtesse Marguerite » de Flandres, son aïeule : nous supplions

» donc votre majesté d'entretenir la trève Louis XI.
» qu'elle avoit avec le duc Charles. » 1479

Une si noble résistance fit impression sur Louis, non qu'il eut égard à sa justice, mais il forma le dessein de s'en attacher l'auteur. La Vacquerie, rangé par le droit de conquête au nombre des Français, reçut la charge de premier président du parlement de Paris.

La contrainte coûtoit à Louis des efforts si pénibles, qu'elle devint bientôt pour lui un joug insupportable. La soif du sang sembla ne pouvoir être étanchée. Il prononça la destruction de la cité d'Arras qu'il foudroya durant plusieurs jours, et dont les habitans n'obtinrent grâce qu'au prix de nombreux et pénibles sacrifices. Renonçant à tout sentiment d'humanité, oubliant toute espèce de considération du droit des gens et des lois de la guerre, il fit avec une *doloire de tonnelier* exécuter les prisonniers. Les têtes de ces victimes de leur devoir, furent attachées au bout de hautes perches. Les angoisses des condamnés et les gémissemens des familles, étoient pour le tyran une jouissance vraiment infernale. On lit avec un dégoût mêlé d'horreur, dans une de ses lettres : « Il y en avoit un entre
» les autres, maître Oudard de Bussy, à qui
» j'avois donné une seigneurie en parlement,
» et afin qu'on connût bien sa tête, je l'ai fait
» atourner d'un beau chapeau fourré, et il est
» sur le marché d'Hesdin là où il préside. »

Louis XI. Le roi désiroit vivement faire dégénérer
1479 en une négociation la guerre qu'il soutenoit contre Marie de Bourgogne. Dès succès militaires pouvoient seuls aplanir les difficultés : sa fureur ne connut donc point de bornes, lorsque les troupes flamandes renforcées de cinq cents archers anglais et de trois mille arquebusiers allemands, tirèrent à Guinnegate un avantage considérable de la valeur irréfléchie des Français. Sans aucun de ces adoucissemens que des malheureux égarés par leur zèle ont droit de prétendre, il écrivit au grand-sénéchal de Saint-Pierre : « Que » mes capitaines aient à se distinguer autant » par leur obéissance que par leur bravoure, » ou je leur ôterai bientôt la tête de dessus » les épaules. »

A ces moyens de rigueur, il ajouta des actes de superstition dont la plus absurde déclaroit la Vierge Marie, Dame du comté de Boulogne avec les droits de suzeraine sur le comté de Saint-Paul. La donation porta, que les rois de France « auroient à se recon- » noître les vassaux et les hommes liges de » la dite Dame. »

1480 Dans une seule campagne, Chaumont d'Amboise prit Térouane et conquit la Franche-Comté. Le vice-amiral Coulon amena dans les ports de Normandie la flotte hollandaise, composée de quatre-vingt-dix vaisseaux. Malgré les avantages que les Français remportoient, la princesse Marie, héritière en partie

de la haine de Charles contre Louis, et blessée dans son intérêt personnel, ne se montroit nullement disposée à suspendre les hostilités. Pour le repos du royaume, elle mourut des suites d'une chute de cheval, et dès-lors Maximilien écouta des propositions de paix.

Louis XI. 1480

1482

Le traité d'Arras arrêta le mariage du dauphin avec la fille de Marie, Marguerite de Bourgogne, qui devoit recevoir en dot les provinces d'Artois et de Franche-Comté. La princesse d'Angleterre, promise à ce jeune prince, éprouva dans cette circonstance une insulte à laquelle Edouard se montra si sensible, que le terme de ses jours en fut avancé. Nous remarquerons dans ce traité une clause frappante, que quelques auteurs attribuent à Maximilien, mais qui fut le résultat du calcul constant de Louis XI pour abaisser la noblesse. Afin que toutes les branches de puissance se confondissent dans la personne du monarque ou dans sa famille, il fut stipulé : *que le traité recevroit pour garantie l'engagement des princes du sang subrogés au lieu des pairs.*

Pendant que Louis poursuivoit avec plus d'artifice que de bravoure, une guerre injuste, la gloire du nom français avoit acquis un nouveau lustre aux yeux de l'Europe et de l'Asie étonnées. Pierre d'Aubusson soutint les efforts de Mahomet II (en 1480), qui, vainqueur et conquérant, pressoit Rhodes à la tête de troupes que l'univers entier réputoit invincibles. Ce siége mémorable sera transmis

Louis XI. 1482 jusqu'aux siècles les plus reculés comme un exemple d'héroïsme, dans lequel on voit également briller d'une part les talens, la sagesse et l'énergie du grand-maître ; et de l'autre, l'intrépidité et le dévouement des chevaliers ; vertus éclatantes que rehaussoit encore le zèle le plus pur pour le christianisme.

La mort de Charles d'Anjou, comte du Maine (en 1481), réunit à la France le duché d'Anjou, avec les comtés du Maine et de Provence. Palamède de Forbin, auquel on fut redevable de si belles acquisitions, obtint pour récompense de ses services, la charge de gouverneur de Provence et de Dauphiné. Le même testament transmettoit des prétentions sur les royaumes de Naples, de Sicile et de Jérusalem ; mais Louis se garda bien de faire valoir des droits plus dangereux que séduisans. Ce fut la même prévoyance qui lui dicta sa réponse cynique aux ambassadeurs de la république de Gènes : « Sire, nous » nous donnons à vous. — Et moi, je vous » donne au diable. »

Importun à lui-même, et trop certain de la haine publique, Louis se renferma dans le château du Plessis-lès-Tours ; sa barbarie en fit plutôt le repaire d'une bête féroce, que la retraite d'un homme, et en rendit le séjour plus odieux et plus funeste encore que l'île infame de Caprée, puisqu'aucun moment de plaisir n'y suspendoit la suite non interrompue

des actes de cruauté dont il fut le théâtre. Louis XI.
Nous n'admettrons cependant point l'assertion 1482
d'un historien qui donne pour avéré, que ce détestable prince, dans le dessein de prolonger sa vie « prenoit des breuvages et des » bains que l'on faisoit avec du sang d'enfant; » mais il n'est que trop certain que la campagne étoit au loin semée de dix-huit mille chaussetrapes. Aux approches de ce repaire, « se » voyoient grand nombre de gens pendus aux » arbres : les prisons et autres maisons cir- » convoisines étoient pleines de prisonniers » lesquels on oyoit bien souvent de jour et » de nuit, crier pour les tourmens qu'on leur » faisoit, sans ceux qui étoient secrètement » jetés dans la rivière. »

Quatre cents archers dans des guérites de fer, faisoient une garde continuelle le long des fossés : dans le centre des cours, plusieurs chaînes terminées par des boulets, menaçoient tous les serviteurs d'une rigoureuse et prompte punition pour la plus légère négligence.

La dissimulation et la jalousie du pouvoir s'accroissoient dans ce monstre, à mesure que les terreurs de la mort agissoient avec plus de force sur son ame pusillanime.

Dans la vue de dérober les progrès de sa maladie, il surmonta sa répugnance pour la parure, et frappa les ambassadeurs de Venise par la magnificence de ses habillemens.

Pour imprimer encore plus la crainte de la majesté royale, il punit les personnes atta-

Louis XI. 1482 chées à son service, qui, d'après l'ordre du médecin, l'avoient de force enlevé d'une fenêtre, comme il perdoit la parole et la connoissance, à la suite d'un long dîner. Comines, témoin de cette scène, se garda bien de s'y prêter. Courtisan trop consommé pour n'avoir pas acquis la connoissance parfaite d'un maître » avec qui il falloit charier droit et le servir » à son goût. »

Consumé par des maux douloureux, martyr de ses continuelles angoisses, et frémissant sur les bords de la tombe prête à l'engloutir, son cœur savouroit les mouvemens d'une joie atroce, « lorsqu'il apprenoit la mort de quel- » que prince ou de quelque princesse. » Les prisons, les cachots et les cages de fer regorgeoient de captifs. Tristan-l'Hermite, le plus méchant et le plus féroce exécuteur des volontés tyranniques de son maître, couroit au moindre mot immoler les victimes. Sa précipitation et son indifférence l'entraînoient souvent dans des méprises qu'il réparoit soudain par la mort du véritable condamné. Ces doubles assassinats demeuroient ensevelis dans l'oubli, attendu que nulle espèce de procédure ne les précédoit : plus de quatre mille personnes périrent ainsi, soit en public, soit en secret.

L'accroissement du royaume ne se borna point à l'héritage du bon roi Réné : le Roussillon, les Deux-Bourgognes, l'Artois et la Picardie formèrent une puissance assez impo-

tante pour que le souverain le moins majestueux dans son extérieur, prît le titre jusqu'alors inconnu de *Majesté*. Louis XI. 1482

Louis ne se lassa jamais d'employer l'habileté, la ruse et jusqu'à la mauvaise foi, pour rompre les liens à l'aide desquels les grands vassaux entravoient les opérations du gouvernement. Il mitigea la servitude du guet des seigneurs. Le guet de Paris obtint plusieurs prérogatives, entr'autres le titre de *royal*, et son chef nommé jusqu'alors *gardien*, fut dans la suite appelé *chevalier du guet*.

Les gardes-du-corps, qui ne s'étoient pas relevés depuis leur chute héroïque dans les champs de Poitiers, reparurent avec éclat (en 1475) sous les ordres du brave Blavet.

Les gendarmes furent équipés avec un soin particulier, et portés au nombre de quatre mille lances (en 1476).

Les francs-archers que Louis avoit longtemps favorisés, furent licenciés (en 1480), d'après leur dévouement aux grands seigneurs. L'infanterie se composa d'une nouvelle espèce d'hommes, la plupart vagabonds, sans industrie et sans asile : on leur donna le nom d'*aventuriers*, parce que, de leur propre mouvement, ils alloient à la recherche des *aventures*, sur une invitation qui se faisoit par des tambours. Les aventuriers s'élevèrent successivement de dix mille à vingt-cinq mille : six mille Suisses les renforcèrent avec un nombre illimité de lansquenets.

Louis XI. 1482 Les militaires nationaux, ainsi que les étrangers, se dévouèrent aveuglément au monarque qui les payoit : ils ne virent qu'avec indifférence les villes, les bourgs et les villages qui ne pourvoyoient plus à leur entretien.

L'artillerie fit peu de progrès : une bombarde de cinq cents livres de balles fut fondue à Tours : au second coup d'épreuve, la pièce creva, et tua plus de vingt personnes, au nombre desquelles se trouva le fondeur.

La vue du bien prépare pour les cœurs sensibles des jouissances douces, qui se mêlent pourtant à quelques regrets, lorsque l'on est forcé d'en faire hommage à des méchans. Louis s'assura des droits incontestables à la reconnoissance publique, par l'exacte discipline qu'il eut le talent d'établir et la fermeté de maintenir dans les troupes. Ce précieux changement procura le bonheur du peuple et la force des armées : il parut pour la première fois avec éclat, à la mort du duc de Guyenne. Un corps de quatre mille hommes d'armes et de vingt-cinq mille fantassins, partit des frontières de la Picardie, traversa la France et parvint aux portes de Bordeaux (en 1472). « Entre ces gens, y avoit si bonne police et » si discipline militaire, qu'on ne sut violence » avoir été faite au pauvre peuple, fors en » un lieu d'un bournois d'abeilles, et en » l'autre d'un larcin de deux génisses, dont » les malfaiteurs furent sur-le-champ pendus » et étranglés, et si étoient des hommes » d'armes. »

Les parlemens étoient des rivaux trop redoutables à la noblesse, pour ne pas avoir des droits à la prédilection de Louis. Ces corps commençoient à se faire envisager comme représentans, ou tout au moins comme substituts des états-généraux. La composition mixte des grandes séances réunissoit, outre les princes du sang et des pairs, des présidens, des conseillers-clercs et des conseillers-laïcs. Suivant ces magistrats, les membres de ces assemblées tenoient lieu des trois ordres du royaume. Le roi, jaloux de favoriser les entreprises de la robe, prononça dans son conseil l'inamovibilité des charges de magistrature, et décora le parlement de Paris du titre de la *cour des pairs*. Cet attentat aux constitutions fondamentales de la monarchie, cette invasion sacrilége des droits sacrés de la noblesse, furent grossièrement palliés par le prétexte que, dans le procès fait au duc d'Alençon (en 1481), « le parlement avoit » jugé un prince pair, conjointement avec » les autres pairs. »

Louis XI. 1482

Il faut rendre à cette illustre compagnie la justice qu'elle sut concilier dans cette circonstance, ce qu'elle devoit au roi, et ce qu'elle se devoit à elle-même. Elle est menacée de peines fort graves sur son refus d'enregistrer quelques édits iniques : La Vacquerie part à la tête d'une députation composée de présidens et de conseillers revêtus de robes rouges, se présente à l'hôtel des Tournelles. Le roi,

Louis XI. 1482 surpris du maintien grave et de la dignité calme de ces personnages, les reçoit avec des égards et les écoute avec attention. Leur chef assure que tous sont décidés à remettre leurs charges, et même prêts à recevoir la mort, plutôt que de sanctionner des actes d'injustice. La voix de l'équité se fit entendre du despote : dans sa première émotion, il prononce l'anéantissement des édits, engage sa parole de s'occuper à l'avenir du bonheur des peuples, et prie les magistrats de continuer leurs fonctions.

Ce fut de sa propre autorité qu'il rendit (en 1477) la loi qui souvent a placé l'honnête homme entre la délation et l'échafaud. Les efforts pour faire échouer des entreprises méditées contre le roi, la reine et le dauphin, ne furent plus des excuses suffisantes : il fallut ou révéler les confidences les plus secrètes, ou s'attendre à subir le traitement des complices du crime.

Sous ce règne, il fut créé deux parlemens, l'un à Bordeaux (en 1465), l'autre à Dijon (en 1476).

Louis établit les postes (en 1464), qui sont d'une si grande importance pour les relations politiques, qui vivifient le commerce, établissent des rapports entre tous les peuples de la terre, contribuent aux charmes de la vie, et soulagent les maux de l'absence.

L'esprit d'ordre de Louis, stimulé par son penchant à l'avarice, le portoit à une sévère

économie ; mais au moment où, d'après un faux calcul, il eut adopté pour système l'idée ruineuse d'employer l'or à aplanir tous les obstacles, à apaiser ses ennemis, à s'attirer des partisans, et à s'ouvrir le ciel même, ses finances ne cessèrent d'être épuisées. Il augmenta continuellement les impôts, et porta jusqu'à quatre millions sept cent mille livres, les tailles qui, sous Charles VII, ne s'étoient jamais élevées au-dessus de dix-huit cent mille livres : aussi, les peuples foulés étoient-ils réduits au désespoir, lorsqu'une longue et terrible agonie termina sa carrière. Louis XI. 1483.

L'homme assez malheureusement né pour être mauvais fils, ne sera jamais bon père. Louis avoit relégué le dauphin au château d'Amboise, et d'après une ombrageuse politique, ses ordres le laissoient languir dans la plus crasse ignorance. Il avoit prescrit que l'unique institution de cet enfant fût renfermée dans la phrase humiliante pour les souverains et funeste pour les peuples : « Qui ne » sait pas dissimuler, ne sait pas régner. »

Sa fille aînée lui plaisoit par les agrémens de son extérieur ; mais son esprit supérieur lui causoit des alarmes : la crainte étouffant la tendresse, il choisit pour son gendre le comte de Beaujeu, cadet de la maison de Bourbon, qui déplaisoit à la princesse, mais qui ne pouvoit ni par son rang, ni par son mérite, obtenir aucune influence : encore fallut-il que les deux époux obtinssent par des sacrifices

Louis XI. 1482 onéreux un mariage que l'un ne désiroit point, et que l'autre abhorroit. On les força de signer, qu'au cas qu'ils mourussent sans laisser d'enfans mâles, « leurs duchés et leurs comtés » seroient réunis à la couronne. »

Jeanne, la seconde de ses filles, avoit en partage par les caprices du sort, les disgrâces du corps et les richesses de l'ame. Noire, petite et voûtée, elle souffrit durant son enfance, des marques du dégoût de son père: elle reçut ensuite la main du duc d'Orléans, le premier prince du sang. Louis, quoiqu'avec la certitude que cette union seroit malheureuse, donna l'ordre de la former à Marie de Clèves, veuve du duc d'Orléans, et qui, fort éloignée de se permettre un refus, craignit de hasarder quelques représentations, « vu l'homme que » c'étoit. » Le duc, dissipé, jeune et galant, apprécia peu les éminentes vertus de sa femme; tandis qu'entouré d'espions et courbé sous un joug pesant, il se vit dans la nécessité de porter les égards pour elle jusqu'à remplir ses devoirs d'époux.

Des fils paroissoient, aux yeux de Louis, des soutiens de la solidité de son pouvoir absolu. Aussi s'abandonna-t-il aux excès de la plus vive douleur, lorsque le duc de Berry mourut (en 1474). Sombre et farouche, il effrayoit si fort ses courtisans, qu'aucun d'eux n'osoit lui adresser la parole : comme si la destruction eût seule été capable de procurer quelque soulagement à cette ame féroce,

il donna l'ordre d'abattre la partie de la forêt de Loche, dans laquelle il chassoit au moment où cette affligeante nouvelle lui fut apportée. Louis XI 1482

Il garda si peu de ménagemens avec ses deux épouses, que les esprits inquiets et mécontens répandirent le bruit que le jeune Charles ne devoit son rang qu'aux calculs d'une criminelle politique (1). La seconde reine fut long-temps abreuvée de chagrins, et se vit reléguée en Savoie plusieurs années avant la mort de son persécuteur. L'exil ne la préserva ni de la haine, ni de la vengeance. Les dernières paroles du roi mourant furent : « Mon fils, ne vous fiez point à la » reine ; car j'ai toujours trouvé qu'elle fa- » vorisoit les Bourguignons. »

Peu de jours avant de mourir, il fit appeler son successeur, et lui débita sur le bon ordre des finances, sur les avantages de la paix et sur le bonheur de ses sujets, ces maximes rebattues que tous les princes, à leurs derniers instans, répètent comme un tribut qu'ils rendent à l'usage, et qui sont écoutées dans le même esprit. Etoit-ce la voix tardive du re- 1483

(1) Une anecdote invraisemblable et dénuée de toute preuve, a été admise par plusieurs écrivains. Je ne citerai que le témoignage de du Haillan : « Plusieurs ont eu opinion » que Charles étoit bien fils du roi ; mais non de la reine sa » femme, qui étoit Charlotte de Savoie, et laquelle ledit roi » son mari n'aimoit guère : mais pour assoupir les troubles » émus par son frère, il fit cette supposition. » (*De l'état des affaires de France.*)

Louis XI. 1483 mords, ou la crainte jalouse que son fils ne goûtât un bonheur qu'il n'avoit pas connu, qui mit dans sa bouche mourante cette exhortation salutaire : « Sur-tout, ne suivez pas » mon exemple ; régnez bien plutôt par » l'amour que par la crainte. » Nos doutes sur la nature des motifs de ce langage, mériteroient de justes reproches, si, deux jours auparavant, le malade n'eût pas trahi les secrets de son ame dans un épanchement avec ses vils flatteurs, ou plutôt ses sanguinaires satellites : « Si je m'étois avisé de régner plus » par l'amour que par la crainte, j'aurois bien » pu ajouter un chapitre aux illustres malheu- » reux de Bocace. »

Il recommanda les hommes méprisables qui, depuis quelques années, faisoient l'abus le plus révoltant de sa faveur (1). Malgré des prières réitérées à plusieurs reprises du ton le plus pressant, Jean Cottier se trouva contraint de verser dans le trésor royal, des sommes considérables qu'il avoit extorquées. Olivier-le-Diable ou le Daim, ancien barbier du roi, fut pendu, et Jean d'Oacq eut les oreilles coupées, après avoir été fouetté dans tous les quartiers de la ville. Ces trois hommes possédoient sans doute des richesses et des titres qui ne convenoient pas à des gens tirés de la classe la plus commune ; mais est-il bien de la dignité royale, que la faveur et

(1) Louis XI mourut âgé de 60 ans, après avoir régné vingt-deux années.

même la dignité d'un souverain deviennent des titres de proscription sous le règne du prince qui le remplace ?

(1) Les dernières volontés de Louis XI avoient appelé sa fille Anne de Beaujeu, princesse d'une habileté rare dans la direction des affaires, à gouverner la France. Deux compétiteurs lui disputèrent l'autorité, Louis duc d'Orléans, et Jean duc de Bourbon, le mari de Jeanne fille du roi Charles VII. Charles VIII 1483

Les états-généraux furent assemblés à Tours pour statuer sur cette importante question : ils confirmèrent le choix de Louis XI. Dans l'espérance d'apaiser les mécontentemens des deux princes concurrens, ils nommèrent le duc d'Orléans premier membre du conseil de régence, et donnèrent au duc de Bourbon l'épée de connétable. 1484

Le soulagement des maux du peuple, devint le premier objet de leurs sollicitudes. Les taxes qui sous le dernier règne s'étoient élevées à la somme exorbitante de quatre millions sept cent mille livres, furent réduites à douze cent mille livres. Les funestes conséquences des prodigalités souvent sourdes, toujours basses de Louis XI, parurent à découvert, lorsque malgré les orages qui accompagnent les minorités, une administration salutaire parvint avec le seul secours des impôts et d'un million des revenus des domaines, à payer plusieurs dettes arrié-

(1) Charles VIII monta sur le trône à l'âge de 13 ans et demi.

Charles VIII 1484 rées. La représentation du trône ne reçut aucune atteinte, « quoique les officiers domestiques de la maison du roi fussent six cents, sans compter les officiers de la vénerie et fauconnerie. »

Après s'être occupés du double soin de choisir les dépositaires du pouvoir, et de porter la réforme dans les finances, les états-généraux aspirèrent à l'honneur de donner des preuves de leur zèle. Dans cette vue, ils adjugèrent au jeune monarque trois cent mille livres, « pour subvenir à la dépense qu'il lui convenoit de faire pour son sacre, couronnement et autres affaires. »

On eut bientôt sujet de reconnoître les germes vicieux que les passions font tôt ou tard fermenter dans les assemblées délibérantes.

L'archevêque de Sens se plaignit de ce que le clergé ne jouissoit plus de son ancienne prépondérance. Il réclama diverses immunités; enfin, il demanda que la pragmatique-sanction fût rétablie.

Philippe Pot, seigneur de la Roche, tint un discours plein de force, et fondé sur les mêmes principes dont les philosophes du dernier siècle se sont attribué la découverte.

L'orateur du tiers-état prétendit prouver, que le gouvernement devoit être tout-à-fait réformé : le plan de cet homme audacieux, mais avancé pour son siècle, montre les premières sources dans lesquelles les Anglais ont puisé la constitution qui s'est établie chez eux,

à la suite de beaucoup de désordres et de carnage. Charles VIII 1484

La nouvelle gouvernante ne comptoit pas au nombre des qualités dont elle étoit ornée, celle qui fait le plus bel ornement de son sexe. Le duc d'Orléans, jeune, aimable, fait en un mot pour plaire, étoit devenu l'objet de son amour : elle offrit de lui témoigner sa reconnoissance de ses soins par le partage de l'autorité souveraine : le duc balança ; mais bientôt il préféra le parti de prendre les armes, à la pénible contrainte d'être l'amant d'une femme qu'il lui étoit impossible d'aimer. Ses premiers pas dans le monde, portèrent 1485
le trouble chez un peuple dont il devoit un jour devenir le père.

Il pensa que ses démarches tireroient une grande importance de l'aveu du parlement. Ayant obtenu l'assemblée des chambres, il y peignit avec éloquence, mais avec exagération, les abus du gouvernement de madame de Beaujeu, et demanda des secours pour la délivrance du jeune roi que, d'après lui, on retenoit dans la captivité. Le premier président de la Vacquerie, magistrat vénérable, dont l'élévation compense plusieurs des mauvais choix de Louis XI, lui répondit avec une noble franchise : « Monseigneur, le parle-
» ment n'est institué par le roi pour autre
» chose que pour administrer la justice ; ce
» n'est nullement de son ressort de se mêler
» de la guerre et des finances. » Ce person-

Charles VIII 1485 nage illustre puisoit sa constante énergie dans la vertu la plus pure. Un siècle après sa mort, le chancelier l'Hôpital loua hautement « la » recommandable pauvreté de la Vacquerie, » bien peu connue de tant de courtisans, » auxquels il seroit à propos de dire comme » le duc de Bourgogne à son chancelier : » *Tafin, c'est assez.* »

Le duc, piqué d'un refus qu'il avoit été loin de prévoir, et ne réussissant pas mieux auprès des chefs de l'Université, courut en Bretagne où le foyer de la révolte se formoit.

Charles VIII ne prit aucune part aux événemens qui se passèrent pendant les premières années de son règne : il étoit petit, délicat, contrefait, le col court, les cuisses longues, les jambes grêles et presque borgne : son physique avoit grand besoin d'être fortifié. Quant à son moral, il étoit entièrement à former, puisqu'à la mort de son père il ne savoit même pas lire. On ne découvroit encore en lui que la bienfaisance et la douceur, qui justifièrent à toutes les époques de sa vie cet éloge : « Qu'il n'étoit possible » de voir meilleure créature. Davantage la » plus humaine et douce parole d'homme qui » jamais fût ; car je crois que jamais à homme » ne dit chose qui pût lui déplaire. » Grâces aux soins éclairés de sa sœur, il eut pour maîtres les hommes les plus habiles du siècle. Ses progrès furent d'abord peu sensibles ; mais

son imagination s'enflammant par degrés, il Charles VIII
devint passionné pour les grandes entreprises, 1485
agit par enthousiasme et déploya de la magnanimité.

Louis II de la Trimouille, réputé dès l'âge de vingt-neuf ans *le plus grand capitaine du monde*, eut l'honneur de guider les premiers pas que Charles fit à la guerre. Il le conduisit 1486
en Guyenne, et châtia la révolte du comte de Comminges.

L'année suivante, la guerre fut portée en 1487
Bretagne. Déjà plusieurs avantages partiels et quelques places emportées, annonçoient une heureuse issue, lorsque des secours arrivés d'Angleterre forcèrent à terminer cette campagne par la levée du siége de Nantes. Les deux partis reprirent bientôt les armes : ils soupiroient également après une affaire décisive, qui mît fin aux maux d'une guerre déjà trop prolongée. La bataille de Saint-Aubin 1488
anéantit les ressources des révoltés. Le duc d'Orléans eut dans ce jour la triste preuve qu'un prince assez peu jaloux de sa dignité pour s'unir à des rebelles, perd à l'instant même sa considération, et s'expose à devenir l'objet d'une outrageante méfiance. Les murmures des Bretons le réduisirent, ainsi que le prince d'Orange, à la nécessité de combattre à pied. Cet acte de condescendance ne paroissoit nullement frivole à une époque où la cavalerie jouissoit seule de quelques égards, et se réservoit les postes d'honneur.

Charles VIII 1488 Un sacrifice aussi pénible coûta aux princes la perte de leur liberté.

La Trimouille, par sa modération, son humanité, sa modestie et sa clémence, ajouta encore à la gloire d'avoir vaincu une armée dont les opérations étoient dirigées par un fils de Dunois, que l'on reconnoissoit héritier des talens du grand homme dont il tenoit sa naissance.

Le duc d'Orléans fut enfermé dans la tour de Bourges.

Le prince d'Orange traita pour sa rançon.

Comines eut la honte de se trouver au nombre des prisonniers. Les maximes qu'il étale dans ses mémoires se trouvent démenties par cette circonstance, qui épaissit les nuages répandus sur sa conduite avec le duc de Bourgogne. Sensible à quelques négligences de la nouvelle cour, il avoit aiguillonné la jalousie qu'inspiroit au connétable de Bourbon l'élévation du comte de Beaujeu son frère cadet. Le rapprochement de Bourbon avec la régente, venoit d'engager Comines dans les intérêts du duc d'Orléans. Un séjour de six mois dans une cage de fer et l'exil, furent le juste châtiment du courtisan assez ingrat pour souffler le feu de la rebellion contre le fils d'un monarque, qui l'avoit honoré de sa confiance et comblé de grâces.

Le chagrin avança la mort du duc de Bretagne, qui laissa deux filles dont l'une le suivit
1489 de près au tombeau. Charles, d'abord promis

à la fille d'Edouard roi d'Angleterre, lié Charles VIII
ensuite par des engagemens solennels avec 1489
Marguerite fille de Marie de Bourgogne, eût néanmoins le désir de s'assurer la main d'Anne héritière de Bretagne, qui venoit d'épouser par procureur Maximilien, archiduc d'Autriche. Il falloit rompre deux mariages presque conclus, et faire une double insulte à l'empereur. Les états de la province favorisoient, il est vrai, les prétentions du roi; mais un obstacle sembloit impossible à surmonter. La princesse assez indifférente pour Maximilien, éprouvoit une extrême répugnance pour Charles. Ce monarque conçut un projet romanesque, qui néanmoins marquoit la confiance d'une belle ame.

Instruit que le duc d'Orléans aimoit avec idolâtrie la princesse Anne et qu'elle le payoit
d'un égal retour, il se rend à Bourges, sans 1490
communiquer à madame de Beaujeu le motif de son voyage. Il propose au duc sa liberté, sous la condition qu'il mettra tous ses soins à faire réussir un mariage qui étoit l'objet des vœux des Français et des Bretons. Le duc ne voit que l'intérêt de sa patrie, étouffe sa passion, donne sa parole, et remplit ses engagemens avec fidélité.

Les noces furent célébrées avec une grande 1491
pompe : la reine parut oublier les droits de l'amour à l'aspect de l'éclat de la couronne et des transports de joie de tous les ordres de l'état. La ville de Lyon rendit son hom-

Charles VIII 1491 mage remarquable, par l'offre de la première monnoie qui ait été frappée en France portant l'empreinte d'un buste.

Charles avoit trop de noblesse dans le caractère, pour laisser sans récompense le sacrifice que son rival avoit accompagné d'une générosité si délicate. En sa faveur il créa le gouvernement de Paris, auquel des richesses et des prérogatives furent attachées.

Lors de la création des gouvernemens, les provinces frontières avoient seules reçu des gouverneurs ; mais les rois voyant que ces officiers favorisoient l'exécution de leur plan secret, s'occupèrent du soin de les multiplier. Au bout de peu d'années, les provinces considérables eurent des gouverneurs ; celles d'une moindre étendue, des lieutenans-généraux, et les villes des capitaines : tous rapportoient à la cour leur avancement, s'arrogeoient les fonctions des ducs, des comtes et des vicomtes; arrachoient d'entre les mains des grands seigneurs les derniers débris de la puissance féodale, et établissoient leur propre élévation sur les progrès de l'autorité royale.

Maximilien s'indigne d'une alliance qui lui ravit une épouse, et qui outrage sa fille : il expose ses griefs dans un manifeste, où il traite son rival : « D'usurpateur du lit d'autrui, » de fauteur de foi, et de parjure. » Il prend les armes, et commence une guerre dans laquelle il débute par des succès nombreux.

Nous avons vu Louis XI prodiguer les dé- Charles VIII
penses, les combats et les supplices pour se 1491
rendre maître d'Arras. Les fruits de ses pé-
nibles efforts furent perdus dans une nuit, 1492
par l'entreprise d'un simple artisan. Le boulanger le Maire, à qui sa chevelure blanche valut le nom de *Grisart*, sous lequel il occupe une place dans l'histoire, forme, dirige, exécute son projet avec autant d'habileté que de prudence, de discrétion et de courage.

Dépositaire des clefs d'une des portes de la ville, il introduit dans la place six mille hommes de la garnison de Douai, sous les ordres de Jacques de Vaudré et de Robert de Melun. Le silence et l'ordre assurent le succès de la surprise, quoiqu'elle fût contrariée par la lune qui brilloit avec éclat dans un ciel sans nuages.

Les habitans d'Arras étoient au fond du cœur Bourguignons; aussi secondèrent-ils avec empressement l'autorité du roi de France; mais la sévère punition de leur inconstance ne fut pas différée long-temps. Faute de paye, les troupes étrangères commirent les excès les plus révoltans. Les maisons furent pillées, les personnes outragées sans égard, ni pour le sexe, ni pour le rang, ni pour l'âge. Ranchicourt, l'un des plus vénérables prélats de son temps, se vit arraché de sa demeure, chargé de fers et livré aux insultes d'une troupe de factieux, jusqu'au moment où son clergé le délivra par le sacrifice des vases

Charles VIII 1492 sacrés. C'étoit l'unique ressource lorsque les caisses publiques et les trésors soit des églises, soit des monastères, étoient entièrement épuisés.

Saint-Omer fut enlevé d'assaut : Maximilien ne vit ses progrès suspendus que par les savantes manœuvres que le comte de Crève-Cœur lui opposa : ses espérances se ranimèrent à l'arrivée du roi d'Angleterre.

La conduite de Henri VII dans cette circonstance, nous fournit une preuve nouvelle que le plus souvent les calculs de la politique étouffent dans l'ame des souverains les affections de l'amitié, la voix du sang et les sentimens de la reconnoissance : dignes encore d'éloges, lorsque le bien de l'état se trouve le motif réel et non le prétexte frivole, de leur froideur ou de leur ingratitude. Le monarque anglais, étant comte de Richmond, avoit langui plusieurs années dans l'exil. Les secours de la France venoient de le sortir d'un état de détresse, pour le placer sur le trône qu'il occupoit avec gloire. Père de ses sujets, et surnommé le Salomon de son siècle, il ne se défendit pas de quelque sentiment de jalousie, en voyant s'accroître la puissance de son bienfaiteur.

Durant le cours des troubles de la France, un grand homme, méconnu de ses contemporains, mendioit auprès de toutes les cours, de foibles moyens pour leur procurer d'inépuisables richesses et d'immenses possessions.

Le génois Christophe Colomb avoit pressenti, par la force de son génie, l'existence d'un autre hémisphère, et ne trouva d'encouragement qu'auprès de Ferdinand roi d'Arragon, et de son épouse Isabelle reine de Castille. Pour prix de services qui eussent obtenu chez les anciens des statues, et peut-être des autels, il gémit chargé de fers au fond d'un cachot. Une dernière injustice du sort a voulu qu'il n'obtînt pas l'honneur de donner son nom à la riche contrée dont la découverte lui appartient. Cette distinction flatteuse étoit réservée au florentin Américc Vespuce, qui n'eut que le mérite secondaire de suivre la route déjà tracée par Colomb. Les Portugais s'ouvrirent en même temps une source abondante de richesses, par le passage aux Indes, où l'héroïque intrépidité d'Albuquerque leur valut de magnifiques possessions. Les historiens, les politiques et les philosophes ne nous laissent aucune réflexion à faire sur ces deux grandes découvertes. Après avoir répandu sur l'Espagne et sur le Portugal, un lustre éblouissant, mais passager, et bientôt suivi d'un épuisement total, elles ont exercé une influence absolue sur les mœurs des particuliers, sur l'opulence des peuples et sur tout l'ordre social. Charles VIII 1492.

Charles, entraîné par son imagination, sacrifie l'intérêt et l'honneur de la France au désir de poursuivre des chimères. Ses envoyés coururent de toutes parts offrir la paix. Maxi- 1493

Charles VIII 1493 milien garda sa fille, mais exigea le comté d'Artois pour dédommagement.

Quoique les Anglais eussent essuyé un échec devant Boulogne, Henri demanda impérieusement la restitution des sommes qu'il avoit prêtées au duc de Bretagne pour faire la guerre à son suzerain. Peu satisfait encore de cette excessive complaisance, il ne se rembarqua qu'après avoir touché cent mille écus, arrérages prétendus de la pension que Louis XI avoit pris le honteux engagement de payer à Edouard III.

A l'autre extrémité de son royaume, Charles montra la même insouciance. Il remit au roi d'Arragon la Cerdagne et le Roussillon, « sans même exiger de lui trois cent mille » écus que Louis avoit donnés. » (1) Cette restitution impolitique fut l'ouvrage des intrigues de l'évêque d'Alby, et du cordelier Olivier Maillard, « qui faisoient les conscien- » cieux, mais qui s'étoient vendus à l'Es- » pagne. »

Les cours furent, et seront dans tous les temps peuplées d'hommes adroits et souples, dont l'unique étude est de découvrir le penchant des princes, et de flatter indifféremment leurs vertus, leurs foiblesses ou leurs vices. La douceur naturelle de Charles le disposoit à recevoir le joug des favoris, et la

(1) Quelques auteurs prétendent qu'il n'y avoit eu que trente mille écus de payés; mais le texte de Hénault que je rapporte, m'a paru mériter la préférence.

défiance que lui inspiroit son éducation, l'éloignoit du commerce des grands seigneurs. Les deux subalternes qui s'accordèrent pour maîtriser son esprit, furent Guillaume Brissonnet, son trésorier-général, et Etienne de Vesc, son premier valet-de-chambre : l'un étoit le fils d'un receveur des impôts à Tours, et l'autre, celui d'un tailleur de Valence. Charles VIII 1493

Tous deux uniquement occupés de leurs intérêts, entretinrent l'ardeur que Charles montroit pour le merveilleux : ne se bornant pas à lui rappeler ses droits sur le royaume de Naples, ils lui présentèrent la brillante illusion du rétablissement de l'empire de Constantinople, que nous avons renversé par Mahomet II (en 1452).

Les insinuations des favoris furent secondées par les perfides avances des princes d'Italie, qui, ne parlant que de gloire, ne songeoient qu'à satisfaire leurs passions personnelles ; les Vénitiens, dans l'espoir de profiter des troubles ; Alexandre VI, dans la vue de la scandaleuse élévation de ses enfans ; Ludovic Sforce, aiguillonné par le désir d'occuper le roi de Naples, pour accomplir plus sûrement le crime qu'il méditoit d'empoisonner son neveu Galéas, duc de Milan.

La duchesse de Beaujeu et les principaux membres du conseil, s'opposèrent sans succès aux désirs inconsidérés du monarque.

Les évêques ne furent pas plus écoutés dans leurs représentations ; mais François de Paule

Charles VIII se fit entendre. Ce pieux solitaire jouissoit de
1493 la vénération du roi, qui venoit de l'engager à tenir l'un de ses enfans sur les fonts baptismaux. Les discours de François, reçus avec attendrissement, produisirent de l'incertitude. Déjà plusieurs gentilshommes volontaires s'éloignoient, lorsque l'éloquence du cardinal de la Rovère ramena la première ardeur de Charles.

Vienne en Dauphiné devint le rendez-vous
1494 général de l'armée. Charles part sans compter ses troupes et sans vérifier la situation de ses finances. A Turin, il emprunte les diamans de la duchesse douairière de Savoie, et les met en gage pour douze mille ducats. La même ressource est employée à Casal, près de la marquise douairière de Montferrat. Dans Asti, la petite vérole l'attaque, le conduit aux portes de la mort, mais ne l'arrête que neuf jours.

Sa marche rapide n'est plus qu'une suite de triomphes. A Milan, il reçoit les derniers soupirs du duc Galéas, victime sacrifiée par le barbare Ludovic Sforce, qui se rend coupable du crime d'empoisonnement pour y ajouter celui d'usurpateur.

Florence, gouvernée par les Médicis, n'oppose qu'une foible résistance.

La confusion et la terreur planoient sur l'Italie. Alexandre VI se reprochoit la chute de ce torrent dévastateur, et prétendit l'arrêter dans son cours impétueux. En présence

du prince d'Anhalt, ambassadeur de Fré- Charles VIII
déric III, des ministres de Ferdinand et du 1494
collége des cardinaux, cet indigne pontife trace le portrait le plus odieux de Charles VIII. Il l'accuse de nourrir une ambition démesurée; de vouloir être un second Charlemagne; de menacer la puissance temporelle du saint-siége; d'aspirer à la couronne impériale; d'embrasser dans ses projets gigantesques, l'Asie ainsi que l'Europe, d'après la cession que vient de lui transmettre de ses droits, André Paléologue, despote de la Romanie, seul héritier de l'empire de Constantinople, depuis la mort de son oncle Constantin Paléologue. « Pour moi, s'écrie-» t-il d'une voix tonnante, quand une épée » seroit sur ma gorge, je m'opposerois avec » vigueur à des projets si injustes et si am-» bitieux. Que Maximilien, chef et protec-» teur de l'Eglise, s'arme pour la défendre, » pour conserver les prérogatives de l'Empire » et la liberté de l'Italie. »

Les intrigues, les efforts et les déclamations d'Alexandre ne ralentirent pas la marche de Charles. Il entre dans Rome à la lueur des flambeaux : il frappe de surprise et de crainte les habitans de cette antique cité. L'admiration est sur-tout excitée par la vue des gardes-du-corps, « tant des Ecossais que des Fran-» çais qui étoient l'élite des nobles. »

Le roi parle en maître et fait plusieurs actes de souveraineté.

Charles VIII 1494 Dans cette situation critique, Alexandre a recours à son intarissable fourberie. L'or corrompt les favoris ; la pourpre romaine achète les hommes puissans ; le jeune monarque est ébloui des louanges qu'on lui prodigue. Devant une assemblée nombreuse, Charles prête hommage au pape, et demande par la bouche d'Adam Fumé, son garde des sceaux, « la » confirmation des priviléges accordés aux » rois de France ; l'investiture du royaume » de Naples tant pour lui que pour ses suc- » cesseurs, et que Zizim, le frère du grand- » seigneur, lui soit remis. » Alexandre confirme les priviléges, promet l'investiture et livre Zizim.

Le lendemain, dans une cérémonie religieuse, Charles baisa les pieds et lava les mains d'un monstre souillé de meurtres, de rapines, d'adultères et d'incestes : il reçoit sa bénédiction avec des marques de respect.

Le roi reprend sa route, et part satisfait de la cour de Rome, au moyen du frivole présent de deux chapeaux de cardinaux, l'un pour Brissonnet, évêque de Saint-Malo, qui garda toujours le titre de général ; l'autre pour Philippe de Luxembourg, évêque du Mans.

Le pape avoit promis, en signe d'amitié, que son fils Borgia suivroit l'armée française. Ce jeune homme qui portoit alors le nom de cardinal Valentin, arrive au camp, étale un cortége magnifique, présente au roi six che-

vaux d'une beauté rare, et gagne la confiance générale par des témoignages réitérés de sa satisfaction. Deux jours après, il s'échappe sous les habits d'un palefrenier. Charles justement indigné, livre aux soldats les chariots que le fugitif avoit abandonnés, et qui plioient sous le poids des richesses. Les coffres rompus n'offrent aux regards que des cailloux, des fers rouillés et d'autres objets de nulle valeur. Charles VIII 1494

L'intéressant et malheureux Zizim portoit le germe d'une mort lente, qui se développa de jour en jour par des symptômes effrayans, et auquel il succomba dans des douleurs convulsives. Une correspondance suivie entre le pape et le plus redoutable ennemi de la religion chrétienne, avoit machiné cet atroce forfait. Dans le cours du plus monstrueux commerce, le pontife conjuroit Bajazet de ne pas abandonner l'église à la fureur des Français : pour comble d'impudence, il accorda la dignité de cardinal à Cibo, archevêque d'Arles, qui, chargé de plusieurs messages secrets, avoit eu l'art de se rendre agréable à la Porte. De son côté, le soudan entretenoit par des égards les intentions favorables d'Alexandre, et lui paya trois cent mille ducats la mort de Zizim (1).

(1) Le lecteur verra peut-être avec plaisir la traduction d'une des lettres de Bajazet : « Si comme nous n'en doutons » pas, votre grandeur a pour nous la complaisance de faire » mourir Zizim, ce sera très-avantageux pour votre puis- » sance, pour votre repos, et ce me sera très-agréable.

Charles VIII 1494 Alphonse roi de Naples, tyran trop cruel pour ne pas être lâche, croit dans ses accès de terreur, que les arbres et les pierres répètent le mot FRANCE. Il dépose la couronne entre les mains de son fils Ferdinand, et disparoît de la scène du monde. Le jeune monarque, adoré de ses sujets, tente un généreux effort; mais tout cède, tout plie à l'approche du vainqueur. Les places les plus fortes sont emportées, les redoutes enlevées, les bataillons détruits ou dispersés. Charles fait 1495 une entrée triomphale dans la ville de Naples: il marche revêtu des ornemens impériaux; les peuples tombent à ses genoux, le supplient d'accepter la couronne, et répètent *que les Français sont plus que des hommes.*

Malgré ses différens séjours à Milan, à Florence et à Rome, le roi n'avoit employé que quatre mois et dix-neuf jours pour arriver d'Asti à Naples. Alexandre VI, surpris de cette extrême rapidité, s'écria: « Les Français sont venus avec des fourriers qui, la » craie à la main, n'ont eu d'autre peine que » de marquer les logis. » Loin de s'occuper des moyens d'assurer une conquête si belle et si peu vraisemblable, on consuma les journées dans des joûtes, des bals, des fêtes, en

---

» Nous nous en rapportons à la prudence de votre grandeur » sur les moyens de faire sortir, le plutôt possible, Zizim » des misères de ce monde, afin que son ame puisse être » transportée dans un lieu plus heureux où elle jouira du » repos. ».

un mot, au sein des plaisirs. La jeunesse de Charles peut sans doute servir d'excuse à sa conduite ; mais ses ministres n'en furent pas moins coupables d'une criminelle négligence. Charles VIII 1495

Les fautes de Comines lui furent pardonnées, dans la vue du besoin d'employer le premier négociateur du siècle : sa profonde habileté ne put empêcher la conclusion d'une ligue qui se forma sous ses yeux à Venise, entre le pape, Maximilien son fils, l'archiduc Philippe-le-Beau, Ferdinand roi d'Arragon, Henri VIII roi d'Angleterre, Ludovic Sforce et les Vénitiens. L'objet de cette ligue étoit de chasser les Français de l'Italie.

A cette nouvelle, le roi prend la résolution précipitée de repartir pour la France : il rassemble son armée, dégarnit les châteaux, et s'éloigne après avoir chargé le comte de Montpensier de la défense du royaume de Naples. Montpensier, connu par sa valeur et par sa fermeté, n'avoit pas les talens nécessaires pour remplir une commission si délicate : d'ailleurs, il ne gardoit que cinq cents hommes d'armes, deux mille cinq cents Suisses, et un corps peu nombreux d'infanterie française.

Dans cette circonstance, les fantassins paroissent pour la première fois sous le nom de *soldats*. Ce nom prit son origine dans l'exactitude de paye qu'une guerre éloignée prescrivoit. Il ne fut plus question des dénominations de routier, de franc-archer, d'aven-

Charles VIII 1495 turier ; le titre de *soldat français* fut depuis cette époque le titre le plus glorieux dont pût se parer un monarque digne de commander à des Français.

Le retour offrit des obstacles sans nombre à surmonter : la nature et les hommes se rendirent également redoutables.

Les Suisses commettent une faute, ou plutôt un attentat, qu'ils déplorèrent l'instant d'après, mais qui devint l'une des principales causes du salut de l'armée. Aveuglés par le désir de tirer vengeance des traitemens rigoureux que quelques-uns de leurs camarades avoient reçus l'année précédente à Poutréoli, ils massacrent un grand nombre des habitans de cette malheureuse ville, et mettent le feu à plusieurs de ses quartiers. Les reproches du roi, et plus encore les remords du crime les pénètrent de douleur. Dans l'espoir d'apaiser du moins une partie de l'indignation générale, ils transportent la grosse artillerie sur le sommet de l'Apennin.

Les confédérés, au nombre de trente mille, sont campés dans la plaine de Fornou, près de Plaisance. Les Français, réduits à huit mille, ne balancent pas à leur livrer bataille. Le maréchal de Gié commande cette petite armée sous les ordres du roi, qui développe les qualités d'un héros. Par un effet qui caractérise les grandes passions, il se montre supérieur à lui-même. Sa physionomie s'anime, sa timidité s'évanouit, et son langage, ordi-

nairement commun, brille d'une énergique éloquence. Les soldats et les officiers le voient avec admiration parcourir les rangs sur un cheval magnifique, la confiance et la sérénité peintes sur son front, tenir aux troupes des discours qui les remplissent d'enthousiasme, et donner des ordres dictés par la sagesse. Charles VIII 1495

Neuf chevaliers sont choisis pour combattre près de la personne du monarque : « Tous » étoient recommandables par force prouesses; » mais le sire de Châtillon l'emportoit par- » dessus tous les autres, fût en valeur fût » en crédit. »

Par respect pour l'ancienne coutume, Charles armoit des chevaliers, lorsque le bâtard Matthieu de Bourbon accourt et s'écrie avec un courroux suggéré par le zèle : « Sire, sire, il n'est mesui temps de s'a- » muser à semblables cérémonies : voici » l'ennemi, allons à lui et jouons des » épées. »

On en vient aux mains; Charles combat vaillamment et reste assez long-temps en danger. Un valet-de-chambre nommé Antoine Desambus, petit homme mal armé, se trouvoit seul pour le soutenir au centre d'un gros d'ennemis qui répétoient : « Rendez-vous, » sire, rendez-vous; » mais le danger ne servoit qu'à redoubler son ardeur, et les chevaliers français accourant avec furie, la victoire devient promptement complète. Les alliés prennent la fuite, laissent quatre mille

Charles VIII 1495 morts sur le champ de bataille, cinq mille prisonniers et toute leur artillerie.

A la suite de cette glorieuse journée, Charles dégagea le duc d'Orléans qui se trouvoit assiégé dans Novarre : il regagna ses états, rapportant pour unique fruit d'une campagne brillante, mais inconsidérée, de frivoles louanges et l'épuisement de ses coffres. Les troupes couvertes de lauriers étoient harassées de fatigues, et rongées par une maladie honteuse.

Le royaume de Naples fut perdu avec la même promptitude qu'il avoit été conquis. Ce fut en vain qu'une flotte fut destinée à le se-
1496 courir.

Charles eut à regretter ses trompeuses chimères. Les flatteurs caressèrent quelque temps encore les foiblesses de son imagination ; mais l'affligeante certitude des maux que sa première entreprise avoit occasionnés, étouffa son désir d'en hasarder une seconde. Sa noble sensibilité trouva le prix de ses sacrifices dans le soin de vivifier plusieurs branches du gouvernement.

Le chef de l'oratoire de nos rois avoit successivement porté les noms d'Apocrisiaire, d'Archi-Chapelain et d'Aumônier. Geoffroi de Pompadour, évêque de Périgueux, remplit cette place avec le titre de *grand-aumônier de France*.

La création de la compagnie des cent Suisses de la garde ajouta à l'éclat de la maison du

roi, honora la fidélité d'intrépides alliés, et récompensa les services distingués de Menton, qui fut nommé capitaine de cette superbe compagnie d'élite. Charles VIII 1496

On augmenta le nombre de lansquenets ou soldats allemands. « L'infanterie française, » composée du rebut de la nation, n'étoit » alors de nulle estime. »

L'artillerie française jeta la surprise et la terreur parmi les Italiens; les progrès de cette arme furent soutenus et sensibles.

La marine fit quelques progrès : on construisit des galères. Ce genre de bâtiment devoit quelque réputation aux chevaliers de Rhodes, qui composoient leurs chiourmes avec des esclaves turcs. Le grand-maître de cet ordre fournit au roi plusieurs officiers, dont le plus célèbre étoit Présent-de-Bidouge, gentilhomme gascon, qui devint le premier général des galères de France.

Lorsque les rois eurent, sous le titre de parlement, rendu leur conseil sédentaire à Paris, il se forma un choix de prélats, de grands seigneurs et de conseillers au parlement, un second conseil qui prit le surnom de *secret*, et n'eut aucune attribution contentieuse, mais qui s'occupa des objets relatifs à l'église, à la guerre et aux finances. Charles érigea le conseil secret en cour souveraine, 1497
et le décora du titre de *grand-conseil*. Présidé par le chancelier, il jouit d'une compétence qui n'est qu'imparfaitement connue, d'autant

Charles VIII 1497 que les rois la restreignoient ou l'étendoient, selon qu'ils étoient satisfaits du parlement.

Une ame sensible peut seule apprécier l'établissement de l'audience journalière, dans laquelle Charles écoutoit toutes les personnes qui l'abordoient, et de préférence les plus pauvres. Quelles douces émotions n'éprouvent pas les sujets qui chérissent dans le souverain auquel ils obéissent, un père bienfaisant! Que de pleurs sont séchés par un seul regard de bonté! Que de maux soulagés par l'apparence de l'intérêt! Que de services récompensés par un mot d'éloge! « Il ne se faisoit » pas grande expédition à l'audience du roi; » mais du moins étoit-ce tenir les gens en » crainte, et principalement ses ministres et » ses officiers, dont aucuns avoient été sus- » pendus pour pillerie. »

Le monarque cicatrisoit chaque jour quelques-unes des plaies que les imprudences de sa jeunesse avoit faites au royaume. Le Français, si facile à nourrir d'espoir, à vouer de l'attachement, à ressentir de la reconnoissance, adoroit un prince dont il se promettoit des jours fortunés, lorsqu'une attaque d'apoplexie le frappa au moment où, près de la reine, il regardoit faire une partie de paume (1). Sa mort répandit un deuil général, et réveilla les foiblesses superstitieuses

(1) Charles VIII mourut âgé de 27 ans, après avoir régné quinze années.

dont nous nous sommes déjà étonnés de rencontrer de fréquens vestiges dans un esprit de la trempe de celui de Comines : raisonneur sage, profond et lumineux sur les sujets de politique, il rapporte avec complaisance les prédictions de Jérôme Savonarole ; ce moine fanatique, turbulent et factieux, avoit publié dans Florence : « Que Charles VIII » seroit cruellement puni, s'il négligeoit » d'accomplir cette commission que Dieu lui » avoit donnée, de réformer l'église avec » l'épée, et de chasser les tyrans de l'Italie. » Charles VIII 1497

Louis XII (1) se hâte de dissiper par un mot sublime les alarmes des hommes que la flatterie avoit rendu ses persécuteurs, et qui craignoient un traitement rigoureux : « Le roi » de France, dit-il, ne venge pas les insultes » faites au duc d'Orléans. » Les courtisans, qui ne sont accoutumés qu'à des vertus apparentes, sont loin de croire à la vérité de cette clémence, et pensent flatter les sentimens secrets de leur nouveau maître, en lui demandant que la Trimouille porte la peine de s'être rendu l'exécuteur de l'ordre rigoureux qui l'avoit renfermé dans la tour de Bourges. Il leur répond avec autant de justesse que de grandeur : « Il a fait son devoir ; le mien est » d'employer un homme nécessaire à l'état. » Louis XII.

Louis met le comble à cette noble conduite, par la déclaration qui prescrit : Que 1498

(1) Louis XII monta sur le trône à l'âge de 36 ans.

Louis XII. 1498 l'on suive les lois, malgré les ordres contraires que l'importunité pourroit arracher au monarque.

Combien n'est-il pas douloureux que cet excellent prince ait encouru le reproche de n'avoir point étouffé dans sa naissance un abus vicieux qui porta long-temps la sollicitude et la ruine dans les familles. Sous ce règne commença le payement des frais de justice. L'économie du roi l'empêcha de remplacer les fonds destinés aux dépenses des procédures, et qu'un commis infidèle venoit d'enlever. La nécessité de combler ce vide produisit des rétributions volontaires, dont la modicité fut dans le principe désignée sous le nom d'*épices*.

Un penchant secret nous entraîne malgré nous vers une espèce de malignité, et ceux qui rendent un tribut d'éloges à la mémoire de Louis XII, semblent en général se plaire en même temps à le dépouiller des avantages du corps et de l'esprit.

Ainsi on oublie que lors de sa jeunesse ses grâces séduisirent presque toutes les dames : nous avons eu à remarquer les fâcheux effets de la passion dont il embrâsa le cœur de la duchesse de Beaujeu : nous avons loué son éloquence, quand elle obtint en faveur de la raison d'état, le sacrifice de la tendresse qu'Anne de Bretagne lui portoit. Ses premières habitudes de galanterie le rendirent jusqu'à ses derniers jours aimable dans sa politesse,

susceptible d'attentions délicates, et recherché dans ses habillemens. Louis XII. 1498

En vain le soupçonneux Louis XI avoit fait tous ses efforts pour étouffer dans son aurore l'esprit du duc d'Orléans. Délivré du frein qui le retenoit, il travailla lui-même à son éducation : il acquit des connoissances nombreuses et variées. Son goût étant assez pur pour l'éloigner des ouvrages informes de son siècle, il se nourrit des chefs-d'œuvres des anciens : les Commentaires de César et les Traités de Philosophie de Cicéron étoient devenus ses lectures favorites.

A la mort de Charles VIII, quelques hommes turbulens élevèrent la voix pour répandre que le duc d'Orléans avoit, par son alliance avec le duc de Bretagne, perdu ses droits à la couronne. Le vœu de la nation étouffa ces murmures indiscrets.

Louis XII commença son règne par un acte de rigueur que la politique prescrivoit, et auquel le penchant secret de son cœur applaudissoit. Epoux depuis quinze ans de Jeanne, recommandable par ses vertus, mais repoussante par sa difformité, il demanda la dissolution de son mariage, sous le prétexte qu'il n'avoit pu le consommer. La reine répondit avec une douceur modeste : « La décence m'interdit de parler avec précision, » et ma conscience me défend de demeurer » d'accord sur ce point délicat. »

Le pape avoit seul l'autorité suffisante pour

Louis XII. 1498 prononcer ce divorce. Étranger aux scrupules, il désiroit se vendre; mais il prétendoit être chèrement payé. Louis sollicitoit à la cour de Rome deux points d'une valeur inappréciable à ses yeux ; la rupture d'un lien incommode, et l'aveu d'un projet de conquête en Italie. Ses prétentions sur le royaume de Naples remontoient à la maison d'Anjou, et se réunissoient à des droits sur le Milanès, qui procédoient de Valentine de Milan, sa grand'mère, et la sœur du dernier duc de la famille de Visconti, dont elle avoit été la seule héritière.

Funeste et tyrannique pouvoir des passions! Un monarque vertueux scandalisa l'Europe, en se déclarant le protecteur, le partisan, l'ami d'Alexandre VI, et de son fils Valentin Borgia. Cependant l'indigne pontife se couvroit de crimes à tel point, que les hommes simples de ce temps crurent que l'Antechrist étoit venu sur la terre dans sa personne, et que plusieurs historiens ne mirent point en doute le pacte qui lioit Alexandre avec le démon (1).

(1) Ce récit fabuleux est accompagné de circonstances qui varient, suivant l'humeur des écrivains. Je vais rapporter l'un de ces textes : « Roderic Borgia étant cardinal, après » avoir quelque temps employé son étude et vaqué à cet » art maudit et damnable de la nécromancie, rendit les » diables ses familiers. Enfin, Satan lui octroya une audience, » et se présenta à lui comme il étoit seul dans une chambre » au lieu appelé Monte-Cavallo. Satan apparut sous la per- » sonne d'un protonotaire, homme petit, de moyen âge, un

Il prit le double engagement de protéger en Italie les projets du monarque français, et de déclarer la nullité de son mariage : mais il exigea de nombreux et humilians sacrifices, pour prix de sa complaisance. Valentin Borgia quitta le chapeau de cardinal pour prendre l'épée, et changea son nom de Valentin pour adopter celui de César. Souillé du sang de son frère aîné, il fut décoré du titre de duc de Valentinois ; toucha vingt mille livres de pension, et vingt autres mille à titre de capitaine de cent lances ; reçut l'ordre de St. Michel ; enfin, épousa Marie d'Albret, fille du roi de Navarre. Son entrée à Chinon, où la cour résidoit, fut solennelle et d'une scandaleuse magnificence. Le roi et les courtisans s'en moquèrent, et dirent « que c'étoit » trop pour un petit duc de Valentinois. » Ils eussent mieux fait de rougir à la vue de la noblesse de France, dont plusieurs membres se dégradoient par la vile complaisance de grossir le cortége d'un tel personnage (1).

Louis XII. 1498

» peu basané, et honorablement vêtu, lequel après quelques » propos et dévis, donna l'assurance audit cardinal qu'il » seroit pape. »

(1) « Premièrement marchoient devant lui le cardinal de » Rohan, M. de Rabestin, M. le maréchal de Toulouse, » M. de Clermont, accompagnés de plusieurs seigneurs de » la cour et gentilshommes de la province, pour lui faire » compagnie jusqu'à son entrée au bout du pont. » On frémit d'indignation à cette lecture, qui flétrit plusieurs noms illustres.

Louis XII. Un légat, assisté de plusieurs évêques ita-
1498 liens, prononça au nom du pape, la dissolution du mariage du roi de France. Jeanne se soumit en silence, et vécut à Bourges, où, par sa piété et sa résignation, elle édifia l'ordre des Annonciades, dont elle fut la fondatrice.

Le roi rendu libre par la décision des prélats, porta l'hommage de son cœur, de sa main et de sa couronne aux pieds de la reine douairière. Cette princesse, encore plus im-
1499 périeuse que sensible, ne souscrivit aux vœux de l'amant qu'elle avoit toujours préféré, que sous la condition expresse d'une promesse d'honneur de ne plus se permettre d'autres amours.

Tout entier à ses projets sur l'Italie, le roi n'eut pas la pensée de reprendre l'Artois; mais il arracha de la condescendance de l'archiduc Philippe-le-Beau, l'hommage « de ses » pairies et comtés de Flandres, d'Artois et » de Charolois, lesquels il tenoit de monsieur » le roi à cause de la couronne. » La cérémonie eut lieu dans le palais de l'évêque d'Arras. Le chancelier de Rochefort y représenta le roi, et attacha à cet hommage une si grande importance, que malgré son humeur économe et modeste, il voulut en perpétuer le souvenir. Une médaille fut frappée, dans laquelle l'archiduc paroît incliné « devant » Gui de Rochefort qui est assis, et qui tient » dans ses mains celles de ce prince. »

On retrouve ici l'une des monstrueuses absurdités du système féodal. L'archiduc, à peine relevé, voulut occuper le fauteuil, et demanda que le chancelier lui prêtât « foi et » hommage pour le comté de Boulogne qui » étoit un fief de l'Artois. » Thomas d'Epleurre, chancelier de l'archiduc, soutenoit la demande avec autant de force que d'éloquence. Déjà Rochefort et les membres du grand-conseil paroissoient ébranlés, lorsque Ravestin prit part à la discussion. Il proposa d'affirmer sur sa foi de chevalier, que Maximilien avoit donné son consentement à l'acte solennel de Louis XI, « lorsque ce prince » voulut tenir le comté de Boulogne de la » sainte Vierge, et la reconnut pour sa dame » suzeraine par l'offrande d'un cœur d'or. »

Louis XII. 1499

L'archiduc se désista de sa prétention, et mit dans le cours de cette affaire, comme dans le reste de sa conduite, une franchise et une fidélité qui lui mériteroient une place brillante dans l'histoire, si les vertus pacifiques y recevoient les hommages dont elles sont dignes. L'un des courtisans de ce prince étant témoin de son exactitude à remplir quelques clauses relatives aux priviléges de l'Artois, se permit des représentations suggérées par la politique, mais que la délicatesse repoussoit : il fut contraint au silence par une réponse à la fois noble et simple : « Je me trou- » verois déshonoré, si dans mes promesses » j'étois moins sincère et moins fidèle que le » roi de France. »

Louis XII. 1499 L'administration paternelle de Louis eût bien plus fait pour le bonheur de la France, sans sa passion trop vive pour les conquêtes. D'Amboise encourut le grave reproche d'avoir favorisé dans son maître un penchant que tout lui prescrivoit de combattre. Aumônier de Louis XI, il avoit pendant la régence de madame de Beaujeu, partagé la rebellion et la captivité du duc d'Orléans, qui, parvenu au trône, l'honora d'une entière confiance, et l'investit du gouvernement de l'état. Possesseur de plusieurs abbayes, archevêque de Rouen, ministre et cardinal, il se montroit digne des honneurs accumulés sur sa tête. Laborieux, doux, désintéressé, ferme et sage dans ses projets, il a mérité que le moins flatteur des historiens dît : « Qu'il fut justement estimé de la France et de son roi, « parce » qu'il les aimoit tous deux également. »

Malgré tant de belles qualités, ce ministre, par l'effet du désir immodéré de parvenir à la tiare, applaudit à des erreurs d'une funeste conséquence. Peu soigneux de déguiser son ambition, il aigrit l'animosité de ses rivaux, par l'imprudence de sa devise : « Seigneur, ne » souffrez pas que je sois frustré de mon at» tente (1). »

Alexandre, prompt à caresser les foiblesses qui lui devenoient utiles, le promut à la dignité de légat dans toute l'étendue de la France.

(1) Paroles tirées du Pseaume 118.

Les esprits sages s'étonnèrent de la facilité du Louis XII.
pape, de la complaisance du monarque et de 1499
l'ambition du prélat, qui réunissoient dans les mêmes mains des devoirs si opposés et des intérêts si contraires.

Cette impétuosité française, si redoutable dans tous les temps, valut en trois semaines la possession du Milanois. Louis fit dans Milan une entrée magnifique.

Un choix imprudent lui coûta sa conquête : il en nomma Trivulce gouverneur. Ce général dur, avare et flétri de la tache de transfuge, devint bientôt odieux. Sforce profita de la disposition du peuple, dépouilla les Français avec une extrême promptitude, et rentra dans toutes ses places.

La Trimouille arrive à la tête d'une nouvelle armée. La guerre s'annonçoit comme devant être soutenue avec des forces égales, lorsque les Suisses, gagnés par une grosse somme, violent indignement le droit des gens, trahissent le prince qu'ils se sont engagés de
servir, et livrent enfin Ludovic. Sous les 1500
habits d'un simple soldat, il espéroit s'échapper de Novarre : un signe le fait reconnoître ; on l'arrête ; on le conduit en France, où il est enfermé dans le château de Loche ; pendant dix années, il y traîna les restes d'une vie souillée par une usurpation et par plusieurs assassinats.

Louis et Ferdinand se liguent pour s'em- 1501
parer du royaume de Naples. Les Français

Louis XII. marchent sous les ordres du duc de Nemours
1501 et du brave Stuart d'Aubigny : les Espagnols ont à leur tête Gonzalve de Cordoue, dit le grand capitaine. Les escadres combinées ne fournissent que seize vaisseaux. Nous ne citons qu'avec défiance le récit des historiens qui disent : Que le plus considérable de ces bâtimens nommé *la Charente*, étoit percé de deux cents canons, et portoit douze cents soldats, indépendamment des matelots qui faisoient la manœuvre.

Le malheureux Frédéric, roi de Naples, réduit à chercher un asile, le trouva dans les états de l'un de ses ennemis : le roi lui donne une retraite à Tours, en lui cédant la jouissance du duché du Maine, en échange de la partie de son royaume que les Français occupoient.

On rencontreroit difficilement dans l'histoire des exemples d'alliés qui aient fait un partage paisible des pays conquis par leurs efforts communs. Cet accord si rare auroit été bien plus étonnant avec un homme du caractère de Ferdinand, qui, loin de dissimuler sa fourberie, avoit l'impudence de s'en faire gloire, et s'abandonnant à sa grossiéreté, donnoit au roi des démentis, et se permettoit de l'appeler ivrogne. La division ne tarda pas à éclater entre les Français et les Espagnols.

D'Aubigny fut battu par Antoine de Lèves,
1502 à la bataille de Seminar.

Le duc de Nemours perdit la vie dès le commencement de la bataille de Cérignoles. Louis XII. 1503 Si Gonzalve, vainqueur dans cette journée mémorable, surpassoit en talens militaires les généraux de son siècle, il étoit par ses vices digne de servir le maître qui l'employoit, mais qui haïssoit en lui l'amant favorisé de la reine Isabelle.

Louis fut presque toujours étranger au talent si nécessaire aux souverains, d'apprécier les hommes qu'ils emploient. Les plus zélés de ses partisans ne peuvent excuser l'imprudence avec laquelle il remplaça Nemours et d'Aubigny, par le marquis de Mantoue. Lors de l'expédition de Charles VIII, cet étranger s'étoit dans toutes les circonstances déclaré ouvertement l'ennemi le plus implacable des Français, et il avoit, à la bataille de Fornou, prouvé qu'il étoit dépourvu de tous les talens de général. Il ne pouvoit donc que nuire ou par trahison ou par ignorance. Les soldats marchèrent sous ses ordres avec autant d'inquiétude que de chagrin.

Les désastres successifs, les maladies et le défaut de paye détruisirent les armées de Louis XII, et justifièrent la maxime si longtemps adoptée : « *Que l'Italie est le tombeau* » *des Français.* »

Dès que la fortune eut cessé d'être favorable aux Français, Alexandre trahit ses engagemens. Non moins effronté qu'ambitieux, il outragea le roi par des menaces, par des in-

Louis XII. vectives, et se prépara à envahir Florence.
1503 Louis passa les monts, et promit aux princes d'Italie une prompte justice de leurs griefs contre les Borgia. D'Amboise, par ses négociations, obtint de l'empereur, du roi de Castille et des Vénitiens, la promesse de seconder le plan formé pour déposer Alexandre, « comme ayant été promu par brigues, et » comme déshonorant par une vie criminelle » la chaire de St. Pierre. »

Les inépuisables intrigues du père et du fils dissipèrent cet orage menaçant : le monarque et son ministre se laissèrent trop aisément éblouir par des caresses et par des espérances. Le premier fut apaisé par la promesse d'un secours qui devoit lui faciliter la conquête du royaume de Naples. Le second grossit avec reconnoissance la liste de ses titres déjà nombreux, par celui d'ambassadeur de la cour de Rome. « C'est, dit le perfide Italien en » embrassant le crédule Français, vous nom- » mer mon successeur. »

L'ascendant d'Alexandre sur les deux hommes qu'il jouoit, lui fournit des ressources pour exécuter un dessein qui l'occupoit depuis plusieurs années. Il désiroit ardemment de donner quelque preuve publique de haine contre la Porte, dans la vue d'effacer le souvenir de sa complicité criminelle avec Bajazet. Ses prières déterminèrent la France et Venise à porter la guerre chez les Turcs. Ravastin commanda les Français, qui

furent battus à Maglaleim par la faute des Vénitiens, et qui, réduits au tiers de leur nombre, ne regagnèrent leur patrie qu'après avoir souffert « de grandes calamités. » Louis XII. 1503

Alexandre VI mourut du poison qu'il destinoit à quelques cardinaux, dont son avarice convoitoit les dépouilles. Des douleurs insupportables commencèrent l'expiation de ses forfaits ; sa mort remplit d'horreur la terre qu'il avoit désolée par sa cruauté.

La Rovère amuse d'Amboise par des promesses illusoires, l'engage à se dépouiller de ses moyens d'élection, et s'assied sur le trône pontifical sous le nom de Jules II. Orgueilleux et entreprenant, il jure une haine implacable au monarque qu'il vient d'insulter dans la personne de son premier ministre.

Louis se proposa de punir un ennemi perfide, et leva trois armées. La fortune trahit sa juste indignation ; les troupes françaises éprouvèrent des revers dans la Biscaye, dans le Roussillon et en Italie. 1504

En vain Bayard commence dans cette guerre le cours non interrompu de ses actes d'héroïsme. Il remporte plusieurs avantages particuliers ; il punit de sa jactance Soto-Mayor, le plus redouté d'entre les chevaliers espagnols : il reçoit de l'armée, le titre de *vrai guidon d'honneur* : il s'engage à défendre Vérone avec le seul secours de ses frères d'armes ; mais Louis ne voulut pas qu'un mouvement de témérité lui coûtât la perte

Louis XII. 1505 de ses meilleurs guerriers : un ordre précis ramène le preux chevalier en France.

Chavagnac, honoré de la confiance de son maître, défendit Naples avec autant de valeur que d'habileté. C'est à l'époque de ce siége que remonte l'usage des mines par explosion; jusqu'alors c'étoit seulement des lieux recherchés pour y déployer la valeur : « Dès que » les mineurs des deux partis jugeoient par » le bruit que leurs travaux s'approchoient, » ils en donnoient avis ; alors les guerriers » les plus déterminés se présentoient pour » les soutenir : on se défioit réciproquement, » et le rendez-vous étoit indiqué dans le sou- » terrain de la mine. On mettoit une bar- » rière à hauteur d'appui, à l'extrémité de » la mine des assiégeans. Dès que les travail- » leurs des assiégés y étoient parvenus et » avoient fait l'ouverture, ils se retiroient » pour faire place aux chevaliers ; on com- » battoit en nombre égal, et à la lueur des » flambeaux : on ne pouvoit se frapper ail- » leurs qu'aux parties du corps qui excédoient » la barrière ; des juges du combat de chaque » côté décidoient des actions ; les vaincus » payoient ordinairement leur défaite par » une somme d'argent, ou par quelques bi- » joux qui tenoient lieu de rançon ; quel- » quefois il leur en coûtoit la liberté. »

L'explosion des mines étonna le brave Chavagnac, mais n'ébranla point sa fermeté. Il s'anéantit sous les ruines du château de l'Œuf,

à la vue de la flotte des Génois, qui s'avançoit dans l'espoir de donner des secours à cet homme, dont les exemples et les discours avoient inspiré son héroïsme à la garnison. Louis XII. 1505

Les disgraces accumulées des troupes françaises furent au moment d'enlever au peuple son père et son roi, que la douleur conduisit sur les bords de la tombe.

Anne de Bretagne crut que le danger de Louis ne laissoit plus d'espérance. Elle voulut mettre en sûreté ses effets les plus précieux. Quatre bateaux richement chargés prirent la route de Nantes; mais furent, à la hauteur de Saumur, arrêtés par les ordres du maréchal de Gié. Cet acte de zèle et de fermeté grava dans l'ame de l'impérieuse reine, une soif de vengeance qu'elle ne chercha plus qu'à satisfaire. Persécutrice ardente du maréchal, elle lui fit intenter devant le parlement de Toulouse, un procès, dont le résultat fut de le suspendre de ses fonctions et de ses honneurs militaires pendant cinq années.

Dès que le roi put reprendre la conduite des affaires, il acheta la paix par des sacrifices: il accorda sa fille aînée à l'archiduc Charles, fils de Philippe roi de Castille, et promit que si le Ciel lui accordoit un dauphin, ce prince épouseroit l'une des filles de Philippe.

Cet accord ne fut vu qu'avec une douleur générale. On redoutoit les suites d'une alliance qui semoit les germes des mêmes guerres que

Louis XII. celles qui, sous l'ambitieux Edouard, avoient
1505 affligé la France. Le cardinal d'Amboise conçut la généreuse résolution d'annuller ce traité impolitique. L'amour de la patrie lui donna l'assurance nécessaire pour ne pas être retenu par des obstacles difficiles à vaincre. Le respect du roi pour sa parole, secondoit la prédilection de la reine en faveur du prince d'Espagne.

Le ministre obtint la convocation des états-
1506 généraux à Tours, et sut avec adresse répandre dans les provinces quel étoit le véritable objet de cette assemblée. Les députés se rendirent de toutes les parties du royaume. Jamais concours aussi nombreux, aussi imposant n'avoit eu lieu. Des vœux unanimes et fortement prononcés demandèrent que madame Claude de France, au lieu d'épouser le fils d'un souverain étranger, fût destinée au jeune comte d'Angoulême, le premier prince du sang. L'esprit juste et le cœur sensible de Louis, se laissèrent facilement persuader par le tableau des dangers qu'une union mal calculée entraîneroit; mais la reine se montra d'autant plus difficile à vaincre, qu'un sentiment de jalousie l'animoit contre Louise de Savoie, mère du jeune prince.

La duchesse d'Angoulême, reléguée à Coguac, expioit douloureusement les hommages qu'elle avoit captivés par son esprit et par ses grâces. Le ressentiment de rivalité, qui jamais ne s'éteint dans le cœur d'une femme,

auroit rendu la reine inflexible, si les prières des Bretons, si ses sujets n'avoient donné du poids à celles des députés français. D'un accord unanime, on fiança la princesse avec le comte d'Angoulême, qui prit le titre de duc de Valois. Louis XII. 1506

La bonté de Louis ne l'empêchoit point de presser la marche de l'autorité royale. Il profita de l'ivresse de joie que sa complaisance inspiroit aux députés, pour obtenir leur consentement et leurs applaudissemens même, pour trois innovations qui sapoient la monarchie dans ses bases. L'une érigeoit le comté de Soissons en pairie, sur la tête de Claude de France. La seconde créoit le comté de Nevers pairie, en faveur d'Ingelbert de Clèves, prince allemand. Enfin l'assemblée ratifia l'atteinte qui, l'année précédente, avoit frappé les comtes et les barons, par la prééminence accordée aux marquis. Le marquisat de Trans fut formé pour récompenser les services de Gérand-de-Villeneuve, et obtint rang immédiatement après les duchés.

La guerre contre Philippe parut tellement inévitable, qu'avant de se séparer les états-généraux pourvurent aux moyens de la soutenir. Une pleurésie enleva ce prince intéressant qui, malgré de graves sujets de plainte, donna sur son lit de mort une nouvelle preuve de sa considération constante pour les grandes qualités de Louis XII. Il le nomma tuteur de

Louis XII. son fils Charles, et ce choix honorable fut
1506 confirmé par les états de Flandres.

Combien est grande la profondeur impénétrable de l'avenir ! Un monarque est appelé par ses vertus à soutenir de son bras tutélaire l'enfance d'un prince qui dans la suite deviendra l'ennemi le plus redoutable, le plus acharné de son successeur, et portera la désolation dans ses états.

A la faveur de ces évènemens, l'Italie respira. Jules II, tourmenté par l'active inquiétude de son génie, posa les premiers fondemens de l'église de St.-Pierre de Rome. Ce superbe et majestueux édifice, objet de l'admiration des siècles, plaça l'architecture moderne à la hauteur des chefs-d'œuvres de l'antiquité ; mais elle rappelle un sentiment douloureux. Sa construction ne s'acheva qu'avec le secours des ressources forcées, qui produisirent un bouleversement total dans le monde littéraire, politique et religieux Il est impossible de se dérober au souvenir des flots de sang au prix desquels tant de beautés furent achetées, et qui, durant plus de deux siècles, ont rougi la surface de la terre.

Les Génois se choisirent un duc, qui
1507 n'étoit qu'un simple garçon teinturier. Louis prit lui-même le soin de les réduire : il entra dans leurs villes en triomphateur. Ne démentant jamais son caractère de bonté, sa cotte d'armes rassuroit les craintes du peuple. On y lisoit autour d'un essaim d'abeilles, cette

devise allégorique : « Le roi à qui nous » obéissons, ne fait pas usage de son aiguil- » lon (1). » Louis XII. 1507.

Nous remarquons sous ce règne un exemple à jamais mémorable de l'affoiblissement qui menace les puissances, lorsqu'elles s'allient dans le dessein d'agir contre leurs intérêts naturels. La ligue de Cambray se conclut entre le pape Jules II, l'empereur Maximilien, le roi de France Louis XII, et le roi d'Espagne Ferdinand. Ces quatre souverains jurèrent la destruction de Venise : chacun d'eux sembloit être un ennemi capable d'écraser à lui seul cette république, dont le commerce avoit produit l'opulence, que l'opulence conduisit à l'orgueil, qui de l'orgueil passa au danger, que le danger ramena à la sagesse, et que la sagesse enfin astreignit à une marche obscure et paisible; mais que la seule volonté des Français vient, après douze siècles d'existence, d'effacer du tableau des états politiques. 1508

Cette ligue, colorée du prétexte de quelques plaintes frivoles, violoit les lois de la politique et blessoit les intérêts de la France. Le cardinal d'Amboise se rendit grièvement coupable du tort de la former. Louis y souscrivit en cédant à son goût pour les expéditions militaires. Les membres du conseil applaudirent par crainte ou par flatterie. Le seul

(1) Non utitur aculeo rex cui paremus.

Louis XII. 1508 Etienne Porcher, évêque de Paris, montra de l'énergie et de la fermeté dans sa généreuse opposition. « Le roi, dit-il, ne sauroit être » que la victime d'une alliance monstrueuse : » le pape lui porte une haine mortelle ; l'em- » pereur s'est de tout temps prononcé son » implacable ennemi ; le roi d'Arragon l'a » sans cesse outragé par des injures, et » trompé par des fourberies : des princes » violens, vindicatifs et perfides, nous arment » contre la seule puissance d'Italie qui ne » médite pas notre ruine. Assurez aux Véni- » tiens les comtés qu'ils ont usurpés, et leur » intérêt deviendra le gage de leur dévoue- » ment. »

La défiance éclairée du gouvernement de Venise parut s'être assoupie. Le sénat n'apprit que fort tard la ligue de Cambray : ses craintes furent tempérées par l'espérance fondée d'en détacher Louis. On lui envoya des ambassadeurs. Le chef de cette commission délicate développa les motifs de justice et de politique qui devoient détourner le roi de France de l'idée d'attaquer une république, dont il se plut à célébrer en orateur les grandes forces et la haute sagesse. Le roi répondit avec gaîté : « J'opposerai tant » de fous à vos sages, que toute leur sagesse » sera incapable de résister ; car mes fous » sont des gens qui frappent par-tout sans re- » garder, et sans entendre aucune raison. »

Louis traverse les Alpes, s'avance à la tête

de trente mille hommes, et rencontre l'armée des Vénitiens dans la plaine d'Agnadel. Malgré la défense du sénat, l'impétueux Alviane livre la bataille, et par des prodiges de valeur la maintient long-temps égale. Louis ne reste pas spectateur oisif de la bravoure de ses soldats. Les chefs le supplient de s'éloigner du danger, il leur répond avec un sourire agréable : « Rien, rien, je n'appréhende » pas, et quiconque aura peur, qu'il se mette » derrière moi, il n'aura pas de mal. »

Louis XII. 1508 1509

La Trimouille dans un instant où ses soldats paroissoient ébranlés, leur crie : « Com- » pagnons, le roi vous voit et vous donne » l'exemple. » Ces mots allument dans leurs ames une ardeur héroïque, et rendent leurs efforts irrésistibles. Enfin Bayard, à la tête de l'arrière-garde française, traverse des marais jugés impraticables, fond sur le flanc de l'infanterie vénitienne, et décide la victoire.

Alviane, couvert de blessures, fut contraint de rendre son épée. Conduit à la tente du roi, il y reçut l'accueil honorable que la bravoure s'empresse toujours de faire au courage malheureux; mais son orgueil trop fortement heurté, le rendit coupable d'une hauteur indécente et déplacée. Ce défaut de réserve fournit à Louis l'occasion de montrer sa vertu sous un jour intéressant : « Il vaut mieux » le laisser, dit-il aux personnes qui l'en- » touroient; je m'emporterois, et j'en serois

Louis XII. 1509 » fâché ; je l'ai vaincu, il faut me vaincre moi-
» même. »

La bataille d'Agnadel livra le territoire de la république aux princes confédérés. L'empereur et le pape se partagent ses dépouilles avec avidité, et la perte de Venise paroissoit inévitable. Le sénat conserve une attitude imposante ; oppose le calme à l'orage, et sauve l'état, en ne désespérant pas de son salut. Il sème avec adresse la division parmi ses ennemis. Ferdinand est bientôt gagné par la restitution de quelques places dans la Pouille. Jules, satisfait d'avoir acquis la Romagne, ne soupire qu'après les moyens de chasser les Français de l'Italie. L'empereur avoit envoyé de foibles secours, et pour une somme assez modique, il consent à se retirer. Le roi fatigué, saisit le prétexte du dérangement de sa santé pour reprendre la route de Paris.

Le pape se déclare l'ennemi de la France et l'allié de Ferdinand : il attire dans cette ligue Henri VIII, qui venoit de monter sur le trône d'Angleterre. Ses intelligences détachent les Suisses, dont la fierté nationale s'indignoit d'un propos peu mesuré de Louis : « Il est étonnant, avoit-il dit, que de misé-
» rables campagnards à qui l'or et l'argent
» étoient inconnus avant que mes prédéces-
» seurs leur en donnassent, veuillent faire la
» loi à un roi de France. »

Plus général que pontife, Jules couvre ses cheveux blancs d'un casque, endosse la

cuirasse et marche à la tête de ses troupes, Louis XII.
que grossissent celles de Ferdinand qui le se- 1509
condoit avec chaleur, pour prix de l'investi-
ture entière du royaume de Naples : il at-
taque le duc de Ferrare; enfin, ne mettant 1510
aucun terme à ses fureurs, il tente à la fois
les moyens de la force ouverte, de l'assas-
sinat et du poison. Chaumont peut dans Bo-
logne se rendre maître de sa personne ; mais
le respect pour la dignité pontificale et les
instructions secrètes de la reine Anne, assurent
sa retraite.

Bayard, plus fortement prononcé dans ses principes, pose une embuscade près de Saint-Félix; mais il prend une longue file d'ecclésiastiques et de protonotaires pour le cortége du pape, fond sur cette troupe, l'enlève, et manque le but de son expédition. Jules, pressé par l'intrépide chevalier, n'a que le temps de s'élancer de sa litière, et d'aider lui-même à ceux qui haussent le pont-levis du château. Durant vingt-quatre heures il est dans un accès de rage qui lui donne la fièvre, et lui ôte tout usage de sa raison.

D'après un sentiment de respect religieux, Louis ne repoussa d'abord que par la modération les insultes réitérées de Jules. Mais sa patience étant à la fin épuisée, il convoqua dans la ville de Tours l'assemblée du clergé de France. La conduite à tenir avec le pape fut l'objet de sa convocation. L'amour de la patrie et le respect pour le souverain dic-

Louis XII. 1510 tèrent la réponse du corps ecclésiastique, qui, de son propre mouvement, offrit un don gratuit, consacré à la défense de l'honneur de la couronne, contre les entreprises de Jules, que l'on ordonna de traiter en prince ennemi, *puisqu'il ne se souvenoit plus de ses devoirs, comme père des fidèles*. Le cardinal de Guise parut dans cette assemblée avec la qualité d'ambassadeur de Maximilien, et détermina la convocation d'un concile à Pise.

La fermeté de l'église gallicane, loin d'abattre Jules, redoubla son audace. Revêtu d'une armure de guerrier, il se montre au peuple qui venoit de demander aux pieds des autels les douceurs de la paix. Il s'écrie d'une voix menaçante : « Puisque les clefs de » St. Pierre ne sont plus d'aucun secours, » plaçons notre confiance dans l'épée de » St. Paul. »

A soixante et dix ans il ne sent plus le poids de son âge ; il assiége la Mirandole au plus fort d'un hiver rigoureux, ouvre la tranchée dans une neige épaisse de six pieds, et place une batterie sur la glace; il parcourt les rangs à cheval, gourmande la négligence des capitaines, anime l'audace des soldats, et promet le pillage de la ville. Dans l'idée d'enflammer l'ardeur de ses troupes par son exemple, il fait placer sa tente si près des batteries, que plusieurs boulets la renversent, et que deux domestiques tombent morts à ses côtés.

Après une vigoureuse résistance, la comtesse de la Mirandole, qui long-temps avoit animé le courage de ses braves défenseurs, et paru dans les dangers l'émule d'Alexandre Trivulce, fit demander par le gouverneur de la place une capitulation honorable, que Jules, enivré du surnom de *Dieu des batailles*, accorde avec peine aux instantes prières du duc d'Urbin son neveu. Le jour même il entre par la brèche dans sa nouvelle conquête, et veut que la pompe de cette cérémonie retrace l'image des triomphes de Rome païenne. Louis XII. 1510 1511

Appelé pour l'ouverture du concile de Latran, il envoie son armée faire le siége de la Bastide. Bayard communique sa noble audace aux troupes ferraroises : l'armée du pape est battue dans ses lignes. Cette action assure le salut du duc de Ferrare : elle sembloit être le signal du succès des armes françaises, lorsque Chaumont mourut pleuré de ses soldats, regretté de son maître, et honoré du suffrage de ses émules. Fleurange en a laissé cet éloge flatteur : « Le roi lui avoit baillé la » principale charge dans son armée, dont » ne pense en ma vie en avoir vu un homme » plus digne et à mener grosse affaire, tant » en la guerre qu'en autre chose. »

A cette époque critique, Jules que l'on croit sans ressources, développe une énergie capable de l'honorer, si sa conduite n'eût blessé la sainteté de son caractère, et si l'usage immodéré du vin n'avoit porté aux derniers

Louis XII. excès son emportement naturel. Politique ha-
1511 bile et guerrier entreprenant, il attire les Suisses dans le Milanais, fait de nouvelles levées, et ranime le courage des vieilles bandes.

Un prince jeune, aimable, valeureux et
1512 sage, s'élance dans la carrière de l'honneur, couvre de gloire les armes françaises, et vit assez pour s'assurer un rang immortel dans l'histoire. Gaston de Foix, duc de Nemours, prend à vingt-un ans le commandement de l'armée d'Italie : ses égards et son respect pour Bayard sont aux yeux des capitaines l'augure le plus favorable. Les soldats le proclament « le plus brave, le plus généreux et » le plus beau de son armée. »

Il force les Suisses à la retraite, s'empare des postes les plus importans, et prend d'assaut la ville de Bresse.

A la suite de ces exploits, Gaston forme un projet de nature à décider du sort de la guerre. Son plan est d'assiéger Ravenne : si les ennemis abandonnent cette place, il demeure maître de la campagne : si l'on tente d'y jeter des secours, il livre une bataille, dont le gain lui assure une entière prépondérance.

Par malheur Bayard étoit retenu par ses blessures dans Bresse, Bayard dont la présence étoit aux yeux des troupes le gage de la victoire que ses conseils préparoient, et que son bras déterminoit. Gaston lui rend les soins les plus tendres et l'entretient de ses

projets, dès que d'heureux symptômes annonceront le prochain rétablissement du héros. Louis XII. 1512

« Chevalier mon ami, lui dit Gaston, pensez-vous guérir; car j'ai bien opinion que » faudra que donnions la bataille avant un » mois aux Espagnols; ainsi étoit, j'aimerois » mieux avoir perdu tout mon bien que n'y » fussiez, tant j'ai grande fiance en vous. » Bayard s'anime, le feu brille dans ses yeux; il réplique avec chaleur : « Croyez, monseigneur, que s'il est ainsi, qu'il y ait bataille » tant pour le service du roi mon maître, que » pour l'amour de vous et pour mon honneur » qui va devant, je m'y ferois plutôt porter » en litière que n'y fusse. » Le chirurgien est appelé, visite les plaies et donne son consentement pour le départ dans trois semaines. Bayard s'écrie : « Prenez ces deux cents écus, » vous me faites plus joyeux que si vous » m'aviez baillé un royaume. »

Jules préside au rassemblement des troupes espagnoles, vénitiennes et papales: il les inspecte, et ne cède qu'à regret au conseil réitéré de ne plus exposer sa personne. En se retirant, il emporte du moins la consolation que l'armée des confédérés marche sous les ordres des capitaines les plus renommés : Fabrice Colonne, le marquis de Pescaire, Pierre de Novarro, Antoine de Clèves et Jean de Cordoue. Ces chefs unis par une estime mutuelle, accordoient le titre de généralissime au cardinal Jean de Médicis.

Louis XII. 1512 Le général français investit Ravenne, et voit avec une vive satisfaction les ennemis s'approcher dans le dessein de délivrer une ville importante. Après avoir fait des dispositions savantes pour le combat, Gaston parcourt les rangs de son armée. « Le duc de » Nemours avoit coutume, pour l'amour de » sa mie, de ne point porter des harnois, » fors la chemise depuis le cou d'en bas jus- » qu'au gantelet, et prioit à toutes les com- » pagnies de la gendarmerie, leur remon- » trant et leur donnant beaucoup de paroles : » qu'en ce jour ils voulussent garder l'hon- » neur de France, le sien et le leur, qu'ils le » voulussent suivre. Cela fait, dit qu'ils ver- » roient ce qu'il feroit pour l'amour de sa » mie ce jour-là, et incontinent partit, et fut » le premier homme d'armes qui rompît la » lance contre les ennemis. »

La bataille s'engage, et la victoire est disputée pendant trois heures; les confédérés la cèdent enfin aux Français. Bayard rencontre le jeune vainqueur teint du sang des ennemis qu'il avoit ou blessés ou tués. « Seigneur, lui » dit-il, la bataille est à vous : vous vous êtes » couvert de gloire; mais demeurez ici, ras- » semblez les gens d'armes et prévenez le » pillage : mon frère d'armes d'Allègre et » moi, nous allons poursuivre les fuyards ; » mais de grâce que nous vous retrouvions à » ce poste. »

Gaston promet, mais il aperçoit deux esca-

drons espagnols qui se rallient; il se précipite avec vingt-cinq chevaliers sur cette troupe, qui bientôt l'entoure : son cheval a les jarrets coupés ; il combat à pied, et fait des prodiges de valeur. Lautrec répétoit à grands cris : « Ne le tuez pas; c'est notre général; c'est » le frère de votre reine. » Deux coups d'arquebuse terminent les jours de ce héros, qui n'avoit pas atteint sa vingt-troisième année. Louis XII. 1512.

Seize mille fantassins, dix-huit cent lances et trois mille chevaux-légers avoient détruit ou dispersé plus de quarante mille confédérés. Quelque glorieuse que fût cette victoire, Louis la regretta sincèrement, puisque la France la payoit du sang de son plus redoutable défenseur. Les larmes données à la perte de Gaston, furent un tribut unanime de reconnoissance et d'admiration; mais elles ne tardèrent pas à couler sur les dangers de la patrie.

Louis triomphant à Ravenne, et de plus assez heureux pour rencontrer dans la Palisse un successeur digne de Gaston, licencia son armée, et ne conserva en Italie que les châteaux de Milan, de Crémone, de Novarre, avec quelques autres places de peu d'importance. Cette faute de conduite devint une source d'événemens désastreux.

L'implacable Jules arme l'Europe presque entière contre les Français. Ce n'est plus seulement leur expulsion de l'Italie qui flatte ses désirs et suffit à sa vengeance. Son imagina-

Louis XII. tion conçoit de plus vastes pensées. Il aspire
1512 à déposer Louis, et donne au prince qui se sentira assez de courage pour le conquérir, le royaume de France qu'il frappe d'interdiction.

Maximilien redemande ses lansquenets à Chabanne.

Ferdinand envahit la Navarre.

Henri VIII descend sur les côtes de Flandre.

Les Suisses forment deux corps de troupes, dont l'un s'avance en Italie, et le second attaque la Bourgogne.

Gènes se soustrait à l'autorité des Français.

Maximilien Sforce presse le Milanès.

Les Médicis reprennent Florence.

Les Vénitiens se préparent avec lenteur, et fatigués de leur dernière lutte, ils ont la sagesse de prêter une oreille favorable aux propositions de paix qui leur sont faites. Le roi paye par de grands sacrifices la neutralité de cette même république qu'il menaçoit naguères d'un entier anéantissement. Cette seule contradiction jette Jules II dans un accès de fureur, que ses organes usés ne peuvent sou-
1513 tenir. Il succombe. Mort effrayante et bien peu digne de l'auguste caractère d'un homme appelé à être le représentant d'un Dieu de paix et de miséricorde !

La France assaillie par tant de puissances conjurées, semble toucher à l'instant de sa ruine; déjà les alliés se partagent entr'eux

ses magnifiques débris. Un prince jeune, entreprenant et ennemi des Français, s'assied sur le trône de St. Pierre. Jean de Médicis, sous le nom de Léon X, se propose et la prospérité de sa famille et la vengeance de l'affront qu'il a reçu dans les champs de Ravenne, en perdant à la fois la victoire et la liberté. On ne sauroit attribuer qu'au respect excessif pour la dignité de prince de l'église, la négligence qui permit de s'échapper à un prisonnier de cette importance.

Louis XII. 1513

La tombe renfermoit depuis plusieurs années le vertueux d'Amboise. Les guerres d'Italie avoient enlevé Nemours, Chaumont, d'Aubigny et tant d'autres guerriers intrépides. Les finances étoient épuisées, et la sensibilité du monarque s'opposoit aux ressources qui fouloient les peuples : il envisage sa position critique avec une juste douleur, mais il n'en est point abattu.

Il envoie dans la Navarre le brave la Palisse avec Bayard, à qui l'admiration publique avoit déjà donné le titre glorieux de *chevalier sans peur et sans reproche*. L'héroïsme de ces deux guerriers ne put sauver un état que la foiblesse de son souverain ne lui permettoit pas de défendre. Sous les murs de Pampelune, le duc d'Albe assura la conquête des Espagnols. Jean d'Albret gémissoit de se voir dépouillé de ses états ; Catherine de Foix son épouse lui dit : « Don Jean, si nous fussions » nés, vous Catherine et moi Don Jean, » nous n'aurions pas perdu la Navarre. »

Louis XII. 1513 La Trimouille marche en Italie à la tête d'un corps considérable, réduit Gènes et soumet pour la troisième fois le Milanès. Ces premiers avantages s'évanouissent, et des disgrâces leur succèdent. Les Suisses, sans artillerie, sans cavalerie et sans général connu, remportent par leur seule intrépidité la victoire de Novarre, chassent les Français de l'Italie, et méritent le titre de protecteurs du duc de Milan.

Les Anglais pressent le siége de Térouane. François de Teligny et Antoine de Créqui opposent une défense glorieuse aux attaques du roi d'Angleterre et de l'empereur, qui s'étoient réunis sous les murs de cette place. La santé de Louis ne lui permettant pas de se mesurer avec ces deux rivaux, il s'arrête dans Amiens, confie le commandement à de Piennes, et trace un plan de campagne de pure observation; mais instruit que les assiégés sont entièrement dépourvus de vivres et de munitions, il donne l'ordre précis de leur porter du secours : la gendarmerie s'avance pour favoriser par une fausse attaque, la marche du convoi. L'incertitude dans les ordres qui ne marquent avec précision ni le combat, ni la retraite, porte de l'hésitation dans les mouvemens; une terreur panique s'empare des esprits; on prend la fuite, on se renverse, et l'affaire de Guinegate reçoit le nom injurieux pour les Français, de *Journée des éperons.*

Chabanne s'épuise en efforts inutiles pour rassurer les troupes. Bayard fait des prodiges de valeur; seul, il défend pendant plus d'une demi-heure l'entrée du pont, et sauve par son dévouement un grand nombre de fuyards. Prêt à être accablé par la foule des ennemis, le chevalier aperçoit un officier espagnol qui reposoit assis à l'ombre d'un arbre : il fond sur lui, lui porte son épée à la gorge et lui crie d'une voix menaçante : « Rends-toi, » gendarme. » L'Espagnol désarmé, demande le nom du chevalier dont il se reconnoît le prisonnier : « C'est le capitaine Bayard qui » lui-même vous remet son épée. »

Louis XII. 1513

L'empereur et le roi d'Angleterre accueillent avec des distinctions honorables, l'illustre Français qui bientôt impatient du repos, demande la permission de s'éloigner. L'officier espagnol lui dit : « Vous ne parlez » pas de votre rançon ? — Ma rançon est » pour la vôtre : ne vous ai-je pas d'abord » fait prisonnier ? »

Les deux guerriers paroissent au tribunal de l'empereur, qui prononce que Bayard est libre ; mais qu'il ne peut s'éloigner sans l'aveu du roi d'Angleterre. Henri VIII exige du chevalier sa parole d'honneur de passer six semaines sans porter les armes, et de consacrer cet intervalle au voyage de la Flandre, dont les habitans désiroient voir un homme si renommé.

Les Suisses causent des alarmes fort vives

Louis XII. par leurs rapides progrès en Bourgogne. La
1513 Trimouille se jette dans Dijon, et sent bientôt le besoin d'éluder, par des négociations, le danger que l'on ne peut repousser par les armes. Les Suisses impatiens de retourner dans leurs montagnes, avides d'or et sans aucune idée de politique, dictent ou plutôt acceptent des conditions trop avantageuses pour ne pas déceler leur nullité. Quatre cent mille écus arriérés des anciennes pensions, leur sont comptés; ils reçoivent en outre la promesse que le roi de France renoncera sans retour au Milanès, dissoudra le concile de Pise, et reconnoîtra la décision que des juges choisis par des Suisses, prononceront sur les parties de la Bourgogne que l'empereur réclamoit à titre de propriété de Charles d'Autriche. Louis désapprouve hautement le gouverneur, refuse la ratification du traité; mais l'état est sauvé.

1514 La mort d'Anne de Bretagne ajouta des chagrins domestiques aux inquiétudes dont Louis étoit dévoré comme monarque. Réduit aux extrémités les plus fâcheuses, il plaça sa confiance dans les talens du duc de Longueville, petit-fils du célèbre Dunois. Cet habile négociateur gagna Léon X, en sacrifiant le concile de Pise à celui de Latran, et par un traité d'alliance avec les Médicis. Ferdinand accorda une trève, sous la promesse que la princesse Renée épouseroit l'un des archiducs, et recevroit en dot les droits de Louis

sur le Milanès. Henri VIII accepta la paix, sous la condition que sa sœur Marie deviendroit reine de France. Maximilien, aussi dépourvu de finances que fécond en projets imaginaires, vendit son amitié à prix d'argent. Louis XII. 1514

Le jour même « où le roi fort antique et » débile sortit de Paris, pour aller au-devant » de sa jeune femme, » les courtisans et les médecins annoncèrent sa fin prochaine. Le peuple ressentit les premières atteintes des regrets, dont le cours devoit être si prolongé; et ce noir pressentiment répandit un nuage de tristesse sur les fêtes de ce fatal mariage.

La nouvelle reine, par ses grâces et par son esprit, captiva tous les suffrages. L'héritier présomptif de la couronne, dont l'humeur prodigue arrachoit souvent au bon roi cette plainte : « Hélas, nous travaillerons en vain ! » ce gros garçon gâtera tout; » le duc de Valois paya tribut aux charmes de Marie. Guignaud, chevalier d'honneur de la reine, fut témoin des transports et des progrès du jeune prince; il arrêta le cours des uns et des autres par ce peu de mots : « Monsei- » gneur, craignez de vous donner un maître. »

Louis ne tarda guère de devenir la victime de se complaisance et de sa galanterie. Le désir de satisfaire les goûts d'une épouse adorée, l'éloigna d'un régime nécessaire à son état de foiblesse, et creusa dans peu de temps son tombeau. « Le bon roi, à cause de sa femme » avoit du tout changé sa manière de vivre;

Louis XII. » car, où il souloit dîner à huit heures, il
1514 » convenoit qu'il dînât à midi ; où il souloit
» se coucher à dix heures du soir, souvent
» se couchoit à minuit. »

Il vit les approches d'une mort lente
1515 avec la sécurité qu'inspire une belle vie. Sans se perdre en maximes fastueuses, en conseils inutiles, il dit à son successeur ces paroles simples et touchantes : « Je meurs et » je vous recommande mes sujets. » (1)

La douleur de la perte de Louis fut vive et générale. Les crieurs publics firent de leur propre mouvement retentir les rues de ce peu de mots, qui touchent bien autrement que l'éloquence apprêtée des oraisons funèbres : « Le bon roi Louis, le père du peuple, est » mort ; priez Dieu pour le repos de son » ame. »

On entendoit de toutes parts répéter ces plaintes interrompues par des pleurs et par des sanglots : « Nous avons perdu notre bon » père qui répugnoit à la flatterie, qui de- » mandoit la vérité, qui chérissoit ses sujets » comme s'il eussent été ses propres enfans. » Jamais, non jamais, on ne jouira d'un » temps aussi heureux que sous son règne. »

Les qualités attachantes et les vertus respectables de ce monarque, justifioient bien l'amour que lui portoient ses peuples. Son

(1) Louis XII mourut âgé de 53 ans, après avoir régné quatorze années.

expérience l'avoit convaincu que dans les cours, les cabales concourent toutes au même but; celui de fermer à la vérité les avenues du trône. Aussi se déguisoit-il souvent, et se confondoit-il dans les classes communes, pour y apprendre l'opinion publique, « pour » s'amender et se corriger. » Louis XII. 1515

Il s'appliquoit à protéger les habitans des campagnes contre les injustices et les outrages des hommes puissans. Un grand seigneur ayant maltraité un paysan, se vit contraint à lui faire des réparations, et reçut du monarque cette sévère réprimande : « Com- » ment êtes-vous assez peu raisonnable pour » insulter à ceux qui vous mettent le pain à » la main ? »

Son intéressante sensibilité l'attachoit à la religion dont il pratiqua les devoirs, sans y mêler la superstition dont les hommes les plus éclairés de ce siècle furent atteints. Le parlement lui-même reçut, avec des témoignages de respect et de reconnoissance, le privilége accordé par le général des Cordeliers (en 1502), de revêtir tous les membres de la cour, après leur mort, des habits de l'ordre des frères mineurs. Cette singulière prérogative fut citée dans Paris comme un honneur d'un grand prix.

La facile indulgence de Louis toléroit des mouvemens de légéreté que les souverains, et plus encore leurs ministres, punissent souvent comme des fautes graves. Le premier,

Louis XII. 1515 il sourioit aux chansons et aux quolibets que l'on se permettoit jusque sur la scène, pour peu qu'elles présentassent des traits ingénieux. Un de ces poèmes dont la licence étoit extrêmement condamnable, le montroit sous le personnage d'un avare qui buvoit dans un immense réservoir d'or, sans pouvoir jamais étancher sa soif des richesses : « J'aime » mieux, dit-il, que mon peuple rie de mon » économie, que s'il pleuroit de ma prodi- » galité. D'ailleurs, je trouve la farce ré- » jouissante, et je permets que pour passer » le temps on parle de moi et de ma cour; » mais que ni les poètes ni les acteurs n'ayent » l'audace de lâcher aucun trait contre la » reine. Je les ferois tous pendre. »

Ce respect dont nous venons de donner un exemple, ne se démentit jamais pour son épouse. Cependant cette princesse abusa des droits d'un ancien amour, nuisit aux intérêts du royaume, entrava les opérations de l'Italie, et fut altière dans son intérieur. L'époux complaisant répondoit aux personnes qui le plaignoient de sa trop grande foiblesse : « On doit donner quelque chose à la femme » pudique. »

Sa galanterie délicate sema les germes de cette politesse qu'on vit se développer sous le règne suivant. Il introduisit le titre de *monsieur* (en 1509), à l'usage des nobles qui n'avoient été jusqu'alors désignés que par leurs noms ou leurs surnoms, lorsque la

dignité de chevalier ne leur assuroit pas le droit d'être appelés *monseigneur*. Louis XII. 1515

Sa passion pour la chasse fut extrêmement vive, et mit plusieurs fois sa vie en danger. Ses chiens et ses oiseaux firent l'admiration de l'archiduc Philippe-le-Beau, lorsque ce prince traversa la France. Ses léopards prirent des chevreuils et des lièvres devant l'évêque de Gaves, ambassadeur de Marguerite. Son équipage renommé fort au loin, « marchoit » toujours à sa suite pour être employé dans » tous les lieux qui se montroient favora- » bles à la chasse. Etant à Grenoble avec la » reine, lors de son retour d'Italie, il y » séjourna huit jours, en passant le temps à » la chasse des grosses bêtes, *à la volerie*, » *et à plusieurs autres ébats divers et sola-* » *cieux déduits*. »

La bonté de cet excellent monarque imprimoit un caractère aimable à ses plaisirs.

La dépense de la vénerie étoit conduite avec une telle sagesse, qu'elle ne porta point sur les revenus publics, et se prenoit sur les sommes destinées aux dépenses personnelles du roi. Les peuples furent soulagés du poids des équipages, « dont le logement sous d'au- » tres règnes avoit été quelquefois plus oné- » reux que le logement même des gens de » guerre. »

Louis dédaigna cette jalousie exclusive qui semble tenir nécessairement à la fureur de la chasse, et qui produit tant de querelles,

Louis XII. 1515 d'actes arbitraires, de persécutions et de vengeances. Un animal de peu de valeur, tué par imprudence ou par besoin, a souvent fait répandre plus de pleurs, entraîné plus de misère et coûté plus de sang, que le meurtre d'un père de famille, qui prive la patrie d'un sujet et ses enfans d'un support.

Le bon roi voulut que ses plaisirs fussent partagés, et permit aux nobles « d'avoir » chiens et chevaux, et d'aller à la chasse » comme bon leur sembleroit en leurs pos- » sessions et domaines, sans payer, comme » ils avoient accoutumé, une grande somme » de deniers. »

Le goût du souverain devint une mode générale. Mais par malheur, ni ses exemples ni ses exhortations, ne purent soumettre aux règles de l'ordre les Français que la vanité pousse si volontiers à l'étalage d'un luxe au-dessus de leurs moyens. Cet excès s'étendoit depuis les grands seigneurs, jusqu'aux gentilshommes campagnards : « Tous préten- » doient avoir vol pour héron, pour milan » et pour tout autres véneries. » Louis comparoit en riant les premiers à Diomède, et les seconds à Actéon : « Les uns, disoit-il, » sont mangés par leurs chevaux, et les autres » par leurs chiens. »

François Ier (1) La magnificence de la cour et les qualités brillantes du nouveau roi, séchèrent promp-

(1) François Ier monta sur le trône à l'âge de 21 ans.

tement les larmes du peuple qui, toujours inconséquent et frivole, et toujours avide de spectacles, blâme l'économie du souverain, lors même qu'elle assure son repos et son bonheur. Les courtisans ne déguisoient qu'imparfaitement leur mépris pour une économie dont la sagesse leur paroissoit triste et sévère. François I. 1515

La reine douairière fut bientôt fatiguée d'une surveillance étroite sur toutes ses démarches, et se hâta d'annoncer qu'elle n'avoit aucun espoir de grossesse. Sans respect pour les lois de la décence, cette femme légère donna sa main à Suffolk, deux mois après la mort de son auguste époux. Ce mariage avec un homme dont la naissance étoit obscure, excita des murmures, mais ne produisit aucune surprise. La liaison des deux amans avoit éclaté en Angleterre, et indigné les seigneurs français. Henri VIII, soit par politique, soit par dépravation de mœurs, avoit paru sanctionner ce désordre, lorsqu'il nomma Suffolk son ambassadeur pour assister au mariage de la princesse.

La cérémonie du sacre, l'entrée dans Paris et les dons répandus avec profusion, avoient presque épuisé les épargnes de Louis XII, lorsque François I.er entreprit la conquête du Milanois. Sa première démarche fut de protester contre les renonciations de Louis XII, qu'il déclara lui être tout-à-fait étrangères.

La soif de la gloire si ardente dans une ame généreuse, étoit encore animée dans

François I. 1515 François I.er par cette passion qui subjugue la jeunesse, la jette souvent dans des erreurs, mais lui inspire quelquefois de la magnanimité. Le désir de rendre des hommages à Corinne de Milan, ajouta beaucoup à l'ardeur avec laquelle un roi de vingt-un ans franchit les Alpes. Raisonneurs profonds et politiques consommés, épuisez-vous en recherches sur les causes secrètes des événemens. L'expérience vous convaincra de la justesse de cette pensée d'un sage : « Dieu qui sait tout, se moque bien de nous, et confond à chaque » instant notre présomption. »

Avant son départ, le monarque déclara sa mère régente du royaume ; et, jaloux de lui donner des preuves de son extrême tendresse, il l'investit du droit de faire grâce aux criminels. Le parlement résolut de montrer, par d'énergiques représentations, que cette superbe prérogative ne sauroit être transmise sans offenser la majesté du souverain. La régente, instruite du projet de cette démarche, la prévint, « et remit les lettres qu'elle en » avoit reçues. »

L'épée de connétable fut donnée à Charles de Bourbon, et la charge de chancelier au premier président Antoine Duprat.

A la tête d'une armée florissante, François passe les monts, est accueilli par le duc de Savoie, mais n'a que les Vénitiens pour alliés. Les Suisses, défenseurs du duc de Milan, sont entraînés par les discours du cardinal de

Sion : ils se refusent à tout accommodement, et fondent sur les Français dans les plaines de Marignan. François Ier 1515

Bourbon commandoit l'avant-garde : six mille lansquenets, l'élite des troupes de l'Allemagne, occupoient le centre de l'armée, et brûloient d'ajouter à la gloire qu'ils avoient acquise sous le nom *des bandes noires*. L'infanterie française marquoit l'aurore des glorieuses destinées qui l'attendoient ; elle avoit été placée sur la route qui devoit la conduire à devenir la plus redoutable troupe de la terre, par les soins prévoyans de Louis XII (1).

Le combat dure un jour entier sans être décisif : les deux armées passent la nuit sur le champ de bataille : François dort sur un affût de canon, à quarante pas d'un bataillon ennemi. Le second jour, dès l'aurore, les Suisses recommencent l'attaque : sur les neuf heures du matin, ils se retirent en bon ordre, et laissent parmi les morts quinze mille de leurs camarades.

Dans cette circonstance mémorable, l'artillerie française donna des preuves de cette supériorité qui la rend si formidable aux ennemis, et qui lui assure la considération de l'armée.

Elle enlevoit des files de Suisses qui furent long-temps foudroyés sans s'ébranler. Les

(1) « Plusieurs gentilshommes d'une haute naissance avoient » assez abandonné leurs anciens préjugés, pour consentir à » entrer dans un service jusqu'alors méprisé.

François I. 1515 militaires éclairés rendent hommage aux soins du grand maître Genouillac, des étonnans progrès dans la science de placer et de servir les batteries.

François déploya dans les deux journées une valeur brillante, qui alluma dans tous les cœurs une généreuse émulation. Le vieux Trivulce, surpris de tant de faits héroïques, s'écria : « Je me suis trouvé à dix-huit ba-
» tailles ; celle-ci a été un combat de géants,
» et les autres n'étoient que des jeux d'en-
» fans. »

Quoique tous les guerriers fussent appelés à partager la gloire acquise en commun, néanmoins un suffrage unanime adjugea le prix de la valeur à Bayard, qui, pour comble d'honneur, reçut de François la demande de l'armer chevalier. Il opposa d'abord des refus modestes à la demande du monarque ; mais cédant à des ordres réitérés, il tira son épée et dit : « Sire, autant vaille
» que si c'étoit Roland ou Olivier, Godefroi
» ou Baudoin son frère. » Après avoir rempli les rites de cette auguste cérémonie, le bon chevalier baisa son épée, et l'apostropha dans ces termes : « Glorieuse épée, qui aujourd'hui
» as eu l'honneur de faire chevalier le plus
» grand roi du monde, je ne t'emploierai ja-
» mais que contre les infidèles ennemis du
» nom chrétien : certes, ma bonne épée, tu
» seras moult bien connue, relique gardée
» et sur toutes autres honorée. »

Cette réception solennelle fut peut-être moins inspirée par un mouvement d'enthousiasme, que par le désir de ranimer l'amour de la chevalerie, qui languissoit depuis quelques années. Un honneur recherché jadis avec tant d'empressement, étoit à cette époque tellement déchu, que plusieurs guerriers d'une haute réputation le dédaignoient. François s'adresse à Fleurange, jeune seigneur, que sa vaillance avoit fait surnommer l'*Aventureux*, et qui, célèbre par sa galanterie, s'écrioit en montant à l'assaut : « Ha ! si ma dame me » voyoit ! » François lui dit avec une expression amicale : « Je sais bien que en quelque » bataille que vous ayez été, ne voulûtes être » chevalier : je l'ai aujourd'hui été ; je vous » prie que le veuillez l'être de ma main. » Une telle offre fut accueillie avec respect et reconnoissance. François I. 1515

La victoire de Marignan donna le Milanois aux Français. Maximilien Sforce vint, comme son père, traîner et finir ses jours en France.

Léon X, effrayé des succès de François, lui demanda une entrevue à Bologne. Ces princes se sentent attirés par un penchant réciproque. Animés d'un même goût pour les plaisirs, la magnificence, les lettres et la galanterie, ils sont promptement lassés des affaires, et se livrent sans contrainte aux dissipations de la société. Le travail reste en entier aux soins du chancelier et de deux prélats

François I. italiens. Un chapeau de cardinal et plusieurs
1515 bénéfices achètent Duprat : le perfide ministre sacrifie la pragmatique-sanction pour le concordat qui blessoit les immunités de l'église gallicane, épuisoit les finances du royaume, et anéantissoit l'émulation de la jeunesse.

Tous les ordres de l'état furent mécontens : le clergé, le parlement et l'université s'exprimèrent avec énergie. L'ordre formel du monarque étouffa les plaintes, et repoussa les représentations. Il fallut admettre un règlement désavantageux sous plusieurs rapports (1).

1516 Le traité de Noyon se signe entre François I.er et Charles-Quint, qui se donnent mutuellement l'un, l'ordre de la Toison-d'Or, l'autre celui de St. Michel.

L'alliance renouvelée avec l'Angleterre rend à la France Tournai, et lui auroit valu Calais, sans les intrigues du cabinet de Madrid.

---

(1) Le *concordat* comprenoit douze *rubriques* ou titres : « Le premier abolit les élections des évêques, abbés, prieurs ; » et accorde au pape le droit d'y nommer, sur la présentation » du roi, pourvu que les sujets ayent plus de vingt-sept » années. Le second abolit les grâces, expectatives, etc. Le » troisième établit le droit des gradués, etc. etc. etc. » Un passage de Dreux du Radier terminera cette remarque sur un sujet devenu d'un intérêt médiocre : « La nomination aux » évêchés qui avoit appartenu à nos rois sous les deux pre- » mières races et bien avant sous la troisième, leur fut con- » firmée par le *concordat* ; et le pape, qui ne donnoit rien » du sien, gagna les *annates*, c'est-à-dire, une année des » revenus des bénéfices, par forme d'indemnités, suivant le » droit que les papes s'attribuoient d'en disposer. »

Les Suisses satisfaits de s'être montrés redoutables, vendent leurs services par un traité qui, sous le nom de *paix perpétuelle*, n'a pas durant le cours de près de trois siècles, reçu d'altération. François I. 1516

A cette époque, le roi, nouvel Auguste, ferma pour quelques instans le temple de Janus, et vit d'un œil assez indifférent la naissance DE LA RÉFORME, qui devoit bientôt réclamer toute sa sollicitude.

L'auteur de cette révolution étoit bien éloigné d'en prévoir les suites. Lors de ses premières entreprises, il n'eût jamais pensé que ses progrès abreuveroient de sang une partie de la terre, influeroient sur les gouvernemens, donneroient une nouvelle direction aux esprits, et changeroient presqu'en entier la face de la société.

Luther, homme d'un génie mâle, d'une humeur sombre et d'un caractère impétueux, naquit (en 1483) à Isleben en Saxe : ses premières études le destinoient au barreau. Il se promenoit (en 1502) avec un de ses compagnons; le tonnerre les frappe et les renverse. Luther se relève, mais cherche en vain à ranimer son ami. Ce funeste événement le plonges dans une mélancolie qui le porte à s'ensevelir au fond d'un cloître d'Augustins. Quelques différends survenus entre les supérieurs de son ordre, lui procurent une commission pour Rome (en 1512).

Les désordres de la cour pontificale et les

François I. mœurs corrompues des princes de l'Église, le
1516 pénètrèrent d'indignation. Depuis son retour en Allemagne, on observa qu'il se livroit sans relâche à des méditations abstraites ; qu'il ajoutoit à ses austérités, et que ses discours prenoient une teinte plus sévère. Le feu couve quelques années dans l'intérieur du volcan ; une étincelle en produisit l'explosion.

Léon X protégeoit les arts, cultivoit les lettres, ouvroit un asile aux talens effarouchés par la barbarie ottomane ; mais trop emporté par l'ardeur de ses passions, il nourrissoit dans son sein des projets ambitieux, et se livroit à son goût pour la magnificence avec une fastueuse prodigalité. Sous le prétexte d'une guerre contre les Turcs, et pour hâter les constructions de l'église de St. Pierre, il ordonna de prêcher des indulgences, qu'on n'obtenoit que par le sacrifice de quelques sommes plus ou moins considérables. Cette ressource avoit déjà produit de nombreux abus, mais moins révoltans que ceux du mo-
1517 ment où nous sommes parvenus. Des bureaux de recette s'ouvrirent dans les cabarets, et jusque dans les lieux de prostitution. Técélius, fermier de cette banque sacrilége, s'apercevant que la recette languissoit, se permit les plus énormes excès, dans l'espoir de ranimer la ferveur. Un pareil scandale devient le signal du mécontentement et de l'indignation.

On connoîtroit mal les foiblesses du cœur humain, en supposant l'intérêt du bien pu-

blic capable d'exciter seul une passion réelle ; cet effet n'appartient qu'à l'intérêt personnel. Les Augustins, chargés jusqu'alors de la distribution des indulgences, sont offensés qu'un privilége si lucratif passe entre les mains des Dominicains. Des plaintes et des murmures contre leurs heureux rivaux les aigrissent encore. L'insulte faite à l'ordre dont il est membre, arrache Luther à ses profondes rêveries, et lui fait rompre le silence. Plein d'audace et préparé par d'immenses études, il s'élance dans l'arène, *tel*, dit un de ses contemporains, *qu'un sanglier furieux*.

François I. 1517. 1518

D'abord il se montre « plein de soumission » non-seulement envers le concile, mais en- » vers le saint-siége. » Il écrit au pape : « Donnez la vie ou la mort, approuvez ou ré- » prouvez comme il vous plaira, j'écouterai » votre voix comme celle de Jésus-Christ. »

Léon X auroit pu sans peine étouffer les premières étincelles de l'incendie. Par malheur il commit la faute trop commune et toujours funeste, de mépriser un adversaire dont la foiblesse donne une trompeuse confiance : plusieurs circonstances, il est vrai, sembloient le justifier. Un prince spirituel, affable et noble, pouvoit-il concevoir quelques alarmes des cris d'un moine obscur, que ses yeux n'avoient pas distingué dans la foule prosternée à ses pieds, et qui sembloit uniquement engagé dans une querelle particulière ?

Par une bulle, Léon anathématise les écrits

François I. 1518 de Luther, et frappe sa personne d'excommunication, sans égard pour les prières de plusieurs cardinaux, qu'une longue expérience rendoit plus sages et plus prévoyans.

Luther devenu furieux, en appelle au futur concile (en 1520), livre aux flammes, dans Wurtemberg, la bulle de Léon avec les décrétales des papes ses prédécesseurs.

Charles-Quint veut interposer sa médiation suprême. Sur un sauf-conduit, Luther a l'assurance de comparoître devant la diète de Worms (en 1521), et d'y déployer une inébranlable énergie. « Il ne veut point entendre » parler de rétractation, parce qu'étant en- » gagé, sa réputation chrétienne ne lui per- » mettoit pas, disoit-il, qu'il se cachât dans » un coin et qu'il reculât. »

Les nouvelles fulminations de l'Eglise, loin d'écraser Luther, développent l'étendue de ses ressources : le feu qui l'embrâse assure le triomphe de sa sauvage éloquence. Sa subtile théologie confond les plus déterminés de ses adversaires, et sa fermeté subjugue ceux que son ton altier offense. L'étendue et la fougue de ses idées ne lui permettent pas de renverser des ennemis indignes de son courroux ; c'est l'Église qu'il attaque jusque dans son sanctuaire ; il peint des couleurs les plus fortes les excès, les désordres et les crimes de la cour de Rome. Plus téméraire de jour en jour, il dédaigne de combattre les abus, pour remonter aux sources d'où ils découlent. Se re-

prochant sa première modération, il appelle Léon *le petit papelin*, *le petit ânon de pape*, et vomit des injures grossières dont ses propres amis rougissent. Il accuse les évêques de vendre aux curés pour une rétribution annuelle d'un écu, le droit de vivre avec une concubine. A l'en croire, les prêtres de mœurs chastes étoient eux-mêmes assujettis à cette extorsion. François I. 1518

Mélancthon, l'un des hommes le plus doux, le plus savant et le plus modeste de son siècle, se range avec respect au nombre des apôtres de la nouvelle secte. Il ne tarde point à sentir la pesanteur du joug qui l'oppresse. Ses qualités intéressantes l'enchaînent; mais son cœur s'épanche dans le sein de l'amitié. « Je suis » en servitude, disoit-il, comme dans l'antre » du cyclope. »

L'intérêt, la politique, l'amour de l'indépendance et les progrès de la conviction, grossirent la foule des disciples de Luther, qui s'applaudit bientôt de voir parmi les chefs de son parti plusieurs souverains. Léon X, avec une imprudence qui lui a souvent été reprochée depuis, s'écrie : « Le frère Martin » a un très-beau génie, dont tous les autres » moines sont jaloux. »

Dans la marche et dans la conduite de Luther, tout porte le signe distinctif des hommes à grand caractère. Plus les obstacles se multiplient et se renforcent, plus leur opiniâtreté s'irrite. Ayant d'abord quitté le froc

François I. pour la soutane, il prend bientôt l'habit sé-
1518 culier, et finit par se marier avec une religieuse de vingt-six ans, d'une rare beauté.

Son imagination l'entraîne dans quelques écarts que ses ennemis ont exagérés, et qui nous laissent pourtant l'opinion que ses mœurs habituelles étoient austères. On lui reprocha entre autres vices son penchant pour la boisson, qui le portoit à vider, tout en argumentant, une coupe de vin de deux pintes. Mais les usages de son siècle et les habitudes particulières de ses compatriotes, rendoient simple et commune une habitude qui ne s'accorde ni avec nos mœurs ni avec nos goûts. Nous nous servirions aussi difficilement des plats et des verres de nos anciens, que de leurs armures.

Que le lecteur n'attende pas de nous des jugemens indiscrets sur les points de controverse : nos devoirs et nos études furent toujours trop éloignés des connoissances théologiques, pour que nous nous permettions de discuter les dogmes de la religion, et que nous n'obéissions pas dans un silence respectueux aux décrets de nos pasteurs.

1519 La mort de l'empereur Maximilien avoit allumé pour long-temps la discorde entre François I.er et Charles-Quint. Tous deux aspirèrent à l'Empire, se promirent d'être des rivaux généreux; mais conçurent dès le premier jour une haine réciproque. Le roi perdit de vue son compliment agréable à l'am-

bassadeur d'Espagne : « Nous faisons la cour » à la même maîtresse, le plus heureux » l'emportera sans que le maltraité se per- » mette des plaintes ou des reproches. » François I. 1519

L'amiral Bonnivet et le comte de la Marck répandirent des sommes considérables, pour s'assurer des suffrages. Les émissaires espagnols furent moins magnifiques, mais plus habiles. Les deux monarques eux-mêmes cherchèrent à réussir par des routes opposées. François se plaisant à déployer l'éclat répandu sur sa personne par ses qualités héroïques et par ses premières victoires, pénétra les électeurs de la crainte de se donner dans un chef aussi redoutable un maître absolu. Charles, en apparence simple, modeste et d'un esprit lent, déroboit à la faveur d'une profonde dissimulation les qualités qui devoient un jour le rendre si puissant. L'idée de sa médiocrité valut la préférence au souverain qui, dans la suite, menaça l'Europe du joug d'un empire universel.

François ne pardonna point à Charles sa défaite, et Charles n'oublia jamais les diverses entraves qui avoient répandu quelque incertitude sur ses succès.

Henri VIII dut à cette inimitié l'honneur d'être, pour ainsi dire, l'arbitre de la fortune. Son amitié devenoit d'un tel poids dans la balance politique, que ni l'un ni l'autre des deux rivaux ne négligeoit les moyens propres à l'obtenir. Wolsey, ministre avide, vendoit

François I. 1520 l'appui de l'Angleterre et en trafiquoit avec une indécente facilité. François et Henri eurent entre Ardres et Calais une entrevue qui, par sa magnificence, fit nommer ce lieu *le champ de drap-d'or*.

Les deux rois donnèrent l'exemple, et par conséquent le goût de la prodigalité. Leurs cours se plurent à étaler un luxe qui causa la ruine d'un grand nombre de gentilshommes, « dont plusieurs y portèrent leurs » moulins, leurs forêts et leurs prés sur leurs » épaules. »

Les précautions d'une outrageante défiance accompagnèrent dans le principe toutes les démarches. François, excédé des entraves d'une étiquette ennuyeuse et fatigante, se lève dès le point du jour, part suivi de deux gentilshommes et d'un page, arrive au château de Guines, étonne la garde anglaise, et parvient à l'appartement de Henri qu'il éveille et qu'il embrasse. Ce prince stupéfait, croit au premier instant être encore plongé dans les illusions d'un songe : certain et charmé de la confiance de François, il s'écrie avec émotion : « Mon frère, vous m'avez fait » meilleur tour que jamais homme fit à autre, » et me montrez la grande fiance que je dois » avoir en vous ; et moi, je me rends votre » prisonnier dès cette heure et vous baille » ma foi. »

L'échange d'une riche chaîne d'or et d'un superbe brasselet, termina cette scène du plus touchant intérêt.

Depuis cette entrevue, les traces des soupçons furent effacées : les épanchemens de l'amitié, les fêtes et les traits de galanterie se succédèrent à l'envi. Ces amusemens prodigués à grands frais par deux souverains, dont le goût flattoit leurs contemporains, portèrent quelquefois l'empreinte de la rudesse et de la grossiéreté. Un jour après s'être divertis des spectacles du saut, de la course et de la lutte, exercices dans lesquels les hommes les plus forts et les mieux exercés des deux nations s'étoient disputé le prix, les rois passèrent dans un pavillon où des vins de toute espèce leur furent servis avec profusion. Henri, la tête échauffée, saisit François au collet et dit : « Mon frère, je » veux lutter avec vous. » François, plein de vigueur et d'adresse, renversa facilement son adversaire, « et lui donna un merveil- » leux saut. » Le prince abattu, s'écria qu'il vouloit prendre sa revanche. La rougeur de son visage et l'altération de sa voix trahissoient une violente animosité, et les seigneurs s'empressèrent de prévenir une seconde épreuve ; ils ne parvinrent qu'avec quelque peine à conduire les deux monarques au souper qui les attendoit. François I. 1520

On regarda comme des sacrifices à la prudence, les instans que François déroboit à ses plaisirs, pour gagner Wolsey par des dons considérables et par des promesses encore plus brillantes ; mais peu de mois après,

François I. Charles-Quint se rendit à Douvres, et racheta
1520 cet homme en ouvrant une carrière plus vaste à son ambition intéressée.

La guerre inévitable entre les deux rivaux
1521 éclate : la duchesse de Châteaubriant, maîtresse du roi, place ses deux frères à la tête de deux armées. L'Esparre le cadet, prend et perd la Navarre avec une extrême promptitude : Lautrec l'aîné, se consume en efforts malheureux pour défendre l'Italie : le combat sanglant de la Bicoque, entraîne la perte du Milanois. Etrange effet des passions contraires sur deux chefs de l'Eglise ! Jules II meurt de rage à la vue des victoires des Français, et Léon X de joie à celle de leurs défaites.

Bonnivet s'empare de Fontarabie dont la démolition est résolue par la prudence, mais que la vanité du vainqueur conserve pour lui servir de trophée.

Le surintendant des finances Samblançai, vieillard vénérable que François appeloit son père, est accusé d'avoir distrait les fonds destinés à l'armée d'Italie. Le perfide Genti, l'un de ses secrétaires, lui enlève les titres qui justifient sa conduite ; en vain il affirme sur son honneur et avec serment que la duchesse d'Angoulême s'est fait donner pour son propre usage, l'argent qui manque aux troupes : on le plonge dans un cachot, d'où il ne sortit que plusieurs années après (en 1527) pour être pendu.

L'empereur fond sur la Flandre avec une célérité que son rival trop confiant n'avoit point prévue; Anne de Montmorenci se laisse enlever Moussons, qui passoit pour une des clefs du royaume. L'alarme devint générale : les officiers les plus expérimentés décidèrent dans un conseil de guerre, qu'il reste pour unique ressource de brûler Mézières, et de ravager le plat pays, dans la vue d'affamer les ennemis. Bayard combat ce dessein, demande la permission de se jeter dans la place, et s'engage à la défendre le temps nécessaire pour lever un corps capable de faire face à l'empereur. « Sire, dit-il, il n'y » a point de place foible là où il y a gens de » bien pour la défendre. » Cette offre généreuse est accueillie : le duc d'Alençon, gouverneur de la province, rassemble le plus qu'il peut d'hommes, d'artillerie et de munitions. Le plus jeune des Montmorenci, depuis connétable de France, accourt à la tête d'une jeunesse brillante, embrâsée du désir d'apprendre le métier de la guerre, sous un aussi grand capitaine que Bayard. François I. 1521

La défense de Mézières suffiroit pour la gloire de tout autre que Bayard ; mais elle n'est qu'un triomphe de plus pour ce grand homme, modèle le plus accompli des chevaliers. A ce siége mémorable dans les archives de la guerre, on fit le premier essai des bombes. Ce genre de destruction qui nous semble encore terrible, mais qui paroissoit

François I. 1521 bien plus effrayant à cette époque, n'ébranla point la fermeté du héros : avec une foible garnison, il repoussa les attaques de trente-cinq mille hommes qui menaçoient d'anéantir la forteresse sous le nombre des bombes et des boulets rouges; mais qui levèrent le siége dès qu'ils furent convaincus de l'inébranlable résolution de son défenseur, qui l'exprima dans ces termes : « Je n'abandonnerai la place » confiée à mes soins, que lorsque j'aurai fait » avec les corps entassés des assaillans un » pont, le seul sur lequel je puisse passer » sans honte. »

Bayard avoit de beaucoup surpassé l'attente des généraux : il se hâta de conduire les restes de sa garnison à l'armée royale, rassemblée dans les plaines de Ferragues. La présence du héros et de ses intrépides compagnons, remplirent les troupes d'une nouvelle ardeur : toutes demandèrent à marcher contre l'ennemi : ces heureuses dispositions furent sur-le-champ satisfaites.

Charles-Quint se retire; François le presse et bat à plusieurs reprises son arrière-garde; mais, par une lenteur bien opposée à son caractère entreprenant, il s'arrête au fort de ses succès, paroît incertain, et rassemble un conseil de guerre. Le connétable, la Trimouille, Chabane et Bayard insistent fortement sur la nécessité de pousser les avantages. Par malheur, Châtillon qui servoit en secret la haine de la duchesse d'Angoulême contre le con-

nétable, soutient qu'il est assez heureux de contraindre un ennemi redoutable à la retraite, sans prétendre le réduire à la dernière extrémité. Cet avis l'emporte, et l'armée, après la prise d'Hasdin, prend ses quartiers d'hiver. François I. 1521

Les princes chrétiens, livrés à leur ressentiment, laissoient les Turcs accabler de leur puissance l'héroïsme chrétien des chevaliers de Rhodes. Villers de Lisle-Adam se couvrit de gloire par des prodiges de valeur. Il n'abandonna le chef-lieu de son ordre qu'après avoir épuisé toutes les ressources du génie secondé par la vertu, et inutilement réclamé les secours des souverains de l'Europe. Soliman eut assez de grandeur d'ame pour donner des marques de son admiration et de son respect à l'ennemi auquel il avoit juré tant de haine. Lisle-Adam, dont la France s'honore d'avoir été la patrie, choisit pour principal instrument de sa belle défense, un autre Français, l'ingénieur Lafontaine, qui se montra digne de cet honneur par sa bravoure, ses lumières et ses talens. 1522

François respiroit à peine des fatigues de la campagne, lorsqu'il se vit en butte à l'orage le plus terrible. Le pape, l'empereur, le roi d'Angleterre, Ferdinand archiduc d'Autriche, le duc de Milan, les Vénitiens, les Florentins et les Génois formèrent une coalition contre la France.

Henri VIII causa peu d'inquiétude, d'après

François I. l'opinion que Wolsey voudroit se venger d'un
1522 sanglant outrage. Au mépris de ses promesses réitérées pour gagner cet ambitieux prélat, Charles-Quint venoit de rechercher la satisfaction de poser la tiare sur le front de son ancien précepteur.

François se préparoit à chercher ses ennemis en Italie, lorsque des bruits vagues se répandirent que le connétable traitoit avec l'Espagne. Sans donner une grande confiance à ces rapports, le roi s'arrêta près de ce prince, dont une maladie feinte coloroit le long séjour à Moulins. Dans une conférence de plusieurs heures, Bourbon se plaignit de l'acharnement de ses ennemis, et du crédit de ses persécuteurs qui le déchiroient par des calomnies, qu'il ne vouloit démentir que sur le champ de bataille. Les assurances réitérées de son zèle et de sa fidélité dissipèrent assez les nuages, pour que l'entretien se terminât par des marques de confiance et des épanchemens d'amitié. « Le roi, franc, sincère et » trop disposé à être séduit par l'apparence de » ces vertus, accorda une telle confiance aux » protestations du connétable, qu'il rejeta la » pensée de le faire arrêter, quoique cette » mesure lui fût recommandée par les hommes » les plus sages de son conseil. »

Le surlendemain de cette entrevue, Bourbon
1523 se retira en Auvergne, où le château de Chantelles lui parut un lieu si susceptible de défense, qu'il se permit une démarche aussi

insensée que criminelle. Husac, évêque d'Autun, chef de son conseil, dressa contre le roi un cartel où les plaintes et les menaces s'exprimoient avec le ton du mépris. « Je ne » renvoie pas l'épée de connétable, parce » que François I.er me l'ôta au voyage de » Valenciennes, lorsqu'il donna à mener à » M. d'Alençon l'avant-garde qui m'appar- » tenoit; et l'ordre, je l'ai laissé derrière » mon chevet. » François I. 1523

François achevoit à Lyon les préparatifs de la campagne d'Italie, lorsqu'un héraut de Henri VIII et l'envoyé du connétable se présentèrent. Tous deux furent admis dans une audience publique. A l'aspect imposant du monarque, le héraut saisi de frayeur prononça d'une voix entrecoupée et foible : « Que » son maître se déclaroit l'ennemi mortel du » roi de France. » Une réponse calme, éloquente et ferme remplit les spectateurs d'admiration et d'enthousiasme. L'audace du message anglais étant repoussée avec dignité, des ordres furent expédiés pour que les troupes châtiassent un sujet rebelle. Le retour du roi à Paris contint les mécontens dans leur devoir.

La défection du connétable le couvrit de confusion. S'il étoit jamais possible de justifier la trahison, celle du connétable pourroit trouver quelques motifs dans l'injuste persécution de la duchesse d'Angoulême. Un amour méprisé, source des haines les plus

François I. 1523 implacables de la part des femmes, animoit cette princesse à la ruine d'un homme qui rejetoit l'offre de sa main, et dédaignoit le partage de son crédit. Un procès inique, et dirigé par le chancelier Duprat, lui ravit la plus grande partie des biens de sa maison. Egaré par le désespoir, il écouta les offres séduisantes, mais trompeuses, de l'empereur, qui lui promettoit l'investiture du Milanois avec la main de sa sœur Eléonore, veuve d'un roi de Portugal. Cette princesse devoit apporter douze cent mille écus de dot, vingt mille de douaire, six cent mille de joyaux; « et, au cas que l'empereur et l'archiduc » mourussent sans enfans, elle seroit héritière » de tous les royaumes et seigneuries. »

Le chancelier Baurrin, agent initié dans les détours mystérieux de la politique de Charles-Quint, trompa le trop confiant Bourbon par des éloges dont la profusion même devoit suffire pour éveiller ses soupçons.

Les préjugés superstitieux dont étoit imbu le caractère moral des hommes les plus renommés de ce siècle, se manifestèrent dans les conférences de Monthrison. Le but de la négociation étoit d'arborer l'étendard de la révolte contre le légitime souverain; d'introduire les Espagnols, les Anglais et les Allemands dans le royaume; enfin, de répandre l'incendie, le pillage et le meurtre au sein de la France. Ce plan odieux étoit combiné par des personnages d'une haute naissance,

tels que les comtes d'Escars, de Saint-Pril, de Lavauguyon, de Saint-Vallier et plusieurs autres du même rang, qui tous avoient acquis de la réputation aux armées. Ils entremêlèrent leurs criminels complots de scrupules et d'actes de dévotion : « Si ne voulurent, étant » le vendredi et le samedi, manger chair, » et puis jurèrent sur une croix et reliquaire, » où il y avoit du bois de la vraie croix, et » que le connétable portoit toujours à son » cou. » François I. 1523

Sans la connoissance du pouvoir illimité de l'orgueil sur le cœur humain, il seroit difficile de concilier les illusions du connétable avec l'étendue de son génie. Attaqué par un petit nombre de compagnies d'ordonnance, il s'échappa de nuit sous les habits du valet de Pompérau. Des dangers et des fatigues sans nombre l'assaillirent avant qu'il eût passé les frontières. A Milan, on le vit avec surprise arriver dans un dénuement total. Ce début étoit peu propre à gagner la faveur d'un monarque moins délicat sur sa parole, qu'attentif à ses intérêts.

Les souverains peuvent distribuer des places, prodiguer des faveurs, et combler de richesses les personnes qu'ils chérissent ou qu'ils croient utiles à leurs desseins ; mais l'autorité des plus absolus et des plus redoutables ne dispose pas de la considération publique ; indépendante et libre, elle n'obéit qu'au sentiment ; elle ne sera jamais le partage d'un traître, fût-il

François I. 1523 parvenu au sommet de la grandeur. Bourbon fêté par la famille impériale, put lire dans les regards des fiers Espagnols le mépris qu'il inspiroit. Le marquis de Villanasse répondit à Charles-Quint qui lui demandoit son palais pour loger ce transfuge : « Je ne puis rien » refuser à votre majesté ; mais je lui déclare » que si le duc de Bourbon loge dans ma » maison, je la brûlerai, lorsqu'il en sera » sorti, comme un lieu infecté par la perfidie, » et dès-lors indigne d'être jamais habitée » par des gens d'honneur. »

Le connétable, affligé du désagrément de sa position, demanda l'ordre de rejoindre l'armée d'Italie. Il nourrissoit l'espérance de relever sa conduite par de belles actions, et brûloit du désir de tirer vengeance de l'amiral Bonnivet, son ennemi personnel. Le marquis de Pescaire le reçut avec une froideur qui résultoit d'un double sentiment d'indignation et de jalousie. Il fit la campagne comme simple volontaire.

A l'aspect des dangers multipliés qui le menacent, François développe la grandeur de son ame. La guerre est soutenue de toutes parts, et la nation animée par l'exemple de son souverain, montre une généreuse assurance. Bonnivet n'essuie aucun échec en Italie : Guise force les Allemands à sortir de la Champagne. La Trimouille et Vendôme arrêtent les Anglais en Picardie, et réduisent leurs progrès à la prise de Bouchain. De Lude s'im-

mortalise par la défense de Fontarabie : il sut, durant trois années, résister aux attaques des Espagnols, et soutenir les horreurs d'une famine telle, que l'histoire n'en cite aucune accompagnée de circonstances aussi désastreuses. Il ne souscrivit à une capitulation honorable, que lorsque la mort du maréchal de Châtillon lui ravit toute espérance de secours. François I. 1523

Le cardinal de Médicis monta sur le trône de St. Pierre, prit le nom de Clément VII, et anima la ligue contre la France.

Cependant les regrets et les remords amenèrent les vœux de Bourbon vers un retour qui eût été aussi avantageux à son honneur qu'à sa patrie. Ces mouvemens de sensibilité firent place au désespoir et à la fureur, lorsque François se porta et l'accusateur et le juge de son parent coupable. Le monarque trahissant son caractère sacré, présida une assemblée des princes, des pairs et du parlement, qui prononça l'arrêt de condamnation du connétable et de plusieurs de ses complices (1).

---

(1) Cet arrêt de condamnation déclare « le connétable » crimineux de lèse-majesté, rebellion et félonie : et a or- » donné et ordonne que les armes et enseignes appropriées » particulièrement à la personne dudit duc de Bourbon, affi- » chées et placées ès-lieux publics en son honneur en ce » royaume, seront rayées et effacées : et prive de la cogno- » mination de ce nom de Bourbon comme ayant notoirement » dégénéré des mœurs et fidélités des antécesseurs de ladite » maison Bourbon. Damnant et abolissant sa mémoire et » renommée à perpétuité, comme crimineux dudit crime » de lèse-majesté ; et au surplus a déclaré et déclare tous et

François I. 1523 Saint-Vallier traîné sur l'échafaud, y reçut des lettres de grâce qui furent, selon plusieurs historiens, le fruit des faveurs de sa fille, que ses destinées appeloient à fléchir, dans la fleur de sa jeunesse, le courroux d'un roi dont elle devoit dominer un jour le successeur.

Par un sort commun aux favoris, qui s'arrogent le commandement des armées à l'exclusion des vrais militaires, l'amiral éprouva revers sur revers. Le généreux Bayard le soutint par des faits héroïques, et reçut pour unique récompense des marques nombreuses 1524 d'ingratitude. Il renferma son indignation; se promit de tirer, à la paix, vengeance de procédés si peu mérités; mais s'imposa la loi de combattre avec sa vaillance accoutumée, et sans nul égard aux injustices du général.

A la retraite de Rebec, les ennemis attaquèrent l'arrière-garde française qui, durant un jour entier, se défendit avec vigueur. L'amiral ayant reçu une blessure au bras, fut obligé de prendre une litière et remit le commandement à Bayard. L'intrépide chevalier se surpassa lui-même. Déjà l'artillerie et les enseignes étoient passées et hors de danger, lorsqu'une balle d'arquebuse lui brisa l'épine du dos. En recevant le coup il s'écria : « Jésus,

---

» chacun des biens féodaux qui appartiennent audit Bourbon » tenus de la couronne de France, médiatement ou immé- » diatement retournés à icelle, et chacun des autres biens » meubles ou immeubles confisqués. »

» mon Dieu, je suis mort. » Il eut la force d'esprit d'ordonner encore une attaque : ensuite il chargea d'Allègre, son fidèle compagnon d'armes, de le remplacer et d'assurer le roi qu'il mouroit sans autre regret que celui de ne pouvoir plus lui rendre service. Il se fit placer au pied d'un arbre « *de manière*, » dit-il, *que j'aye la face regardant les* » *ennemis*. » La poignée de son épée devint pour lui une croix, sur laquelle il attacha des regards paisibles; le marquis de Pescaire arriva sur ces entrefaites, et les larmes aux yeux, fit apporter son propre lit, dans lequel il aida lui-même à placer le mourant dont il baisa les mains avec respect. Bayard, aussi religieux que magnanime, édifia par sa piété tous ceux qui l'entouroient dans ce funeste moment.

François I. 1524

Le connétable accourt et s'écrie : « Ha ! » capitaine Bayard, que je suis marri et dé- » plaisant de vous voir en cet état : je vous » ai toujours aimé et honoré pour la grande » prouesse et sagesse qui est en vous : ha ! » j'ai grande pitié de vous. » Bayard rappelant ses forces, lui répond d'un accent ferme et calme : « Monseigneur, je vous remercie ; » il n'y a point de pitié pour moi qui meurs » en homme de bien, servant mon roi : il » faut avoir pitié de vous qui portez les armes » contre votre prince, votre patrie et votre » serment. »

La mort de Bayard entraîna la déroute des

François I. 1524 Français. Les Impériaux suivant de près l'armée fugitive, pénétrèrent jusqu'en Provence et mirent le siége devant Marseille. Bourbon fut cruellement trompé dans l'attente que les intelligences qu'il avoit pratiquées lui livreroient la ville. Les assiégés s'honorèrent par une courageuse fidélité. « L'ingénieur Mirabel dirigea tous les travaux » de la défense. Les habitans, les femmes » même les plus qualifiées, travaillèrent sous » sa conduite à des contre-mines qui furent » nommées *la tranchée des dames.* »

Pescaire punit par quelques sarcasmes la présomption du prince français : un boulet perce la tente du général, tue deux de ses domestiques et cause du désordre : « Ce sont, » dit-il à Bourbon, les magistrats qui nous » portent les clefs de Marseille. »

Les frais énormes de la guerre, les préparatifs d'une expédition d'éclat, et les prodigalités de la cour, avoient réduit le trésor royal à l'état le plus déplorable. François décela l'extrême foiblesse de ses ressources par l'ordre de frapper une petite monnoie avec la grille d'argent dont Louis XI avoit fait entourer le tombeau de saint Martin de Tours, et qui pesoit six mille marcs.

Le parlement fit refus d'enregistrer les lettres qui commandoient ces expropriations, et se permit pour la première fois des remontrances relatives aux finances. Le roi, trop impétueux dans ses désirs pour supporter des

contradictions, écrivit sur-le-champ : « Ne » faites plus de difficultés, pour autant que » nos affaires nous pressent de si près, que » la longueur est plus préjudiciable à nous » et à notre royaume, que nous vous le pour- » rions écrire. » François I. 1524

Ces moyens furent bientôt reconnus insuffisans. Le chancelier persuada de mettre à l'enchère les charges de judicature. Pour subvenir à des besoins immenses, on augmenta le parlement d'une chambre formée de vingt conseillers, et qui prit le nom de Tournelle. On créa plusieurs charges dont personne n'avoit eu jusqu'alors l'idée. Le plus important de ces nouveaux dignitaires reçut le titre « de trésorier des parties casuelles. »

Bonnivet entraîne François au-delà des monts : une jeunesse audacieuse se précipite sur ses pas dans l'attente d'une seconde journée de Marignan. Les remparts de Pavie arrêtèrent ce rapide torrent. L'armée française s'affoiblit par deux détachemens, l'un de dix mille hommes dirigés vers Naples, l'autre de quatre mille envoyés à Gènes. 1525

Les ennemis dénués d'argent et au moment de voir leurs bandes se disperser, offrent la bataille. Les officiers qu'une longue expérience, qu'une valeur éprouvée plaçoient au-dessus de soupçons injurieux, s'opposent à ce qu'on engage une affaire. Tous représentent au roi que par un combat imprudent « il risque » son armée, sa personne et son royaume. »

François I. 1525 Bonnivet repousse les objections dans un discours véhément, qu'il termine par ces paroles : « Sur quoi donnez la bataille : allons. » Les ordres se donnent pour les préparatifs d'un engagement général.

Les deux armées, d'une force presqu'égale, se montoient ensemble à soixante mille combattans. Au début de la journée, Génouillac assure à son maître la victoire. En effet, l'artillerie habilement disposée par les soins de cet illustre grand maître, porte le désordre dans les rangs de l'infanterie espagnole. François s'avance plein d'une bouillante ardeur ; se place entre les ennemis et ses batteries, qui sont forcées de se taire. Cette fausse manœuvre changea le cours des événemens. Les Suisses, démentant leur haute réputation, prennent la fuite. Les fantassins français se dispersent ; et les bandes-noires s'ensevelissent dans un chemin creux, où le roi les avoit imprudemment engagées. La gendarmerie fait et soutient plusieurs charges vigoureuses : elle ne commence à plier que lorsque ses principaux chefs ont succombé. La Trimouille, âgé de soixante-quinze ans, et proclamé depuis un demi-siècle le premier capitaine de son temps, reçoit une mort d'autant plus glorieuse que ses conseils et ses prières mieux accueillis eussent pu prévenir la défaite. Le duc de Lorraine, le maréchal de Châtillon, le fameux la Palisse, et une foule de grands seigneurs et de gentilshommes, ne cèdent

la victoire qu'en perdant la vie. Charles de Crussol tombe couvert de blessures ; il est sauvé par son écuyer Montalet, qui expire au moment où il a transporté le chevalier hors de la portée du carnage. François I. 1525

Bonnivet, auteur de tant de désastres, ne peut laver sa mémoire du reproche d'imprudence, mais la laisse sans tache du côté de l'honneur. Tour-à-tour général, officier et soldat, il déploya la plus intrépide valeur. Après une longue suite d'efforts infructueux pour arrêter l'infanterie et pour ranimer la gendarmerie, il dit aux braves d'Allègre et Pontdormi : « Non, je ne saurois survivre à » cette grande désaventure et destruction, » pour tout le bien du monde. Je vais mourir » dans la mêlée. » A ces mots il lève la visière de son casque, s'élance au milieu des escadrons ennemis, « oppose sa gorge aux » épées et meurt. »

François, presque seul et à pied, combat entouré des morts et des mourans qui couvrent le champ de bataille. Saint-Séverin son écuyer, observateur fidèle des lois de l'antique chevalerie, s'occupe uniquement du soin de parer les coups dirigés contre le monarque ; lui sert long-temps de rempart, tombe sans vie à ses pieds, et mérite ses éternels regrets.

Le roi blessé au bras, à la main, au visage et respirant à peine, oppose une inutile résistance : il périssoit victime de la fureur des soldats, sans la présence de Pompéran,

François I. 1525 le seul officier qui eût suivi le connétable dans sa fuite. Enfin, épuisé par des prodiges dignes des temps les plus fameux, il rend son épée au comte de Lannoi, qui met un genou en terre pour la recevoir.

Les généraux s'empressèrent à rendre au monarque vaincu des hommages de respect et d'admiration. Bourbon, confus, tombe à ses pieds, et mouille de larmes la main qui le relève avec bonté.

François émeut tous les cœurs par la dignité avec laquelle il soutient son infortune, et se montre plus grand dans ses revers qu'au faîte de la puissance. Par un mouvement spontanée, les troupes lui prodiguent des acclamations. Un soldat s'avance tenant une balle d'or à la main, et la lui présente : « Sire, » j'ai toûjours pensé qu'une si belle vie que » la vôtre ne devoit pas être terminée par » une arme commune. J'ai fait fondre cette » balle; je n'ai pas eu l'occasion de m'en » servir, et je vous en fais hommage. » Le roi répond avec bienveillance à ce discours. Retiré dans une tente, il demanda du papier et trace à sa mère ce billet à jamais mémorable : « Madame, tout est perdu, fors » l'honneur. »

Charles-Quint se parant d'une modeste hypocrisie, défendit de célébrer par des réjouissances publiques la victoire que ses armes venoient de remporter sur un monarque qu'il traitoit de frère; mais il n'en rejette

pas moins les conseils de son confesseur, qui l'exhortoit à se couvrir de gloire par des procédés nobles et délicats envers un ennemi malheureux. François I.er à peine guéri de ses blessures, fut conduit à Madrid et resserré dans une étroite prison. François I. 1525

L'histoire et la société nous présentent souvent des hommes dont la réputation est tellement établie, que la seule pensée de l'obscurcir de quelques nuages, seroit une espèce de sacrilége. Nous n'hésitons cependant point à dire que Charles-Quint, souverain si célèbre, politique si vanté, fut ébloui par des succès inattendus : jouissant avec orgueil de son triomphe, il négligea les moyens de tirer avantage d'une conjoncture aussi favorable. La France atterrée par le malheur de son roi, n'eût opposé qu'une foible résistance à l'invasion de ses ennemis. La régente et les membres du conseil frémirent du danger de leur position. L'inexplicable inaction des Espagnols laissant à la nation le temps de respirer, elle reprit bientôt sa confiance et sa valeur naturelles.

Après avoir consumé des momens précieux en représentations frivoles, Charles-Quint sentit sa faute et voulut la réparer. Il pressa le roi d'Angleterre de se joindre à lui pour attaquer l'ennemi commun. Mais l'occasion une fois échappée, est rarement ressaisie ; d'ailleurs, Henri VIII et sur-tout l'orgueilleux Wolsey se regardoient comme insultés par les

François I. 1525 procédés de l'empereur qui, dans l'ivresse de sa prospérité, les avoit non-seulement négligés, mais les avoit indisposés en choquant leur vanité par quelques-uns de ces oublis de procédés auxquels les grands sont si sensibles. C'est ainsi que les lettres écrites jusqu'à cette époque de la main de Charles-Quint, ne le furent plus que de celle d'un secrétaire.

L'ame de Charles-Quint n'étoit point assez magnanime, pour réparer par un sacrifice généreux les faux calculs de son esprit. Le caractère franc, le cœur sensible et la délicatesse chevaleresque de François, offroient une foule de moyens pour l'engager par des liens indissolubles : il eût suffi de s'assurer des droits à son estime et à sa reconnoissance; mais loin de prendre cette route honorable et facile, son rival lui fit sentir durement tout le poids de la captivité.

Cependant François traînoit ses jours dans la tristesse : des regrets amers et tardifs aigrissoient le malheur de sa position. Souvent il s'écrioit d'une voix douloureuse : « Chevalier Bayard, si vous eussiez été vivant et » près de moi, mes affaires auroient pris un » meilleur train ; votre présence m'auroit » valu cent capitaines. Ah ! que vous me » faites grand faute ! Je ne serois pas ici. »

On avoit regardé comme une preuve de complaisance le soin de placer auprès du prisonnier un *fou en titre d'office*, nommé

Triboullet, qui, loin de soulager les peines de son maître, ne faisoit que les aigrir. Instruit que ce vaillant prince s'étoit proposé de marcher sur les traces d'Annibal, le misérable répétoit sans cesse : *Nous voilà bien annibalisés.* François I. 1525

Le chagrin ne tarda guère à produire l'effet qu'on en devoit attendre : il altéra la santé du roi à tel point, que ses jours parurent menacés. A la nouvelle de son danger, sa sœur Marguerite duchesse d'Alençon, parut à Madrid, et le combla de preuves d'une tendre affection. Mieux instruite que personne du caractère et des foiblesses de ce frère chéri, elle parvient à lui procurer quelqu'adoucissement à ses peines. Nulle assurance ne produisit un effet plus salutaire sur le prisonnier malade, que la certitude de l'amour de ses sujets : d'après les instantes prières qu'il avoit adressées « aux ecclésiastiques, aux nobles, » aux habitans des villes royales et franches; » tous les ordres de l'état avoient, par un mouvement généreux, concouru à porter au trésor royal le dixième de leurs revenus.

Marguerite mit dans ses plaintes tant de chaleur et de vivacité, que l'empereur mitigea la dureté de ses traitemens, et rendit même visite au prince malade. François étoit au lit : à l'approche de Charles-Quint qui s'avançoit, et après s'être découvert, il lui dit : » Monsieur, vous venez voir votre prisonnier. » — Non, repart l'empereur ; je viens voir

François I. 1525 » mon frère et mon ami que je veux mettre » en liberté. » La visite se passa dans des cérémonies d'usage et dans de vagues politesses.

Le malheureux monarque vit promptement s'éteindre les foibles lueurs d'espérance que cette démarche pacifique avoit ranimées dans son ame. Sa haine pour un ennemi cruel s'en accrut. Son indignation le détermina au parti violent de déposer entre les mains de sa sœur un acte par lequel il renonçoit à sa couronne, cédoit sa puissance au dauphin, et demandoit à sa famille, ainsi qu'à son peuple, de le regarder comme déjà mort. Cette mesure énergique et soutenue par les discours que la duchesse d'Alençon tint au conseil d'Espagne, déterminèrent la signature du traité de Madrid.

Le roi promit une rançon de deux millions d'écus d'or, la cession de la Bourgogne, la renonciation aux droits de suzeraineté sur l'Artois et sur la Flandre, le sacrifice de ses prétentions sur le Milanois, sur Naples et sur Gènes; en outre, le rétablissement de Bourbon dans ses biens et dans ses emplois : il s'engagea de plus à revenir prisonnier, si la Bourgogne n'étoit pas remise six semaines après le jour de la signature. La dernière de toutes les clauses porta : Que François ne recouvreroit sa liberté, qu'à la charge de laisser pour ôtage deux de ses fils, ou les douze plus anciens officiers généraux de son armée. Il crut

à propos d'employer la ressource inutile et peu honorable d'une protestation secrète contre les promesses qui lui étoient arrachées par la force et par la violence. François I, 1525.

La conclusion du traité donna lieu à des fêtes durant lesquelles les deux souverains se montrèrent en public, et se prodiguèrent des marques d'amitié que leurs cœurs démentoient. Sans doute la haine de Charles-Quint étoit plus envenimée : chacun des regards de François lui rappeloit un trait d'injustice, un acte de rigueur, un manque de générosité. Des remords si fréquemment excités ne pardonnent point à la victime qui les fait naître.

L'empereur satisfaisant enfin à des impatiences bien vives, donna l'ordre du départ du roi, le reconduisit à plus d'une lieue de Madrid, et le pressa au moment de leur séparation, « de lui dire avec franchise, et sur » sa foi de chevalier, s'il étoit dans le dessein » d'accomplir le traité, parce que, quelle » que fût sa résolution, il n'en seroit pas » moins toujours libre. » 1526

Cette demande captieuse devoit inspirer encore plus de défiance dans la bouche d'un rival dont le peu de délicatesse venoit de se montrer si fort à découvert. Selon toutes les apparences, sa politique et son intérêt n'eussent point été balancés par une promesse verbale. Des motifs de si justes alarmes justifieroient-ils devant les tribunaux de l'honneur et de la

François I. 1526

vertu ; la réponse affirmative que donna le monarque? Charles-Quint reprit : « Je vous » crois ; mais si vous y manquez, je publierai » par-tout que vous n'en avez pas usé en » homme d'honneur. »

Sur sa route, François se plaignit de la lenteur espagnole ; arrivé sur la frontière, il se sentit vivement ému à la vue de deux de ses fils. Il reconnut en soupirant la sagesse de sa mère, qui sacrifioit les objets de ses plus tendres affections, plutôt que les principaux défenseurs de l'état. Il pressa contre son cœur et mouilla de ses larmes ces ôtages si précieux ; puis s'élançant sur un cheval rapide, il court à toute bride en s'écriant : *Je suis libre, je suis libre ; je suis encore roi.*

Six semaines s'étoient écoulées depuis la rentrée du monarque dans ses états, lorsqu'un ambassadeur arriva pour réclamer au nom de Charles-Quint l'exécution des clauses stipulées à Madrid. Lannoi n'avoit reçu qu'avec répugnance une commission dont il prévoyoit les désagrémens, et qui ne lui étoit remise que dans la vue d'aigrir les regrets de François, par la présence de l'homme auquel il avoit rendu les armes.

Les négociations de la duchesse d'Angoulême, pendant sa régence, avoient facilité les réponses aux demandes que l'on pouvoit prévoir. Lannoi eut lieu d'être flatté des égards rendus à son caractère public, et des marques de considération offertes à ses vertus person-

nelles. Après quelques jours perdus en céré- François I.
monies d'apparat et en représentations d'éti- 1526
quette, on l'appela devant une assemblée composée des princes du sang, des pairs du royaume, des cardinaux et du parlement.

Le roi, dans un discours éloquent, peignit les traitemens rigoureux de sa prison, parla de sa renonciation, rejeta sur la violence quelques promesses indiscrètes, et termina ses plaintes par un mouvement oratoire. « Je » ne puis faire entendre raison à l'Espagne » sur ses demandes énormes, et voyez son » ambassadeur qui me presse. Hors, regardez » si le royaume peut encore supporter les » frais de la guerre; sinon, je suis prêt de » retourner en Espagne et d'y mourir, ou » d'exécuter ce qui aura été résolu par l'as- » semblée. »

Les députés de la Bourgogne demandèrent la permission de parler, et dirent : « Que le » roi n'avoit pas le pouvoir de démembrer » aucune partie de la monarchie ; ils annon- » cèrent leur résolution de désobéir à l'ordre » de se soumettre aux Espagnols.

Des théologiens prononcèrent que la conscience ne se trouvoit point liée par des engagemens que la force avoit arrachés. Ils ajoutèrent que la religion confondoit ses décrets avec les principes de l'honneur, pour prescrire au monarque le maintien des priviléges de sa couronne.

Des hommes d'état décidèrent : Qu'un sou-

François I. 1526

verain appartenant à ses peuples, devoit soumettre ses pensées et ses désirs à l'intérêt public. Ils prétendirent que le roi n'avoit point la liberté de suivre les conseils d'une excessive délicatesse.

A l'unanimité des voix, l'assemblée offrit l'hommage d'une levée de deux millions d'écus d'or, qui seroient destinés à payer la rançon des jeunes princes. Le clergé proposa treize cent mille livres; la noblesse, « ses biens et » sa vie. » François attendri des preuves d'un si touchant amour, prononça, les yeux humides de larmes : « Je ne suis point ici venu » pour gêner vos suffrages, et pour surcharger mes fidèles Français. Souvenez-vous » que je suis né gentilhomme, et non roi. »

Ce spectacle imposant toucha peu Lannoi, qui prononça d'un ton respectueux, mais ferme : « Sans répondre par des discours qui » ne sont pas à portée d'un homme de guerre, » je pense que l'honneur laisse pour seul » choix à votre majesté, de remplir les con» ditions accordées, ou de se constituer en» core une fois mon prisonnier. »

Dès que l'ambassadeur fut retiré, le premier président Jean de Selves, qui avoit eu l'honneur de traiter directement avec Charles-Quint pour la délivrance du roi, représenta que tous les Français étoient animés d'un zèle égal, et demandoient d'en donner en commun des preuves. « L'offre du clergé de s'im» poser volontairement, lui paroissoit une

» atteinte aussi dangereuse qu'inouie aux droits de l'état sur les biens de l'Eglise, aux lois fondamentales et à l'usage immémorial de la monarchie, qui prononçoient que tous les ordres devoient contribuer, et ne pouvoient être exempts. » François I. 1526.

Le cardinal de Bourbon fut l'interprète de son ordre, et prétendit que le clergé recherchoit le droit d'offrir des rétributions volontaires, et de s'imposer lui-même, dans le dessein de pouvoir mieux se livrer à ses sentimens de zèle et d'affection. Le roi fut séduit par un avantage présent, dont il ne calcula point les suites. L'appât de toucher une grosse somme, valut au clergé le privilége de ne présenter que des dons gratuits.

Lannoi fit de nouvelles instances pour que les clauses du traité fussent observées. Il obtint, pour unique réponse, la publication de la ligue, à laquelle l'adhésion du pape donna le nom de *Ligue sainte*. Elle étoit composée du roi de France, des princes d'Italie et de la république de Venise, reconnoissant le roi d'Angleterre pour son protecteur : elle s'étoit formée dans le dessein de s'opposer aux projets de l'empereur contre le duché de Milan.

Du Bellay a le premier donné des éloges à la conduite du roi dans cette circonstance. Quelques écrivains ont répété ces éloges, tandis que les autres se bornent à la justifier, en alléguant le salut de l'état. Ce motif d'un si grand poids pourroit excuser peut-être aux

François I. 1526 yeux de la raison, cette infraction d'une parole aussi solennellement donnée ; mais le génie et les talens s'efforceroient en vain de justifier François d'avoir manqué aux lois de la chevalerie. Si, comme il s'en glorifioit, François eût pris pour son modèle *le chevalier sans peur et sans reproche*, ses contemporains l'eussent plaint, mais admiré de renouveler en sa personne l'exemple donné par le roi Jean. L'animosité s'aigrissoit de plus en plus entre les deux rivaux ; néanmoins les princes confédérés agirent avec une lenteur et une incertitude dont le pape éprouva les inconvéniens.

Bourbon soutenoit avec avantage la guerre en Italie : il achevoit la conquête du Milanois, dont l'investiture flattoit son ambition, et contraignoit Sforce à prendre la fuite. Mais, comme tous les chefs dévoués à l'élévation de la grandeur espagnole, il éprouvoit à chaque instant les embarras pénibles que causoit l'épuisement continuel des finances de Charles-Quint. D'ailleurs, rongé d'inquiétude et dévoré de remords, il pressentoit que ses talens seroient funestes à sa patrie, sans lui procurer aucun avantage personnel. Le plus grand homme de guerre de son siècle, il avoit beaucoup à souffrir de la jalousie de Pescaire et des autres généraux : habitué à recevoir des hommages, il étoit offensé de l'indignation avec laquelle la noblesse d'Espagne s'exprimoit sur son compte : doué d'une ame aussi

sensible qu'élevée, il regrettoit la perte de l'ancienne affection des Français, depuis qu'au récit de la bataille de Pavie, le peuple avoit peint son hôtel en jaune, couleur qui passoit pour infamante. Enfin, à travers les feintes caresses de Charles-Quint, il reconnoissoit amèrement cette maxime que l'antiquité nous a transmise : « On aime la trahi- » son, mais on hait le traître. » François I. 1526

L'esprit d'insubordination s'empara des troupes commandées par Bourbon, à tel point que ses équipages furent pillés : il assemble l'armée, s'entoure des principaux officiers, et leur donne l'ordre de dire aux bandes, que si elles veulent s'engager par un serment solennel à le suivre par-tout, il promet à son tour de procurer un immense butin. Les soldats jurent sans balancer : « Qu'ils le » suivront avec empressement quelque part » qu'il veuille aller, fût-ce à tous les dia- » bles. »

Sur cette assurance, Bourbon marche droit à Rome : à la vue de la capitale du monde chrétien, il adresse à ses généraux un discours qui, répandu soudain parmi les soldats, excite l'audace, la fureur et la cupidité. « Je » vais bientôt vous rendre tous riches du sac » de la superbe Rome, vous promettant de » vous en faire seigneurs, et de mettre entre » vos mains le peuple, les princes, les gen- » tilshommes, les sénateurs, leurs femmes, » les prélats et tout le consistoire des cardi- 1527

François I. » naux, avec leurs trésors et leur pape Clé-
1527 » ment, qui tient par trop indignement la
» place de St. Pierre. »

Il commande un assaut général. Pour encourager davantage ses gens, il se montre vêtu de blanc, pose une échelle contre la muraille, et monte le premier. Atteint d'un coup mortel, il conserve la présence d'esprit d'ordonner que son corps soit sur-le-champ couvert d'un manteau, de peur que sa mort ne décourage l'armée ; il se trouve encore assez de force pour crier à des soldats qui demandoient leur général : « Bourbon marche » devant. »

Rome prise par une armée sans chef, et composée d'aventuriers venus des différentes contrées de l'Europe, éprouva tout ce que peut commettre d'horreurs une soldatesque effrénée. Durant deux mois entiers, les biens de toute espèce furent pillés, et les monumens mutilés ; le sang ruissela dans les rues ; la pudeur se vit journellement outragée, et la profanation souilla le sanctuaire.

Le pape reçut des fers.

Les troupes souillées et fatiguées d'un si long brigandage, emportèrent le corps du général dont elles avoient si cruellement vengé le trépas, et le déposèrent dans Gaète, reconnue à cette époque pour la plus forte des places (1).

(1) Les restes du connétable furent long-temps conservés : plus d'un siècle et demi après sa mort, on les montra au duc

A la nouvelle de l'affront fait au chef de l'Eglise, Charles-Quint prit des habits de deuil; ordonna des prières et des jeûnes pour une délivrance qu'il n'accorda qu'au prix de quatre cent mille ducats. François I, 1527

Les deux monarques suspendirent les opérations de la guerre pour donner à l'Europe un spectacle dont les peuples furent éblouis, pendant que les hommes éclairés le condamnèrent comme un appareil puéril. Ils se firent mutuellement porter un défi dans leurs capitales. Celui de Charles-Quint fut reçu à Paris, avec la plus grande solennité. Pour la première fois, le parlement parut en corps dans une assemblée formée de princes, de cardinaux, de grands seigneurs, de prélats, de ministres d'état et des ambassadeurs des puissances étrangères. François assis sur un trône magnifique, entouré de sa famille, et revêtu des ornemens royaux, ordonna que l'ambassadeur d'Espagne fût introduit. 1528

Le chancelier Granvelle s'avance et dit d'un ton respectueux : « Que son maître étoit » résolu de maintenir de sa personne à celle

---

de Guise, qui les vit à son retour de Naples. « Le corps de » Charles Bourbon est debout dans une caisse, appuyé sur » un bâton de commandement, avec un chapeau sur sa tête, » et revêtu d'une casaque de velours vert avec un galon d'or; » il est fort bien conservé; il étoit de fort belle taille et des » plus grands hommes de son temps : l'on remarque tous » les traits de son visage, et il paroît d'un air fort fier, et tel » que le pouvoit avoir un homme d'aussi grand mérite et » d'un courage aussi inébranlable qu'il le fit voir à sa mort. »

François I. 1523 » du roi, que lui roi de France avoit manqué » de parole. » Avec un maintien imposant et d'une voix ferme, François répliqua : « Le » corps prisonnier ne peut engager l'esprit; » ainsi Charles d'Autriche dit chose fausse, » quand il avance que j'ai faussé ma foi, et » autant de fois il le dira, autant de fois il » il mentira. Qu'il m'assigne un lieu où nous » nous trouverons pour combattre, vu que » venant audit combat, c'est la fin de toutes » écritures. »

De telles bravades devenoient d'autant plus ridicules, qu'une foule d'obstacles s'opposoient à ce qu'elles produisissent aucun résultat. Personne n'a jamais soupçonné dans Charles-Quint la moindre intention de réaliser un semblable projet. Ce monarque habile et sage, sacrifioit à l'esprit de son siècle, en affichant les goûts de son brillant rival. Plusieurs circonstances de la vie de François et différens traits de son caractère, sembleroient garantir qu'un combat singulier eût flatté sa vaillance autant que son orgueil.

Henri VIII, stimulé par ces exemples, prétendit à l'honneur de l'imiter. Il envoya un cartel à Madrid, et fit accompagner ce message de beaucoup de pompe. Sa vanité eut à souffrir la mortifiante ironie qui fut l'unique réponse de l'empereur. Henri VIII n'avoit point assez de réputation comme chevalier, pour qu'il y eût beaucoup d'empressement et de gloire à se mesurer avec lui.

L'épuisement des parties belligérantes nécessita la paix ; elle fut signée dans Cambray, par la duchesse d'Angoulême pour le roi, et par la douairière de Savoie, gouvernante des Pays-Bas, pour l'empereur. La cession de la Bourgogne, fut le seul article effacé dans le traité de Madrid ; encore stipula-t-on que cette mesure ne provenoit que du refus que les états de Bourgogne avoient fait de ne reconnoître aucun autre souverain que le roi de France. François I. 1529

Cette paix, appelée *des Dames*, fit perdre à François l'estime et la confiance dont il jouissoit parmi les étrangers. Ses alliés formèrent de justes plaintes contre une foiblesse qui sacrifioit leurs intérêts. Un cri général s'éleva contre la mauvaise foi qui fit frapper des pièces d'un *faux aloi* pour payer les sommes dues à l'Espagne. Nous ne mettons point en doute que Duprat conçut l'idée de cette bassesse ; mais nous croyons difficilement qu'il ait eu l'audace de s'en rendre coupable, sans une secrète autorisation de son maître.

A peine François a-t-il goûté le bonheur de revoir ses fils envoyés en ôtage, qu'il ne déguise plus l'impression profonde qu'ont faites sur lui les rigueurs dont un ennemi cruel l'a rendu victime pendant sa captivité. En présence du connétable et du chancelier, il fait approcher ses trois fils, le dauphin, le duc de d'Orléans et le duc d'Angoulême. Ses traits annoncent l'indignation, ses yeux sont

François I. enflammés, et sa voix entrecoupée articule
1529 mots : « Si je savois que vous oubliassiez
» mais les torts et inhumains traitemens fa
» à vous, puis à moi par l'empereur ; en c
» que vous ne vous en vengeassiez pas, si fai
» moi-même je ne puis, comme je l'espère,
» vous donnerois sur l'heure ma malédiction.

François s'occupa durant quelques anné de l'armée et de l'administration intérieur du royaume.

En faveur de Gaspard de Châtillon, porta le nombre des maréchaux de Franc à trois, et déclara que ces dignités seroient à vie. Les commissions demeurèrent réservées aux maréchaux de camp qui furent créés.

Antoine de Montpezat fut le premier co-
1530 lonel-général de l'infanterie, et le baron de la Garde ajouta beaucoup aux prérogatives du général des galères. Plusieurs exemples prouvent que ces charges militaires n'attribuoient pas le commandement sur les personnes qui recevoient des commissions pour exécuter quelques entreprises. Bayard ne fut jamais que capitaine de cent hommes d'armes; néanmoins le connétable de Bourbon, le chargeant d'enlever Prosper Colonne, mit sous ses ordres le maréchal de Chabanne avec d'Humbercourt et d'Aubigny, qui tous deux s'étoient trouvés à la tête des armées.

La maison du roi conserva toujours un sentiment de reconnoissance pour la mémoire d'un prince qu'elle regardoit comme

fondateur. Sous le règne de François, deux compagnies de gardes-du-corps, commandées par des seigneurs du plus haut rang, composées d'officiers connus à la guerre, garnissoient quinze cents chevaux. Vingt-quatre Ecossais portoient le titre d'archers-de-la-personne; quatre cents archers français composèrent dans le principe tout le régiment des Gardes; Cent-Suisses se sont perpétués jusqu'à l'époque de la révolution. Trente-six hallebardes de la porte se glorifioient de l'honneur d'avoir été institués par St. Louis. Trente archers du prévôt de l'hôtel surveilloient à la police de la résidence royale. Soixante archers servoient aux toiles et à la vénerie. Ces corps renommés par leur bonne composition, étoient revêtus de riches habillemens : « Si marchoient-ils couverts depuis le haut en » bas d'orfévrerie. » Une telle magnificence relevoit aux yeux du peuple l'éclat du trône, sans amollir les braves qui s'en voyoient ornés.

François I, 1530

François remplaça les bandes par huit légions qui, d'après les provinces dans lesquelles on les établissoit, reçurent les noms de Picardie, Normandie, Bretagne, Champagne, Bourgogne, Languedoc, Provence et Dauphiné.

Dans différentes circonstances, le roi convoqua le ban et l'arrière-ban, et n'en recueillit que de foibles avantages; tandis que les progrès dans l'agriculture, dans le commerce et dans

François I. 1530 les arts, rendoient chaque jour plus onéreux les sacrifices, des hommes arrachés à leurs foyers. Une ordonnance déclara que le ban et l'arrière-ban ne seroient astreints qu'à un service de trois mois dans le royaume, et de quarante jours au-delà des frontières. Ces rassemblemens perdirent le peu de force qu'ils conservoient, dès que l'émulation des individus qui les composoient fut éteinte par le sentiment de leur infériorité vis-à-vis des soldats instruits et disciplinés.

Une politique habile favorisa l'avancement de la science de l'artillerie et des fortifications. Des travaux considérables, des arsenaux, des ateliers, des munitions et des magasins de vivres, nécessitèrent des dépenses auxquelles les fortunes des grands seigneurs ne leur permirent plus d'atteindre. Les places passèrent successivement sous les ordres des gouverneurs, que les rois nommèrent pour la défense de l'état. « Les trésoriers de France » furent chargés de faire réparer et munir » toutes les forteresses. »

François s'honora par ses soins pour le rétablissement de la discipline dans les troupes. Diverses ordonnances, faites avec sagesse et maintenues avec vigueur, arrêtèrent jusqu'à la fin de ce règne, les désordres et les vexations dont le peuple avoit eu si souvent lieu de gémir (1).

(1) Une surveillance si digne d'éloges, ne se démentit pas tant que François vécut. On lit dans une lettre que ce prince

La destruction de quelques-uns des abus qui dominoient dans les tribunaux, occupa le monarque. Des frais et des fatigues furent épargnés aux particuliers. François I. 1530

Le grand-conseil reçut à l'exclusion du parlement, la connoissance des procès concernant les archevêchés et les évêchés.

L'usage de rédiger les actes et de plaider les causes en latin, disparut. Ce changement amena des résultats d'une sérieuse importance. La barbarie d'une langue entièrement corrompue, prêtoit au ridicule, et la justice ainsi que l'humanité, souffroient de l'inquiétude des parties condamnées à n'entendre que par le secours d'un interprète, les arrêts qui décidoient de leur fortune, de leur vie ou de leur honneur.

La douleur suspendit quelques instans le cours de ces travaux utiles et bienfaisans. Toutes les classes de la société respectèrent

---

écrivit en 1542 à Charles de Crussol : « Je vous avise et » ordonne de faire savoir de par moi à tous capitaines, lieu- » tenans, enseignes, guidons, hommes d'armes et archers » de votre compagnie, que je ne veux et ne entends que aucun » de quelque état et qualité qu'il soit, aye à se départir et » abandonner son enseigne, sur peine d'être puni et à jamais » privé de mes ordonnances. Par ensemble pourvoyez et » donnez ordre que les hommes d'armes et archers de votre » compagnie, vivent sur les champs à la moindre charge et » foule de mon peuple que faire se pourra. »

Il est assez surprenant de voir cette lettre contre-signée Bayard, puisque l'illustre chevalier n'avoit laissé qu'une fille naturelle et qu'un frère aîné, dans lequel la branche du Terrail-Bayard ne tarda guère à s'éteindre.

François I. 1531 les profonds regrets que le roi donna à la perte de sa mère. On ne se dissimuloit pourtant pas que cette princesse avoit, par l'abus de son influence, attiré de nombreux malheurs sur l'état.

A peine le terme du grand deuil fut-il arrivé, que le collége de France fixa les regards par l'éclat de sa fondation. Les hommes les plus éclairés tinrent à honneur d'en occuper les chaires. Le mérite des professeurs attira des milliers d'auditeurs.

Les soins que François I.er prenoit pour assurer la prospérité du royaume, furent contrariés par le progrès des opinions de Calvin. Cet homme doué par la nature de beaucoup d'intelligence et de pénétration, d'un jugement solide et d'une mémoire prodigieuse, dut à de très-grands travaux les talens d'un écrivain nerveux, correct et même élégant. Il naquit à Noyon (en 1509), vingt-sept ans après Luther. Dès sa plus tendre jeunesse, il entendit des discussions théologiques; fut d'abord disciple du moine allemand; mais se sentit bientôt l'ambition de marcher son égal. Enfin, il s'annonça LE RÉFORMATEUR DES RÉFORMÉS.

Ses mœurs ne cessèrent jamais d'être pures; mais l'extrême rigueur de son caractère lui suscita de nombreux ennemis. Son orgueil perçoit sans cesse à travers la modestie qu'il affectoit pour se dérober aux reproches que l'on avoit fait à Luther de son excès de suffisance. Les Calvinistes les plus zélés ne cherchent

pas même à excuser son intolérance : les flammes du bûcher de Servet jettent une sombre lueur sur sa mémoire. François I. 1531

Encouragé par la protection de la sœur de François, Marguerite devenue reine de Navarre ; par l'aveu tacite de plusieurs grands seigneurs et par les applaudissemens secrets de quelques prélats, Calvin se crut assez fort pour dédier au roi son livre *de l'Institution chrétienne*. Nous adoptons sur cet ouvrage le jugement du célèbre Anquetil, dont la sagesse, les lumières et l'excellent esprit inspirent une respectueuse confiance : « On y » vit développé un système qui fixa les in» certitudes, et réunit presque tous les esprits » dont ce corps de doctrine fut comme le » centre. Insensiblement les variations ces» sèrent et l'uniformité s'établit. »

Le parlement, après avoir exilé de Paris l'auteur audacieux, le poursuivit dans Angoulême, puis dans Poitiers ; enfin le contraignit à chercher une retraite à Genève, qui le reconnut pour son patriarche. Quelques-uns des disciples de Calvin, réfugiés au fond des caves de Montélimar, y conservèrent les germes de cette doctrine qui devoit faire bientôt après de si rapides progrès en France. 1533

Un attentat que rien n'excuse ralluma les flambeaux de la guerre. François Sforce fait décapiter Merveille, agent de la France, sous le prétexte d'un meurtre supposé, mais dans 1534

François I. la vue de dissiper les soupçons de Charles-
1534 Quint. Le monarque outragé fait retentir les menaces d'une vengeance terrible. Il rassemble ses forces, il appelle ses meilleurs capitaines (1). Un prince assez vil pour se souiller d'un crime par flatterie, est trop lâche pour en repousser la punition : le seul bruit des armes françaises glaça de terreur François Sforce, et le précipita dans la tombe. Le malheur de François veut que cette mort réveille dans son ame les projets chimériques de la conquête du Milanois.

Sur le refus imprudent du duc de Savoie de livrer un passage aux troupes françaises, l'amiral de Brion s'empare de la Savoie et de
1535 presque tout le Piémont.

Charles-Quint, vainqueur de Barberousse et devenu l'arbitre des puissances de l'Afrique,

(1) Je vais rapporter une lettre que dans cette circonstance importante François fit porter par la Guiche, un de ses gentilshommes ordinaires, au capitaine Mollan d'Urre, dont les descendans n'ont pas cessé jusqu'à nos jours de porter les armes avec distinction.

« Capitaine, ayant eu premièrement quelques avertisse-
» mens d'importance, j'ai bien voulu dépêcher le sieur de la
» Guiche, gentilhomme ordinaire de ma chambre, porteur
» de cette, pour aller au-delà, auquel j'ai donné charge
» exprès de vous dire et exposer aucune chose de ma part,
» dont je vous prie et ordonne les écrire tous, ainsi que
» vous voudrez pour moi-même ; mais gardez-vous bien
» d'y faire faute, et vous me ferez service très-agréable,
» priant Dieu, capitaine, qu'il vous ait en sa sainte et digne
» garde, etc. »

A Neubourg, le vingt-unième jour du mois de mars 1534.
Signé FRANÇOIS.

se montre triomphant aux yeux de l'Europe. Plus que jamais il s'attache au fantôme de la monarchie universelle. Bientôt maître de plusieurs villes dans le Piémont, il s'apprête à marcher contre la France. Enivré de sa gloire, il franchit les bornes de sa réserve accoutumée. Au moment de son départ, il s'adresse à l'historien Paul Jove : « Faites provision » d'encre et de papier, car je vais vous procurer de l'occupation. » Se tournant vers les officiers qui le suivoient, il ajoute avec le ton de l'ironie : « Le seul moyen de donner la » paix à l'Europe, est que le roi de France » soit empereur et roi d'Espagne ; c'est le » parti que je choisis. »

François I. 1535

Un gentilhomme français se trouvoit au nombre des prisonniers qui avoient été faits dans les places du Piémont ; Charles-Quint le fait appeler et lui demande combien de journées séparent la Provence de Paris. Le Français, plein d'une généreuse indignation, réplique : « Des journées ! Si vous entendez » par ce mot des batailles, il y en aura tout » au moins douze, si les agresseurs ne sont » pas battus dès la première. »

Sourd à cet avis, l'empereur pénétra en Provence pendant que ses généraux fondent sur la Picardie. 1536

François, dont l'âge avoit mûri les talens, trace un plan de guerre défensive, dont il confie l'exécution au maréchal de Montmorenci pour le Midi, et au maréchal de Biez

François I. 1536 pour le Nord. La disette et les maladies minèrent la belle armée de Charles-Quint, qui se vit dans la nécessité de repasser les monts, après avoir échoué dans ses tentatives contre Arles et Marseille. Ses soldats harassés s'écrioient : « Nous sommes venus en France » en mangeant des perdrix, et nous en sor- » tons en mangeant des racines. »

Les Flamands, de leur côté, n'obtiennent aucun succès : ils livrent en vain plusieurs assauts à la ville de Péronne, perdent beaucoup de monde dans plus de quinze escarmouches, et ne parviennent jamais à engager une bataille générale.

Cette superbe campagne est, aux yeux des hommes éclairés, le titre le plus solide de la gloire de François I.er

Les derniers instans d'une année mémorable dans l'Histoire de France, furent marqués par la perte du dauphin François qui mourut à Valence. Le rapport des médecins attribua ce malheur à une pleurésie; mais la haine et la jalousie qu'excitoit la faveur dont jouissoit Montécuculli, éclatèrent bientôt par de violentes accusations contre cet étranger, échanson du jeune prince. La clameur publique fit arrêter cet Italien, et les soupçons acquirent plus de force lorsque l'on eut trouvé parmi ses papiers *un Traité de l'usage des poisons*. Dans les horreurs de la question, l'accusé reconnut s'être rendu criminel, d'après les sollicitations d'Antoine de Lève et

de Ferdinand Gonzague, qui l'avoient, au nom de Charles-Quint, séduit par de magnifiques présens. François et sa cour parurent incertains sur cette accusation, que le peuple avoit admise comme une vérité. François I. 1536

L'empereur éleva des plaintes amères contre l'injustice d'outrager deux hommes d'un honneur sans tache, et de le noircir lui-même d'un attentat dont aucune circonstance de sa vie n'autorisoit la présomption. Son manifeste mérita d'autant plus de confiance, que le jeune François étoit loin de posséder des talens qui justifiassent l'inquiétude qu'on auroit pu prendre sur son compte, et qu'il laissoit deux frères pour occuper sa place. On reconnut, au contraire, l'intérêt que Catherine de Médicis avoit à ce que son époux fût dauphin. Plusieurs personnes firent observer que cette princesse et que le coupable venoient d'une patrie commune. Dès cet instant, Catherine perdit à jamais l'estime de la nation.

La guerre continua : les embarras de François se multiplièrent, et le jetèrent dans une résolution qui surprit l'Europe, scandalisa le monde chrétien, mais causa des alarmes à son adversaire : il s'allie avec Soliman. Le seul pape Alexandre VI avoit jusqu'alors surmonté les préjugés généralement répandus, qui repoussoient avec horreur l'idée de toute liaison avec les Infidèles. L'éclat qui environnoit la Maison Ottomane ne pouvoit surmonter les répugnances d'un zèle superstiti- 1537

François I. 1537 tieux. Plus Soliman acquéroit de droits au titre de grand homme, plus il étoit regardé comme *le fléau de Dieu*. Ses armes triomphantes avoient (1522), en s'emparant de l'île de Rhodes, renversé l'un des plus forts boulevarts de la chrétienté que Charles-Quint venoit depuis peu de relever à Malte (en 1530). Le fameux Barberousse, roi d'Alger, servoit Soliman à titre d'amiral, et portoit l'épouvante dans la Méditerranée.

Les scrupules de ses contemporains n'étoient pas étrangers au roi de France. Il apporta dans sa conduite cette incertitude, cette timidité qui font prendre des demi-mesures, et augmentent les dangers sans procurer aucun avantage.

Les plaintes, les reproches et les défis de François et de Charles-Quint s'aigrirent successivement au point de s'exhaler bientôt en procédés indignes de deux aussi grands potentats. L'oubli de toute convenance fut poussé jusqu'au ridicule. « L'avocat-général Coppel » requit que Charles d'Autriche, empereur, » atteint notoirement de félonie, fût dé- » pouillé des comtés de Flandre, d'Artois » et de Charolois, et de ses autres domaines » mouvans de la couronne de France, et » qu'en punition de sa forfaiture, tous ses » domaines fussent confisqués au profit du » roi. »

Paul III eut l'art de suspendre les effets de ce premier traité des Français avec les Turcs.

Au moment même où Barberousse déployoit les forces du soudan, le pontife obtint que l'empereur et le roi de France se réuniroient avec lui dans la ville de Nice. Le fruit de cette honorable médiation fut la signature d'une trève de dix années. François I. 1537. 1538

Les deux monarques refusèrent de s'aboucher à Nice, sans doute d'après l'embarras que leur causoit la présence du pape, qui s'étoit vu le dépositaire de leur haine et de leur indignation. Affranchis d'un témoin aussi importun, ils eurent une entrevue à Aigues-Mortes.

Au milieu de cette alternative de trève, de guerres et de paix qui se succédoient rapidement entre deux rivaux ardens, ambitieux et jaloux l'un de l'autre, un incident d'un nouveau genre, et sur lequel les historiens sont partagés, va fixer un moment notre attention. Les uns y puisent des reproches contre l'inconséquence de François I.er, et les autres l'exaltent comme un acte sublime de magnanimité. Nous ne partageons ni l'une ni l'autre ces deux opinions.

Les Gantois se révoltent et proposent à François de le rendre maître des Pays-Bas. Cette offre est rejetée avec raison. Charles-Quint, pressé d'aller en Flandre, conçoit l'idée de traverser la France : il s'adresse au roi, qui lui répond par une lettre pleine des expressions les plus affectueuses, et lui garantit une entière sûreté. 1539

François I. 1540 L'empereur se voit comblé d'honneurs sur son passage : il seroit assez difficile de concilier avec la franchise d'un chevalier, les sermens de vengeance et les caresses excessives prodiguées au même homme. Peu content de fatiguer Charles-Quint par les hommages de ses sujets, François avec sa famille vient le recevoir à Orléans, le mène avec pompe dans Paris, et lui donne à la cour des fêtes magnifiques. Quelques intrigues se forment ; plusieurs avis sont ouverts pour profiter de l'imprudence d'un ennemi dangereux; et ces impulsions acquièrent d'autant plus de force, que la duchesse d'Étampes, maîtresse en faveur, les appuie. Charles-Quint montre une assurance qui le met dans cette circonstance fort au-dessus de François, qui, incapable de commettre une pareille lâcheté, ne l'est pourtant pas d'en caresser un moment l'idée. Cependant les nuages se dissipent, et les projets s'évanouissent : il n'en coûte à l'empereur qu'un diamant offert avec grâce à la favorite, la promesse de l'investiture du Milanois pour l'un des fils du roi, et de frivoles protestations d'attachement.

Cette visite à la fois critique et orageuse, se termina par une partie de plaisir. François mena Charles-Quint au château de Lusignan : « Pour la délectation de la chasse aux daims » qui étoient là, dans de beaux et anciens » parcs de France et à foison. »

Comme si l'objet de François eût été d'ag-

graver ses torts, il mécontenta Charles-Quint au moment où, par des confidences indiscrètes, il déposoit dans son sein les secrets de Henri VIII et ceux de Soliman. C'étoit sacrifier des amis puissans au prince qu'il rendoit plus que jamais son ennemi. Une conduite si peu réfléchie contrastoit avec les calculs plus habiles que délicats de l'empereur. Durant son séjour en France, il eut l'adresse de faire, dans les différentes parties de l'Europe, circuler des lettres qui rendoient un compte exagéré des preuves d'amitié dont le roi le combloit; « de la bonne chère que tout » Paris lui faisoit; » et de la ferme résolution qu'il avoit formée, de concert avec son rival, de vivre désormais unis par une amitié franche, afin de joindre leurs forces pour combattre les Infidèles. Quelques émissaires affidés réussirent dans la commission de répandre et d'envenimer ces récits. Soliman plein de fureur fit appeler Rinçon, l'ambassadeur de France; lui reprocha le peu de foi de son maître, et termina des menaces terribles par ces mots : « Si n'étoit pour peu, » je vous ferois trancher la tête. »

François I. 1540

Une fois arrivé en Flandre, l'empereur sommé de tenir ses engagemens pour l'investiture, répondit avec effronterie qu'il n'avoit rien promis. Le connétable de Montmorenci alla expier à Chantilly le conseil inconsidéré qu'il avoit donné, de ne pas exiger un écrit de Charles-Quint. Mais les traités les plus précis

François I. 1540 eussent-ils été mieux observés que des paroles d'honneur données et reçues avec beaucoup de solennité ?

Rien de plus naturel et de plus simple qu'un souverain accorde assez de confiance à un autre prince, pour ne pas soupçonner qu'il viole en sa personne les lois sacrées de l'hospitalité. Par quelle contradiction sans cesse renouvelée exigeons-nous chez les grands deux choses opposées : qu'ils n'écoutent que la voix de la politique et qu'ils chérissent la vertu ? François ne pouvoit ni ne devoit repousser la demande de Charles-Quint. C'étoit même peu de lui faire un accueil brillant ; l'honneur imposoit encore la loi de ne pas choisir cet instant critique pour former des demandes. Il existe des positions dans lesquelles toute prière intéressée devient une espèce de violence que la délicatesse et la probité condamnent. Comment les plaisanteries d'un bouffon à gage, les intrigues d'une femme galante et les conseils des courtisans peu scrupuleux, effleurèrent-ils le cœur d'un roi magnanime ? Montmorenci, preux chevalier, prétendit du moins alléger les reproches que son maître ne manqueroit pas d'encourir.

L'empereur et le roi, emportés par leurs passions et sans respect pour leur dignité, ne se ménagèrent ni les outrages, ni les démentis, ni les cartels ; mais tandis que les souverains se dégradoient, le sang des peuples n'étoit pas répandu.

François, aimable et gai dans sa jeunesse, François I. 1540
étoit devenu farouche et sombre avec l'âge : à peine osoit-on l'aborder. Ce changement d'humeur et de caractère résultoit du dérangement de sa santé, des intrigues de sa cour et des troubles de religion.

Des excès réitérés avoient de bonne heure ruiné un tempérament sain et vigoureux. La duchesse d'Angoulême gémit long-temps à la vue *de son héros, de son César*, qui souffroit de plusieurs maladies dont elle reconnoissoit que quelques-unes étoient les suites empoisonnées du libertinage. En un mot, « le » roi François étoit blessé des dames au corps » et à l'esprit. »

La cour se partageoit entre deux factions qui servoient les volontés de la duchesse d'Etampes et de Diane de Poitiers. Ces deux femmes intrigantes et ambitieuses avoient le projet présomptueux d'étendre sur la France la domination absolue sous laquelle leurs amans ne rougissoient pas de fléchir. Leur haine implacable agitoit à toute heure le flambeau de la discorde.

La duchesse d'Etampes possédoit sans partage le cœur du roi, qui à son retour d'Espagne, l'avoit distinguée parmi les filles d'honneur de la duchesse d'Angoulême. Le premier regard de cette femme séduisante avoit allumé les feux d'un amour qui ne fut amorti ni par les années, ni par la jouissance. Son premier triomphe fut d'obtenir le sacrifice de

François I. 1540

la belle et fière Châteaubriant, que François abandonna sans délicatesse. L'amante trahie mit tant de noblesse et d'élévation dans ses procédés, qu'elle s'acquit l'estime et reçut les éloges du prince qui ne cessa d'être l'objet de ses constans regrets. « Certes, s'écria-t-il, » sa conduite montre plus de courage et de » générosité que je n'eusse pensé provenir » d'une femme. »

Diane de Poitiers que nous avons vue obtenir, à son entrée dans le monde, la grâce de Saint-Vallier, reçut de l'aveu du roi les hommages du dauphin. Un goût qui ne sembloit devoir être que passager, devint bientôt la passion la plus étonnante et la plus romanesque dont l'histoire ait conservé le souvenir.

Les querelles et les cabales se succédoient, brouilloient les courtisans, jetoient la désunion au sein de la famille royale, et semoient d'épines la carrière du monarque. Le dauphin et le duc d'Orléans ne cherchoient point à dissimuler la haine qu'ils se portoient. François n'avoit jamais eu de penchant pour son fils aîné; il lui reprochoit son inapplication, et se plaignoit de plusieurs traits de désobéissance. Ces germes de froideur furent fomentés par les pernicieuses menées de la duchesse d'Etampes, qui persécutoit le dauphin dans l'intention d'affliger Diane de Poitiers. La prédilection du père pour son fils cadet, se déclara bientôt hautement.

Dès ce jour, les flatteurs firent naître avec art les circonstances qui pouvoient favoriser leur désir d'immoler le dauphin à la nouvelle idole. François I 1540

Charles-Quint, habile dans l'art de satisfaire sa haine invétérée, envenima les plaies de la France. Ses éloges et ses promesses exaltèrent encore l'imagination d'un jeune ambitieux.

Les astrologues « pestes de la cour » firent fumer leur encens. La vogue et le nombre de ces imposteurs ne connoissoit pas de bornes. Telle étoit l'excessive fureur de l'astrologie, que le pieux François de Paule se vit à toute heure tourmenté par des demandes de révéler l'avenir. Ce fut même en grande partie dans le dessein de récompenser quelques phrases d'honnêteté, que la duchesse d'Angoulême sollicita la canonisation de ce solitaire « dont » au moins elle paya bien la taxe. » Stoffler, astrologue allemand, consterna toute l'Europe (en 1524) par la prédiction insensée d'un déluge universel. Les habitans des côtes de la mer et des bords des rivières, saisis d'une terreur panique, prirent la fuite. Le célèbre Catelan, dont la vaste érudition étoit si estimée de François, que ce monarque répétoit avec complaisance : « C'est le seul savant dont il » ne m'a pas été possible de connoître toutes » les richesses. Je n'ai jamais trouvé ses » connoissances en défaut : en moins de deux » ans, j'ai épuisé tous les autres. » Cet homme

François I. 1540. également recommandable par ses lumières et par ses vertus, faisoit l'aveu qu'il avoit consacré plusieurs années à l'étude de l'astrologie. Il accordoit à cette puérile chimère une existence réelle ; seulement il soutenoit « qu'elle étoit mal aisée à apprendre, et qu'il » étoit encore plus mal aisé de l'assujettir » aux événemens humains. »

Dans la vue respectable de ramener François aux sentimens d'une tendresse égale pour ses deux enfans, Catelan fit l'horoscope du dauphin et celui du duc d'Orléans ; il leur annonçoit des destinées magnifiques. La fortune se joua de ces hommages passagers rendus à la grandeur.

Par cet indécent abus, la religion se trouvoit compromise dans toutes les intrigues. Le prosélytisme exaltoit une foule de têtes ardentes ; la persécution animoit l'enthousiasme, et la cendre féconde des martyrs préparoit d'abondantes moissons pour les nouveaux pasteurs.

François tour-à-tour s'affligeoit et s'indignoit des progrès rapides des Protestans, qui, sans être arrêtés ni par les défenses, ni par par les bûchers, se répandoient sur la surface du royaume et se pressoient même autour du trône. Des hommes d'une austérité farouche et d'une prévoyance bornée, lui conseilloient de sauver le culte catholique par des remèdes violens, qui ne pouvoient que coûter infiniment à son cœur : « Sire, lui répétoient-ils d'un commun accord, « tout ménagement

» pour l'hérésie est un crime dont le Ciel François I.
» s'offense : des peines éternelles menacent 1540
» le souverain contre qui des sujets égarés
» s'élèveront pour lui reprocher la perte de
» leur salut. Frappez sans balancer ; frappez
» sur vos alentours, sur vos généraux, sur
» vos ministres, sur vos parens, et n'épar-
» gnez pas votre sœur. » A ce dernier mot, François interrompit avec feu : « Ne parlons
» point de celle-ci, elle m'aime trop et ne
» croira jamais que ce que je croirai, et ne
» prendra jamais de religion qui préjudicie
» à mon état. »

François semble avoir été sincère dans son inconséquente superstition. Avant d'éprouver ce vide affligeant qui fatigue le cœur aussitôt que les passions s'éteignent, avant de ressentir cet effroi de la mort qui s'avance avec les années, il allioit la fureur des plaisirs aux pratiques les plus minutieuses ; disoit le chapelet et récitoit les offices. Nous le voyons, brillant de jeunesse, « monter (en 1516) dé-
» chaus la roche de la Baume en Dauphiné,
» et partir de Lyon pour aller à pied au Saint
» Sépulcre de Chambéry. » Au plus fort du scandale que cause l'immoralité du mariage de sa maîtresse, la coquette Heilli, dont la main déshonora le duc de René de Brosse, nous le voyons encore « aller (en 1527) à pied, la
» tête nue, une torche au poing, pour accom-
» pagner la sainte hostie qu'un scélérat avoit
» commis le sacrilége d'enlever et de pro-
» faner. »

François I. 1540 Sous son règne, l'affectation du zèle religieux forma deux partis, sous la bannière desquels les courtisans se rangèrent. Ils eurent chacun leurs chefs, leurs apôtres et leurs imposteurs. La duchesse d'Etampes favorisa les opinions des Protestans, par l'esprit de son implacable jalousie contre Diane de Poitiers, qui s'étoit déclarée en faveur des Catholiques.

Ni les exploits guerriers, ni les travaux politiques, ni les services administratifs, ni même les droits d'une constante amitié, ne mettoient à l'abri des disgrâces. Les premiers hommes de l'état se montroient un jour effrontément persécuteurs, et tomboient le lendemain au nombre des victimes. Diane de Poitiers, secondée par le connétable et par le cardinal de Lorraine, arracha l'ordre de livrer à des commissaires l'amiral de Brion. Le chancelier Poyet, l'ennemi déclaré de l'amiral, eut l'audace de présider ses juges et l'atrocité d'aggraver par son emprisonnement, l'arrêt qui le dépouilloit de toutes ses charges, qui confisquoit ses biens et le condamnoit à l'exil.

La duchesse d'Etampes échoua dans ses efforts pour sauver un homme qu'elle chérissoit; mais elle obtint la consolation de le venger. Le chancelier fut à son tour mis en 1541 jugement, perdit ses emplois, ses biens, et éprouva une captivité de cinq ans. Brion dut aux larmes de sa protectrice, le foible et triste avantage d'être témoin de la chute de son persécuteur; mais son orgueil humilié, sa

réputation attaquée et la disparition de ses grandeurs, ne lui laissèrent que des jours languissans. Poyet, par sa propre expérience, justifia la justesse des plaintes qu'il s'étoit permises « contre l'empire despotique que les » dames exerçoient à la cour, où elles vou- » loient que les magistrats violassent les lois » établies. » François Ier 1541

Tout-à-coup un attentat inoui chez les peuples même les plus barbares, ralluma la guerre. Rinçon et Frégose, revêtus du caractère d'ambassadeurs du roi, traversant l'Italie pour se rendre l'un à Constantinople, l'autre à Venise, sont assassinés par les ordres du comte de Guasto, gouverneur du Milanois. François indigné de cette violation du droit des gens, fait retentir l'Europe de ses plaintes. 1542

Il s'assure l'alliance de Gustave-Wasa, le héros du Nord; soutient à Rome la légitimité du divorce de Henri VIII, recherche les princes protestans de l'Allemagne, reconnoît la ligue de Samalcande, autorise le duc d'Orléans à faire au landgrave de Hesse l'offre d'introduire dans Paris des prédicateurs du luthéranisme; redouble enfin d'acharnement contre ceux qui étoient prévenus des nouvelles opinions, jusqu'à faire brûler sous ses yeux six de ces infortunés.

Ces inexplicables contradictions dans lesquelles l'intérêt, la politique et les passions jetoient François, trouvèrent d'habiles défenseurs dans Guillaume et Jean du Bellay.

François I. 1542 Charles-Quint disoit de l'aîné de ces deux frères : « La plume de Langey m'a trop plus » fait la guerre, que toutes lances bardées de » France. »

Cinq armées françaises se mettent en campagne.

Le comte d'Enghien, frère du roi de Navarre, remporte des avantages en Italie.

Le maréchal de Biez sauve Genève.

Le dauphin, victorieux dans plusieurs combats, assiége Perpignan. La garnison espagnole oppose une forte résistance; les travaux que le célèbre Pagan dirige sont détruits par de fréquentes sorties. Dans l'une de ces expéditions, la principale batterie des assiégeans est enlevée. Charles de Cossé-Brissac la reprend avec une rare vaillance. Le dauphin, témoin de ce fait d'armes, s'écrie dans un noble transport d'enthousiasme : « Si je n'étois pas ce » que je suis, je voudrois être le colonel » Brissac. »

Le duc d'Orléans obtient plusieurs succès en Flandre.

La jeunesse de ce prince étoit dirigée par les lumières et par l'expérience de Claude de Guise, qu'une ambition démesurée avoit armé contre le duc de Lorraine son frère aîné « qu'il vouloit exclure de la maison pater- » nelle. » Trompé dans ses projets, Guise avoit cherché un asile à la cour de François I.er, où ses talens supérieurs inspiroient une estime générale. Il venoit de recevoir la

main d'une princesse du sang, et jetoit les fondemens de la grandeur de sa maison. Le père de ces princes entreprenans et de ces sujets si redoutables à leurs maîtres, « n'apporta jamais huit mille livres de rente en France, et » fut, par gratification du sieur de la Trimouille, fait lieutenant de sa compagnie » d'hommes d'armes. » François I. 1542

Le duc d'Orléans, aveuglé par un mouvement de jalousie, se rend coupable de l'abandon de ses conquêtes, dans l'espérance chimérique de partager avec son frère l'honneur de la prise de Perpignan; mais ni l'habileté de l'ingénieur, ni l'audace des assaillans, ne purent sauver l'humiliation de la levée du siége.

François va soumettre la Rochelle. Les habitans coupables de révolte, sont condamnés à payer une amende de deux cent mille livres. Le roi fait présent de cette somme au garde des sceaux Montholon. L'illustre magistrat, dont la vertu et la modestie égaloient le désintéressement, remit aux Rochelois cette amende à condition « qu'ils feroient bâtir » dans leur ville un hôpital pour les ma» lades. »

L'empereur fait à la diète de l'Empire déclarer le roi de France ennemi de l'Empire et du nom chrétien : François recourt aux moyens peu nobles de se justifier dans des manifestes qui citent les exemples d'Abraham, de David et des Machabées. 1543

François I. 1543 Henri VIII, animé par les rapports de Charles-Quint, se ligue contre la France.

Le monarque ne se laisse point abattre par ce surcroît d'ennemis : il renoue ses nouvelles liaisons avec Soliman. Le Croissant domine encore une fois dans le port de Toulon. Barberousse, trop fidèle à son état de corsaire, tient la conduite d'un chef peu délicat.

La guerre se soutient avec une vigueur qui en assure les succès.

Le dauphin vole en Picardie.

Le duc d'Orléans revient du Roussillon, et sous la direction de l'amiral d'Annebaut, s'empare du Luxembourg.

Guise maintient ses avantages en Flandre.

Le maréchal de Biez presse le duc de Savoie dans le Piémont.

Du Bellay s'empare de Landrecie.

Gonzague de Mantoue se propose de reprendre cette ville : il l'investit avec cinquante mille hommes. L'enpereur se rend au siége : une formidable artillerie foudroie les remparts. L'intrépide Lalande anime par ses exemples trois mille soldats et deux cents cavaliers d'élite. La superbe défense de cette garnison peu nombreuse, ruine une armée qui menaçoit d'envahir la France. Aux approches du secours que François amenoit, Charles-Quint se retire la rage dans le cœur d'avoir perdu quinze mille hommes, et consumé six mois devant une place qu'il qualifioit « de misé- » rable bicoque. »

Le comte d'Enghien attaque le château de Nice, dont le port est bloqué par la flotte turque. François I. 1543

Une guerre faite à la fois sur des théâtres si différens, exigeoit des efforts prodigieux; aussi les troupes françaises manquèrent-elles souvent de solde, de vivres et de munitions. Le comte d'Enghien fit demander de la poudre à Barberousse qui, peu maître de son courroux, répondit avec brutalité : « Comment » malheureux infidèles, vous voulez prendre » des villes et vous n'avez pas de munitions? » je ne vous en donnerai point, je le jure » par le Prophète. » Le lendemain, l'amiral s'éloigna et le général français fut forcé de renoncer à son entreprise.

Le comte d'Enghien se consola de l'échec reçu devant Nice, par le gain de la bataille de Cérisoles. Cette journée mémorable coûta 1544 douze mille hommes aux ennemis, et le combat se soutint avec une telle vigueur, que le jeune héros doutant de la victoire, fut deux fois sur le point de se percer de son épée. Le brave Montluc justifia, par ses hauts faits, la jactance avec laquelle il avoit dit dans le conseil du roi : « Soyez en repos, et assurez-» vous que la première nouvelle que vous » recevrez, c'est que nous aurons *fricassé* » les ennemis, et en mangerons si nous » voulons. » Après la victoire, le comte d'Enghien lui donna l'accolade. Cet homme fameux est le dernier chevalier qui ait été reçu sur le champ de bataille.

François I. 1544 Les Anglais durent à la lâcheté de Vervins la prise de Boulogne.

Charles-Quint se jeta sur la Champagne. Une trahison lui assura des succès rapides et brillans. La duchesse d'Etampes mit en péril le salut du royaume, pour satisfaire sa prédilection pour le duc d'Orléans, ou plutôt sa haine contre l'héritier de la couronne. Elle rencontra un personnage propre à seconder ses perfides desseins dans le comte de Bossu, qui fit tomber entre les mains des ennemis les villes d'Epernai et de Château-Thierry, dans lesquelles le dauphin avoit établi les magasins de son armée. Paris s'abandonna à la terreur : ses habitans emportèrent leurs plus riches effets et s'enfuirent, les uns vers Orléans, les autres vers Rouen. La France étoit sur le bord de l'abîme. Contre toute attente, Charles-Quint annonça le désir de remplir le rôle de pacificateur. Malgré ses pompeuses assurances, il étoit évident que la crainte, et non la modération, suspendoit le cours de ses triomphes. Les attaques des Protestans de l'Allemagne, et l'irruption de Soliman dans la Hongrie, furent les seuls motifs de la paix de Crespi.

Les deux souverains contractans pressèrent Henri VIII d'accéder au traité. Les ambassadeurs de ce monarque annoncèrent de la part de leur maître, la double volonté de garder Boulogne, et d'obtenir la main de Marie reine d'Ecosse, pour son fils unique

Edouard prince de Galles. L'honneur de François et la raison d'état proscrivoient ces conditions. La guerre se prolongea donc entre la France et l'Angleterre. François I. 1544

Vingt-cinq galères franchirent le détroit de Gibraltar, et s'avancèrent sous les ordres du baron de la Garde (1), pour grossir les forces que l'amiral d'Annebaût rassembloit contre l'Angleterre. 1545

La descente s'effectua : elle fut sans succès, quoique les troupes de débarquement marchassent sous les ordres de Toré et de Strossi, qui déployèrent à l'envi la plus grande valeur.

Le maréchal de Biez vit ternir sa réputation devant Boulogne.

La France retentit des nombreuses clameurs qui accusèrent le dauphin du meurtre du duc d'Orléans. Le deuil public ne calma point le désespoir d'un père qui perdoit l'objet de ses affections les plus tendres : cette mort tant pleurée fut peut-être un bienfait du Ciel, qui, en châtiant la France, vouloit la préserver d'un entier déchirement. Les dernières paroles du duc à Tavanes, son favori, déceloient les funestes préparatifs des agitations et des troubles : « Mon ami, je suis mort ; » tous nos projets sont rompus. Mon regret » est de ne pouvoir récompenser vos mérites. »

(1) Dix caraques génoises voulurent se joindre à la flotte française. D'après la lenteur de leur marche, elles arrivèrent trop tard ; presque toutes périrent à l'embouchure de la Seine, par l'impéritie des pilotes étrangers à ces parages.

François I. Que ne pouvons-nous couvrir d'un voile
1545 impénétrable, ou plutôt effacer des pages de l'histoire, la fin de cette année qui flétrit un règne jusqu'alors orageux, mais du moins intéressant sous tant de rapports !

Les massacres et les incendies qui venoient de dévaster Cabrières et Mérindole, firent retentir dans l'Europe des cris d'indignation, de douleur et de pitié : de toutes parts les voix ne cessoient de demander que la paix fût rétablie au sein de l'église. Paul III, cédant aux pressantes demandes de plusieurs souverains et aux vœux empressés des peuples, convoqua dans la ville de Trente un concile général.

L'intervention de Charles-Quint et les bons offices des princes protestans de l'Allemagne,
1546 firent signer aux deux puissances belligérantes le traité de Compiègne. Henri VIII sacrifia le mariage de la reine d'Écosse à une pension de quatre-vingt-quinze mille écus d'or, et s'engagea à remettre Boulogne dans huit ans, pour une somme de huit cent mille écus. A peine Henri s'applaudissoit-il d'avoir donné la paix à ses sujets, qu'une maladie violente
1547 l'enleva. La mort de ce monarque plongea François dans une sombre mélancolie. La conformité d'âge, de complexion et d'habitude, lui fit envisager cet événement comme un signe trop certain de sa fin prochaine : il ne pouvoit se dissimuler que des infirmités précoces le punissoient de son peu de

respect pour les mœurs, et creusoient son tombeau. François I. 1547

Dans les derniers jours de sa vie, il donna des marques de tendresse à son fils, et laissa pourtant apercevoir un défaut de confiance : il lui dit qu'il n'ignoroit point que ses ordres réitérés ne l'empêchoient pas d'avoir une correspondance avec le connétable, dont l'avarice et l'opiniâtreté causeroient de grands malheurs, si jamais il recouvroit quelque crédit. Il lui conseilla de surveiller l'ambition entreprenante des Guise, qui ne pouvoient, sans de très-graves inconvéniens, être rapprochés du timon de l'état : il ajouta que l'amiral d'Annebaut se rendoit recommandable par un zèle, une expérience et une sagesse trop pures pour que l'ambition ou la cupidité le dégradassent jamais. Enfin, il ordonna la punition sévère des hommes assez criminels pour avoir, à la faveur d'ordres surpris ou mal interprétés, exercé contre Cabrières et Mérindole une rage infernale.

François mourut victime d'un mal honteux, dont il ressentoit les atteintes depuis neuf années (1).

Les qualités, ainsi que les défauts de ce monarque, furent trop marqués pour qu'il pût trouver dans ses juges l'impartialité de la justice. Ses ennemis ont trempé leur plume

(1) François I.er mourut âgé de 52 ans, après avoir régné trente-deux années.

François I. 1547 dans le fiel pour dénigrer sa réputation : ses partisans lui ont érigé des autels. Nous aussi, nous élevâmes la voix en sa faveur. « Ce » prince, disions-nous (1), se distingue parmi » nos rois, comme celui que la nature a » formé le plus propre à exciter l'enthou- » siasme de la nation française. Sa valeur et » sa loyauté chevaleresques enflammèrent le » cœur des grands seigneurs, des gentils- » hommes, du peuple et sur-tout de l'armée : » son esprit galant et son caractère magni- » fique formèrent une cour dont il n'y avoit » pas encore eu de modèle. » Nous répétons avec plaisir ces éloges ; nous ajouterons même que la rivalité souvent malheureuse, mais constante de ce monarque, sauva l'Europe du joug sous lequel Charles-Quint se proposoit de courber tous les peuples. Toutefois de plus mûres réflexions nous fournissent quelques reproches qui atténuent les éloges qu'on lui a prodigués.

La passion du plaisir et le goût de la magnificence ne furent pas les seuls mobiles qui déterminèrent François I.er à mettre tout son art à tirer les femmes de la solitude des châteaux, les évêques de leurs diocèses, et les seigneurs du milieu de leurs vassaux. Il se proposoit de transformer les grands en courtisans, pour ne leur laisser aucune puissance.

(1) Essai de littérature à l'usage des dames, imprimé en 1794.

A l'instar de ces métaux qui ne reçoivent un poli parfait que dépouillés d'une partie de leur valeur intrinsèque, la société n'atteint le dernier degré d'une politesse raffinée que par le sacrifice d'un grand nombre d'avantages dont quelques-uns sont précieux. François I. 1547

Trop souvent livrées au luxe, les femmes portèrent la ruine au sein des familles; elles devinrent les mobiles des intrigues, des querelles et des meurtres: entièrement dépravées par l'ivresse de la volupté, par les fumées de l'orgueil ou par la soif de l'or, elles perdirent de vue les devoirs sacrés de filles, d'épouses et de mères.

Les prélats appelés dans l'idée qu'ils répandroient autour du trône de l'éclat et des richesses, s'accoutumèrent à ne voir dans la résidence qu'une pénible obligation. Le peuple regretta ses vertueux pasteurs; le clergé fut dépouillé en partie de la considération publique, et la religion elle-même souffrit des atteintes de l'impiété.

Les nobles n'éprouvèrent pas de moindres dangers, en abandonnant leurs antiques manoirs pour suivre leurs compagnes, que François séduisoit par la galanterie qu'il avoit introduite. A l'entendre, « une cour sans » femmes étoit une année sans printemps, » un printemps sans roses. » Cependant ses vues secrètes se déceloient souvent par une maxime qu'il citoit avec plus de vérité que de retenue. « Lorsqu'un grand seigneur après

François I. 1547 » une longue absence reparoît à la cour, le » premier jour il y est reçu en roi, le lende- » main on le regarde en prince ; les hon- » neurs diminuent ; et le troisième jour il » n'est plus que ce que sont les autres ; il est » confondu, et l'œil du maître peut seul le » distinguer. »

Presqu'à sa naissance, la cour fut infectée des vices qui sembloient ne devoir flétrir qu'une décrépitude corrompue. Le vertueux du Châtel, révolté de l'encens grossier d'un courtisan, et n'écoutant que la franche énergie de son caractère, dit à ce vil personnage : « De quel front osez-vous hasarder devant » François I.er, des flatteries qui feroient » baisser les yeux aux Caligula et aux Néron? » Quelques amis pusillanimes reprochèrent à du Châtel l'imprudence de ses discours. Des alarmes si déplacées furent dissipées par la bouche même du monarque. « Je vous or- » donne de déployer en toute occasion une » liberté généreuse dont j'ai besoin. Ma pro- » tection et mon amitié sont à ce prix. »

Ces paroles où respirent la noblesse et la grandeur, annoncent que François savoit placer à propos ces mots heureux, qui, chez une nation magnanime, enflamment bien autrement les cœurs que les emplois, et surtout les dons pécuniaires. Aussi, l'histoire nous a-t-elle transmis avec complaisance plusieurs reparties de ce monarque. Une femme de condition se jette éplorée à ses genoux, et

s'écrie d'une voix suppliante : « Sire, je vous » demande justice. » Il la relève, la rassure et s'adresse aux courtisans qui l'entouroient : « Foi de gentilhomme, ce n'est pas raison que » cette demoiselle se prosterne devant moi, » me demandant une chose que par le dû de » mon état je lui dois ; mais c'est à faire à » ceux qui m'importunent sur les rémissions » et abolitions, lesquelles je ne leur dois » que de grâce et puissance royale. » François I. 1547

Ce prince despote par goût et par principes, étoit pourtant trop jaloux de sa renommée pour rechercher le pouvoir par des moyens capables d'effrayer les esprits. Il substitua donc la séduction à la violence ; mais sa conduite laissa souvent percer un mystère, que sa légéreté trahissoit encore par des aveux indiscrets. Malgré son désir de couvrir de fleurs le joug qu'il avoit le dessein d'imposer, son penchant naturel le dominoit assez pour lui dicter les éloges d'un tyran, dont il n'eût jamais prononcé le nom, si son cœur avoit éte plein de cette élévation chevaleresque que ses propos étaloient. On l'entendit souvent répéter : « Louis XI a sorti les rois » de France de page ; avant lui les rois » n'étoient que des demi-rois : son exemple » apprend comment il faut régner. Dictant » ses volontés aux états et aux parlemens, il » siégeoit, ordonnoit, condamnoit et par- » donnoit, le tout à son bon plaisir. »

La vie de Louis XI et de François I.er

François I. 1547 offre un trait marquant de ressemblance. Jamais rois ne parurent se plaire autant dans leurs entrevues avec les souverains étrangers : elles furent chez l'un comme chez l'autre, rendues fréquentes par la vanité. Ce sentiment, le même dans ses résultats, avoit en eux des motifs fort différens. Louis XI se persuadoit que sa prodigieuse adresse lui assuroit le moyen de tendre des piéges inévitables, et d'employer d'heureuses séductions. François I.er sourioit à l'idée flatteuse que sa magnificence éblouissoit les yeux ; que sa conversation gagnoit les esprits, et que son affabilité captivoit les cœurs. Une finesse trop subtile et une présomption trop peu réfléchie, rendirent ces démarches infructueuses. Les finances de l'état eurent également à souffrir des dissipations secrètes employées pour la corruption, et du faste étalé pour obtenir de frivoles applaudissemens.

D'après les besoins factices que multiplioit sa prodigalité, François I.er sans assembler les états-généraux, accrut les tailles de plus de neuf millions. L'oubli de toute décence fut poussé si loin dans la vente des emplois de magistrature, qu'une charge de conseiller au parlement servit à mettre à l'abri des poursuites de la justice un brigand reconnu : ce misérable devint même président ; mais comme il se livroit aux plus odieuses rapines, le parlement le fit dégrader, et exécuter au gibet de Montfaucon.

La vérité nous force d'avouer que François devenu plus économe avec l'âge, cicatrisa les plaies que sa jeunesse avoit faites aux finances de l'état. Le coffre de l'épargne fut fermé de quatre clefs, dont une étoit déposée chez le monarque, tandis que les trois autres demeuroient entre les mains de trois commissaires. Aucune somme ne pouvoit être délivrée qu'en présence du trésorier et du contrôleur de l'épargne. Grâces à l'exacte observation d'un ordre bien entendu, « le roi » laissa dix-sept cent mille écus, outre le » quartier qui étoit près d'être payé : cependant des forteresses venoient de s'élever de » toutes parts pour la défense des frontières. » Paris étoit embelli de superbes édifices. Fontainebleau connu jusqu'alors sous le nom *du Désert*, Chambor, Villers-Coterets, Salembray et Madrid, remplacèrent avec splendeur les châteaux simples et gothiques que les rois habitoient. La richesse des ameublemens répondoit à la beauté des édifices. Des hommes supérieurs dans tous les genres, se voyoient comblés de bienfaits. Enfin, la paix régnoit en Europe.

François I. 1547

Malgré les flatteuses protestations de François I.er : « Je suis né gentilhomme, et non » pas roi ; mes enfans n'ont pas de plus beaux » titres que celui de chefs de la noblesse, » les coups qu'il porta à cet ordre n'en furent pas moins terribles. Il s'assura d'abord le suffrage de tous les Français, par l'érection

François I. du comté de Dunois en duché-pairie (en 1525).
1547 Le succès de cette démarche parut un titre au monarque pour chercher des pairs de France parmi les étrangers. Il érigea les duchés de Guise (en 1527) et de Nemours (en 1528), en faveur de deux cadets, le premier de la maison de Lorraine, et le second de celle de Savoie.

L'exemple de Louis XII lui fournit une autorité pour former le marquisat de Nesle (en 1545), avec une prééminence de rang, fondée sur la réunion à ce comté de trois baronies considérables (1).

Malgré la fastueuse prétention de faire revivre en sa personne les anciens preux, François accorda la chevalerie à tous les hommes éminens dans l'étude des lois ou célèbres dans les lettres, et rendit les secrétaires du roi susceptibles de s'y élever.

A dater de cette époque, les guerriers dédaignèrent l'honneur d'être armés chevaliers sur la brèche ou sur le champ de bataille. Les écrivains qui leur reprochent avec amertume cette négligence, n'ont pas été soldats, n'ont pas blanchi sous le harnois.

L'habitude de tirer à honneur d'être *gentilhomme français*, ne garantit point la noblesse de l'indifférence et de l'oubli de son roi. François revenant d'Espagne, fit l'honneur à

(1) La terre de Nesle avoit été érigée en comté en 1466, et les baronies que l'on y joignit furent celles de Beaulieu, d'Anthies et de Capi.

Vivonne sénéchal de Poitou, de le visiter dans son château d'Amville. La conversation tomba naturellement sur la bataille de Pavie. Le roi se plut à raconter les plus légères circonstances, détailla les différentes pièces de son armure, et n'oublia point l'éloge du cheval qu'il montoit. Le vénérable Vivonne à qui son âge, ses vertus et l'affection de son maître donnoient de l'assurance, prit la parole avec une généreuse franchise : « Vous » étiez bien monté, sire ; mais vous avez à » dire la meilleure partie de votre harnois, » le cœur de votre noblesse, et par ci-devant » n'aviez reconnue et traitée comme vous » deviez ; car vous n'avez reconnu, traité et » contenté que quatre ou cinq favoris, comme » l'amiral Bonnivet, Montchenu, Montmo- » renci, Brion et autres, qui seuls se sont » ressentis de vos faveurs, bienfaits, honneurs » et dignités, et les autres, non. Si vous eussiez » également répandu vos faveurs et moyens » aux autres gentilshommes de votre royaume, » ils vous eussent été plus affectionnés qu'ils » n'ont été et eussent crevé auprès de vous, » et possible n'eussiez pas été pris, et possible » aussi, que pour ce sujet, Dieu a ainsi » disposé de vous à ce coup, pour y aviser » mieux à l'avenir et vous en corriger. »

François I, 1547

Loin de paroître offensé de cette hardie remontrance, le roi prit la résolution de la tourner à son profit. Mais tout autorise à penser qu'elle n'est jamais revenue à sa mémoire.

François I. 1547 Gaspard de Châtillon, compagnon des plaisirs et dépositaire des affections de François I.er, lorsqu'il étoit comte d'Angoulême, avoit dirigé ses goûts vers l'étude. C'est donc aux avis salutaires d'un sage confident, que ce monarqne a dû le titre glorieux et le plus justement mérité, celui que les historiens lui ont confirmé, et auquel ses contemporains applaudirent peu de jours après sa mort, celui de PÈRE ET RESTAURATEUR DES LETTRES, DES BEAUX-ARTS ET DES SCIENCES.

Sous son règne, la langue française fit des progrès, qui lui méritèrent de la part de Charles-Quint le titre glorieux de *langue d'état*, et qui reçurent de sa part un hommage moins équivoque encore, puisqu'il l'employa pour écrire les mémoires de sa vie (1).

La scène française s'approcha de quelques degrés de la supériorité à laquelle elle est depuis parvenue. Les confrères de la Passion prirent le titre de *comédiens :* on commença à

(1) Dans ses entretiens familiers, Charles-Quint désignoit par une tournure heureuse, le caractère différent des cinq premières langues de l'Europe : « Il faut parler *espagnol* à » Dieu, *français* aux hommes, *italien* aux femmes, *anglais* » aux oiseaux, et *allemand* aux chevaux. » La justesse de ses jugemens seroit encore applaudie, si le talent, le goût et le génie n'avoient poli la langue allemande. Les richesses littéraires de la Germanie ont cessé d'être l'apanage des érudits et des métaphysiciens : elles se sont accrues par des romanciers, des critiques, des historiens, des orateurs et des poètes. Klopstock s'est rendu l'égal de Milton par le génie, sans que son ton sublime soit affoibli par de choquantes inégalités.

construire un théâtre sur le terrain de l'ancien hôtel de Bourgogne. François I. 1547

Émule de Léon X, François contribua par des encouragemens, par des dons et par ses propres exemples, à rallumer le flambeau du génie que les barbares venus du Nord avoient éteint dans des contrées dévastées. D'autres barbares portèrent en Italie quelques étincelles du feu sacré qu'un petit nombre d'hommes privilégiés conservoient depuis plusieurs siècles dans Constantinople. Mais la France fut en Europe dès le seizième siècle, et est demeurée sans nulle contestation le foyer de lumières le plus resplendissant.

François I.er combloit de présens et de distinctions les hommes à talens, soit qu'ils fussent nés ses sujets, soit qu'ils consentissent à se fixer dans ses états. Le savant Budée, décoré du titre de *prodige de la France*, fit d'inutiles tentatives pour y attirer Erasme. Cet illustre Hollandais fut dans l'histoire littéraire un véritable phénomène, par la richesse de son imagination, l'étendue de ses connoissances, la saine philosophie de ses principes, et plus encore par son éloignement pour la pédanterie si fort en vogue à cette époque. Il préféra son indépendance et sa patrie aux emplois et à l'opulence qu'un roi magnifique lui faisoit offrir.

Les artistes reçurent également un accueil favorable : Léonard de Vinci, peintre célèbre de l'école d'Italie, mourut à Paris (en 1520),

François I. 1547 dans les bras de François, qui l'avoit fixé à à sa cour par d'honorables distinctions.

François aima la chasse avec fureur. Il tira vanité de l'avantage frivole de surpasser, dans ses équipages, la magnificence des princes italiens. D'une voix unanime, les chasseurs le décorèrent du titre de *père de la vénerie*.

Nous avons eu plus d'une fois occasion de remarquer la lenteur du progrès des arts et des jouissances du luxe. Les grands seigneurs et les riches ne connoissoient d'autre ressource pour épargner aux dames la fatigue de la marche, que de leur donner la croupe de leurs chevaux. Cette allure s'accordoit peu avec des habits de brocard, chargés de broderies d'or et d'argent.

Des plaisirs plus bruyans que délicats entraînèrent souvent des accidens graves.

Aux noces du duc d'Urbin (en 1518), il y eut des siéges, des combats, des attaques et des pas d'armes ; « mais le passe-temps ne » plut à tous, car il y en eut plusieurs de » tués et d'affolés. »

Durant un hiver rigoureux (en 1521), la cour s'amusoit à simuler de petites guerres avec des boules de neige. Comme on retraçoit l'image d'un siége, le capitaine de Lorges, faute de moyens de défense, commit l'imprudence de jeter par une fenêtre un tison embrâsé qui tomba sur la tête du roi. Le blessé fut dans un très-grand danger, sans que pour cela il souffrit qu'on fît au coupable le moindre

reproche. Mais après sa guérison, il introduisit l'usage de porter les cheveux courts et la barbe longue. Les Français n'adoptèrent cette nouvelle mode qu'avec une certaine répugnance; car la fureur du jour étoit « que » les hommes indifféremment, les seigneurs, » les petites gens et les valets portassent si » longs cheveux, qu'ils leur empêchoient le » visage et les yeux. » L'église et la robe ne souscrivirent point à ce changement. François Olivier fut obligé (en 1536) de couper sa longue barbe avant d'être reçu au parlement maître des requêtes. Les chapitres exigèrent le même sacrifice. Par un caprice assez bizarre, l'attribut de la dignité de l'âge et de la sagesse chez les peuples anciens, devint l'ornement d'une jeunesse pétulante et guerrière.

François I. 1547.

Ces fâcheux accidens ne rallentirent point l'ardeur générale pour ces périlleux amusemens. Dans un assaut figuré, le comte d'Enghien fut tué par la chute d'un coffre que Bentivoglio avoit fait tomber d'une fenêtre. On eut plusieurs fois lieu de soupçonner que la vengeance avoit saisi ce moyen que lui fournissoit un hasard malheureux.

Ces jeux, toujours ensanglantés, ont trouvé des défenseurs, des partisans et des panégyristes (1).

(1) Je vais citer des passages que j'ai tirés des écrits de deux hommes, qui étoient les partisans enthousiastes de ces jeux violens et militaires. Le premier n'a que trop justifié l'opinion qu'ils rendent les hommes cruels et sanguinaires. Le

François I. 1547

Plusieurs écrivains les regrettent, comme des exercices qui donnoient l'habitude des fatigues et des dangers, qui façonnoient le corps et l'ame des guerriers. La force, la discipline et la valeur ont remplacé ces avantages plus brillans qu'utiles. Nos guerriers français s'honorent de plus par une humanité presque toujours étrangère à leurs aïeux, que nous retrouvons féroces au milieu des fêtes et sur le champ de bataille.

A l'un des combats de lions, dont François et sa cour faisoient souvent leurs délices, une femme jette son gant dans l'arène, et dit à de Lorges : « Si vous voulez que je croye à » l'amour dont vous m'avez fait tant de fois

---

second, qui a mérité un nom dans les lettres, avoit un caractère franc et vertueux, mais difficile.

Tavanes nous dit : « Foux jeunes sont quelquefois les » plus sages vieux : les suivans des enfans de France avoient » promis un temps de ne marcher aux villes que par-dessus » les maisons, sautant de toits à autres les rues étroites, se » précipitent dans les puits, font passer les chevaux au travers » des flammes. Le sieur de Tavanes à Fontainebleau, fait » sauter un cheval d'une roche à autre de la largeur de vingt-» huit pieds; accompagne son maître le duc d'Orléans, où » l'ardeur de la jeunesse le porte à se battre à coups d'épée » avec inconnus, faisant embuscade aux siens propres pour » s'éprouver, blesse et est blessé; se jouant, faille à étran-» gler Jarnac sans qu'on lui coupât la corde : se moque des » dames, méprise l'amour, laisse un pendu couché avec ma-» dame de Cursol, feignant l'entretenir : pour faire soixante » lieues tout en un jour, il disposoit tous les chevaux de » M.r d'Orléans, jusqu'en Bourgogne. Inconnu dans une » hôtellerie, dix hommes voulant prendre le haut bout, il » met la main à l'épée contre tous; surpris, les fait dîner

» serment, rapportez-moi mon gant. » De Lorges met l'épée à la main, s'élance au milieu de ces animaux terribles, ramasse le gant et le jette avec mépris à la dame : il eut la fermeté de demeurer dans la suite insensible aux avances que cette femme ne cessa de lui faire.

François I. 1547.

Le matin de la bataille de Cérisoles, un gentilhomme d'une valeur et d'une naissance également distinguées, arrive à l'armée : quoique harassé de fatigues et privé de ses équipages, il aspire à l'honneur de prendre sa part du danger et de la gloire, « parce que ce » gentilhomme n'avoit pas la commodité de » recouvrer des armes. Tout-à-coup, avec

---

» avec leurs gants, eux regaignant leurs épées, ils se défen- » dent, les blesse, et en sort sans être blessé. Ceci est écrit, » non pour louange, ains pour connoître les folies de ce » temps-là, duquel sortit tant de gens valeureux : ces cha- » leurs de jeunesse qui ne font mal qu'à eux-mêmes, tournent » ordinairement en valeur. »

Saintfoix, dans ses *Essais historiques*, ouvrage qui réunit fréquemment l'agréable et l'utile, rapporte avec son style piquant, une anecdote que je vais transcrire.

« François I.er étant à Amboise, imagina parmi les diver- » tissemens qu'il vouloit donner aux dames, de faire prendre » en vie un des plus énormes sangliers de la forêt. Cet » animal qu'on avoit apporté dans la cour du château, devenu » furieux par les petits dards et des bouchons de paille qu'on » lui jetoit des fenêtres, monta le grand escalier et enfonça » la porte de l'appartement où étoient les dames : François I.er » défendit à qui que ce fût d'approcher, attendit la bête, lui » enfonça son coutelas dans la tête entre les yeux ; et lors- » qu'elle tomba, la retourna sur l'autre côté à force de » poignet. Ce prince n'avoit alors que vingt-un ans. »

François I. 1547 » une jaque et manche de maille et une » hallebarde, se mit aux rangs parmi les » capitaines ainsi accommodé. » La Burthe, major-général, lui donne l'ordre de se retirer, puisqu'il n'étoit pas armé de toutes pièces. Le généreux français résiste et proteste : « Qu'il ne céderoit pas à des mieux » armés qui fussent là pour bien combattre » et servir ce jour-là son roi. » Le féroce La Burthe le tue d'un coup de hallebarde. François donna des regrets stériles à la perte d'un homme qu'il estimoit et qu'il chérissoit.

Henri II. (1) Henri II ne fut, au moral, qu'une copie imparfaite de son père, dont il outroit les foiblesses, et dont il n'atteignit pas les grandes qualités. Quant au physique, il surpassoit en adresse, en force, en légéreté tous ses contemporains, et cela dans un siècle où les exercices du corps étoient extrêmement honorés. Passionné pour les jeux bruyans, infatigable à la chasse, sobre dans les plaisirs de la table ; mais entraîné par son tempérament et son goût pour les femmes, il se plaisoit aux recherches de la volupté. Les beaux esprits ne jouissoient de ses faveurs qu'autant qu'ils les achetoient par des poésies érotiques. Ronsard, honoré du titre pompeux de PRINCE DES POÈTES DE SON TEMPS, asservit

De ses grands mots le faste pédantesque

à des descriptions qui, galantes dans son

(1) Henri II monta sur le trône à l'âge de 29 ans.

opinion, n'étoient que ridicules : cependant le monarque les récompensa par la profusion de ses bienfaits. Cette faveur de la cour à laquelle l'enthousiasme public applaudit, donna un lustre passager à la Pléïade (1). Henri II. 1547

Au mépris de la sage prévoyance de François I.er, le connétable fut rappelé de son exil : Guise entra dans le conseil : l'amiral d'Annebaut et le cardinal de Tournon se virent éloignés ; leurs talens et leurs vertus inspiroient de l'ombrage. Le sévère Olivier céda les sceaux à l'ambitieux Bertrandi. Le maréchal de Saint-André, fameux par ses galanteries, et plus encore par son caractère avide, partagea la faveur du nouveau monarque avec Montmorenci et Guise. Leur association nommée le *triumvirat*, rampa aux pieds de la duchesse de Valentinois, et n'en parut que plus redoutable aux yeux des courtisans.

S'il fût jamais possible de justifier par quelque exemple l'absurde préjugé de l'existence des *sorts* capables de commander aux affections des hommes, et d'égarer complètement la raison, ce fut lorsqu'on vit un prince beau, bienfait et jeune, idolâtrer une femme âgée

(1) « Les Grecs donnèrent le nom de Pléïade à ces poètes » fameux qui parurent sous le règne de Ptolomée Phila- » delphe. A l'imitation des Grecs, Ronsard forma une Pléïade » des poëtes français, sous le règne de Henri II; elle étoit » composée de Daurat, Ronsard, du Bellay, Belleau, Baïf, » Thiard et Jodel. »

Henri II. 1547 de quarante-sept ans, grand-mère de demoiselles prêtes à marier, et qui depuis son entrée dans le monde ne s'étoit occupée que d'aventures galantes.

La nature, il est vrai, avoit enrichi cette femme d'un don inappréciable pour elle et bien rare; ses charmes bravoient impunément les outrages du temps. Ecoutons Brantôme; personne ne récusera les jugemens qu'il porte sur les dames : « J'ai vu la duchesse de Valentinois en l'âge de soixante-dix ans aussi » belle de face et aussi aimable comme en » l'âge de trente ans, que je ne sache cœur » de rocher qui ne s'en fût ému. » Si les historiens s'accordent à reconnoître ses grâces et sa beauté, la plupart accusent son caractère et son cœur. « Lâchant la bride à sa liberté parmi les délices et plaisirs de la » cour, elle se montroit si licencieuse à commander, et si avide à usurper les richesses » de la couronne, qu'elle étoit universellement haïe dans le royaume. »

Henri, trop fier de cette maîtresse, multiplioit son chiffre sur les meubles à son usage, sur ses armes, et jusque sur les monumens publics (1). La duchesse, en adoptant les

(1) J'avois cité la devise *Donec totum impleat orbem*. Mais outre la difficulté de rendre en français le jeu de mots que présente *orbis*, par sa double signification de *globe de la terre* et de l'*orbe de la lune*, quelques écrivains assurent que Henri avoit choisi cette devise lorsqu'il étoit encore dauphin. « Il vouloit sans doute faire voir que toutes les lumières de

noms et les attributs de Diane, en avoit de tout temps dédaigné la chasteté. Entraînée sans cesse par de nouveaux désirs, infidèle par caprice et facile par habitude, elle n'aima véritablement qu'une fois. L'aimable et généreux Cossé de Brissac l'embrâsa d'une passion qu'elle avoit si souvent inspirée, sans en partager ni les souffrances ni les délices. Toutes les fois qu'elle espéroit de recevoir son amant, elle disoit au trop crédule Henri : « Cette nuit » vous remplirez vos devoirs près de la reine, » et que demain ses remercîmens m'apprennent que vous l'avez instruite qu'elle a dû » votre présence à ma seule bonté. » Henri II. 1547.

Les murmures d'une indignation générale donnèrent quelque poids à la dernière des demandes du roi défunt, qui exigeoit que les auteurs de l'incendie, des massacres et de la désolation de Cabrières, de Mérindole, de vingt-deux villages, en un mot, de toute une contrée florissante, fussent punis comme ils le méritoient.

D'Oppède rassembloit sur sa tête les titres de premier président du parlement d'Aix, de lieutenant-général de la province et de commandant des troupes; il comparut avec Guerin, avocat-général du même parlement, devant celui de Paris. D'Oppède magistrat, orateur

---

» la lune ne paroissant qu'en son plein, on ne connoîtroit » aussi entièrement toute sa valeur et autres qualités, que » lorsqu'il seroit sur le trône. » (*Dictionnaire historique.*)

Henri II. 1547 et guerrier, se défendit avec autant de précision que d'éloquence et de fermeté.

La cour et la ville accoururent à cinquante audiences. Les accusés opposèrent des ordres de François I.er, que l'on absoudroit difficilement de tout reproche de rigueur, et qui se rendit pour le moins coupable d'une funeste légéreté. D'Oppède subjugua ses auditeurs par le superbe plaidoyer dont l'invocation fut : « Seigneur, sois mon juge, et sépare » ma cause de celle d'une nation impie (1). » Au moment même où la conscience de ses juges alloit prononcer son arrêt de mort, il arracha de leur bouche sa grâce et celle de son abominable complice.

Pour traîner au gibet Guerin, « cet homme » aussi noir de corps que d'ame, il fallut le » convaincre de plusieurs faussetés calom- » nieuses, prévarications, abus et malversa- » tions ès deniers du roi et d'autres particu- » liers. »

Après cet acte dont on ne recueillit qu'une imparfaite réparation, Henri persécuta les Protestans. Sans nul respect pour les lois de la décence et pour les sentimens d'humanité, il suivit les mouvemens d'une superstitieuse barbarie, et se fit gloire d'assister au supplice des hérétiques. Sa punition fut prompte : un infortuné, du milieu des flammes qui le dé-

(1) « Judica me Deus et discerne causam meam de gente » non sancta. »

voroient, poussa des cris déchirans; Henri reconnut la voix d'un de ses valets-de-chambre; il sortit frappé de terreur, et ne se rappela jamais son supplice sans frémir. Henri II. 1547.

Cet avertissement fut perdu pour le monarque; il sembla même aigrir ses fureurs, qui n'étoient le plus souvent que de la foiblesse déguisée. D'Andelot eut le courage de lui répondre : « Sire, j'aimerois mieux mourir » que d'aller à la messe. »

Les bûchers ajoutèrent le scandale à l'horreur qu'ils inspiroient aux ames sensibles; la duchesse de Valentinois pressoit les supplices pour assouvir sa cupidité par la confiscation à son profit des biens des victimes. La cruauté de la cour ne put même faire valoir l'excuse d'un zèle religieux, par une suite de l'indifférence que le conseil porta dans le choix de ses ambassadeurs. Malvoisin, marchand de Toulouse, et soupçonné d'un penchant secret vers les nouvelles opinions, fit une entrée solennelle à Rome, le même jour que l'évêque d'Aix haranguoit le grand-seigneur à Constantinople.

Les peuples indignés des persécutions, et froissés par l'impôt de la gabelle, se livrèrent aux murmures. Les habitans de Bordeaux arborèrent l'étendard de la révolte. Le connétable marcha contre cette ville coupable, et fit de sa punition un exemple assez terrible pour porter la crainte dans toutes les provinces. 1548

Henri II. Une place importante à recouvrer pro-
1548 duisit une rupture entre la France et l'An-
gleterre. Le roi échoua au siége de Bou-
1549 logne ; mais un fort élevé par le conseil de
Châtillon, et mis sous son commandement,
resserra le port : les Anglais ne purent entre-
tenir leur communication avec la ville.

La flotte française, « en laquelle il y avoit
» grand nombre de noblesse et de vaillans
» hommes, » partit de Normandie, et aborda.
Les Anglais furent battus et forcés de se
retirer.

Henri II, justement inquiet de l'énorme
puissance de l'empereur, le plus redoutable
de ses ennemis, aima mieux racheter Boulo-
gne des Anglais, au prix de quatre cent mille
1550 écus, que de hasarder une seconde entre-
prise. Quoique la politique dictât cette dé-
marche, elle indisposa néanmoins la fierté
nationale. De toutes les parties du royaume,
il n'y eut qu'une voix pour répéter : Qu'un
roi de France doit recouvrer ses places à
l'aide de ses armes, et non au prix de ses
trésors.

Aussi peu conséquent que son père, Henri
étoit à la fois le persécuteur des Protestans en
France, et l'allié des Protestans en Alle-
magne. La politique suspendit le cours de la
colère et de la haine. L'électeur de Saxe et
le marquis de Brandebourg s'allièrent avec
un souverain couvert du sang de leurs frères.
Henri, de son côté, se pardonnant les excès

qu'il avoit commis, donna cinq cer
livres et soixante mille hommes, sou
dition que les villes impériales *parla*
çais, demeureroient en son pouvoi
une assurance qui scandalisa les Cat
et blessa les Protestans, « il se fit,
» parlement, proclamer protecteu
» liberté germanique, et, comme
» frapper monnoie. »

La guerre se porta sur deux po
Italie, et ne produisit au roi que l'a
de se délivrer d'un rival qui lui caus
niment de jalousie. Brissac reçut san
le commandement des troupes au-d
Alpes, qui n'étoit qu'un honorable e

Henri marcha contre la Lorraine;
ment d'entrer en campagne, il fit m
bataille cinq cents volontaires qui fo
une troupe brillante, dans laquelle p
grands seigneurs s'étoient empressés
faire inscrire. Cette belle jeunesse av
poir de combattre sous les yeux du m
qui se tourna vers Laviéville : « Vou
» point de charge en cette armée;
» que vous commenciez par celle-ci,
» vous commandiez cette belle tro
» volontaires. » Le généreux guer
mercia son maître, mais lui demande
mission de ne pas accepter cette faveu
tant qu'il s'étoit engagé de *parole et*
à ne point se séparer du maréchal de
André, « dont la compagnie deme

Henri II. » plus décousue, s'il l'abandonnoit en cette
1552 » extrême et très-urgente occasion. *Donc-*
» *ques*, dit le roi, *je veux que sa com-*
» *pagnie et celle du duc de Guise accom-*
» *pagnent ma cornette tant que le voyage*
» *durera, et ordonne dès-à-présent que vous*
» *y commandiez généralement.* »

Metz, Toul et Verdun furent enlevés. Henri, lors de son entrée à Metz, se sentit pénétré d'une noble reconnoissance, à la vue des témoignages d'affection que ses troupes, et en particulier la noblesse, s'empressoient de lui prodiguer. Il s'écria : « Je ne doute » pas, à ce que je vois, que je ne sois le plus » fort et le plus puissant prince de la chré- » tienté, et ne tiendroit qu'à moi, au lieu » d'être protecteur de l'Empire, je ne me fasse » empereur. »

Laviéville fut nommé gouverneur d'une conquête justement appréciée. On suivit les conseils d'un homme dont la prévoyance égaloit la valeur. « Si vous voulez contenter tous » les princes de la Germanie, il faut que je » puisse m'intituler *gouverneur et lieutenant-* » *général de la ville de Metz et du pays mes-* » *sin, pour le St. Empire, sous la protection* » *de Henri II très-chrétien, roi de France.* »

L'empereur rassembla de grandes forces pour former le siége de Metz. Cette place d'une enceinte considérable, et que le maréchal de Belleisle a depuis rendue l'un des boulevards de la France, étoit alors mal

fortifiée ; mais le duc François de Guise s'étant chargé de sa défense, les grands seigneurs et les gentilshommes accoururent en foule pour combattre sous un chef si renommé. Leur attente ne fut pas trahie : après soixante-cinq jours d'une attaque poussée avec vigueur, Charles-Quint se vit contraint à faire une humiliante retraite ; son armée, si florissante à l'entrée de la campagne, laissa derrière elle un spectacle dont ses ennemis furent eux-mêmes touchés : « Des hommes » morts, de quelque côté qu'on regardât ; » beaucoup à qui ne restoit que peu de vie, » et une infinité de malades qu'on oyoit plain- » dre dans les loges. En chacun quartier ci- » metière grand et fraîchement labouré ; les » chemins couverts de chevaux morts ; les » tentes, les hardes et autres meubles aban- » donnés. » Le duc de Guise déploya dans cette occasion une valeur, une activité, un art et une sagesse encore admirés aujourd'hui par les militaires instruits, et par ceux qui se plaisent à suivre sur les lieux mêmes les traces de cette célèbre défense. Le duc se montra aussi humain qu'il avoit été brave ; ses ordres veillèrent à la sépulture des morts, ainsi qu'au soulagement des blessés et des malades, qui furent placés avec soin sur des bateaux, pour être transportés à Thionville.

Henri II. 1552

1553

Charles-Quint, égaré par la honte et transporté de fureur, se vengea de sa disgrâce sur Térouanne et sur le vieil Hesdin. Ces malheu-

Henri II. reuses villes furent prises d'assaut, livrées au
1553 pillage et détruites de fond en comble ; à peine découvre-t-on aujourd'hui les lieux où elles existèrent.

1554 L'année suivante fut fertile en événemens, la plupart avantageux à la France.

Brissac se rendit maître d'Ivrée ; Termes s'empara de la Corse et s'y maintint.

En Italie, la gloire des armes françaises fut immortalisée par la brillante défense de Siène. Montluc y soutint un siége de dix mois. Desparbez, à la tête de l'infanterie gasconne, répondit à l'intrépidité de ce commandant, qui, après avoir épuisé toutes les ressources que le courage, le talent et la patience étoient capables de suggérer, accepta pour les habitans des conditions honorables, mais sortit à la tête des Français, en disant : « Jamais on ne verra le nom de Montluc au » bas d'une capitulation. » Il rencontra dans le marquis de Marignan, un émule digne de rivaliser avec lui, soit en valeur, soit en délicatesse. Ce généreux guerrier accueillit son adversaire avec empressement, le combla d'éloges et lui donna un repas magnifique. Après le dîner, il l'accompagna jusqu'à deux milles de distance. « Je veux, dit-il avec grâce, « prouver au général Montluc ma » reconnoissance de m'avoir guéri de la goutte » par l'exercice qu'il m'a fait faire, et par les » périls qu'il m'a fait courir. » C'est ce même Montluc auquel nous devons des Commen-

taires que Henri IV appeloit la *Bible des Soldats*, et qui décèlent une connoissance profonde des principes de l'art que ce guerrier pratiquoit avec tant d'éclat. Henri II. 1554

Henri ravagea le Hainaut, le Brabant, et remporta sur l'empereur la victoire de Renti. Plein de feu, il chercha l'occasion de combattre corps à corps Charles-Quint, qui crut avec raison que sa dignité ne lui permettoit pas de se mesurer avec un ennemi dont l'âge différoit trop du sien pour ne pas mettre entre leurs forces une grande inégalité. Le duc de Guise se distingua dans cette bataille : Tavanes y fit des prodiges. Sa vaillance naturelle fut enflammée à la vue de l'enseigne des Reîtres, qui représentoit un renard mangeant un coq, « et qui vouloit signifier les Français » devoir être dévorés des Allemands : or, » Tavanes avoit un coq dans ses armoiries; » il pensa être de son honneur de gagner » l'enseigne, et sauva le coq du renard. »

Le jour même de sa défaite, Charles-Quint si long-temps l'effroi de ses ennemis, reconnut en soupirant : « Que la fortune, semblable » aux femmes, néglige ses anciens courtisans » pour combler de faveurs ses jeunes adora- » teurs. »

Le marquis de Léganès vengea dans les plaines de Toscane, l'affront que les armes de l'empereur venoient d'essuyer sur les frontières de l'Artois. Le gain de la bataille de Marcian ne fut assuré que par deux arquebu-

Henri II. » sance du monde pour ouvrir une simple
1555 » lettre. Voilà les fruits que je rapporte pour
» avoir voulu acquérir ce grand nom plein
» de vanité de grand capitaine, et très-capa-
» ble, très-puissant empereur. Quelle ré-
» compense ! »

Les médecins parvinrent avec peine à déterminer Charles-Quint à n'entreprendre son voyage d'Espagne, que lorsque le froid et l'humidité de l'hiver seroient dissipés. Avant de s'éloigner des Pays-Bas, l'ancien monarque eut la satisfaction de voir s'acheminer la paix qu'il désiroit depuis long-temps entre la France et l'Espagne. « Avant d'abandonner
» le monde, il s'applaudit de l'idée de rendre
» à l'Europe la tranquillité qu'il en avoit
» bannie du jour où il se saisit de la conduite
» des affaires. »

Les plénipotentiaires des deux puissances se réunirent dans l'abbaye de Vauxelles, aux environs de Cambray. La négociation présenta des obstacles si nombreux et si difficiles à surmonter, que Charles-Quint se crut satisfait d'obtenir que les deux monarques si-
1556 gnassent une trève de cinq années. Philippe, par un dernier acte de respect pour l'expérience et la sagesse de son père, souscrivit à des conditions qui lui paroissoient à la fois onéreuses et déshonorantes.

Au retour du printemps, Charles-Quint satisfit à son impatience de se rendre dans sa retraite. Ses deux sœurs, les reines douai-

rières de France et de Hongrie, suivirent ses destinées. Ce prince, étonné de la solitude qui régnoit sur la côte d'Espagne, où son débarquement étoit annoncé, reconnut sans doute qu'il n'auroit pas dû passer les dernières années de sa vie chez un peuple qui, plus d'une fois, avoit formé des plaintes sur la prédilection qu'il accordoit aux Flamands. L'abandon des courtisans, l'indifférence des sujets, et l'ingratitude de Philippe II, attristèrent ses derniers jours, accablés du poids d'une insupportable nullité. Jaloux de conserver encore une ombre de pouvoir, il réveilloit les moines pour l'heure des matines. L'un d'eux lui dit un jour : « Quelle funeste in-
» quiétude vous agite et vous porte, après
» avoir si long-temps bouleversé le monde,
» à tourmenter maintenant de pauvres reli-
» gieux ? »

Henri II, 1556.

Son exemple vient à l'appui de la maxime que nous avons autrefois énoncée : « Les
» hommes respectent l'autorité, même celle
» qu'ils abhorrent, et méprisent l'impuis-
» sance lors même qu'ils la célèbrent avec
» emphase. » Ce n'est donc qu'avec le dernier souffle de la vie, que l'homme doit abandonner le pouvoir dont ses mains ont été investies. Ce précepte remonte jusqu'au premier trône du monde, et s'étend jusqu'aux emplois les plus subalternes.

Philippe II, né avec un esprit inquiet et un caractère sombre, qui joignoit à un orgueil

Henri II. insupportable une ambition effrénée et une
1556 hypocrisie odieuse, et dont le cœur fut étranger à tout sentiment de sensibilité, mérita à juste titre le surnom qui lui fut donné de *Démon du midi*. Du fond de son cabinet, il troubla l'Europe. Ses contemporains, abusés par son maintien grave et par ses discours réfléchis, le crurent un profond politique : la postérité l'appréciant mieux, a jugé que par une suite de faux calculs, il sacrifia le sang de ses sujets, épuisa les trésors des deux mondes, et n'embrassa que des chimères. A supposer même que ses plans eussent été sagement combinés, il eût toujours manqué d'une qualité essentielle pour leur exécution ; son ame vile ne connut aucun courage. Jamais il ne parut sur un champ de bataille : tandis que ses troupes combattoient, il se prosternoit aux pieds du crucifix.

Philippe, délivré de la gêne que lui occasionnoit la présence de Charles-Quint, recommença la guerre. L'alliance des Farnèse le secondoit en Italie, et son épouse Marie, reine d'Angleterre, lui fournissoit des secours.

Emmanuel Philibert duc de Savoie, l'un des premiers généraux de son siècle, entre
1557 dans la Picardie à la tête de l'armée espagnole et flamande ; prend Mariembourg, et après avoir feint de menacer différentes places, il assiége Saint-Quentin.

L'amiral de Coligny représente au connétable : « Qu'il savoit que toute la frontière

» de Picardie étoit demeurée dépourvue, » et que cette circonstance rendant la conservation de Saint-Quentin extrêmement importante, il offroit de l'entreprendre. C'est pour la première fois que paroît dans l'histoire le nom de cet homme d'un caractère ferme, d'un talent prodigieux, qui joignit à une imagination inépuisable en ressources, un génie vaste et un désintéressement qui, sans celui de son généreux frère, eût été à cette époque sans exemple. Ses contemporains lui rendirent le glorieux témoignage : « Qu'il avoit toujours » eu plus de souci de la vertu, que des biens. »

Henri II. 1557

Coligny se fait jour à travers les lignes des ennemis, et pénètre dans la place avec neuf cents hommes. Réduit à de foibles moyens, il fait une vigoureuse résistance et parvient à donner avis du péril dans lequel il se trouve.

Le connétable prétend délivrer son neveu à quelque prix que ce puisse être : sourd aux représentations du maréchal de Saint-André et des principaux officiers, il s'avance vers la place, y jette quelques secours; mais attaqué dans sa retraite, il est complètement battu. La bataille de Saint-Quentin coûta la vie au comte d'Enghien, frère du prince de Condé, à six cents gentilshommes et à sept mille soldats. Le connétable, le maréchal de Saint-André, les ducs de Montpensier et de Longueville se trouvent au nombre des prisonniers. Les drapeaux, les munitions et l'artillerie restèrent au pouvoir du vainqueur.

Henri II. 1557 Coligny embrasse avec attendrissement son frère d'Andelot, qui s'étoit introduit à la tête de cinq cents hommes commandés par quinze capitaines expérimentés, et qu'un petit nombre de volontaires accompagnoient. Son récit nous donne la juste idée de la foiblesse de ses ressources : « Aussi entra avec » d'Andelot un commissaire d'artillerie et » trois canonniers, qui étoit une chose de » quoi j'avois grandement affaire, car je n'en » avois pas un seul auparavant, sinon ceux de » la ville qui étoient tels et quels. »

Le duc de Savoie fait offrir une capitulation avantageuse à l'amiral, qui la refuse dans l'intention de gagner du temps, dont la valeur étoit inappréciable. Il exhorte la garnison et les habitans ; il parle avec confiance aux officiers : « D'une chose les voulois-je bien » assurer, dit-il, que j'aimois beaucoup mieux » mourir, qu'il me sortît une parole de la » bouche de quoi je pourrois avoir honte ; » que je pensois bien véritablement que » j'avois beaucoup de gens de mauvaise volonté, mais qu'il falloit leur faire accroire » qu'ils étoient plus hardis de la moitié. »

Malgré ces généreux efforts, Coligny fut au bout de quelques jours enlevé de vive force ; mais son dévouement héroïque avoit sauvé la patrie.

D'après un vœu formé pour le succès de la journée de Saint-Quentin, Philippe II éleva l'Escurial, le château le plus vaste, le

plus triste et le plus bizarre qui existe : la masse énorme de ces bâtimens est d'une forme destinée à représenter l'instrument du martyre de St. Laurent, et rappelle ce mot plaisant d'un Gascon : « Ce roi d'Espagne » avoit sans doute une terrible peur, lorsqu'il » fit pareil vœu. (1) » Henri II. 1557

Philippe II parut au camp dès que le danger fut dissipé. Le duc de Savoie se baissa pour lui baiser les mains ; mais il les retira en disant : « C'est à moi à baiser les vôtres » qui m'ont procuré une si belle victoire. » Cette réponse flatteuse cachoit un sentiment de jalousie et de haine. L'orgueil du fier despote étoit blessé de l'éclat d'une gloire qu'il n'avoit pas eu le courage d'acquérir, et sa politique craignoit que Philibert ne profitât de l'éclat de ses succès, pour recouvrer la partie du Piémont que la France occupoit. Ces idées ralentirent les opérations de son armée. Charles-Quint, instruit du gain de la bataille de Saint-Quentin, dit aussitôt : « Mon fils a-t-il marché vers Paris ? » La réponse négative retraçant à sa mémoire le souvenir de ses propres erreurs après la bataille de Pavie, il s'écria : « Cette victoire,

(1) C'est un vaste édifice de deux cent quatre-vingt pas de long, sur cent soixante de large : on y compte onze mille fenêtres, dix-sept cloîtres, vingt-deux cours, huit cents colonnes, un nombre prodigieux de salles, de sallons, de cabinets, et quatorze mille portes. On a été vingt-deux ans à le bâtir : plus de trois cents millions ont été dépensés pour sa construction.

Henri II. » comme tant d'autres, ne rapportera aucun
1557 » avantage décisif. »

La consternation fut générale en France. Les habitans de Paris crurent, dans leur effroi, voir déjà les étendards espagnols flotter sur leurs murs. Le roi s'efforça, par ses discours et par son maintien, de ranimer les courages abattus ; il donna l'ordre de réparer les fortifications de la ville. Le danger de l'état et celui de la capitale s'évanouirent, dès que la résolution de Coligny eut assuré quelques instans de calme qui relevèrent un peuple généreux et vaillant de l'abattement où l'avoit jeté un événement aussi désastreux qu'inattendu.

Les Français ne tardèrent pas à montrer l'ardeur la plus noble et la plus énergique : les habitans des places fortes forment la résolution de s'ensevelir sous leurs murailles ; ceux des villes ouvertes et des campagnes accourent de toutes les provinces pour servir comme volontaires. Le duc de Guise, rappelé d'Italie, reçoit des mains de Henri l'exercice de l'autorité souveraine avec le titre de lieutenant-général du royaume, et s'avance à la tête d'une armée formidable. Philibert surpris laisse échapper ces mots si flatteurs dans la bouche d'un ennemi : « Le Français » est le meilleur peuple du monde. »

Guise, par des marches savantes, contraint les Espagnols à se retirer, et se jette
1558 tout-à-coup sur Calais. Marie s'étoit rendue

odieuse à la nation anglaise, d'après ses foiblesses pour Philippe II, qui ne l'avoit épousée que dans la vue de satisfaire son ambition. Cette princesse, d'ailleurs entêtée et intolérante, s'occupoit à réprimer des troubles sans cesse renaissans dans ses états, et négligeoit plusieurs branches essentielles de l'administration. Après huit jours d'attaque, le dénuement de la garnison livra Calais à Guise, que depuis deux cent dix années les Français regrettoient comme l'une des principales clefs du royaume. Le vainqueur emporte Guines d'assaut, et réduit Thionville à capituler. Sa gloire s'augmente par l'échec que le maréchal de Termes essuie devant Gravelines : bientôt son crédit s'élève au plus haut point, par le mariage du dauphin avec la reine d'Ecosse, Marie Stuart, dont il étoit oncle par la mère de cette intéressante et malheureuse princesse.

Henri II. 1558

Henri appela le ban et l'arrière-ban du royaume, convoqua les états-généraux, et prit publiquement la ferme résolution de se consacrer tout entier au rétablissement de l'ordre, ainsi qu'au bonheur de ses sujets ; il présenta son fils aîné comme le gage de ses promesses.

Pour la première et pour la dernière fois, on vit dans les états-généraux une innovation qui blessoit les prérogatives nationales. Le parlement y prit séance comme corps distinct. Après que le cardinal de Lorraine eut

Henri II. exprimé les sentimens du clergé, et le duc
1558 de Nevers ceux de la noblesse, le président Jacques Bertrandi s'empara de la parole avant du Martin, orateur du tiers-état (1).

Le connétable gémissoit d'autant plus douloureusement dans sa captivité, qu'il attribuoit en grande partie à son absence, l'accroissement rapide du pouvoir des Guise. Pour le contrebalancer, il sacrifia sa famille et l'état. Son fils d'Amville épousa Henriette de la Mark, petite-fille de la duchesse de Valentinois; et dans le même temps il signa
1559 les conditions d'une paix honteuse. « Le traité » de Câteau-Cambresis, par un seul coup de » plume, fit perdre dans un moment les tra- » vaux et les conquêtes de plusieurs années, » et une étendue de pays qui égaloit le tiers » du royaume. Le duc de Savoie rentra dans » ses états, et reçut la main de la sœur de » Henri II, qui étoit une princesse d'un grand » mérite. »

Malgré les plaintes de l'empereur Ferdinand, Metz, Toul et Verdun demeurèrent à la France. Calais devoit être rendu après huit années; mais les conditions mises à la restitution de cette place, prouvent qu'Elisabeth avoit seulement prétendu dissimuler en partie un sacrifice qui blessoit la nation qu'elle ménageoit encore pour la préparer à son gou-

(1) Hénault ne donne point à cette assemblée le nom d'états-généraux; il l'indique comme une « assemblée des » notables tenue dans une chambre du parlement. »

vernement, glorieux sans doute, mais toujours absolu et souvent tyrannique. Enfin, la dernière des conditions étoit le mariage d'Elisabeth, fille de Henri, avec Philippe II. Henri II. 1559

L'abus que le connétable fit de son crédit, l'excès de pouvoir de la duchesse de Valentinois, et la tendresse de Henri pour sa sœur, eurent de fâcheux résultats. Les Guise opposèrent une résistance qui mérita des éloges, quoiqu'en grande partie inspirée par le désir d'éloigner de la cour un rival qui leur causoit de l'ombrage.

Pendant les préparatifs destinés à célébrer le mariage d'Elisabeth, Henri voulut que Montmorenci et Guise étouffassent la haine qui les divisoit. Ils obéirent, mais avec plus de dissimulation que de franchise. Parmi les reproches et les excuses que ces deux célèbres rivaux s'adressèrent, on remarque un singulier aveu de la part de Montmorenci : « Au » cas, dit-il, que l'on m'attribue derechef des » papiers et des libelles qui soient injurieux » à vous ou aux vôtres, je proteste de mon » innocence, d'autant que je ne sais ni lire » ni écrire. »

Ce connétable étranger aux lettres, peu brillant dans la conversation, dur dans le commandement, malheureux à la guerre, « et le plus grand rabroueur que possible, » imprimoit le respect par sa vaillance et par une fermeté qui ne se démentirent jamais. Dans un des entretiens dont Henri l'honoroit,

Henri II. 1559 ce prince décela sa foiblesse pour les fourberies des astrologues, que la reine son épouse protégeoit avec chaleur : « Sachez, mon compère, que ces gens-là m'ont présagé que » je mourrois en combat singulier. — Sire, » voulez-vous croire ces marauds qui ne sont » que menteurs et bavards ? — Mon compère, » ils disent quelquefois vérité. Je ne me » soucie de mourir autant de cette sorte que » d'une autre ; voire je l'aimerois mieux, et » mourir de la main de qui que ce soit, pourvu » qu'il soit brave et vaillant, et que la gloire » en demeure. »

Les crêpes du deuil ne tardèrent pas à couvrir les emblèmes de la joie. Henri, jaloux de déployer son adresse aux yeux de la duchesse de Valentinois, voulut après avoir remporté l'honneur d'un tournois, fournir une carrière avec Montgommeri : il n'écouta ni les représentations, ni les prières des personnes qui l'entouroient. Sa vanité paroissoit un peu compromise, d'autant que le jeune et habile jouteur « l'avoit, disoit-il, fait *branler* » et *quitter les étrieux*. » Montgommeri commit l'étourderie inexcusable de ne pas jeter, *selon l'ordinaire coutume*, le tronçon de lance qui lui restoit à la main ; il frappa sur la visière de son adversaire, et le coup pénétra dans l'œil. Le roi descendu de cheval, dit : « Je suis blessé à mort : on a fait » tout le possible ; mais personne ne peut fuir » ni éviter son destin. » Durant trois jours il

éprouva des douleurs cruelles, et durant sept autres il languit dans une défaillance presque continuelle. La veille de sa mort il reprit assez de forces pour ordonner la célébration du mariage de sa sœur. Cette cérémonie eut bien moins l'apparence d'une fête que d'une pompe funèbre (1). Henri II. 1559

Ce roi brave, affable, magnifique et généreux, excita néanmoins peu de regrets. Son goût pour les exercices lui faisoit trop souvent oublier sa dignité, pour que le respect qui lui étoit dû n'en reçût pas d'atteinte. Les Catholiques se plaignoient de l'éclat d'une passion qui produisoit un scandale dangereux, dans un moment où la religion étoit attaquée dans ses dogmes, et où les ministres du culte avoient à défendre leurs principes. Les Protestans gémissoient d'une persécution qui les poursuivoit sans que ni les guerres, ni les négociations, ni les fêtes en suspendissent les rigueurs. Lors de la catastrophe qui enleva le monarque, la joie générale de leur parti éclata indécemment. Les plus zélés prétendirent reconnoître la main de Dieu qui brisoit l'ennemi de ses serviteurs fidèles, le jour même où, aveuglé par une rage insensée, il venoit en présence du parlement de jurer la destruction des Calvinistes, d'en faire arrêter les principaux membres, dont la respectable to-

(1) Henri II mourut âgé de 41 ans, après avoir régné douze années.

Henri II. 1559 lérance s'étoit expliquée plus librement qu'il ne le souhaitoit ; d'avoir enfin déshonoré son caractère par cette barbare menace contre le conseiller Du Bourg : « Je le verrai de mes » deux yeux brûler. »

Pour la première fois, la France acquit la preuve affligeante qu'une maîtresse à la fois intéressée et prodigue, envahit les richesses de l'état, et dévore la substance des peuples, tant pour elle que pour ses viles créatures. Les épargnes de François I.er furent dissipées en peu de mois. Les emplois de magistrature se vendirent sans pudeur. Les bénéfices ecclésiastiques s'achetèrent au poids de l'or. Les places dans les municipalités produisirent de légères rétributions; tous les ordres gémissoient sous l'énorme fardeau des charges publiques. Les anciens impôts furent accrus par des impôts nouveaux, créés sous différens prétextes. Par exemple, les villes payèrent le privilége de ne pas loger les troupes, au moyen du *taillon* qui se perdit dans le trésor, mais qui tourna tout au désavantage des paysans accablés par la réception trop fréquente des hommes de guerre.

Les sacrifices devenoient encore plus pénibles par les abus de l'administration. Les états du Languedoc sollicitèrent (en 1556) la permission de payer les impôts de la province entre les mains du trésorier-général de la couronne. Ils prirent l'engagement d'assurer au monarque un tiers de bénéfice ; « de

» sorte que sa majesté toucheroit l'écu entier, Henri II.
» au lieu qu'elle n'en avoit pas quarante sous. » 1559
Le syndic-général Divon fit cette offre, qui reçut l'assentiment de Henri; mais, comme il n'arrive que trop souvent aux princes foibles, le monarque fut moins puissant que les intrigans qui le pilloient et qui ruinoient ses sujets.

L'humeur prodigue du souverain, le luxe effréné des grands seigneurs et l'insatiable rapacité des favoris, forcèrent bientôt d'ouvrir des emprunts dans l'étranger. La perte de toute confiance fit monter l'argent à douze et à treize pour cent. Les intérêts usuraires, au lieu d'être payés avec exactitude, grossissoient les capitaux, et produisoient des arriérés énormes.

A la fin, les désordres, les abus et les remèdes, pires que les maux eux-mêmes, chargèrent les finances de l'état d'une dette de quarante-deux millions, et enlevèrent au royaume le Piémont, la Savoie, l'Isle-de-Corse et les Pays-Bas. « Combien que ces » pertes-là étoient petites, eu égard à la ré» putation et à l'honneur! »

Deux parlemens furent créés (en 1554), l'un en Provence, l'autre en Bretagne.

Henri II pensa que l'élévation des Guise hâteroit l'anéantissement des grands seigneurs; mais ses fils ne furent pas long-temps sans éprouver, que dans la vue de les soustraire à un inconvénient imaginaire, on les

Henri II. 1559 avoit, ainsi que le royaume, jetés dans le plus grand danger.

La distinction dont les Montmorenci jouirent d'être les premiers gentilshommes français qui parvinssent aux honneurs de la pairie, ne fut pas uniquement le fruit de la faveur du connétable. La politique, l'intérêt et la reconnoissance apprenoient aux rois que les premières dignités étoient bien dues aux membres d'une maison qui s'étoit consacrée sans relâche à l'élévation du pouvoir monarchique et au nivellement des grands vassaux.

Dans son active vigilance contre les restes de la grandeur des pairs, la cour avoit avec adresse ménagé le prétexte de les frapper d'humiliation dans diverses cérémonies : le dauphin François, fils de François I.er, et le prince Charles de Bourbon, avoient en entrant au parlement, déposé leurs épées à la porte. Lors de la réception de Montmorenci, le premier président fonda sur ces exemples le paradoxe hardi : « Que de toute antiquité, » il étoit réservé au roi seul de garder son » épée au parlement, comme signe de spé- » ciale prérogative de sa dignité royale. » Les chefs d'une noblesse guerrière frémirent à la seule pensée d'être soumis à la nécessité de se désarmer ; leur mécontentement bien prononcé leur épargna ce sacrifice.

Les regards de Henri II s'arrêtèrent souvent sur son armée. Il porta à quatre le nombre des maréchaux de France, et les honora du

titre de *cousin*. L'infanterie fut classée en régimens. Les escadrons, qui étoient le fruit des réflexions militaires de Charles-Quint, s'introduisirent dans la cavalerie française. Le perfectionnement du jet des bombes et le premier usage des boulets rouges, annoncèrent les progrès de l'artillerie. Le respect et l'attrait pour les anciennes armes qui, durant une longue suite de siècles, avoient été les instrumens de la gloire nationale, suggérèrent des plaintes nombreuses « contre une in- » vention sortie des enfers, et qui semble » moins convenir à des hommes qu'à des » démons. »

Henri II. 1559

Quelques lois sanctionnées par Henri II, se perpétuoient encore à l'époque où éclatèrent nos troubles civils. L'horrible supplice de la roue fut établi « pour la sûreté de » tous les pélerins et faiseurs de voyage. » La peine de mort frappa les hommes convaincus de polygamie. Les filles enceintes se virent forcées, sous peine de la vie, de déclarer leur grossesse devant les juges. Des défenses prohibitives interdirent aux bourgeois et aux paysans toute espèce de chasse. Cette mesure de rigueur parut justifiée par l'usage de l'arquebuse, qui se répandoit journellement, et faisoit appréhender une foule de désordres que la sagesse prescrivoit de prévenir.

Ce règne, d'une assez courte durée, d'ailleurs peu mémorable dans l'histoire, offre dans les mœurs de la nation, des changemens

Henri II. 1559 d'une sérieuse conséquence. Telles furent la cessation des tournois et l'abolition des combats singuliers, autorisés par la présence des rois, des magistrats et quelquefois même des prélats, quoique les papes eussent, à plusieurs reprises, fulminé contre un usage aussi barbare, que contraire à l'esprit du christianisme.

La mort de Henri II étoit une catastrophe trop frappante pour ne pas dégoûter de ces fêtes guerrières, dont un ambassadeur de la Porte disoit avec la sagesse réfléchie qui distinguoit à cette époque la nation turque : « Si c'est tout de bon, ce n'est pas assez ; si » c'est un jeu, c'en est trop. »

Henri II, profondément touché d'avoir été témoin de la mort de l'un de ses favoris, jura sur-le-champ de ne plus permettre des combats judiciaires, et bientôt après il les défendit par une ordonnance. Le récit de ce duel si fameux par ses préparatifs, par son action et par ses conséquences, ne sera peut-être pas lu sans intérêt. Les observateurs y remarqueront quelques particularités d'un genre assez bizarre, et les enthousiastes du point d'honneur éprouveront une certaine surprise à la vue des nuances qui le distinguent dans les différens siècles.

La Chataigneraie, jeune, beau, bien fait et brave, mais se livrant à cette insupportable fatuité que les succès auprès des femmes et la faveur des princes alimentent, insulte dans une fête Jarnac, que son extérieur expo-

soit au ridicule. De l'aveu des hommes qui fixoient l'opinion, loin de chercher sur l'heure à tirer vengeance de cet affront, Jarnac part pour Turin, où vivoit un maître renommé dans l'Europe pour sa grande habileté en escrime : il interroge son nouveau disciple sur les détails relatifs à son adversaire, l'exerce avec soin et le renvoie après une année de leçons. Henri II. 1559

Jarnac revient, et demande raison à la Chataigneraie par un cartel rempli de reproches et de bravades : le combat s'adjuge avec une grande solennité ; les apprêts d'un bal magnifique se font par les ordres de la Chataigneraie, qui ne conçoit pas l'ombre d'inquiétude sur sa victoire. Le roi entouré de sa cour, se place sur des galeries. Les deux champions s'avancent dans l'arène. Le choix des armes appartenoit à celui qu'un outrage autorisoit à réclamer une réparation. Jarnac présente deux brassards de fer avec deux épées tranchantes. Le duc de Guise, parrain de la Chataigneraie, s'oppose à ce qu'il accepte une offre d'autant plus injuste, qu'un coup d'arquebuse lui avoit laissé au bras droit une blessure qui n'étoit qu'imparfaitement cicatrisée. L'impétueux jeune homme est sourd aux représentations et prononce le serment *qu'il n'a ni sur lui ni sur ses armes aucuns charmes pour grever son ennemi :* il pousse son bras dans le brassard, saisit l'épée et marche sur son adversaire, qui se retire avec

Henri II. 1559 vitesse. Après une poursuite assez longue et fort vive, la blessure de la Chataigneraie se rouvre et la douleur le prive de l'usage de son bras. Jarnac profite de cet instant, tourne son ennemi et lui coupe les jarrets. Le vainqueur se jette à genoux, s'écrie : *Domine, non sum dignus* (1), et fait une fervente prière ; mais sa victoire reste à jamais flétrie par l'expression de *coup de Jarnac*, qui rappelle encore une idée de trahison.

La corruption des mœurs et l'affoiblissement de la délicatesse chevaleresque, firent du vivant de Henri II, des progrès sensibles, au milieu desquels on se plaît cependant à distinguer la conduite du maréchal de Brissac. Nous avons vu la jalousie de Henri II le placer à la tête des troupes qui servoient en Piémont : pendant dix années il y soutint l'honneur des armes françaises. A la paix de Câteau-Cambresis, il reçut l'ordre de réformer la plus grande partie de ses troupes ; les soldats s'écrièrent : « Général, où trouverons-nous » du pain? — Chez moi, mes enfans, tant » qu'il y en restera un morceau. » De l'aveu de sa femme, il différa le mariage de sa fille, et distribua l'argent de la dot à des marchands qui, sur ses promesses, avoient fait des fournitures considérables à l'armée, et qui sollicitoient en vain leur payement auprès des ministres d'une cour prodigue.

(1) Seigneur, je ne suis pas digne.

Les maux qui accompagnent nécessairement les minorités, sont presque toujours adoucis par les illusions de l'espérance. L'imagination se plaît à exagérer les moindres avantages de l'enfance, dans l'attente que les fruits de l'âge mûr justifieront l'espoir des premières années; mais lorsqu'une adolescence débile parvient à l'autorité sans avoir la force suffisante pour l'exercer, le seul terme des disgrâces ne s'entrevoit que dans une catastrophe sur laquelle les gens honnêtes tremblent d'arrêter leurs pensées. La nature, marâtre envers François II (1), l'avoit peu favorisé pour le moral, et cruellement maltraité pour le physique.

François II. 1559

Les rois flétris d'incapacité deviennent encore plus le fléau des nations, lorsque la fortune les entoure de contemporains qui joignent un caractère entreprenant à l'étendue du génie. Telle fut la position du foible François II : tandis qu'il fournissoit sa triste carrière, la France étalant une richesse surabondante et dangereuse, fut à la fois surchargée par Catherine de Médicis, le prince de Condé, Coligny, d'Andelot et le trop fameux Guise.

Lors de cette violente secousse, la religion, mobile si puissant, entraîna les hommes d'un rang inférieur sur les pas de ces chefs ambitieux, et plongea le peuple entier dans

(1) François II monta sur le trône à l'âge de 16 ans.

François II. un abîme de misère. Les assassinats se multi-
1559 plièrent, d'après la fausse et détestable pensée qu'ils assuroient la palme du martyre.

A la mort de Henri II, tous les personnages qui se partageoient entr'eux la faveur, prétendirent au pouvoir. La duchesse de Valentinois conserva seule assez de dignité, pour arracher des égards à ses nombreux ennemis : elle fit avec noblesse le sacrifice de sa belle maison de Chenoncaux, objet des désirs de la reine mère.

Les grâces et l'esprit de la jeune reine, assurèrent bientôt le triomphe des Guise ses oncles.

Catherine, continuant à se livrer à la dissimulation, transporta sur les Guise les apparences d'amitié qu'elle avoit jusqu'à ce jour affecté pour Diane.

Antoine de Bourbon et son frère le prince de Condé, cherchèrent parmi les Protestans un secours propre à réprimer les entreprises des usurpateurs de l'autorité. La grandeur d'ame de Coligny ne permet pas de soupçonner que son zèle pour la prétendue réforme ne résultoit pas d'une conviction intime.

Quelques semaines d'exil triomphèrent du connétable ; il racheta sa rentrée à la cour, par le sacrifice de la charge de grand-maître de la maison. Guise s'empara de cette riche dépouille ; mais jaloux de se montrer généreux, il fit créer une cinquième dignité de maréchal de France, en faveur de l'aîné des fils du rival qu'il cessoit de craindre.

Montmorenci, depuis son retour de Chantilly, *baissa le front*, et suivant l'expression d'un de ses contemporains : « Le premier » de l'état par sa dignité, par ses grands ser- » vices et par son âge, il parut aux yeux de » la France indignée, tel qu'un simple gen- » tilhomme de la suite de la maison de Lor- » raine. » François II. 1559.

Bertrandi reçut le chapeau de cardinal et l'ambassade de Rome, en dédommagement des sceaux qui furent rendus à l'intègre Olivier.

La nation française n'eut jamais à gémir sous un joug plus dur et plus pesant. Guise, non moins altier qu'ambitieux, avoit cependant une certaine magnanimité qui sans doute lui eût inspiré une juste répugnance pour le rôle de favori despote ; mais par malheur, il accordoit à l'un de ses frères une funeste influence.

Le cardinal de Lorraine, organe du duc, joignoit à la soif des grandeurs qui dévoroit tous les membres de sa famille, des vices qui lui étoient personnels. Avide de richesses, il accumula, sans aucune pudeur, les plus importans bénéfices du royaume (1). Insolent à

(1) Le cardinal de Lorraine étoit en même temps archevêque de Lyon, de Reims et de Narbonne ; évêque de Metz, de Toul, de Verdun, de Térouanne, de Luçon, d'Albi et de Valence ; abbé de Saint-Denis-de-Fécamp, de Marchienne et de plusieurs abbayes moins considérables ; enfin, possesseur d'une foule de prieurés et de saintes chapelles.

François II. 1559

l'excès, il osa faire publier à son de trompe dans Fontainebleau, l'ordre à toutes les personnes venues pour solliciter des faveurs de la cour, de se retirer dans les vingt-quatre heures, sous peine d'être pendues; et, pour montrer que cette menace n'étoit pas vaine, il fit élever une potence sur la place. Théologien orgueilleux, il prétendit à l'honneur de soumettre les Protestans par son éloquente érudition; mais, humilié de son peu de succès, il devint le persécuteur le plus acharné de cette secte. L'horreur publique l'arrêta dans son dessein d'établir l'inquisition; néanmoins il donna le titre d'*inquisiteur* à quelques ecclésiastiques, qui devinrent les instrumens de sa tyrannie.

Mouchy, recteur de l'Université, ne rougit point de se charger du rôle infame de délateur; et c'est de son nom que le peuple emprunta l'expression de *mouchard*, pour désigner des hommes que la corruption des mœurs rend d'une triste, mais absolue nécessité.

L'ambition des Guise étoit trop éclairée, pour ne s'annoncer à la France que par des abus de pouvoir ou par des fautes d'administration. Deux édits d'une sagesse reconnue révoquèrent les aliénations des domaines, et ordonnèrent qu'à la vacance d'une charge dans un tribunal, les juges dont il étoit composé présenteroient trois sujets au monarque. Ils fixèrent, par la bouche de François,

un principe incontestable du droit des nations, dans la réponse que ce prince adressa aux Suisses qui réclamoient avec hauteur des arrérages, pour lesquels ils touchoient un intérêt de seize pour cent : « Nous n'avons approché de cette couronne comme héritiers de » feu notre très-honoré père, mais par la loi » généralement observée en ce royaume » depuis la première institution d'icelui. » Les Suisses n'obtinrent qu'à titre de faveur particulière, l'assurance d'un payement jusqu'à l'époque duquel il leur fallut se contenter de cinq pour cent d'intérêt. François II. 1559

Dans ce même temps, l'Ecossais *Jacques Stuart* voulut tirer vengeance d'un refus que le président Minart lui avoit fait, à titre de curateur de la reine Marie. Ce magistrat, revenant du palais « sur sa mule, entre cinq ou » six heures du soir, à la vieille rue du » Temple, à deux maisons proches de la » sienne, fut frappé d'un coup de pistolet » en la tête dont il mourut deux heures » après. » Minart étoit si connu par son zèle et par sa piété, que les Protestans furent soupçonnés de ce meurtre. A l'instant même se donna le signal de la persécution.

Les victimes remplirent les prisons, surchargèrent les gibets, et accrurent le nombre des prosélytes. L'enthousiasme religieux embrâsoit les infortunés qui marchoient au supplice. Villemangey prêt à recevoir le coup fatal, trempe ses mains dans le sang que le

François II. bourreau vient de faire couler, il les lève
1559 vers le ciel et s'écrie d'une voix forte : « Père céleste, voilà le sang de tes enfans ; » tu en seras le vengeur. » Le supplice d'Anne Du Bourg, juge éclairé, homme vertueux et citoyen zélé, porte au comble le mécontentement : la mort courageuse de ce conseiller-clerc, peut être regardée comme l'origine
1560 de la conjuration d'Amboise.

Le but d'une entreprise si connue dans l'histoire, étoit d'enlever le roi d'entre les mains des Guise. Quelques voix provoquèrent l'assassinat de ces hommes qui offensoient par l'énormité de leur crédit. Plusieurs vœux tendirent à la prééminence du culte calviniste. D'un commun accord, des attentats contre le repos de la France, furent revêtus du nom de *zèle pour le bien public*.

La Renaudie, gentilhomme périgourdin, eut l'audace de se déclarer chef de la conjuration, dont le prince de Condé étoit l'ame secrète. Ce prince étoit passionné pour le plaisir et pour la gloire. Adoré à la cour par les femmes, idole des soldats à l'armée, il prenoit peu d'intérêt aux disputes de religion. Les auteurs protestans se sont vus forcés de reconnoître « qu'il se convertit sans quitter » ni ses goûts ni ses maîtresses. »

D'après une réunion et une constance de sentimens, qui sans doute ne sauroient être produites ni par l'intérêt ni par la politique, dix mille conjurés se lièrent sans que leur

secret transpirât. L'Allemagne, l'Espagne et l'Italie s'entretenoient du coup que l'on se disposoit à frapper, et la cour étoit encore dans la plus profonde sécurité. François II. 1560

Si cette circonstance paroît remarquable, combien ne doit-on pas être surpris du désordre intérieur qui se dévoila! Sous des ministres vantés pour leur surveillance et pour leurs talens, des corps se formèrent, prirent les armes et pénétrèrent dans le centre du royaume, sans qu'aucun officier public prévint ou du moins dénonça leurs dangereux mouvemens. Les progrès en ce genre avoient encore des pas immenses à faire avant d'avoir établi ces rapports si multipliés et si sûrs qu'un vaste empire ne peut offrir de retraite assez solitaire, assez reculée, pour dérober à la surveillance du gouvernement la conduite d'un seul individu. Ce regard vigilant s'étend du sein de l'état jusque chez les étrangers; et malgré son étendue prodigieuse, la Russie elle-même ne sauroit, à l'insçu des cabinets de l'Europe, ajouter au nombre de ses soldats, et moins encore leur indiquer des lieux de rassemblemens.

Les premiers avis de la conjuration furent donnés par le cardinal Granvelle: bientôt Avenelles, avocat protestant, trahit ses frères; sur sa déposition, la cour abandonna Blois, chercha un asile dans le château d'Amboise, et déclara Guise lieutenant-général du royaume. La Renaudie périt les armes à la

François II. 1560 main, mort honorable dont il étoit indigne, par son ingratitude envers Guise qui l'avoit tiré des cachots de Dijon, où des poursuites criminelles le retenoient, et le menaçoient d'un châtiment mérité. Plus de douze cents accusés périrent : les suppliciés restèrent exposés aux créneaux du château où ils furent pendus « tout bottés et éperonnés. » A trois lieues à la ronde, on égorgea des hommes, des femmes et des enfans, sans aucune forme de procès. L'avidité des satellites s'enrichit de la dépouille des marchands et des voyageurs, complètement étrangers à ces mouvemens politiques.

Durant le cours de cette boucherie, le prince de Condé paroît à la cour, entre dans le conseil, dément les bruits répandus sur son compte, défie au combat ceux de ses ennemis qui seroient assez audacieux pour l'outrager par d'indignes accusations. Guise, sans s'étonner de cette attaque directe, prend la parole d'un ton calme : « Monseigneur, » je prie votre altesse d'employer mon épée » pour soutenir en champ clos son inno- » cence. »

La conjuration d'Amboise assure mieux la gloire de Coligny, que toutes les fleurs dont l'éloquence et la poésie ont décoré sa tombe. Telle étoit la haute opinion que les contemporains de ce grand homme avoient de sa vertu, que personne n'avoit osé lui proposer d'entrer dans un complot qui portoit le carac-

tère de la trahison. Le chancelier Olivier ne put soutenir le spectacle de la destruction de sa patrie. Sa mort, affligeante pour les gens de bien, plaça dans le conseil un homme qui l'égaloit en zèle et le surpassoit en énergie. Par un heureux usage de sa faveur auprès de Catherine, la duchesse de Montpensier donna Lospital à la France. Les Guise approuvèrent ce choix, dans l'espérance qu'un homme obscur se soumettroit à leur volonté avec une aveugle complaisance. Cette illusion se dissipa dès qu'ils eurent vu que, sous les expressions de la réserve et du respect, le chancelier déployoit autant de fermeté que de talent pour faire le bien et prévenir l'injustice. Jamais tâche difficile et dangereuse ne fut plus heureusement remplie. François II. 1560

Ce grand homme étoit fils d'un médecin qui s'honora par une fidélité constante pour son maître, le connétable de Bourbon, « participant à toutes ses infortunes. » Les premières années de Lospital s'étoient passées dans l'exil. Formé à l'école du malheur et de la vertu, il déploya au milieu des troubles et de la corruption générale, le caractère d'un Romain des beaux temps de la république. « Son visage pâle, sa barbe blanche et son » maintien grave » inspiroient un mouvement de crainte respectueuse. Ses discours, par leur sagesse et par leur force, entraînoient les suffrages et captivoient l'admiration. Au mépris des richesses et du luxe, il réunissoit

François II. 1560 une antique simplicité dans ses mœurs, dans ses vêtemens et dans ses repas : le petit nombre de personnes admises à sa table, devoient se contenter d'un potage et du bouilli.

Les dissentions religieuses fermentoient sur tous les points du royaume. Dans l'espérance de se procurer quelque soulagement pour des maux graves et douloureux, Lospital s'assura l'aveu de la reine, et malgré l'opposition des Guise, il obtint la tenue d'une assemblée des princes du sang, des ducs et pairs, et des grands officiers de la couronne ; elle s'ouvrit à Fontainebleau. Le chancelier, encore étranger à cette réunion imposante, n'y fit entendre qu'une éloquence diffuse et scholastique. Coligny, au contraire, fit partager à tous ceux qui l'écoutoient sa vive émotion, lorsqu'à genoux et les yeux humides de larmes, il implora la clémence du jeune monarque en faveur des Protestans, dont deux cent mille familles gémissoient sous le double poids de la persécution et de la disgrâce. Une apostrophe touchante termina ses représentations : « Quelques calomnies que puissent avancer nos cruels persécuteurs, nous chérissons votre personne, nous la vénérons, nous lui sommes fidèles ; votre majesté peut aller dans tout son royaume sans gardes, et sans avoir rien à craindre ; j'ose bien offrir ma femme et mes enfans pour ôtage et pour garans. »

François, de lui-même et par un simple

mouvement d'humanité, prononça que les peines capitales ne pourroient être décernées contre les Protestans, qu'après les avoir convaincus de violence ou de sédition. Lospital profita de cet élan généreux pour obtenir l'ordre de la convocation des états-généraux à Orléans. François II. 1560

Le court intervalle qui sépara la fin de l'assemblée de Fontainebleau, de l'ouverture des états-généraux, nous montre les Calvinistes désignés par le nom de *Huguenots* : il est plus facile de fixer l'époque, que de remonter à l'origine de cette épithète, sur laquelle quelques écrivains ont laissé des conjectures : prise comme une insulte, elle pouvoit dériver, soit du langage corrompu d'un allemand qui, dans des interrogatoires sur l'entreprise d'Amboise, harangua le duc de Guise, soit des ridicules apparitions dont la populace accusoit un lutin qui s'appeloit *Hugon*. Admise à titre d'éloge, elle désignoit la constance des Protestans à soutenir les membres de la race de *Hugues* Capet contre les princes lorrains, qui prétendoient être des rejetons du sang de Charlemagne.

Dans les lettres qui furent envoyées dans les provinces, Lospital exhorta les assemblées partielles « à ne députer que des hommes » dignes, par leur courage et par leurs vertus, » de prendre place dans ce grand corps, » dépositaire des volontés de la nation. »

Les Protestans conjurent vainement le roi

François II. 1560 de Navarre et le prince de Condé, de ne pas se livrer aux Guise, ennemis inréconciliables de la maison régnante, rivaux jaloux des Bourbon et persécuteurs acharnés de la réforme. Les deux frères restent insensibles aux représentations et aux instances de leurs plus fidèles partisans. Arrivé aux états, le prince est arrêté par Cavigny, capitaine des Gardes: des commissaires entreprennent son procès, et, sans nul égard à ses justes protestations, ils prononcent son arrêt de mort.

La conduite circonspecte du roi de Navarre ne fournissant rien qui pût former la base d'une procédure, le cardinal de Lorraine conçut le dessein de s'en délivrer par un assassinat d'autant plus horrible, qu'il devoit se commettre sous les yeux même du monarque. Après une assez longue résistance, François promit d'entrer en discussion politique avec son cousin, et d'appeler les assassins pour venger un prétendu manque de respect.

Antoine, prévenu de ce complot à l'instant même où il entroit chez le roi, n'en fut point effrayé. Plein de ce courage d'*action* qui n'est point incompatible avec la foiblesse du caractère, il dit à Renti d'un ton ferme: « Capitaine, » tenez pour assuré que je vendrai chèrement » ma vie. Si je succombe, portez ma che- » mise ensanglantée à ma femme et à mon » fils; ils y liront l'ordre de me venger. »

François ne donna pas le signal convenu,

soit par crainte, soit plutôt par la répugnance que tout homme éprouve à l'approche du crime, lorsque son cœur n'est pas encore dégradé complètement. Le cardinal, furieux de voir ses desseins avortés, s'écria : « Le » pauvre roi que nous avons! » François II. 1560

Le prince de Condé dut le bonheur de ne point périr sur l'échafaud, au généreux refus que le comte de Sancerre fit de signer l'ordre du supplice. Les Guise, indignés de cette opposition imprévue, renouoient leurs trames criminelles, lorsqu'un abcès dans la tête enleva François avant qu'il eût dix-huit ans accomplis (1). Trop confians en quelques écrivains estimés, nous lui avions donné le titre de *roi sans vices et sans vertus*.

Ce jugement semble rigoureux d'après le témoignage de différens historiens, qui reconnoissent qu'il se montra bienfaisant, qu'il aima la justice et donnoit d'heureuses espérances. Les perfides séductions de Catherine ne l'avoient point écarté du sentier de la vertu. Les courtisans commençoient à se dire avec une espèce de crainte : « Qu'il » n'étoit pas d'humeur à souffrir ces pestes » de la société, dont la malveillance ne res- » pecte rien, et qui se font un jeu de la ré- » putation des dames. »

Le plus bel éloge de François II se trouve dans ce peu de mots que Lospital répétoit

(1) François II mourut âgé de 17 ans et quelques mois, après avoir régné dix-huit mois.

François II. 1560 avec complaisance : « Toujours je l'ai trouvé » docile aux leçons de la sagesse. » Ce prince avoit accordé légérement une gratification dont le magistrat sévère refusa le payement, en sa qualité de secrétaire d'état, de chef des finances, et de premier président de la chambre des comptes. Le jeune roi témoigna de la surprise, et laissa percer quelques mouvemens d'humeur ; mais il se rendit bientôt aux raisons solides du chancelier. « Sire, cet » argent que votre majesté veut donner, est » la substance du peuple ; c'est la récolte et » la nourriture de vingt villages sacrifiés à » l'avidité d'un seul homme. »

La cour se livroit avec un tel délire aux fureurs de l'intrigue, que la perte du souverain ne suspendit ni les agitations ni les cabales. Ses restes furent portés à St. Denis sans éclat ni pompe funèbre. S'il est exactement vrai « que la misère du temps ne permettoit » mieux, » le devoir et la reconnoissance condamnoient cet indécent abandon. Les grands officiers s'exemptèrent des fonctions que leur imposoient leurs charges : l'évêque de Senlis, vieillard aveugle, et les deux anciens gouverneurs de François II, formèrent seuls le cortége. Le peuple se répandit en murmures contre les courtisans ; les gens honnêtes furent indignés de l'ingratitude des Guise ; elle leur fut reprochée dans l'inscription qu'une main hardie posa sur le drap de velours noir du cercueil : « Où est maintenant Tanneguy du » Châtel ? »

L'humanité suffiroit seule pour faire frémir d'horreur, au souvenir de ces années désastreuses, pendant lesquelles les peuples tournèrent leurs mains égarées contre le sein de leur patrie. De quelle douleur n'est donc pas affecté l'écrivain qui compte parmi ses pères, ou les auteurs, ou les victimes de ces grands attentats! Vingt fois il prend, quitte et reprend la plume; toujours les souffrances de son ame suspendent les facultés de son esprit. Les traits d'un tableau ne sauroient être purs, corrects et mâles, lorsque le peintre les trace le cœur gros de soupirs et l'œil mouillé de larmes. Tacite n'eût peut-être pas atteint cette force de pinceau qui le caractérise, si le sang romain eût coulé dans ses veines: mais, né de parens espagnols, il flétrissoit d'un opprobre éternel les oppresseurs de ses compatriotes. Charles IX. 1560

A la suite de violentes secousses, un enfant dans sa onzième année (1) est placé sur le cratère d'un volcan d'intrigues et de factions. Autour de lui, des hommes entreprenans se pressent, dans l'espoir de dévorer son règne. Catherine de Médicis, réduite jusqu'à ce jour à couvrir ses vices du voile de la dissimulation, respire enfin, et goûte les charmes du pouvoir souverain. Cette femme si malheureusement célèbre dans les fastes de l'Histoire de France, n'avoit conservé des Médicis ses

(1) Charles IX monta sur le trône à l'âge de dix ans.

Charles IX. 1560 aïeux, que le goût d'une magnificence qu'elle porta trop souvent jusqu'à la prodigalité.

Sous les fils de Henri II, l'ordre de la noblesse touchant à son dernier terme de grandeur, étonna par des efforts qui n'aboutirent qu'à prouver combien est violente l'agonie des corps vigoureux.

Les Bourbon ne balancèrent point à s'élever contre l'accroissement de l'autorité royale, dont ils se croyoient éloignés de devenir les possesseurs; c'étoient des chefs que les Protestans suivoient avec confiance, sur les traces des trois Châtillon.

Les Guise formèrent des plans proportionnés à leurs talens supérieurs, et projetèrent la ruine d'un trône dont ils auroient pu se montrer les plus nobles défenseurs. Une ambition sans bornes tournoit au détriment des peuples, non-seulement leurs défauts, mais encore leurs plus belles qualités. Enrichis par la nature d'une foule de dons éblouissans, ils s'abaissèrent au rôle de factieux, lorsqu'ils pouvoient s'élever au rang des héros. Ils sacrifièrent tout à l'intérêt personnel, et rien à la gloire. Mais quels que soient les reproches sévères de l'histoire, on reconnoît dans leurs démarches un caractère d'élévation qui laisse bien loin derrière eux les hommes turbulens que les deux derniers siècles ont vu tenter le bouleversement de l'état. Le clergé les encensoit avec trop d'art, pour qu'un grand nombre de Catholiques ne leur rendît pas une espèce de culte.

A diverses reprises, Montmorenci tint entre ses mains le timon de l'état; mais une honteuse ignorance l'empêcha toujours de se conserver à la hauteur où son courage, ses nombreux services et sa fermeté le portoient naturellement. Il fut quelque temps incertain du côté vers lequel son choix feroit pencher la balance : les droits du sang, de l'estime et de l'amitié, l'attiroient vers les Châtillon ses neveux, qui répondoient à sa tendresse par une vénération respectueuse. Les Guise au contraire l'avoient cruellement blessé, en le forçant à plier sous le pouvoir énorme dont l'inexpérience de François II les avoit investis. Madelaine de Savoie, sa femme, mit fin à ses indécisions, et l'emporta sur ses penchans. Charles IX. 1560

Le duc de Guise, le connétable de Montmorenci et le maréchal de Saint-André renouvelèrent leur ancienne union, et ne craignirent pas de la décorer du titre fastueux de second *triumvirat;* le peuple dit à cette occasion, que le maréchal étoit le *Lépide*. Ainsi la vanité de l'homme se plaît à lier, à des souvenirs imposans, les objets qui l'intéressent ou qui lui sont personnels.

Les états-généraux se continuèrent dans Orléans, furent en proie aux agitations et ne produisirent que de foibles avantages. Catherine, au lieu du titre de régente, obtint la charge « de gouverner le royaume conjoin- » tement et par le conseil du roi de Navarre. »

Charles IX. 1560 Ce prince fut sans peine ébloui de frivoles honneurs, et par le titre de *lieutenant-général du royaume, représentant la personne et l'autorité du roi ;* il abandonna ses partisans, et se mit dans la dépendance de la cour.

La mâle éloquence du vertueux Lospital ne fit éclore, sur les matières de religion, que quelques décrets de peu d'importance, et sur les finances que de douloureuses, mais inutiles observations. La déprédation des deniers publics n'en avoit pas moins lieu dans les diverses classes de la société sans exception et avec tant d'impudence, qu'un homme de la cour fut assez hardi « de se vanter en la » plus belle assemblée qu'il tenoit cinquante » mille livres de bonne rente, et toutefois » qu'il ne se trouveroit pas en tous les re- » gistres de la chambre un don fait à lui. » Jaçoit qu'il fut tout notoire qu'il n'eut rien » que du roi (1). »

---

(1) Bodin qui me fournit ce trait, l'accompagne d'une réflexion fort sage : « Il ne faut pas s'émerveiller des grandes » dettes, puisque les finances sont épuisées si excessivement » et d'une façon si étrange, que celui qui en a beaucoup reçu » fait accroire qu'il n'en a pas eu. » Une circonstance digne de remarque, est que parmi les hommes qui ont joué de grands rôles dans la révolution à titre de législateurs, les partisans ou les élèves de *Bodin* se sont rendus supérieurs, et sont demeurés seuls sur le théâtre des affaires. Un personnage plus éminent encore par ses lumières et par ses vertus que par ses hautes dignités, a consacré une grande partie des heures de sa jeunesse à la méditation des *livres de la république*.

L'assemblée s'occupa de l'éducation du jeune roi ; elle fut confiée à deux gouverneurs, le prince de la Roche-sur-Yon et le vertueux Cypierre. Le célèbre Amyot fut nommé précepteur. Quel homme sembloit mieux appelé à former un prince, que l'écrivain élégant et naïf à qui la France doit les vies des hommes illustres de Plutarque, ouvrage dont la publication fut l'époque d'une révolution dans notre langue et dans nos mœurs ! Charles IX. 1560

Une célèbre ordonnance fut rendue, au sujet « des matières ecclésiastiques et sur le » fait de la justice. » L'une de ses dispositions marqua la progression des atteintes que la cour ne cessoit de porter aux prérogatives de la noblesse. Louis XII avoit exigé des gentilshommes qu'ils se fissent graduer avant de remplir les fonctions de baillifs et de sénéchaux. Sous le prétexte spécieux que les plaisirs de la chasse et les travaux de la guerre rendoient illusoires les degrés que les nobles prenoient, on les dépouilla de leurs antiques propriétés, pour en faire le partage des hommes de robe courte. Depuis ce jour, une ligne de démarcation sépara *l'épée* et *la robe*. Ces deux classes se vouèrent une haine jalouse, qui usa leurs forces dans une suite non interrompue de petites luttes qui finirent par les précipiter au fond de l'abîme.

Dans la dernière des séances, l'évêque de Bazas fit un tableau effrayant des dangers

Charles IX. 1560 dont la religion se voyoit menacée; il porta des plaintes véhémentes contre les Protestans; aggrava les maux trop réels que l'esprit de secte avoit fait éclore, et conclut par solliciter des mesures énergiques pour soumettre tous les Français au culte de leurs aïeux.

Le baron de Rochefort demanda que les moyens de persuasion ramenassent les Calvinistes au sein de l'ancien troupeau. « Puisse, » s'écria-t-il, une lumière bienfaisante dis- » siper leur aveuglement! Jusqu'à ce jour » heureux et bien désiré, laissons-leur des » temples, d'autant que nombre d'entr'eux » sont des gentilshommes qui ont toujours » été prêts à servir la patrie de leur fortune » et de leur personne. »

L'avocat Laurent prétendit que les maux du royaume et de la religion, prenoient leur source « dans l'ignorance, le luxe, l'avarice » et la corruption d'une partie des membres » du clergé. » Selon lui, la paix suivroit de près la réforme salutaire, que les plus illustres prélats se proposoient d'introduire parmi les ecclésiastiques subalternes, que leurs discours et leurs exemples sur-tout attacheroient aux vertus qui nous sont prescrites par l'Évangile.

Les trois orateurs se trouvèrent parfaitement d'accord sur le besoin urgent d'un concile général. Le chancelier proposa de signifier à la cour de Rome, que le roi tiendroit un concile national, si le pape ne rappeloit pas celui qui s'étoit à diverses reprises ouvert et interrompu dans la ville de Nantes.

Les Protestans durent à la politique tor- Charles IX.
tueuse de la reine, une prépondérance que 1560
leur défaut de mesure et l'abandon du lieutenant-général empêchèrent d'être durable. La reine de Navarre brava l'opinion publique : « Elle fit solennement, à l'usage de » Genève, le mariage d'entre le jeune Rohan » et la Barbançon, nièce de madame d'E- » tampes, au bourg d'Etampes, par Bèze. » Le silence de la cour, l'assentiment de plusieurs grands seigneurs, la conquête de quelques prélats et le zèle d'une foule de prosélytes de tous les rangs de la société, ranimèrent la confiance présomptueuse des ministres.

Catherine joignoit au désordre de ses mœurs l'habitude des pratiques superstitieuses, une aveugle confiance dans les rêves de l'astrologie et l'indifférence la plus complète pour les cultes religieux. Les divers succès des Protestans ne produisirent jamais en elle que cette exclamation : « Eh bien ! nous enten- » drons la prière en français. » Elle eut donc
peu de peine à consentir au colloque de Poissy, 1561
que le cardinal de Lorraine et les principaux des ministres protestans sollicitoient également avec instance. Les flatteurs du cardinal lui persuadoient que son éloquente érudition devenoit un sûr garant du triomphe. La vanité n'exerçoit pas moins d'influence sur les ministres qui se complaisoient dans la seule idée de lutter avec avantage contre un prince de

Charles IX. 1561 l'Eglise. Le cardinal de Tournon eut assez de sagesse pour blâmer cette mesure imprudente dont il prédit les fâcheux résultats. Les deux partis crièrent *victoire*, se haïrent encore plus, et n'en restèrent que plus attachés à leurs opinions.

Marie Stuart, dont les charmes, l'esprit et la sensibilité préparoient les longues et tragiques infortunes, obtenoit trop d'empire sur les cœurs pour ne pas donner de l'ombrage à Catherine. A la suite de divers retardemens, cette intéressante princesse fut dans la nécessité de reprendre la route d'Ecosse : « Elle » fut accompagnée jusqu'à Calais, le lieu de » son embarquement, avec la pompe qui » appartenoit à la reine de deux puissans » royaumes. Six princes de la maison de » Lorraine, et plusieurs gens de la plus » haute qualité, formèrent son cortège. Catherine qui se réjouissoit en secret de ce » départ, en marqua toutes les circonstances » par des recherches magnifiques et respectueuses.

» Après avoir fait de touchans adieux à sa » suite affligée, Marie, le cœur brisé de » tristesse et les yeux remplis de larmes, » abandonna ce royaume, unique séjour où, » durant sa vie entière, la fortune lui ait » accordé quelques momens de faveur. Tant » que les côtes de France restèrent en vue, » elle y attacha ses regards. Plongée dans » des réflexions profondes sur l'élévation de

» fortune dont elle étoit tombée, et présa- Charles IX.
» geant peut-être les ennuis et les disgrâces 1561
» qui menaçoient le reste de ses jours, on
» l'entendit pousser des soupirs fréquens et
» répéter à plusieurs reprises : *Adieu France,*
» *adieu contrée chérie que jamais je ne*
» *reverrai* (1). »

La reine mère avoit adopté pour sa conduite dans son gouvernement cette maxime érigée en principe : *Il faut diviser pour régner.* Ce machiavélisme enfantoit inévitablement les discussions et les haines, du sein desquelles la guerre civile ne tarda pas à éclore. Il ne falloit qu'un prétexte ; une rencontre imprévue le fournit bientôt. Guise passant à Vassi, village de Champagne, quelques per- 1562
sonnes de sa suite insultèrent les Protestans qui célébroient leur office dans une grange : les injures amenèrent les voies de fait. Le duc se présenta pour ramener l'ordre. Dans le tumulte, il fut grièvement blessé d'un coup

(1) Je ne saurois me refuser le plaisir de placer ici les vers où cette reine infortunée consigna ses derniers adieux :

» Adieu plaisant pays de France !
» O ma patrie
» La plus chérie,
» Qui as nourri ma jeune enfance :
» Adieu France ! adieu nos beaux jours !
» La nef qui déjoint nos amours,
» N'a eu de moi que la moitié ;
» Une part te reste, elle est tienne :
» Je la fie à ton amitié,
» Pour que de l'autre il te souvienne. »

Charles IX. 1562 de pierre. Ses gens furieux tombèrent sur les paysans dont soixante furent tués (1).

Toutes les chaires du royaume retentirent du *massacre de Vassi*. Les prêtres catholiques exaltoient la sainte résolution du moderne Machabée, pendant que les ministres protestans tonnoient contre l'insigne méchanceté de ce *vrai suppôt de l'enfer*.

La populace de Paris se soulève. Les chefs de la sédition l'entraînent au pillage des maisons de tous les Calvinistes, et au massacre de trois cents d'entr'eux qui avoient été proscrits. Le connétable, aveuglé par le fanatisme, avoit apposé sa signature à cette affreuse liste.

Les Protestans forcent les portes de l'église de Notre-Dame de Cléry, renversent le mau-

---

(1) Plusieurs écrivains avancent que le duc de Guise avoit prémédité le massacre de Vassi, et qu'il cherchoit un prétexte pour engager la querelle. Bayle est de ce sentiment qu'il appuie de différentes raisons, qui me paroissent plus spécieuses que solides. Dans un choc où les passions se heurtent avec tant de violence, la vérité devient extrêmement difficile à découvrir. Je me bornerai donc à transcrire un passage qui porte à mes yeux une apparence d'impartialité.

« Ceux de dedans (c'est-à-dire ceux qui étoient au prêche) » sortirent en grand nombre repoussant ceux de dehors; ce » qu'étant rapporté au duc qu'on tuoit ses gens, et si en alla » en grande hâte où les trouvant aux mains à coups de poing » et de bâton, s'approcha du lieu : soudain lui furent lancés » plusieurs coups de pierre qu'il para de son manteau, et lors » voulant approcher de plus près, tant pour se mettre à cou- » vert que pour apaiser le désordre, il se fit plus grand, dont » il advint, comme le duc disoit, qu'à son grand regret quel- » ques-uns qui étoient audit prêche furent tués et blessés. »

solée de Louis XI, et dispersent les cendres de ce monarque. La fureur et la corruption sont au comble, lorsque l'on foule aux pieds le respect pour les tombeaux. Charles IX. 1562

La reine se consuma en efforts pour suspendre le cours de ces attentats réciproques. Lospital s'arme des forces de son esprit, de toutes les ressources de son génie et de l'énergie de son caractère, dans l'espoir de prévenir les premiers coups. Montmorenci lui dit avec le ton de l'humeur : « Les gens de robe ne doivent pas se mêler du fait de guerre. » L'inflexible chancelier réplique avec fermeté : « Bien que telles gens ne sachent conduire » les armes, si ne laissent-ils de connoître » quand il en faut user. »

On court aux armes la rage dans le cœur et le nom de Dieu sur les lèvres. Le prince de Condé prend le titre de général de l'*Église réformée;* couvre sa rebellion du prétexte d'arracher le roi d'entre les mains des triumvirs, et se rend maître d'Orléans où il établit sa place d'armes.

Dans le dessein d'enlever la cour, il presse Coligny et d'Andelot de le seconder : « Sachez que César n'a pas seulement passé le » Rubicon, mais a déjà saisi Rome, et que » ses étendards commencent à branler par » les campagnes. »

Catherine ménageoit les deux factions, se tenoit à Fontainebleau, et se proposoit de s'abandonner aux chefs qui obtiendroient la

Charles IX. 1562 supériorité. Tout-à-coup les triumvirs arrivent, démeublent le château, ordonnent à la reine de les suivre, et se remettent en chemin avec la cour, qu'ils placent au centre de leurs troupes. Les Parisiens sont vivement émus à l'aspect de ce cortége lugubre. La reine environnée de femmes éplorées, et portant elle-même la douleur peinte dans tous ses traits, serroit contre son sein le jeune monarque, qui, par un attendrissement bien naturel à cet âge, versoit des pleurs.

Les deux partis en vinrent aux mains dans différentes provinces. Montluc et Des-Adrets se rendirent redoutables, mais se firent abhorrer par des excès de barbarie qui passent toute croyance, et dont ils se renvoyoient mutuellement l'horreur, sous prétexte de *représailles*. On avoit conçu une telle idée de leur férocité, qu'on disoit généralement qu'ils baignoient leurs fils dans des cuves pleines de sang, pour les former à la cruauté. Émules d'attentats, l'un et l'autre portoient sur des visages terribles et dans des yeux menaçans, l'empreinte et le caractère de l'atrocité.

Bien différent de ces indignes guerriers, Jacques de Crussol commençoit sa belle carrière sous le nom de baron d'Assier. Par une vigoureuse sortie, il força le duc de Joyeuse à lever le siége de Montpellier.

Le prince de Condé reçut des troupes de l'Allemagne, et acheta les subsides de l'Angleterre en livrant le Havre-de-Grace.

Prêts à se porter des coups qu'une fureur insensée devoit rendre plus terribles, les Français parurent un instant étonnés : une trève fut signée. Catherine dit d'un air satisfait : « Je leur porte des propositions si rai- » sonnables, que je ne conçois pas comment » ils pourroient les refuser. » Aux premières lueurs d'une réunion désirée par tous ceux qui ne partageoient pas les vues ambitieuses des chefs, un spectacle singulier et touchant attira tous les regards. Les gentilshommes et les soldats passèrent d'un camp à l'autre pour s'embrasser, se combler de caresses, et s'asseoir aux mêmes tables. A la vue de ces signes d'une parfaite intelligence, les Reitres prirent l'alarme et se crurent trahis; mais lorsque la rupture des négociations eut ramené les hostilités, leurs soupçons s'évanouirent, et leur surprise s'accrut en voyant l'ardeur que chacun mettoit à reprendre les armes : « Aussi, disoient-ils entr'eux, quels » fous sont ceux-ci qui s'embrassent aujour- » d'hui et qui s'entretuent le lendemain? » :

Charles IX. 1562

Les triumvirs traînèrent à leur suite le foible Antoine de Bourbon, qui reçut dans la tranchée de Rouen, une blessure dont il mourut sans laisser de regrets après lui. Les Catholiques suspectoient sa sincérité : les Protestans lui reprochoient d'avoir été, dans ses derniers jours, aussi peu tolérant que les Guise.

Nous supprimons le détail des persécutions

Charles IX. 1562 outrageantes pour l'humanité, honteuses pour la France et tristes pour les ames honnêtes. Ce ne sera pas même sans quelques efforts que nous retracerons les événemens militaires.

Les armées se rencontrèrent dans les plaines de Dreux. A la tête de celle des Catholiques, marchoient le connétable de Montmorenci, le duc de Guise et le maréchal de Saint-André : celle des Protestans avoit pour général le prince de Condé, qui comptoit parmi ses intrépides lieutenans l'amiral de Coligny, d'Andelot colonel-général de l'infanterie, le comte de Grammont, Jean de Rohan et le baron d'Assier.

Jusqu'alors, des combats partiels s'étoient livrés avec trop de promptitude pour laisser aux esprits le temps de la réflexion. Mais au moment où s'alloit engager une affaire importante et calculée, des sentimens contraires et tumultueux agitent tous les cœurs. Aucune escarmouche n'annonce l'ardeur d'en venir aux mains. Durant deux *grosses heures*, les armées se contemplent en silence et paroissent saisies d'horreur. « Chacun alors se tenoit » ferme, et pensant en soi-même que les » hommes qu'ils voyoient venir vers soi n'é- » toient Espagnols, Anglais ni Italiens; ains » Français voire des plus braves, entre les- » quels y en avoit qui étoient ses propres com- » pagnons, parens et amis, et que dans une » heure il faudroit se tuer les uns les autres. »

Mais ces impressions touchantes de l'humanité et de l'amour de la patrie s'effacent bientôt, elles cèdent à la violence des passions ; le torrent se déchaîne, et la désolation se précipite avec lui sur la France. Charles IX. 1562

La bataille se livre, et l'impétuosité française s'accroît de toutes les fureurs d'un fanatisme ardent. Le prince de Condé renversé sous son cheval, remet son épée. Le connétable enveloppé par un escadron, se rend prisonnier. Le maréchal de Saint-André meurt de la main de Boubigni, qui vengeoit une injure personnelle. Guise, avec la rapidité du génie, saisit un instant favorable, attaque à la tête du corps de réserve, et remporte une victoire qui ajoute encore à sa réputation. Les Protestans vaincus sont préservés d'une ruine totale par l'habileté de Coligny, dont la savante retraite mérite d'autant plus d'éloges qu'elle n'avoit pas été prévue.

Guise accueille le prince de Condé avec un empressement délicat. Le vainqueur et le prisonnier soupent à la même table et couchent dans le même lit. Condé racontoit dans la suite qu'il n'avoit pas fermé l'œil, tandis que le duc avoit dormi d'un sommeil paisible : circonstance remarquable ; car, pour l'ordinaire, les émotions de la joie interrompent plus le cours du repos que les impressions de la tristesse. Ces dernières, par un bienfait de la nature, conduisent à un accablement qui donne du moins quelque relâche à la douleur.

Charles IX. 1562 Rome célébra par des fêtes ce premier avantage des armes catholiques ; et, dans le dessein d'en rendre les suites plus avantageuses, elle l'appuya du secours des foudres spirituelles. L'excommunication atteignit avec justice des prélats qui s'élevoient contre le culte dont ils étoient les ministres par état, et les défenseurs par devoir. Odet cardinal de Châtillon, l'archevêque d'Aix, les évêques de Valence, de Troyes, de Pamiers et de Chartres, scandalisoient les fidèles par leur coupable audace. Déserteurs des autels, ils employoient les revenus des biens ecclésiastiques à satisfaire au luxe de leurs prétendues épouses, que les principes de morale proscrivoient et que les lois canoniques frappoient d'anathème, ou à lever des soldats qui pilloient leurs temples et désoloient leur troupeau. Par une inconséquence bizarre, Odet de Châtillon reçut la main d'Elisabeth d'Eterville, et la présenta dans le monde comme comtesse de Beauvais, du nom de son siége épiscopal.

Le pape, heureux dans sa première entreprise, se laissa emporter par son zèle, et frappa d'anathème la reine de Navarre. La cour de France se sentit vivement blessée de cet outrage fait à une tête couronnée et à la première princesse du sang. L'ambassadeur français reçut l'ordre de faire entendre à ce sujet des plaintes énergiques. Les Protestans exprimèrent avec violence leur fureur : le redoutable Des-Adrets, s'emportant en imprécations, fit

le serment d'aller au Vatican même enlever le pontife. Pie IV tremblant sur son trône, se hâta de révoquer la bulle par laquelle il s'étoit mis en butte aux reproches, aux menaces et aux dangers. Guise, pénétré de l'importance d'étouffer les germes de la révolte, attaque Orléans, dont il pousse le siége avec vigueur. Bientôt maître des faubourgs par un assaut, il regardoit sa conquête comme certaine, lorsque Poltrot de Méré le renverse d'un coup de pistolet. Sa blessure, quoique mortelle, lui laisse le temps de se reconnoître; d'un ton calme il s'adresse à son assassin : « Dans le cours de ma vie, t'ai-je fait quelque » tort qui t'égare au point de commettre un » tel attentat? — Non; j'ai seulement voulu » venger ma religion dont vous êtes l'ennemi. » — Si ta religion t'ordonne de tuer l'homme » dont tu ne reçus jamais aucun mal, la mienne » m'ordonne de te pardonner lorsque tu viens » de me frapper. Juge laquelle des deux mé- » rite la préférence. » Après ces mots sublimes, il fait relâcher le coupable (1).

Charles IX. 1562

1563

L'ordre du général mourant ne fut pas exécuté. Poltrot, dans ses dépositions, accusa d'abord, justifia ensuite l'amiral, se crut

(1) La mort de Guise, l'une des plus belles dont l'histoire conserve le souvenir, a été transportée sur le théâtre français. Voltaire l'a mise en action dans le dénouement d'Alzire. Mais il faut observer que déjà le poète anglais Nic. Rowe avoit placé dans son Tamerlan les paroles mémorables du duc de Guise.

Charles IX. 1563 honoré de la palme du martyre, et soutint avec une inébranlable constance le tourment d'être tiré à quatre chevaux. Ce supplice atroce avoit jusqu'alors été réservé aux seuls assassins des têtes couronnées.

Le duc de Guise n'avoit jamais pris d'autre grade militaire que celui de capitaine de gendarmerie, comme s'il eût voulu par là s'assurer quelques traits de ressemblance avec Bayard. Ses grandes qualités imprimoient un tel respect, que personne ne réclama contre lui l'exécution de la loi rendue par Henri II, qui portoit que les maréchaux de France ne pouvoient être commandés que par le connétable ou par des princes du sang : depuis cette époque, elle n'a point été violée.

La mort de Guise diminua la confiance des Catholiques, calma la haine des Protestans, et la paix fut signée. Catherine se dégrada par une honteuse duplicité. Coligny se fit beaucoup d'honneur par sa noble franchise. Lospital dicta l'édit de pacification, qui fut avantageux aux Calvinistes, mais qui dépouilla des fonctions spirituelles les évêques réfractaires, auxquels on laissa la jouissance de leur temporel.

Les deux partis s'étant rapprochés, marchèrent réunis contre l'ennemi commun. Les Anglais assiégés dans le Havre opposent une forte résistance. Les Catholiques et les Protestans déploient une généreuse émulation, se montrent également animés de l'amour de

la patrie, et font à l'envi des prodiges de valeur. Lospital rend le roi témoin de cet intéressant concours, et avec l'accent de l'émotion il dit à ce jeune prince : « Sire, où sont » parmi eux les meilleurs citoyens, les plus » braves soldats et les plus ardens serviteurs » de votre majesté ? » La place fut emportée d'assaut. Charles IX. 1563

A son retour du Havre, Charles IX, âgé de treize ans et un jour, fut déclaré majeur par le parlement de Rouen. Il n'y avoit point encore d'exemple qu'un tribunal de justice eût prononcé sur la majorité du roi de France; une si magnifique concession offensa le parlement de Paris. Ce corps se montra plus jaloux de la préférence donnée aux magistrats de Rouen, que reconnoissant de l'honneur répandu sur l'ensemble des parlemens : en conséquence, il refusa l'enregistrement de l'édit de majorité et de celui de pacification. Charles parut devant les chambres assemblées, leur exprima son mécontentement, et finit son discours par cette phrase digne de remarque : « Laissez au roi et à son conseil les » affaires d'état ; défaites-vous de l'erreur de » vous regarder comme les tuteurs des rois, » comme les défenseurs du royaume, et » comme les gardiens de Paris. »

Les Protestans, constans dans le vœu d'une réforme, en appeloient toujours de la puissance trop absolue des papes, à l'autorité suprême d'un concile. Celui de Trente s'étoit,

Charles IX. dans le cours de vingt années, ouvert et fermé
1563 à différentes reprises. Pie IV eut l'honneur de le terminer; mais sa clôture annoncée avec un grand appareil, ne produisit pas les effets avantageux que le monde chrétien en attendoit : d'une voix unanime, la France s'éleva contre cette assemblée. Les Catholiques reprochèrent à ses décrets de police et de réformation, *de contenir plusieurs choses dérogeant aux droits et prérogatives du roi, et priviléges de l'église gallicane, qui empêchoient qu'ils ne fussent reçus ni exécutés*. Les Protestans se plaignirent que leurs raisons n'avoient point été entendues : à les en croire, les ambassadeurs des rois exerçoient une grande influence sur les Pères, qui en outre étoient soumis aux ordres du saint-siége. Les boute-feux des partis répandoient avec une maligne joie, la plaisanterie peu mesurée que s'étoit permise Lançac, ambassadeur de France : « Le pape » envoie de Rome le Saint-Esprit, dans la » malle du courrier. »

1564 L'année suivante, Elizabeth signa la paix; reçut cent-vingt mille écus pour compensation de Calais. En témoignage de ses sentimens affectueux, elle fit présenter à Charles IX, par son cousin le lord Husdon, l'ordre de la Jarretière.

Coligny, en qui le zèle de sa religion animoit l'amour de sa patrie, conçut le dessein de débarrasser la France de quelques-uns de ces hommes turbulens, que la licence des

guerres civiles avoit rendus peu propres aux occupations paisibles. Son génie sentit également de quel avantage il seroit pour les puissances de l'Europe, d'entrer avec l'Espagne en partage du commerce de l'Amérique. Ses conseils et ses soins fondèrent une colonie dans la Floride. Les Espagnols attaquèrent le nouvel établissement, le détruisirent, et firent pendre les habitans à des arbres avec cet écriteau : *Non comme Français, mais comme hérétiques.*

Charles IX. 1564

La cour, par son silence, sembla ne vouloir pas prendre connoissance de l'attentat que l'un de ses alliés s'étoit permis contre elle. Gourgue, gentilhomme gascon et protestant, s'abandonne aux impulsions de son ame; il vend ses biens, arme quatre vaisseaux, attaque la Floride, enlève trois forts, et fait pendre huit cents Espagnols avec cette inscription : *Non comme Espagnols, mais comme traîtres, brigands et larrons.*

Vengeur de l'humanité, de l'honneur français et du sang de ses frères, Gourgue fut reçu de ses compatriotes avec acclamation. Son triomphe offensa Catherine, qui affecta de traiter avec mépris l'homme auquel son zèle venoit de donner des droits à la considération publique : la présence du roi lui fut interdite. Elizabeth eut la gloire de réparer cet outrage; elle appela Gourgue et lui donna le commandement de ses flottes.

Charles désira de connoître quelques-unes

Charles IX. 1564 des provinces du royaume. Le projet de ce voyage fut applaudi par différens motifs. La reine pensoit qu'elle trouveroit plus d'occasions de nouer des intrigues : les Catholiques se disoient que le roi, témoin de l'état désastreux de plusieurs églises, et de l'affoiblissement du culte romain, séviroit contre les hérétiques. Les Protestans se flattoient de l'idée que leur zèle fortement prononcé, effaceroit une foule de fâcheuses impressions. Le chancelier avoit plusieurs motifs d'espérance. Les témoignagnes de l'amour des sujets feroient naître dans le cœur du jeune monarque de l'affection pour eux. Les maux de plusieurs provinces recevroient des soulagemens, qui amèneroient l'oubli des anciennes querelles.

Ce vénérable magistrat ne cessoit de former des vœux ardens, et d'employer les plus généreux efforts pour parvenir à la réunion des deux sectes. Dans la vue d'aplanir les difficultés, il s'occupa de la réconciliation des maisons de Guise, de Montmorenci et de Châtillon, dont les membres s'embrassèrent en présence de la cour assemblée.

Une sage administration du trésor royal fournit aux sommes nécessaires pour suffire aux frais coûteux d'un déplacement, et de la construction du palais des Tuileries que Catherine venoit de commencer.

Les distractions, les fêtes et les fatigues ne suspendirent point la marche des affaires.

Lospital redoublant d'activité, marqua pour ainsi dire chacune des journées de la route par quelque opération utile ou importante pour l'état. Charles IX. 1564

A Langres, un édit défend aux Calvinistes de tenir des synodes et de faire aucune levée d'argent.

A Dijon, Charles peut se former une juste idée de l'attitude et de l'éloquence qui doivent caractériser l'homme de guerre. Le vieux Tavanes posant sa main sur son cœur, dit au jeune monarque : « Sire, ceci est à vous » ; et la portant avec rapidité sur son épée : « Voilà de quoi je puis vous servir. »

A Châlons-sur-Saône, il publie la création, avec finances « de douze nobles dans chaque » ville du royaume. »

A Lyon, les confréries et toutes sociétés soi-disant pieuses, sont interdites aux Catholiques.

Le roi forcé de s'éloigner de Lyon à cause de la peste, date du château de Roussillon en Dauphiné, la fameuse ordonnance qui transporta le commencement de l'année de la fête de Pâques au premier de janvier. Le parlement laissa trois ans s'écouler avant d'adopter ce nouvel usage. Les compagnies répugnent aux innovations bien plus que les individus pris séparément, parce qu'elles sentent que les anciennes habitudes ne sont jamais rompues sans que le respect d'opinion en reçoive quelques atteintes.

Charles IX. 1564 A Valence, un envoyé extraordinaire annonce la mort de l'empereur. La cour de France reconnoît l'élévation à l'Empire de Maximilien, fils de Ferdinand et neveu de Charles-Quint.

On voit, avec quelque surprise à Marseille, 1565 une ambassade turque adresser au roi très-Chrétien la demande d'un port en Provence, qui puisse servir de lieu de rafraîchissement à l'armée ottomane, au cas qu'elle n'obtienne pas de succès devant Malte. Des assurances vagues d'amitié, éludent cette proposition inconsidérée.

Plusieurs fêtes magnifiques célébrèrent à Bayonne la réunion de Charles, de Catherine et d'Isabelle reine d'Espagne : cette circonstance ne sembloit pas assez intéressante pour prolonger extrêmement le séjour du roi : le caractère du sombre Philippe II, et celui de ses cruels agens, justifioient l'inquiétude de tous les bons Français : les Protestans frémirent d'indignation à la vue des conférences fréquentes de Catherine et du duc d'Albe, que sa froide et sanguinaire barbarie rendoit un objet d'exécration pour tous les hommes honnêtes, et d'effroi pour les Calvinistes, alarmés du serment public qu'il avoit fait d'exterminer les hérétiques.

Au Mont-de-Marsan, des ambassadeurs suisses sont présentés à Charles. Pendant cinq jours consécutifs, des festins abondans célèbrent le renouvellement « de la bonne alliance » avec ces braves républicains. »

A Bordeaux, Lospital déploie dans ses fonctions d'homme d'état une dignité énergique. Le marquis de Trans se soumet à l'ordre de paroître devant le conseil privé, pour se disculper des torts nombreux et graves qu'on lui imputoit : une promesse secrète de la reine, lui donne la certitude qu'il doit tout au plus craindre une sévère réprimande. Rassuré par ce motif, il se présente avec audace ; fait sans trouble l'aveu de sa conduite criminelle, ose se vanter des plus honteuses actions, tourne en plaisanterie les outrages faits à la décence ; enfin, porte l'impudence au point d'entremêler ses propos d'éclats de rire. Le chancelier révolté, s'abandonne à son indignation : « Comment, lui dit-il d'une voix menaçante et le regard irrité, « vous riez au lieu de vous attrister et » montrer un visage repentant de vos folies ; » vous pourriez bien donner garde qu'avec » vos risées et vos bouffonneries, je vous » ferois trancher la tête aussitôt que je vous » en aurois baillé la sentence. Et remerciez » hardiment la reine et monsieur Sizes, car » vous l'auriez tout à cette heure, encore ne » sais-je à quoi m'en tenir. » Le marquis fut atterré : son procès alloit se commencer, si la reine n'eût pas redoublé ses instances par égard pour la marquise de Trans, fille du garde des sceaux Bertrandi. Charles IX. 1565

A Saintes, des couriers apportent la nouvelle de la levée du siége de Malte. Le fier Dragut

Charles IX. avoit, à la tête de quarante mille hommes,
1565 attaqué ce boulevart des Chrétiens, et l'avoit foudroyé de plus de deux mille coups de canon : il étoit mort de désespoir d'avoir échoué dans une foule d'assauts consécutifs, soutenus par douze cents chevaliers, dont le grand-maître Lavalette avoit fait autant de héros. Le terrible Mustapha, successeur de Dragut, avoit un instant ranimé le courage des soldats. Maître, à la suite de plusieurs attaques, du fort Saint-Elme, il s'étoit écrié : « Que ne fera le père, puisque le fils étant si » petit, nous coûte nos plus braves soldats. »

1566 A Moulins, une ordonnance célèbre porta des réformes salutaires dans l'administration de la justice.

Après de longues marches et de nombreux détours, Charles revit sa capitale (1). La funeste rencontre de Bayonne, anéantissoit les heureux résultats d'un voyage qui avoit donné quelque espérance d'un meilleur avenir. Aussi les Protestans ne tardèrent-ils pas à se plaindre de la dissimulation de Catherine, qui les combloit d'égards extérieurs, qui leur laissoit même entrevoir un penchant secret qui l'attiroit vers la réforme ; mais qui par les édits, leur arrachoit plus pendant la paix, que par la force des armes durant la

(1) Le voyage de Charles IX dura deux ans trois mois et six jours, et fut de neuf cent deux lieues depuis le 24 janvier 1564, jusqu'au 1er mars 1566. Ce prince se fit aimer par son accueil affable, et fit plusieurs remarques infiniment justes.

guerre : de telles dispositions annonçoient de prochaines hostilités. Charles IX. 1566

Coligny répugne seul à la guerre, quoiqu'elle ne puisse qu'ajouter à sa réputation et accroître sa prépondérance auprès des Calvinistes. Il n'obtient qu'avec peine l'aveu qui l'autorise à tenter les voies de la négociation. Ses prières instantes sollicitent en vain pour ses frères « une liberté semblable à » celle dont les Catholiques jouissent. » Charles s'abandonnant à un mouvement d'indignation, répond : « Autrefois vous vous contentiez d'un peu de liberté ; maintenant vous » voulez aller de pair avec nous, bientôt » vous voudrez être seuls, et nous chasser du » royaume. » Après ce reproche amer de son souverain, le guerrier s'éloigne et n'exprime que le vœu de chercher du repos.

Castelnau se rendit chez l'amiral pour surprendre le secret de ses desseins. L'avant-veille du jour où la France devoit être en feu, d'après des plans dont il dirigeoit toutes les combinaisons, cet homme étonnant fut trouvé « vêtu en ménagier, faisant ses ven» danges. »

Le prince de Condé forme le dessein d'enlever le roi qui étoit à Monceaux. Un déserteur donne l'alarme.

Charles, entraîné par sa mère, prend la fuite avec précipitation : le connétable et le 1567
duc de Nemours rassemblent les gens de la cour sans autres armes que leurs épées, et

Charles IX. 1567 quelques cavaliers de la Garde : on arrive sans accident à Meaux, où six mille Suisses se trouvoient en garnison. Leur colonel Louis Psiffer de Lucerne renferme la cour au centre de ses bataillons, et la ramène à Paris, malgré les attaques vives et continuelles des Protestans.

Charles, bouillant d'ardeur et de jeunesse, chargea lui-même à plusieurs reprises. Pour que son ardeur ne l'emportât pas trop loin, il ne fallut rien moins que la prudence et l'ascendant de Montmorenci. Saisissant la bride du cheval du roi, il s'écria : « Sire, ce » n'est pas ainsi qu'il faut que votre majesté » hasarde sa personne. Elle nous est trop » chère pour la commettre à moindre troupe » pour vous accompagner que dix mille che- » vaux français. »

Cette journée laissa dans la mémoire de Charles de profonds souvenirs, et lui inspira une forte aversion pour les Protestans. Il ne se lassoit pas de dire : « Sans monsieur de » Nemours et mes bons compères les Suisses, » ma vie ou ma liberté étoit en fort grand » danger. »

Le prince de Condé, maître de Nanteuil-sur-Marne, de Lagny et de St.-Denis, bloqua Paris, brisa les moulins de Montmartre, et fit éprouver aux Parisiens les horreurs de la disette.

Aux cris redoublés des méconteus, le connétable s'avance pour débusquer Condé de Saint-Denis. La bataille est meurtrière, quoiqu'elle ne dure que très-peu de temps. La

victoire des Catholiques paroît indécise, par l'attitude menaçante dans laquelle les Protestans se maintiennent. Le connétable chargé du poids de soixante-quatorze ans, et général à huit batailles, déploya dans cette dernière toute la vigueur d'un jeune guerrier. Telle étoit encore la force de cet illustre vieillard, qu'il ne succomba qu'à la huitième blessure, et fracassa du pommeau de son épée les dents de l'écossais Stuart, qui venoit de lui briser les reins d'un coup de pistolet. Après avoir conservé assez de présence d'esprit pour donner quelques ordres, et remettre le commandement au maréchal Arthur de Cossé, il s'occupe du soin de remplir les derniers devoirs que la religion lui impose. Un moine, que le hasard lui présente, s'étend fort au long sur les lieux communs des exhortations à la mort; Montmorenci l'interrompt d'un ton ferme : « Mon père, pensez-vous que j'aye » vécu près de quatre-vingts années avec » honneur, sans avoir appris à mourir un » quart-d'heure. »

Charles IX. 1567

Par un enchaînement unique de circonstances, les vaincus recueillirent la plus grande gloire. Que de valeur, de talens et de présence d'esprit ne fallut-il pas pour rendre, avec quatre pièces de campagne, la victoire incertaine pendant plusieurs heures, contre une armée quatre fois plus forte et secondée par une artillerie redoutable ! La défaite des Protestans semble même avoir été la suite

Charles IX. 1567 d'une faute de d'Andelot. Lassé d'une longue inaction, il étoit parti le matin même pour surprendre Poissi, et avoit emmené cinq cents cavaliers avec huit cents arquebusiers, tous hommes d'élite. Des courriers furent envoyés pour hâter son retour; mais, malgré une extrême diligence, il n'arriva qu'à minuit. Son désespoir d'avoir manqué une action périlleuse, s'augmenta par la douleur d'avoir été en partie la cause de ce malheur.

Les chefs des Protestans ne se déterminèrent qu'avec une extrême répugnance à la levée du blocus de Paris. Avant de s'éloigner, un mouvement d'honneur chevaleresque les porta à se présenter devant les faubourgs, à brûler un village, et à abattre quelques moulins, « pour acertainer à leurs ennemis » que tous les Huguenots n'étoient pas morts. » Ils n'éprouvèrent aucun obstacle, et firent leur retraite sans être poursuivis.

Durant ces jours désastreux, Charles se montra sous un aspect intéressant. Ce monarque, que tant d'écrivains se sont acharnés à flétrir des noms qu'ont portés les plus odieux tyrans, possédoit plusieurs qualités recommandables : sa figure étoit noble, son esprit au-dessus du commun, et son cœur sensible. Elève d'Amyot, il avoit des connoissances variées; il aimoit la musique, faisoit des vers agréables, écrivoit avec élégance en prose (1),

(1) Charles IX fit, à la louange de Ronsard, des vers qui pour la grâce et pour le goût, sont bien au-dessus de tout le fatras pédantesque du poète qu'il célébroit :

cultivoit les objets relatifs à la littérature et saisissoit avec promptitude les affaires. Par malheur un funeste emportement ternissoit de si précieux avantages. Ce défaut fut entre- Charles IX. 1567

» L'art de faire des vers, dût-on s'en indigner,
» Doit être à plus haut prix que celui de régner.
» Tous deux également portons une couronne;
» Mais roi je la reçois, poète tu la donne. »

Son imagination vive lui inspira, dans un mouvement d'humeur contre les Guise, cette épigramme-impromptu :

» François premier prédit ce point,
» Que ceux de la maison de Guise
» Mettroient ses enfans en pourpoint
» Et son pauvre peuple en chemise. »

Plus d'un historien assure que Lospital n'eut que le mérite d'applaudir à la magnifique devise qui représentoit deux colonnes, avec ces mots : *Pietate et justitiâ*. Les Français ont reconnu toute sa justesse, lorsque les ruines de la piété et de la justice les ont accablés sur les débris de l'autel et du trône.

Charles IX se plaisoit à entretenir un commerce épistolaire avec les personnes d'esprit de sa cour. Ses lettres écrites de sa main, sont remarquables pour la netteté du caractère et l'agrément du style. Une aimable plaisanterie anime celle qu'il adressa à madame de Crussol, réputée la femme la plus spirituelle de ce temps :

« Ma vieille lanterne, j'eusse eu aujourd'hui bon besoin de » votre secours, pour recevoir un ambassadeur qui m'est venu » des pays étrangers, dont personne n'entendoit le langage ; » et vous avez la langue si à commandement, que en eussiez » à mon avis entendu quelque chose pour lui faire réponse. » Et je vous prie, ma vieille lanterne, de me venir trouver » à mon sacre, ou pour le moins à mon entrée à Paris où » vous serez bien enrouillée si vous n'êtes vue volontiers par » votre jeune falot. »

Dans ses heures de récréation, il dicta un ouvrage intitulé *Chasse royale composée par le roi Charles IX*. Ce livre devenu fort rare, est un traité dans lequel les chasseurs rencontrent plusieurs préceptes utiles.

Charles IX. 1567 tenu par les condescendances de Catherine, qui de plus accoutuma l'ame du jeune prince à la dissimulation et à la débauche. Du mélange des dons de la nature et de principes estimables, avec des inductions perfides et des exemples sans nombre de perversité dont il étoit entouré, résulta un ensemble monstrueux. Charles, dans ses goûts comme dans ses occupations, montra de la violence, et fit un usage presque habituel de ce jargon grossier, qu'on excuse lorsqu'il n'est qu'un excès de franchise, mais qui révolte dès qu'il ne sert qu'à masquer la fausseté.

Il se plaisoit aux exercices et aux jeux propres à développer la force et l'adresse. Son goût pour la chasse devint une fureur qui le rendit souvent cruel, et qui hâta la fin de ses jours. Un ulcère aux poumons fut le prix « de » la gloire de sonner de la trompe, et parler » aux chiens avec ces cris et ces langages » plaisans qui forment les héros de l'art des » corneurs. »

Non moins malheureux que coupable, il inspiroit aux personnes qui l'approchoient un sentiment composé d'affection, de douleur et de pitié, que Villeroy nous paroît avoir rendu par une expression heureuse. Ses amis le pressoient d'écrire l'histoire d'un règne, sous lequel son existence avoit été fort considérable; il répondit : « J'ai trop d'obligations » à Charles IX, et j'aime trop sa mémoire. »

Charles refusa de nommer à la dignité de

connétable, qui depuis long-temps donnoit de l'ombrage, et dit tout haut : « Je porterai » bien mon épée ; » mais la prédilection de Catherine en faveur de son fils le duc d'Anjou, valut à ce jeune prince âgé de seize ans, le titre de lieutenant-général du royaume, avec le commandement des armées. Un dépôt si cher fut confié à la surveillance de Tavanes, et ce choix nous découvre l'origine de la gloire usurpée par un prince en qui des vices efféminés dégradèrent la majesté du trône.

Charles IX. 1567

Esclave de sa tendresse aveugle, la reine détermina la création de différentes charges dans l'armée. Elles furent, ainsi que les emplois subalternes, mises à la disposition du lieutenant-général, qui dès-lors eut la facilité d'attacher à ses intérêts un grand nombre de créatures.

On vit sept maréchaux de France. La cavalerie eut deux colonels-généraux sous le titre *d'en deça et de delà les monts*. Le duc de Nemours obtint le premier de ces titres, et le second fut accordé au comte d'Anville. Séré trouva la récompense de ses services distingués, dans *la surintendance des fortifications*, établie pour la première fois et créée en sa faveur.

La France plongée dans un abîme de maux, touchoit au dernier terme de la dévastation et de la barbarie ; mais Lospital veilloit à son salut, supportoit tout le poids de la monarchie, et détournoit l'explosion des plus

Charles IX. violens orages. Sa tête vénérable étoit en
1567 butte aux menaces des deux partis, sans que son ame connût jamais un sentiment étranger à l'amour de la patrie. Son ingénieuse sagesse tiroit de chaque bataille les motifs d'un édit de pacification. La mort de Montmorenci permit d'accorder une assez grande liberté de
1568 conscience. La paix signée dans Lonjumeau mérita, par sa courte durée, le nom de *petite paix*.

Cet intervalle de repos qui suspendit la crise intérieure, ne dura que six mois, et fut pourtant marqué par plusieurs opérations importantes du chancelier. Il fit acheter au clergé, par une contribution considérable, le droit de tenir tous les cinq ans une assemblée. Il favorisa les progrès de la police de Paris, au moyen de la nomination d'un lieutenant-général de police, et de la levée d'une garde qui reçut le nom de *Guet*.

Diverses circonstances firent éclore une nouvelle rupture.

Rapin, gentilhomme appartenant au prince de Condé, reçut l'ordre de porter de la part du roi l'édit de pacification à Toulouse. Sans respect pour son caractère, le parlement lui fit trancher la tête.

Le comte de Cypierre fut égorgé dans Fréjus avec tous les gens de sa suite. La tolérance que ce seigneur réclamoit pour les Protestans, dont cependant il ne partageoit pas les opinions, fut le motif de ce forfait. L'ani-

mosité secrète de la cour se trahit dans les lettres-patentes qui exigèrent la profession du culte catholique, pour être admis aux offices de judicature. Charles IX. 1568

La reine donna l'ordre d'arrêter le prince de Condé et Coligny, qui vivoient retirés dans leurs terres, et qui durent à la générosité de Tavanes la connoissance du dessein formé contre leurs personnes.

Pour comble de maux, Pie V adressa au roi une bulle qui lui permettoit d'aliéner le fonds de cinquante mille écus de rente des biens du clergé, sous la condition d'étouffer l'hérésie dans son royaume.

Lospital se consuma en généreuses, mais inutiles tentatives, pour conjurer la tempête qui à chaque instant menaçoit d'éclater. Ne prévoyant que trop alors la foule de malheurs prêts à fondre sur la France, et les flots de sang dont cette belle contrée seroit bientôt inondée, il se démit de ses emplois, et se retira à la campagne, d'après cette maxime certaine que dans « des jours corrompus à » l'excès, la retraite est l'unique ressource » de l'homme de bien. »

Dans la troisième reprise des guerres civiles, une nouvelle fureur transporta les Français. A l'aide de sa seule considération personnelle, d'Assier lève dans les provinces méridionales vingt-cinq mille hommes, et ranime son parti « que l'on croyoit terrassé au » point, que l'on se demandoit par raillerie,

Charles IX. 1569 » s'il y avoit encore des Huguenots hors la » Rochelle. » Son enseigne, par les emblèmes qu'elle présentoit, enflammoit encore des imaginations déjà exaltées (1).

A la tête de cette milice nouvelle, mais excellente, le prince de Condé y joignit, à Pont-à-Mousson, les troupes que plusieurs princes allemands envoyoient à son secours, sous les ordres du marquis de Bade. La joie

(1) « Il avoit pour enseigne une cornette de taffetas vert, » sur laquelle on voyoit une hydre dont toutes les têtes » étoient diversement coiffées en cardinaux, en évêques et » en moines qu'il exterminoit sous la figure d'un Hercule. »

Cette enseigne si souvent reprochée, n'étoit cependant qu'une représaille de l'étendard sur lequel l'intrépide Puisgaillard s'étoit fait peindre, écrasant des couleuvres que vomissoit Calvin attaché à une potence.

D'ailleurs loin de se montrer cruel, d'Assier étoit noble, généreux et sensible : on reconnoît ces sentimens dans la lettre qu'il écrivit au duc de Montpensier, et qui fait plus d'honneur à sa mémoire que tous ses hauts faits d'armes :

« J'ai repris Bergerac ; personne n'y a été tué de sang » froid, et qui n'eut les armes à la main. Les femmes et les » filles s'étoient retirées dans une église ; je leur ait dit de » retourner dans leurs maisons, et qu'elles y seroient en » toute sûreté. J'en ai seulement choisi vingt parmi les plus » belles ; je vous les envoie, pour que vous jugiez si elles » n'étoient pas propres à tenter d'user de représailles : elles » vous diront qu'elles n'ont essuyé aucun opprobre. Vous » êtes dévot ; vous avez un directeur ; votre table est toujours » garnie de moines ; vous entendez chaque jour deux ou » trois messes, et vous vous confessez fréquemment. Je ne » me confesse qu'à Dieu ; je n'entends point de messe ; je » n'ai que des soldats à ma table ; l'honneur est mon seul » directeur : il ne me conseillera jamais d'ordonner le viol, » de faire tuer un ennemi désarmé, et de manquer à la » parole que j'ai donnée. »

de cette réunion fut bientôt troublée par les réclamations des Reitres, qui demandèrent avec hauteur cent mille écus, dans un moment où il ne s'en trouvoit pas deux mille dans la caisse. Cette conjoncture critique prouve dans toute son étendue l'influence de l'esprit de secte sur le cœur de l'homme. Les ministres montent en chaire, demandent de généreux sacrifices aux défenseurs de la *vraie religion*, et parlent comme s'ils avoient été animés d'une inspiration céleste. L'enthousiasme se répand avec rapidité. Le zèle pour le nouveau culte puise une nouvelle ardeur dans le dévouement qu'inspire un général adoré. A l'heure même furent apportés de l'argent, de l'or et des bijoux. « Jusqu'aux goujats, chacun bailla, » et l'émulation fut si grande, qu'à la fin on » réputa à déshonneur d'avoir peu contri- » bué. »

Charles IX. 1569

Les Reitres se sentirent eux-mêmes attendris du zèle pieux de leurs frères, et se contentèrent de quatre-vingt mille livres.

La bataille de Jarnac forma l'ouverture de la campagne. Le prince de Condé portant son bras droit en écharpe, et ayant eu dès le commencement de la journée, la jambe cassée par un coup de pied de cheval, n'en chargea pas moins à la tête de sa cavalerie. Il venoit de se rendre prisonnier sur parole d'avoir la vie sauve, lorsque Montesquiou, capitaine des gardes du duc d'Anjou, le tua de sang-froid d'un coup de pistolet, et flétrit par ce crime la victoire des Catholiques.

Charles IX. 1569 L'amiral qui ne fut jamais plus grand qu'au sein des revers, sauva par ses savantes dispositions l'armée battue. D'Assier favorisa cette superbe retraite ; il n'avoit pu arriver pour la bataille ; mais il s'avança fièrement avec un corps de trois mille hommes, « et se présenta » devant les troupes victorieuses du duc » d'Anjou. »

La reine de Navarre, inébranlable dans ses opinions religieuses, releva les espérances des Protestans, qui se montroient presque découragés. Elle vint à l'armée ; elle en parcourut les rangs, conduisant par la main son fils le prince de Béarn, âgé de seize ans, et son neveu le prince de Condé, plus jeune de trois années. De vives acclamations exprimèrent les transports de joie des chefs, des officiers et des soldats. Le prince de Béarn imposa silence, et prit la parole avec une noble énergie : « Je jure de défendre la religion, » et de persévérer dans la cause commune, » jusqu'à ce que la mort ou la victoire nous » ait rendu à tous la liberté que nous dési- » rons. » D'une voix unanime, on lui décerna le titre de général.

Coligny, devenu le premier lieutenant du jeune prince, calma la jalousie de plusieurs de ses émules, et fut le dépositaire de l'autorité. Contrarié dans ses plans par les marches habiles de Tavanes, il fit à regret le siége de Poitiers. Guise et Mayenne se jetèrent dans la place, et repoussèrent avec vigueur les attaques impétueuses des assaillans.

Les pertes des Calvinistes justifièrent la maxime de l'amiral : « Ces grandes cités sont » la sépulture des armées. » Une maladie contagieuse aggrava le poids des revers. Les jeunes princes s'éloignèrent de quelques lieues du camp : beaucoup de gentilshommes retournèrent dans leurs foyers. Les Allemands se répandirent en murmures. D'Andelot mourut à Saintes, et laissa ses partisans incertains s'il mouroit victime de l'épidémie ou du poison. D'Assier fut seul jugé digne de succéder à ce chef : on n'oseroit entreprendre ou son portrait ou son éloge, après l'illustre de Thou, qui a pour jamais illustré sa mémoire par ce seul mot : « On l'appeloit le premier homme » de France. » Charles IX. 1569

L'approche du duc d'Anjou, dont les forces grossissoient chaque jour, rendit la levée du siége inévitable, mais en diminua la honte.

Le jeune prince de Béarn, si célèbre et si cher depuis, fit ses premières armes dans une escarmouche près de la Roche-la-Belle en Limousin : il remporta un avantage que les troupes regardèrent comme l'augure favorable des grandes destinées qui l'attendoient. A dater de cette époque, il captiva l'amour des soldats par sa vaillance, sa franchise et sa gaîté.

Des manœuvres habiles et des combats partiels se succédèrent jusqu'au jour où Coligny, forcé de combattre dans une position désavantageuse, perdit la bataille de Montcontour.

Charles IX. 1569 Le prince de Béarn, malgré sa grande jeunesse, reconnut les fautes que les siens avoient commises : il admira les ressources infinies d'un général entraîné par des fuyards, ayant la mâchoire fracassée d'un coup de pistolet, et se rendant néanmoins redoutable. Aussi ne cessa-t-il jamais de regarder Coligny comme son maître dans l'art de la guerre, et de porter à sa mémoire un respect filial.

L'armée victorieuse se porta sur Saint-Jean-d'Angély, où le brave de Pilles s'étoit retiré avec deux mille hommes d'élite. En annonçant le désir d'assister à la prise de cette place, Charles fit connoître la secrète jalousie que lui inspiroit la gloire de son frère.

Catherine s'affligea de la crainte de voir les lauriers de son fils chéri, partagés. Fertile en ressources, elle conçut l'idée de détourner le roi des fatigues et des dangers de la guerre, par les attraits de la volupté. Les hommes de bien rougissoient de voir cette princesse entourée d'une cour efféminée et corrompue. Ce spectacle, indécent à toutes les époques, devenoit plus scandaleux encore, lorsque des motifs religieux faisoient courir aux armes. Montluc s'en exprime avec la franchise d'un soldat justement indigné : « Il falloit que dans le plus grand embarras » des affaires, le bal marchât toujours ; le » son des violons n'étoit pas étouffé par le » son des trompettes : les mêmes équipages » traînoient les machines des ballets et les

» machines de guerre ; et on voyoit dans un Charles IX.
» même lieu les combats où les Français s'é- 1569
» gorgeoient, et les carrousels où les dames
» prenoient leurs plaisirs. »

Ces perfides séductions n'amollirent pas le cœur de Charles. Il chercha les dangers et rencontra les occasions de faire éclater la bouillante valeur qui respiroit dans ses discours comme dans ses actions : « Je m'accom-
» moderois volontiers, disoit-il, avec le duc
» d'Anjou mon frère, pour commander al-
» ternativement l'armée et gouverner le
» royaume. »

A la suite de deux mois de tranchée ouverte, de Pilles ayant perdu dans les attaques la moitié de ses compagnons, tourmenté par une cruelle famine, et dépourvu de toute espérance de secours, forma la résolution de se frayer l'épée à la main une route à travers les assiégeans. Biron instruit de ce généreux désespoir, en prévint l'effet par l'offre d'une capitulation honorable.

Les Protestans désertent en foule leurs drapeaux : le petit nombre de ceux qui restent fidèles, ne s'occupent que des soumissions propres à calmer le courroux du monarque. La fortune s'acharne sur Coligny. Les disgrâces de son parti, la mort de son frère, « un autre lui-même, » deux blessures douloureuses et une maladie grave le frappent sans abattre son ame magnanime : il relève le courage de ses frères par la chaleur de ses

Charles IX. discours et par la sérénité de son maintien.
1569 Les plus timides l'écoutent, le regardent, passent de la crainte à la confiance, et s'étonnent de la grandeur de leurs ressources. Des négociations s'ouvrent avec l'Angleterre, le Danemarck, la Suède et les Pays-Bas : les levées en Allemagne sont vivement pressées. Montgomméri reçoit l'ordre de ramener l'armée qu'il commande du Béarn dans le Roussillon, où l'amiral a le talent de se rendre avec les deux princes.

A peine quelques semaines avoient-elles été données à réparer les pertes d'une armée vaincue, que les Protestans ouvrirent la cam-
1570 pagne. Montgomméri se jeta sur le Languedoc. D'Anville, forcé de se rendre à la cour, avoit laissé le commandement de cette province entre les mains de Des-Adrets, qui, jadis si redoutable, languissoit sans considération depuis le jour où il s'étoit séparé des Calvinistes. Son courage personnel demeuroit entier; mais le fanatisme dont il embrâsoit ses soldats, se trouvoit totalement éteint. N'opposant qu'une foible résistance, il fut témoin de la désolation des plaines de Toulouse, reçut plusieurs échecs, et laissa sous ses yeux prendre Nîmes, Uzès et Bagnols; passa presque seul le Rhône, se retira au lieu de sa naissance, et ne parut plus sur le théâtre du monde. L'obscurité de sa vieillesse sembla plus insupportable à cet homme inquiet, que le remords de ses énormes atten-

tats. Chargé du poids des années et souillé de crimes, il brava plusieurs fois l'indignation publique : selon ses propres expressions, « son épée ne fut jamais si rouillée, son bras » si affoibli, qu'il ne fût prêt à faire raison à » tous ceux qui lui portoient de la rancune. » Charles IX. 1570.

Coligny hasarda l'entreprise de traverser le royaume, pour recevoir aux frontières les troupes allemandes. Son audace et son habileté se trouvèrent favorisées par la mésintelligence qui régnoit entre les chefs des Catholiques : « Je ne sais ce qui en est, dit Lanoue, » toutefois j'ai appris que leurs ennemis eu- » rent peu de connoissance de leurs piques. » La longue marche des Protestans ne fut contrariée que par le maréchal de Cossé, qui les rencontra près d'Arnay-le-Duc, les attaqua malgré l'infériorité de ses forces, et ne leur livra passage qu'après une affaire sanglante.

Des succès aussi peu attendus ne valurent aux Calvinistes qu'une gloire stérile : ils se virent dénués d'habillemens ; avec des armes rompues, des équipages ruinés et peu de munitions ; les hommes et les chevaux tomboient harassés par huit cents lieues de route ; enfin, leurs caisses ne renfermoient pas un écu pour payer la solde des étrangers, qui menaçoient à chaque instant de reprendre le chemin de leur pays.

La cour organisa promptement plusieurs corps d'armée, et sembloit devoir attendre des succès, lorsque des négociations s'entamèrent.

Charles IX. 1570 On n'arrête pas ses regards sur ces malheureuses époques de l'Histoire de France, sans être frappé du contraste qui règne entre les succès de la guerre et les édits de pacification. Les Protestans perdent de suite quatre batailles, et signent après chacune de leurs défaites une paix avantageuse. Cette contradiction apparente s'explique par la nature différente des armées : celles des Catholiques, organisées avec les trésors de l'Etat, et pourvues par les arsenaux, réunissoient trop de moyens de prépondérance pour ne pas remporter des victoires sur celles des Protestans, qui n'avoient de ressources que dans le zèle du parti. Mais ces désavantages, lors d'un jour d'affaire, étoient bien compensés par l'ardeur d'une foule de volontaires que l'honneur, la religion et plus encore la persécution enflammoient d'enthousiasme. Des hommes de cette trempe étoient vaincus et n'étoient jamais terrassés.

La troisième paix autorisa non-seulement les prêches, mais elle ouvrit une vaste carrière à l'ambition des Protestans, et leur donna pour gage quatre villes de sûreté (1). Par une suite de l'esprit léger et de l'humeur railleuse avec lesquels le Français traite de ses plus graves intérêts, et qu'il ne quitte même pas dans ses plus tristes infortunes, on répéta de toutes parts : « Pour cette fois nous avons une paix

(1) La Rochelle, Cognac, Montauban et la Charité.

» boiteuse et *mal-assise*. » Ce jeu de mots dé- Charles IX.
signoit que des deux commissaires qui l'avoient 1570
conclue, Biron et de Mesmes, l'un étoit boiteux, et l'autre possédoit la seigneurie de Malassise : ces plaisanteries devoient bientôt faire place à de vives douleurs. La résistance obstinée des Protestans avoit fait naître l'idée de poser les armes et de recourir à la perfidie pour les détruire.

Il existe des forfaits dont la seule pensée pénètre l'ame d'indignation, et qui portent un caractère également abhorré de tous les hommes, quel que soit leur pays ou leur opinion : tel est le massacre de la St. Barthélemi.

Dans une foule de circonstances affreuses, la plus révoltante est cette noirceur profonde qui, durant deux années, prépara en secret le massacre de tant d'innocens. Que de formes variées, que de fausses caresses, que d'actes d'hypocrisie furent employés pour attirer la proie dans le piége qu'on lui tendoit! Comment un prince, à la fleur de son âge, put-il se livrer à une si longue et si coupable dissimulation? Comment la vue de milliers de sujets qui se pressoient autour du trône, dans l'espérance d'effacer le souvenir de quelques erreurs passagères, à force de zèle et de dévouement, n'éveilla-t-elle pas la compassion dans le cœur de Charles? Si le florentin de Retz n'a pas été calomnié par les historiens, qui le dénoncent comme coupable d'avoir arraché du cœur du jeune monarque jusqu'aux der-

Charles IX. 1571 nières racines de la vertu, jamais criminel ne mérita plus que lui de voir sa mémoire flétrie par la postérité. Les avantages trop prodigués donnèrent des soupçons aux principaux chefs des Protestans. L'imprudence et l'ambition n'attirèrent d'abord que la jeunesse. Le conseil secret craignit même de ne pouvoir frapper un coup important; mais Catherine, malheureusement trop habile dans l'art perfide d'épier et de mettre à profit les foiblesses du cœur humain, tendit deux piéges auxquels la reine de Navarre et l'amiral ne purent échapper. Triste exemple, qui nous confirme cette grande vérité, que l'orgueil sied mal à des créatures dont les plus distinguées pour les talens, la sagacité et l'expérience, sont aveuglées sur leurs plus chers intérêts, du moment où l'on flatte habilement leurs désirs.

La reine de Navarre, cette princesse que d'Aubigné dépeint : « N'ayant de femme que » le sexe, l'ame entière aux choses viriles, » l'esprit puissant aux grandes affaires, le » cœur invincible aux grandes adversités, » ne résiste point à l'offre que lui fait Catherine de donner sa fille Marguerite en mariage au prince de Béarn. Mère tendre, elle cessa de croire aux dangers, dès qu'elle entrevit le bonheur de son fils. Inutilement le père de Sully lui répéta-t-il plusieurs fois : « Si ces » noces se font à Paris, les *livrées* en seront » *vermeilles*. » Elle ne démentit point sa confiance, et son cœur s'émut lorsque Charles la combla de perfides caresses.

Les cabales, les désordres et les vices de la cour révoltèrent promptement cette reine, dont les vertus naturelles avoient toute la sévérité d'une réformatrice zélée. Les lettres qu'elle écrivit à son fils, étoient dictées par l'indignation. « Marguerite est belle, bien » avisée et de bonne grâce, mais nourrie en » la plus maudite et corrompue compagnie » qui fut jamais ; car je n'en vois pas qu'il » ne s'en sente ; je ne voudrois pour chose » du monde que vous fussiez pour y de- » meurer. » Charles IX. 1571

La reine de Navarre fut bientôt empoisonnée. 1572

Les répugnances de Coligny s'évanouirent au moment où Charles l'assura de son double dessein d'envoyer des secours au prince d'Orange, et de le nommer général de cette expédition. Philippe II s'étoit tellement rendu odieux aux Protestans, que la seule idée de le combattre flattoit leurs vœux les plus ardens. Coligny reçut avec complaisance des témoignages excessifs d'amitié, s'occupa d'un plan de campagne, et sourit des alarmes de ses plus fidèles partisans. Un vieux capitaine huguenot vint lui faire ses adieux, et, questionné sur les motifs de son départ, il répondit : « On nous fait trop de caresses dans » ce pays-ci, cela me paroît suspect. J'aime » mieux me sauver avec les fous, que de me » perdre avec les sages. »

Les noces du roi de Navarre se célébrèrent

Charles IX. 1572 avec appareil : les jours qui suivirent furent consacrés aux plaisirs et aux fêtes. Tout-à-coup l'illusion disparoît par l'assassinat de Coligny. Comme il se retiroit, après avoir quelques instans entretenu Charles, Maurevert surnommé *le Tueur de Rois*, lui tira un coup d'arquebuse. Le blessé dit sans s'émouvoir : « Je recueille le fruit de ma ré» conciliation avec les Guise. »

Peu d'événemens sont enveloppés de ténèbres aussi épaisses que l'assassinat de Coligny. Ne devrions-nous pas y voir la preuve évidente que le projet du massacre avoit été pour le moins suspendu. Un attentat contre le plus révéré de leurs chefs, ne pouvoit que remplir les Protestans de rage et d'alarmes. D'après les calculs d'une sage prévoyance, le coup d'arquebuse de Maurevert devoit et dévoiler et ruiner en même temps le complot. Comment des chefs consommés dans l'art d'ourdir des trames odieuses, s'aveuglèrent-ils au point d'autoriser des soupçons qu'il étoit de leur intérêt d'étouffer? Dans l'impossibilité de leur trouver des motifs plausibles, en voici un, du moins spécieux, et que nous soumettons à nos lecteurs.

Sans doute Charles se rendit coupable d'une insigne fausseté, lorsqu'il séduisit l'amiral par les témoignages d'une entière confiance. Les premiers jours, ses expressions d'estime et ses caresses affectueuses furent une conséquence du plan de perfidie que d'atroces con-

seillers avoient tracé. Ses dons purent être regardés comme propres à rendre l'appât encore plus dangereux et plus sûr. Il ordonna la restitution des meubles et des riches effets confisqués sur les trois frères Châtillon. Il voulut que Coligny jouît d'une année des revenus du cardinal Odet, qui depuis peu avoit été assassiné à Londres par ses valets : enfin, il lui fit accorder cent mille livres pour l'arrangement de ses affaires domestiques. C'est alors que chaque soir il ajoutoit à sa honte, en demandant à Catherine : « Ma mère, ai-je » bien joué mon rôle ? »

Charles IX. 1572

Mais le monarque eut à peine accordé quelques entretiens à Coligny, qu'il éprouva les effets toujours sûrs de cette influence que les grandes ames ont seules le privilége d'exercer. La haine fit place dans son cœur au respect et à l'affection. Il détesta ses projets cruels, et chercha quelque soulagement à l'amertume de son repentir, dans les égards et dans les honneurs dont son amitié faisoit hommage à l'homme illustre qu'il se reprochoit d'avoir eu la pensée de perdre. A la surprise et au grand mécontentement des instigateurs du mensonge, l'amiral prit place au conseil immédiatement après Montmorenci, le doyen des maréchaux de France. Les complices étoient encore tout étonnés de ce premier triomphe, lorsqu'une nouvelle preuve de son crédit les remplit de fureur.

Au jeu du roi, Villandri s'étoit rendu cou-

Charles IX. 1572 pable d'une offense si grave, qu'un arrêt du parlement l'avoit condamné à perdre la tête. Les deux reines, secondées par les ducs d'Anjou et de Montpensier, sollicitoient en vain la grâce d'un jeune homme, dont l'extrême étourderie sembloit devoir excuser l'imprudence. Coligny parvient à l'obtenir à sa première demande. Charles accorda à Villandri non-seulement la vie, mais la permission de venir à la cour, pour mieux prouver la déférence que méritoit l'intérêt de son protecteur.

Des conciliabules sanguinaires s'assemblèrent aussitôt. La vengeance, la jalousie et l'appréhension du trop grand pouvoir d'un ennemi, devinrent l'ame des délibérations. Catherine se ressouvint de la maxime triviale, mais énergique du duc d'Albe : « Une tête » de saumon vaut mieux que mille têtes de » grenouilles. » Elle approuva le complot arrêté d'une voix unanime contre l'amiral, et promit que son ascendant sur l'esprit du roi suspendroit la poursuite du crime. Dans ces temps d'une orageuse anarchie, tout grand seigneur, tout chef de parti soudoyoit autour de sa personne, des hommes *à coups de main*, dont l'audace égaloit la perversité. Guise offrit Maurevert, qui combina avec sang-froid les préparatifs du meurtre et les moyens de son évasion.

Charles fut donc de bonne foi dans la première explosion de sa fureur, ainsi que dans

son désir d'une justice rigoureuse. Au moment où l'on se hâta de l'instruire de cette catastrophe, il jouoit à la paume. Hors de lui-même, il brisa sa raquette, vomit un torrent d'imprécations, courut chez l'amiral, le serra dans ses bras, et lui dit de l'accent le plus expressif : « Mon père, ils m'ont plus blessé » que vous-même ; mais je jure, sur mon » Dieu, que nous tirerons une vengeance écla- » tante de ces infames scélérats. N'ayez souci » que de votre guérison, qui me touche tant » au cœur, et qui fait si grand besoin au bien » du royaume. »

Charles IX. 1572

Coligny, trop grand pour connoître la défiance, oublia sa blessure et ne s'occupa plus que de son projet contre la Flandre. Ses partisans le pressèrent de s'éloigner de Paris, et n'éprouvèrent que des refus : « Je serois » contraint de retourner à la guerre civile ; » j'aime mieux mourir, que de revoir les » misères que j'ai vues et les maux que j'ai » endurés. »

La modération de leur chef ne calma pas les fureurs des Protestans : plusieurs laissèrent éclater les témoignages de leur mécontentement. De Pilles se permit des menaces devant la cour assemblée. Les regards sombres et la voix terrible de ce guerrier si connu, glacèrent d'effroi tous ceux qui l'écoutoient. Le soir même, Charles entraîné chez Catherine, y rencontra le duc d'Anjou avec de Retz, Birague et Tavanes, qui se disputèrent à

Charles IX. 1572 l'envi le lâche avantage de l'alarmer sur le péril prétendu qu'il couroit. Leurs accusations peignirent l'amiral comme d'autant plus redoutable, qu'il se montroit moins agité : différens exemples prouvèrent que cet homme profond ne s'occupoit jamais autant de l'exécution d'un coup de parti, que lorsque ses discours et son maintien annonçoient la plus complète indifférence. Des poisons préparés avec tant d'art ne pouvoient manquer leur effet. La violence naturelle de Charles éclata, et l'emporta bien au-delà du but auquel tendoient les conspirateurs. Dans son transport, il prononça avec d'épouvantables imprécations, l'ordre d'exterminer « tous les Huguenots, afin qu'il n'en demeurât pas un pour » lui faire reproche après. »

Catherine promit que les désirs de Charles seroient satisfaits, et s'en rendit le garant, pourvu qu'il n'en laissât percer aucun indice. Des factieux actifs se répandirent dans toutes les classes pour y organiser le massacre.

Les Protestans avoient facilité l'exécution du complot, en venant se loger autour de l'amiral, par l'effet d'une sécurité tout-à-fait aveugle. Divisés d'abord entr'eux, ils se réunirent à la même opinion, dès que le roi eut donné ordre qu'une compagnie de ses gardes fût préposée à les protéger contre toute insulte. Trois jours furent employés à mûrir en silence le crime qui se préparoit.

Charles n'excepta de la proscription que sa

nourrice et Ambroise Paré, son chirurgien : il sollicita la Rochefoucault, l'un de ses favoris, pour l'engager à ne pas quitter le Louvre ; et, sur l'obstination de son refus, il dit froidement : « Dieu ne prétend pas le tirer d'entre les proscrits. » Par une étrange et cruelle légéreté, il laissa marcher à une mort certaine, l'homme qu'il aimoit assez pour lui proposer le partage de la couche royale.

Charles IX. 1572

A minuit (1) la cloche du palais donne le signal. Un coup de pistolet se fait entendre. Le dernier cri de l'humanité s'élève encore. Le roi, la reine mère et le duc d'Anjou éprouvent un saisissement de terreur : d'un mouvement unanime ils hâtent l'envoi d'émissaires pour suspendre le massacre. Il n'étoit plus temps.

Vengeur impatient de son père, Guise venoit, par la main de Besme, d'immoler Coligny. L'auguste vieillard, privé du sommeil par ses souffrances et par ses sollicitudes, écoutoit une lecture édifiante. Les portes de son appartement s'ouvrent avec fracas. Un de ses plus fidèles serviteurs accourt en criant : « Monseigneur, Dieu nous appelle à lui » ; il se lève, envisage d'un œil ferme les assassins qui se précipitent sur les pas de Besme, et lui dit d'un ton calme : « Jeune homme, tu » devrois respecter mes cheveux blancs ;

(1) Le vingt-quatre d'août, jour de la St. Barthélemi.

Charles IX. 1572 » toutefois, fais ce que tu voudras ; car aussi » bien ne m'abrégeras-tu que fort peu la » vie. » Percé de coups, il est jeté par la fenêtre ; Guise et d'Angoulême le foulent aux pieds ; sa tête apportée devant Médicis, part pour Rome, et son corps abandonné long-temps aux outrages d'une populace féroce, est suspendu aux fourches de Montfaucon.

Une foible consolation dans de si mortelles douleurs, mais que le sentiment de l'honneur national accueille avec transport, est de voir qu'au plus fort de cette rage dévastatrice qui transformoit un si grand nombre de Français en bourreaux, Coligny se présentoit environné de tant de vénération et de tant de gloire, qu'un étranger eut seul la férocité de porter sur lui une main pour ainsi dire sacrilége.

Le meurtre marche avec son cortége ordinaire, le pillage et les outrages faits à la pudeur. « Paris semble une ville conquise. » Empruntons quelques-unes des expressions de Bossuet, de cet orateur sublime, dont la voix retentit comme celle d'un être supérieur au-dessus des événemens, des mortels et de la renommée : « Dans le Louvre on » arrachoit de leurs chambres les Huguenots » qui y logeoient, et après les avoir assommés, » on les jetoit par les fenêtres : la cour étoit » pleine de corps morts que le roi et la reine » regardoient, non-seulement sans horreur,

» mais avec plaisir : toutes les rues de la ville Charles IX.
» n'étoient que boucheries : on n'épargnoit ni 1572
» vieillards, ni enfans, ni femmes grosses. »

Les gentilshommes et les capitaines couchés dans l'antichambre du roi sont immolés avec une telle furie, que deux catholiques périssent parmi eux. Tejean atteint de plusieurs blessures, s'élance sur le lit de la reine de Navarre et l'entraîne dans sa ruelle. Deux meurtriers l'y poursuivent et vont le frapper, lorsque le tumulte et les cris amènent la Châtre, capitaine des gardes, qui donne aux scélérats l'ordre de se retirer, mais qui sourit avec une froide indifférence à la vue de la princesse en chemise, échevelée, baignée de larmes et toute ensanglantée.

D'après la promesse particulière qu'il a faite à Catherine, Guise abandonne le cadavre de l'amiral pour chercher Montgomméri, qui s'échappe et qui trouve un asile en Angleterre.

Néron, couronné de lauriers, revêtu d'une robe triomphale, et chantant avec une maligne joie à la vue de l'incendie qui dévoroit Rome, sembloit fournir l'exemple le plus atroce de la perversité dont le cœur humain pût jamais se montrer capable ; mais ce monstre qui avoit armé ses satellites contre l'innocence, ne se confondit pas avec les assassins. Charles, jaloux de surpasser en barbarie le plus cruel d'entre les tyrans, arme ses mains contre ses sujets : il repousse à coups d'arquebuse les infortunés qu'une

Charles IX. 1572 respectueuse confiance précipitoit vers le palais de leur souverain, dans l'espoir d'y rencontrer un refuge contre le fer homicide qui les poursuivoit.

A midi, le duc d'Anjou visite les différens quartiers à la tête du régiment des Gardes. Par ses ordres, les soldats aident à la populace à briser les portes de plusieurs maisons qui renfermoient des Protestans; les cris des mourans se confondent avec la voix des assassins qui répètent: « Camarades, continuons; » le roi le veut, le roi l'ordonne, et Dieu l'ap- » prouve. » L'exécrable émulation du crime agite et transporte cette horde de furieux. L'orfèvre Crucé montre au duc d'Anjou son bras nu et rouge de sang, en s'écriant d'une voix terrible : « Ce bras a immolé plus de quatre » cents hérétiques. » Paroles horribles, mais qui caractérisent cette jactance qui flatte la vanité même par l'exagération des forfaits.

La rage des assassins immola plusieurs hommes recommandables par leurs services, leur rang, leurs vertus, même par leur piété; ils deviennent criminels à leurs yeux, par cela seul qu'ils ne partagent pas leurs fureurs. Les Montmorenci ne doivent leur salut qu'au hasard qui avoit conduit le maréchal François à Chantilly, et aux efforts de quelques amis du maréchal d'Anville. Cossé n'est soustrait au poignard, que par les larmes de la belle Châteauroux sa parente, et la maîtresse du duc d'Anjou. Biron, grand-maître de l'artil-

lerie, place des coulevrines sur les portes de l'arsenal, repousse les meurtriers, et donne une retraite à plusieurs de ses amis. La Neuville, Bethune, Blagnac et Lavardin, trouvent un protecteur dans le sanguinaire Tavanes. Le jeune Rosni donne le premier indice de son esprit de calcul et de réflexion, par le sang-froid peu naturel à l'âge de douze ans, avec lequel il se rend au collége de Beauvais tenant sous son bras un livre de prières à l'usage des Catholiques. Le cadet des Caumont parvient à sauver sa vie sous les corps de son père et de ses deux frères, égorgés dans le même lit où tous trois étoient couchés. Les haines particulières s'abandonnent à la vengeance. La jalousie inspirée par l'amour, sacrifie le jeune Bertrandi : le zèle qu'il a montré pour la religion catholique, ne lui sert pas de défense. La rage de l'orgueil humilié fait périr le savant Ramus par la main même de ses écoliers, qui joignent l'indécence à la barbarie.

Charles IX. 1572

Pendant les jours funestes du massacre, le nombre des morts s'éleva à plus de six mille dans Paris, et de trente mille dans les provinces.

Ces hommes ainsi sacrifiés à la fureur aveugle des partis, étoient presque tous des militaires d'une valeur éprouvée par une longue suite de campagnes et de combats particuliers, et cependant presque tous périssent sans opposer aucune résistance. Marsillac,

Charles IX. 1572 Soubise et Guerchy semblent seuls se souvenir qu'un soldat doit vendre chèrement sa vie. Taverni, conseiller au parlement, n'expire que sur les cadavres de quatre scélérats que sa main a déjà punis. Arnaud, procureur-général de la reine mère, et qui d'après son expression, « alongeoit et raccourcissoit sa » robe à volonté, » arme ses domestiques et se défend avec vigueur. Catherine sent combien lui seroit désavantageuse la perte d'un homme initié dans les mystères de ses finances. Attentive à la voix de son intérêt, elle le fait dégager par le lieutenant de ses gardes, qui ne lui trouve que dans la chambre des comptes un asile où il puisse le cacher avec quelque sûreté.

Peut-être une noble et ferme résistance eût assuré le salut de plusieurs milliers de victimes: car le crime est toujours lâche; mais le plus souvent le courage qui distingue les guerriers, s'évanouit dans les troubles intérieurs. Aussi l'anarchie et la licence sont-elles toujours sanguinaires; elles ne mettent de terme à leur rage, que lorsque le danger de l'état rassemble enfin les braves sous leurs enseignes. Chacun alors se replace au rang qui lui convient. Puissent la réflexion et l'expérience convaincre enfin les ames honnêtes de la nécessité de déployer de l'énergie et de la constance, à l'aspect du tumulte, présage ordinaire du triomphe des méchans!

Dès la première journée du massacre,

Charles arrache l'abjuration du roi de Navarre et du prince de Condé, son cousin, en leur disant d'un ton menaçant : « Messe, » mort, ou Bastille pour toute la vie. » Le maréchal de Retz avoit conseillé la mort de ces deux princes, d'après cet axiôme terrible : « Qu'il ne faut point offenser à demi. » Charles IX. 1572

Les cris des mourans retentissoient encore dans les rues abreuvées de sang, lorsque le roi se rendit au parlement, et n'eut pas honte de se reconnoître l'auteur de ces barbares excès : il accusa l'amiral de préparer une conjuration contre sa personne et contre la famille royale. Il assura que le salut de tant de têtes précieuses à l'état, avoit nécessité des mesures d'une extrême rigueur. Briquemart et Cavagnes, chefs subalternes et flétris dans l'opinion, préférèrent pourtant le dernier supplice à l'offre de la vie et de la liberté, s'ils vouloient par leurs dépositions appuyer la calomnie dont le monarque alloit souiller ses lèvres.

A quel point de dégradation ne conduit pas la bassesse ! Le premier président de Thou osa rendre des actions de grâce au tyran, et louer sa prudence. Potentats, arbitres du sort des humains, croyez encore si vous le pouvez à l'illusion qui vous persuade que la vérité parvient aux pieds du trône !

Au milieu de tant d'atrocités, avec quelle satisfaction l'historien et le lecteur retrouvent-ils les noms de ces dignes Français, dont la

Charles IX. 1572 noble magnanimité dans ces jours calamiteux fut encore fidèle à l'honneur !

Une discrétion qui fait l'éloge du duc d'Alençon, lui avoit avec soin dérobé les préparatifs de la Saint Barthélemi. Le tumulte et les cris dont retentissent les voûtes du Louvre, l'arrachent au sommeil et le pénètrent d'horreur et de surprise. Des ordres donnés aux gardes l'écartent de l'appartement de son frère ; les heures s'écoulent et les meurtres se multiplient. Sa persévérance surmonte enfin les obstacles : il parvient auprès du roi et exprimoit déjà une généreuse indignation, lorsque sa mère lui ordonne d'écouter en silence la lecture du testament politique de Coligny. Au nombre des conseils que ce grand homme offroit à son souverain, il avoit placé celui « de ne donner aux princes ses » frères, ni trop de bien ni trop de puissance. » Catherine, d'un ton ironique, adresse la parole au duc d'Alençon : « Voyez, mon fils, le » bon service que vous rend votre illustre » ami. » Le jeune prince réplique avec noblesse : « Madame, je ne sais pas à quel point » l'amiral étoit mon ami ; mais il prouve par » ce conseil qu'il chérissoit véritablement le » roi, et j'en regrette davantage sa perte. »

L'incorruptible caractère de Lospital avoit donné d'avance la certitude qu'il condamneroit le massacre. Sa tolérance n'étoit aux yeux des hommes passionnés, qu'un effet de son penchant secret pour les nouvelles opinions.

Son éloignement de toute affectation dans l'exercice du culte, avoit donné cours au propos perfide et railleur qui s'étoit accrédité à son occasion : « Dieu nous garde de la messe » de monsieur le chancelier. » L'ordre de sa mort d'abord prononcé est bientôt révoqué, sur les instances de Birague ; mais il passe généralement pour certain. Les personnes qui l'entourent, apercevant dans l'éloignement une troupe de cavalerie, le préviennent de l'approche du danger et le conjurent de s'occuper de sa sûreté.

Charles IX. 1572

Lospital reproduit l'exemple du dévouement magnanime des contemporains de Camille. Il se revêt de sa robe, se place dans son fauteuil et dit à ses domestiques : « Rien, » rien, si la petite porte n'étoit battante pour » les faire entrer, ouvrez la grande. Ce sera » ce qu'il plaira à Dieu, quand mon heure » sera venue. » La troupe arrive ; le chef suivi de quelques-uns des siens, se présente devant Lospital : « Je viens, monsieur, de la » part du roi vous annoncer que sa majesté » vous prend sous sa protection, et vous par- » donne les obstacles que vous avez souvent » mis à ses desseins. » Le généreux vieillard répond avec grandeur : « J'ignorois que j'eusse » jamais mérité ni la mort ni le pardon. »

Ce grand homme que ni la faveur, ni les dignités, ni les disgrâces, ni les dangers n'avoient pu ébranler, succomba sous le poids des maux de sa patrie : à la vue du sang des

Charles IX. 1572 Français qui couloit à grands flots sous le poignard des Français ; d'une foule d'hommes arrachés à leurs paisibles travaux, pour être entraînés dans les guerres civiles ; de plusieurs chefs immolant des milliers d'innocens, à l'assouvissement de leur ambition ou de leur vengeance ; d'une femme sans pudeur et sans principes, qu'aucun sentiment généreux n'arrêtoit dans sa marche criminelle ; d'un roi enfin dans qui ses sujets cherchoient un père, et ne trouvoient que leur bourreau : tant d'objets odieux et révoltans hâtèrent la mort de ce grand homme.

Les derniers momens de Lospital (*) furent marqués par le zèle qui animoit son cœur, et l'affliction qui creusoit sa tombe. « Hélas! » nous avons vu ce que je ne puis dire (sans » larmes et gémissemens) que les soldats » étrangers se servoient de nous, de nos » corps et de nos biens quand ceux qui les » devoient empêcher les premiers en étoient » eux-mêmes les auteurs et conducteurs, et » qu'ils trouvoient bons tous les maux et mé- » chancetés qui se commettoient en France. » A mon partement de la cour, j'ai prié le » roi et la reine s'ils n'acquiesçoient à mes » conseils pacifiques, à tout le moins quel- » que temps après qu'ils auroient saoulé et » rassasié leur cœur et leur soif du sang de

(*) On a suivi, contre l'usage général, l'orthographe de la signature même de ce grand homme. *Voyez le Dictionnaire historique des grands hommes.*

» leurs sujets, qu'ils embrassassent la pre- Charles IX.
» mière occasion de paix devant que la 1572
» France fût réduite à une extrême ruine. »

De Teudes, de Charni, de Saint-Héran, Le Veneur, de Gordes et de Mandelot se couvrirent de gloire par leur refus d'obéir à des ordres barbares. Le vicomte d'Ortès écrivit de Bayonne : « Sire, j'ai communiqué » le commandement de votre majesté à ses » habitans et gens de guerre de sa garnison. » Je n'ai trouvé que de bons citoyens et de » fermes soldats, mais pas un bourreau. C'est » pourquoi eux et moi nous supplions très- » humblement votre majesté de vouloir em- » ployer en chose possible, quelque hasar- » deuse qu'elle soit, nos bras et nos vies. »

Les militaires ne donnèrent pas seuls l'exemple de cette courageuse générosité; elle brille dans tous les autres ordres. Le vénérable Hennuier, évêque de Lisieux, déploie l'ardente et charitable sollicitude du vrai chrétien. Se précipitant à la rencontre des meurtriers, il arrête les bras déjà levés, et dépose entre les mains du gouverneur l'acte de sa constante opposition aux ordres de la cour : « Ma tête répondra de la désobéissance; ceux » que vous voulez égorger sont mes brebis; » ce sont, il est vrai, des brebis égarées, » mais je travaille à les faire rentrer dans la » bergerie. Je ne vois pas dans l'Evangile » que le pasteur doive laisser répandre le » sang de ses brebis; j'y lis au contraire qu'il » doit verser le sien pour elles. »

Charles IX. 1572 Jeannin, baillif d'Autun, écrit une lettre qui présage la noble carrière qu'il doit parcourir : « Sire, souffrez que je justifie ma » désobéissance aux ordres de votre majesté » par un trait de la vie de Théodose-le-» Grand : cet empereur confus, et repentant » du massacre de Thessalonique, défendit » aux gouverneurs d'obéir désormais à de » pareils ordres : la plus belle qualification » d'un roi sera toujours celle de père. »

A Nîmes, le premier consul Guillaume de Villars se prononce avec une héroïque fermeté ; son zèle repousse l'approche des artisans du crime et veille au salut de la ville. Bertrand de Luc, vicaire-général, embrâse le cœur des habitans d'une affection fraternelle. Tous dans un transport sublime, lèvent les mains au Ciel qu'ils prennent à témoin de leurs sermens redoublés de se défendre les uns et les autres, et de se servir de sauvegarde. Une seule porte reste ouverte ; elle est confiée un jour aux Catholiques et le lendemain aux Protestans. Chaque culte fournissoit un commandant pour ce poste. Plusieurs députés se rendent près du vicomte de Joyeuse commandant de la province, et du vicomte de Grille sénéchal de Nîmes, pour les instruire des alarmes qui agitent une population que sa conduite rend si intéressante.

Une leçon humiliante fait rougir enfin Charles, Catherine et leurs complices. L'homme le plus avili par son état, instrument néces-

saire, mais abhorré, de la loi qui frappe le crime; le bourreau enfin, répond au gouverneur de Lyon qui lui commande le meurtre de quelques Protestans : « Monseigneur, je » ne travaille que judiciairement. » Charles IX. 1572

Grégoire XIII, aveuglé par un zèle ardent et dépourvu de conseillers sages, apprécia mal les conséquences de ses fausses démarches. Il eut la stupide barbarie de faire en plein consistoire l'éloge du massacre de la Saint Barthélemi, et de faire frapper des médailles pour perpétuer le souvenir de l'approbation qu'il donnoit à cet attentat.

En France, Charpentier épuisa les ressources d'une subtile et captieuse adresse, pour prouver que tant de crimes « avoient » été commis avec justice, et devenoient de » devoir ainsi que de nécessité, pour abattre » une secte impie. » Cours, poète obscur, eut l'audace de les célébrer dans une ode.

Ni la sanction de Rome, ni les applaudissemens de quelques esprits avilis, ni l'encens des flatteurs, ni les suffrages que le duc d'Anjou achetoit par de riches présens, n'étouffèrent la voix terrible du remords. Charles eut l'imagination troublée par des fantômes, et le cœur déchiré par de tardifs et vains repentirs. Il devint triste, rêveur, sombre et d'un abord repoussant. « Jusqu'à la Saint » Barthélemi, il étoit sujet à quelques em» portemens; toutefois il étoit gracieux et » benin. »

Charles IX. 1572 L'ame de l'implacable Catherine crut trouver sa tranquillité dans la cruelle illusion qu'elle n'avoit à répondre que du meurtre de quatre Protestans.

Les chefs les plus violens et les plus acharnés frémirent d'effroi. Tous convinrent avec douleur « que la colère refroidie, le péril passé, » l'acte parut plus grand, plus formidable » aux esprits rassis ; le sang répandu blessa » les consciences. »

Les faveurs du monarque prirent un cours qui indiqua le changement des dispositions de son ame. Le duc d'Uzès s'étoit dans cette circonstance rendu remarquable par sa modération, sa prudence et son humanité. Une conduite si digne d'éloges lui valut le titre de pair de France, qu'il réunit aux honneurs de duc dont il jouissoit depuis plusieurs années : il fut le second gentilhomme français qui s'éleva jusqu'à la pairie. Cette dignité, quoiqu'éprouvant chaque jour de nouvelles atteintes, gardoit encore quelques traces de son antique splendeur ; les lettres de création la montrèrent revêtue d'une haute importance : « Ce » duché-pairie, à défaut de mâles, pourra » tenir lieu d'une partie d'apanage pour les » derniers enfans de France, et être conve- » nable à leur grandeur, rang et dignités. » Les rois reconnurent dans la suite, qu'ils se rendoient injustes par la réversibilité à la couronne d'une fortune qui ne provenoit pas de la bienfaisance du souverain. Faute d'hoirs

mâles, les titres de pairs s'éteignirent, mais les biens restèrent dans les familles. Charles IX. 1572

Les gouverneurs reçurent des témoignages d'approbation et des preuves de confiance. Le roi regretta le vicomte d'Ortès et le comte de Tendes, dont la mort précipitée autorisa le soupçon que le fanatisme récompensoit leur humanité par le poison.

Le respectable Hennuier lut avec satisfaction une lettre de la main de Charles, qui rendoit un hommage flatteur à sa fermeté; mais le Ciel réservoit à ses vertus une récompense bien plus précieuse. Les Protestans de son diocèse rentrèrent dans le sein de l'Eglise.

Jeannin alla remplir une place de président au parlement de Dijon, et se montra bientôt digne de devenir le chef de cette compagnie. La St. Barthélemi n'eut d'autre effet que de redoubler la fureur des Protestans. Charles leur redemanda les places de sûreté qu'ils refusèrent, en annonçant la ferme résolution de les défendre jusqu'au dernier soupir. Une quatrième guerre civile s'alluma : la cour fut confondue d'une résistance qu'elle étoit fort éloignée de craindre.

Méru, l'un des fils du connétable de Montmorenci, eut la charge de colonel-général des Suisses que l'on créa dans l'espoir de caresser la fierté des républicains à qui l'on demandoit de nouvelles levées.

Bourdeilles fut chargé du soin de calmer les esprits dans le Périgord : le compte qu'il

Charles IX. 1572 rendit de sa commission, accrut encore les alarmes.

D'Assier, nommé gouverneur du Languedoc, partit avec seize mille fantassins et douze cents Reitres, pour réduire ses anciens compagnons d'armes. D'après l'une de ces révolutions de rang si communes dans les guerres civiles, le nouveau gouverneur se vit en tête un adversaire avec lequel il ne croyoit pas devoir jamais se mesurer. Matthieu de Merles, né d'une famille peu riche d'Uzès, étoit entré dans les gardes de d'Assier (1568): son intelligence et sa bravoure lui avoient valu l'estime du baron qui crut, à la paix, le récompenser en lui donnant la place d'écuyer de son beau-frère le vicomte de Peyre. Cet emploi s'accordoit mal avec les moyens supérieurs et l'ambition démesurée de Merles; aussi l'abandonna-t-il du jour où ses protecteurs se rattachèrent au culte catholique. Son zèle religieux, son éloquence guerrière, sa valeur éprouvée, et sur-tout son peu de relation avec la cour, l'élevèrent au commandement. Loin de s'étonner d'un tel honneur, il acquit dans différentes rencontres la réputation d'un chef de parti redoutable.

Le duc d'Anjou forma le siége de la Ro-
1573 chelle. La Noue y parut dans une position si délicate et si dangereuse, que l'histoire n'en offre que cet exemple unique, qui probablement ne sera jamais renouvelé. Il jouit de l'hommage le plus flatteur que la vertu puisse

attendre ; il réunit la confiance des deux partis qui remirent à ses soins des fonctions importantes, et jusqu'alors jugées incompatibles. A la fois agent du monarque et gouverneur de la ville rebelle, chaque jour il répétoit ses exhortations pour la paix, et repoussoit avec vigueur les attaques. Charles IX. 1573

Vingt-quatre mille hommes périrent devant cette place. La capitulation favorable aux Rochelois, leur assura une entière liberté de conscience, et les laissa vivre indépendans dans leurs murailles. Ils firent même assez la loi pour procurer des priviléges à Montauban, à Nîmes et à Uzès.

Une fausse renommée et l'adresse de Montluc, évêque de Valence, placèrent le duc d'Anjou sur le trône de Pologne. Des ambassadeurs vinrent annoncer le choix de leur nation. L'accueil affable et magnifique de Charles les flatta ; mais ils furent blessés de la frivolité des courtisans français, qui parurent incapables de soutenir un entretien intéressant et sérieux. Les guerres civiles avoient interrompu le cours des études : aucune éducation ne paroissoit achevée, et l'ignorance étoit générale. « A la fête que le roi » ordonna que la ville de Paris fit pour célé- » brer l'élévation de son frère au trône de » Pologne, on traça les armoiries de ce pays » de blanc et de noir, faute d'en savoir les » blasons et couleurs. » Des astrologues furent consultés sur ce choix, et prétendirent y voir un mauvais présage.

Charles IX. 1573 Le duc d'Anjou, témoin de l'état de dépérissement de son frère, cherchoit des prétextes qui pussent différer son départ, et se flattoit d'autant plus d'y réussir, que la reine mère favorisoit ses vœux; mais le roi, choqué de cette répugnance, s'emporta tellement en menaces, que les excuses ne furent plus admissibles. Catherine, dans les épanchemens de ses adieux, laissa entrevoir à son fils bien-aimé l'espérance d'un prompt retour, et ses propos indiscrets ont accru les soupçons qui pèsent sur sa mémoire.

L'absence de l'héritier présomptif de la couronne redoubla l'ardeur des factions: un parti se forma de la réunion d'élémens jusqu'alors hétérogènes. Les grands seigneurs catholiques et protestans confondirent leur haine contre la cour, et leur jalousie contre les Guise. Pour effacer les traces des querelles religieuses, ils adoptèrent le nom de *Politiques* (1) et annoncèrent le dessein de réformer le royaume, que leurs intrigues menaçoient d'un entier bouleversement. Le duc d'Alençon fut, par égard pour son rang, reconnu comme chef; le roi de Navarre et

(1) Les Châtillon, et plus certainement d'Andelot, furent les seuls d'entre les chefs des guerres civiles qui prirent les armes par un sentiment religieux. Les autres cherchèrent à couvrir leur ambition d'une apparence propre à séduire le peuple. Les trois hommes les plus acharnés à la ruine des Protestans, épousèrent trois femmes attachées aux nouvelles opinions: le duc de Montpensier, Jacquette de Longwic; le duc de Guise, Anne d'Est; et le maréchal de Saint-André, Marguerite de l'Ustrac.

le prince de Condé se constituèrent ses premiers lieutenans, et les Montmorenci deviurent l'ame de ses conseils. Charles IX. 1573

Catherine, en dépit de la volonté du roi, continuoit à retenir d'une main ferme le gouvernement de l'état. Ses talens étoient encore aiguillonnés par le désir de veiller aux intérêts du roi de Pologne.

L'orage, quoique bruyant, se dissipa sans de grands efforts. Le duc d'Alençon et le roi de Navarre perdirent leur liberté; le prince de Condé s'enfuit en Allemagne; les maréchaux de Montmorenci et de Cossé furent enfermés à la Bastille; la Mole et Coconnas périrent sur un échafaud. Le public s'attendrit sur le sort trop rigoureux de ces jeunes étourdis qui ne méritoient que des réprimandes. On attribua leur supplice aux impulsions d'un ressentiment personnel. Catherine savouroit la jouissance des ames méchantes; elle faisoit couler les larmes de deux femmes qu'elle haïssoit, quoique l'une fût sa fille. La reine Marguerite étoit l'amante de la Mole, et la belle Henriette de Clèves, duchesse de Nevers, payoit d'un tendre retour la passion de Coconnas. 1574

Un mélange aussi révoltant que bizarre de superstitions, de libertinage et de cruautés, déshonoroit ce malheureux siècle. On trouva chez la Mole, des images de cire dont la destination prétendue étoit de faire périr Charles par sortilége. L'accusé ne dissimula point sa confiance dans ces talismans magiques; mais

Charles IX. 1574 il prétendit ne les avoir employés que pour obtenir des succès auprès des femmes. Le florentin Ruggéri fut poursuivi comme l'auteur de ces dangereuses impostures. Un arrêt du parlement le condamna aux galères, d'où la crédulité se hâta de le faire sortir. Il reparut à la cour, brava les gens honnêtes avec effronterie, intimida la foule des courtisans par son crédit, se fit craindre par son esprit caustique, et rechercher pour ses talens agréables. Pour comble d'indécence, le don d'une abbaye (1) vint enrichir ce misérable qui s'étoit livré au charlatanisme de l'astrologie, et qui faisoit profession d'athéisme.

Les chefs protestans qu'une longue habitude familiarisoit avec l'alternative des succès et des revers, relevèrent les esprits abattus des *politiques*. Plusieurs rassemblemens se formèrent, sous le prétexte de tirer les princes de captivité. Un manifeste assura que la personne du monarque ne recevroit aucune insulte. Catherine effrayée par différens avis, donna brusquement l'ordre de quitter Saint-Germain et de se rendre à Paris.

La cour se sauva dans une confusion qui produit mille circonstances ridicules. Le désordre de la toilette des femmes, la gravité des magistrats dérangée par ce déplacement subit, et la maladresse des prélats montés sur des chevaux d'Espagne, auroient donné carrière à mille plaisanteries, si le plus triste des

(1) L'abbaye de Saint-Mahé, dans la basse Bretagne.

spectacles n'avoit déchiré les cœurs. A minuit, et par une pluie battante, on voit dans une litière Charles, foible, pâle et maigre, prenant la fuite et répétant d'un accent douloureux : « Du moins s'ils avoient attendu ma mort. » Charles IX. 1574

Les remords qui dévoroient ce malheureux prince ne lui laissoient aucun repos. Des agitations de corps, d'esprit et de cœur avoient corrompu son sang, que les pores de sa peau laissoient souvent échapper. Si la fatigue fermoit par fois ses yeux, des songes effrayans interrompoient son sommeil : il se réveilloit en jetant des cris lugubres, se croyoit entouré par les spectres de ses sujets égorgés, et se jetoit dans les bras de sa nourrice en s'écriant : « Ha ! ma nourrice, que de sang ! » que de meurtres ! qu'ai-je fait ! Je suis » perdu. » Par un décret de la Providence appesantie enfin sur cette tête coupable, l'unique personne qui lui témoignoit de l'intérêt et qui lui rendoit des soins empressés, étoit une femme protestante : la vue même de sa consolatrice retraçoit à son ame troublée le souvenir de ses nombreuses victimes.

D'après le sentiment profond de son déplorable état, ce monarque infortuné se félicitoit sans cesse de ne pas laisser de fils qui, montant sur le trône, vécût exposé aux chagrins dont il éprouvoit les horreurs.

Près d'expirer, il fit approcher le duc d'Alençon et le roi de Navarre; il leur recommanda d'obéir à la reine mère jusqu'à l'ar-

Charles IX. 1574 rivée de son successeur. Il témoigna le désir de parler seul au roi de Navarre; mais sous prétexte de ne point abandonner son fils chéri, Catherine évita des confidences qu'elle savoit ne pouvoir que lui être défavorables. Le malade privé d'une douce consolation, se soulagea du moins en partie dans des épanchemens qu'il faisoit à demi-voix; Catherine l'interrompit : « Monsieur, il ne faut pas dire » cela. — Madame, je dois le dire parce que » c'est la vérité. » Après cette réponse il se tourna de nouveau vers le roi de Navarre, éleva le plus qu'il lui fut possible sa foible voix, et termina l'entrevue par ces paroles touchantes : « Mon frère, veillez sur ma » femme et sur ma fille, soyez leur défenseur. » Vous devez me haïr, pourtant je vous confie » ce que j'aime, mais je vous connois, je » n'ai trouvé qu'en vous de l'honneur et de » la foi. »

La terrible punition des crimes de Charles IX, parut s'étendre jusque sur ses restes inanimés. Les courtisans, quelques-uns sans doute d'après un sentiment d'indignation, mais le plus grand nombre pour caresser le penchant trop connu de Catherine, abandonnèrent la pompe funèbre. Brantôme, six autres gentilshommes de la chambre et douze archers de la garde, se respectèrent assez pour rendre à leur maître les derniers honneurs.

FIN DU TOME SECOND.

AUG 1 0 1942